

RÉSUMÉS DES INTERVENTIONS EN ATELIERS

Atelier 1 : Âges, parcours de vie et imbrication des rapports de pouvoir	3
Atelier 2 : La domination des adultes sur les enfants.....	9
Atelier 3 : Antiféminisme et ordre patriarcal.....	14
Atelier 4 : La médicalisation et le contrôle social des corps.....	17
Atelier 5 : Corps et sport.....	24
Atelier 6 : Sexe, classe et sexualité dans les productions culturelles.....	31
Atelier 7 : Imbrication des rapports de pouvoir dans l'éducation.....	39
Atelier 8 : Violences liées à l'ordre hétérosexiste – de la reproductions à la subversion des normes	48
Atelier 9 : Méthodes : l'intersectionnalité à l'épreuve du terrain.....	55
Atelier 10 : Méthodes : Composer avec la complexité des rapports sociaux dans la vie des femmes	61
Atelier 11 : Epistémologie : De l'imbrication des rapports sociaux dans la vie des femmes	63
Atelier 12 : Epistémologie: Saisir les rapports de pouvoir par la marge.....	68
Atelier 13 : Stratégies féministes dans l'enseignement, la recherche et l'édition.....	74
Atelier 14 : Féminisme, racisme et capitalisme.....	77
Atelier 15 : Mobilisation des femmes dans les contextes d'oppression, de révolution ou de guerre.....	83
Atelier 16: Féminisme et professionnalisation du militantisme.....	90
Atelier 17 : Le pluralisme dans les mouvements féministes contemporains.....	95
Atelier 18 : Penser la pluralité des résistances	100
Atelier 19 : Groupes professionnels.....	106
Atelier 20 : Différenciation, hiérarchisation et exclusion dans le monde agricole.....	116
Atelier 21 : Travail social: Imbrication des rapports de sexe, race, classe.....	118
Atelier 22 : Régulation politique des inégalités	126
Atelier 23 : Représentation politique	132
Atelier 24 : Violences.....	134
Atelier 25 : Traite des femmes à des fins d'exploitation sexuelle : enjeux théoriques et pistes d'action.....	142
Atelier 26 : Penser les différences dans l'espace féministe francophone.....	145

Atelier 1

Âges, parcours de vie et imbrication des rapports de pouvoir

Responsables de l'atelier :

BESSIN Marc, Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, France. **BOZON Michel**, Institut national d'études démographiques, France. **CHARLES Aline**, Université Laval, Canada. **LAMAMRA Nadia**, Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle, Suisse. **MARTIN Hélène**, Haute école de travail social et de la santé Vaud, Suisse. **ROSENDE Magdalena**, Université de Lausanne, Suisse.

Session 1 : Mercredi 29.08, 16h30-18h00 – Salle 5060

Parcours de vie, (re)production sociale des normes d'âge et de sexe

Présidence : CHARLES Aline

De mères aux filles : la mise en couple amoureuse en Turquie

AK AKYOL Feyza, Université de Galatasaray, Turquie.

Le devoir traditionnel de s'aimer parce qu'on était marié a été remplacé par le rêve de se marier parce qu'on s'aimait. Si l'évolution a incontestablement l'air d'un progrès social, un certain héritage occidental s'est trouvé mêlé aux caractéristiques romantiques pour inventer et mettre en place le modèle du mariage d'amour. A l'impératif traditionnel fait aux femmes de se consacrer à leur époux et leur descendance s'est substituée la construction de la destinée sentimentale comme réalisation de soi. Elevées dans l'attente du grand amour et du prince charmant, les femmes étaient alors supposées y trouver le sens de leur existence. Pour la femme urbaine et diplômée, de la deuxième génération la notion clé de sa vie affective est l'amour. Pour faire durer le couple c'est le capital que ces femmes doivent gérer. En produisant une idéalisation de l'amour, les femmes se réunissent autour d'une croyance en couple qui leur promet du bonheur et le conjoint idéal. L'individu s'est émancipé de la communauté, de la parentèle et des unions imposées, il a affirmé son libre choix. L'amour a pu devenir le socle des relations matrimoniales. Mais l'illusion subsistait : la femme replongeait aussitôt dans l'anonymat. A travers les entretiens de la recherche conduite à Istanbul en 2010, on montrera que le mythe de l'amour épanouissant et transparent dans le couple crée d'une part un nouveau lieu d'épanouissement individuel, mais d'autre part contribue à instituer un nouveau modèle de soumission pour les femmes. La femme continue toujours à offrir à l'homme une vie privée protectrice.

Rapports sociaux de sexe et rapports générationnels : la construction des hiérarchies informelles chez les professionnel-le-s des centres éducatifs fermés

VUATTOUX Arthur, Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux, Université Paris 13, France.

La contribution que je sou mets à votre examen concerne la construction de hiérarchies informelles basées sur le sexe et l'âge dans l'organisation du travail de prise en charge des mineurs délinquants en centre éducatif fermé. Au sein de ces structures, une dizaine de jeunes sont pris en charge par la Protection judiciaire de la jeunesse (parfois au sein d'associations habilitées), par une équipe d'une vingtaine d'éducateurs, ainsi que par deux professeurs de l'Education nationale, un psychologue et un infirmier. Il s'agit donc d'une situation de travail impliquant pour les professionnel-le-s une grande proximité, dans un contexte d'organisation expérimentale de la prise en charge (peu de textes fixent clairement les attributions des uns et des autres, le « projet d'établissement » est décliné localement, et les relations professionnelles sont marquées par une contrainte d'urgence socio-judiciaire¹). L'enquête ethnographique que j'ai menée entre 2010 et 2011 s'est déroulée dans deux centres éducatifs fermés. Une grande partie du travail de terrain (observation directe, entretiens) a été consacrée aux professionalités à l'oeuvre dans ces structures, et notamment au rapport entre « dimensions officielles de l'activité » et « pratiques informelles ». L'écart observé entre les pratiques, le statut des différents professionnels et les prescriptions officielles de l'institution (référentiel des métiers, circulaires encadrant le travail de prise en charge) m'a permis de mettre en évidence la prégnance de hiérarchies informelles. On trouve au principe de ces hiérarchies un mécanisme de « mise en ordre des âges » et des normes de genre : notamment une mise en oeuvre différentielle du rapport éducatif selon un principe de génération (rôles symboliques attribués selon l'âge des éducateurs) et une division du travail selon le sexe (délégation aux femmes de l'équipe des tâches liées à l'intime, fonction légaliste attribuée aux éducatrices dans la gestion des conflits).

Veuvage africain à l'épreuve de la modernité

EDOA MBATSOGO Hélène Carole, Université de Lausanne, Suisse/Association Agir pour le Genre, France. **TCHOMTCHOUA Nicole**, Association : Agir pour le Genre, Gabon. **LITCHANGOU Ingrid Orphise**, Centre de Recherches Sociologiques et Politiques, Université Paris 8, France/Association : Agir pour le genre, Gabon. **NTJAM Marie Chantale**, Université de Douala, Cameroun.

Partout dans le monde, le veuvage met les femmes en situation de grandes difficultés sociales et économiques. En Afrique particulièrement, le décès du conjoint introduit souvent la veuve dans une succession d'expériences traumatiques et déstabilisantes pouvant prendre l'allure de véritable violence sexiste. La veuve doit accepter d'épouser le frère du mari décédé

(lévirat), laisser tous les biens du couple à la belle famille (spoliation), passer des jours sans se laver, se raser la tête, prouver qu'elle n'est pas à l'origine du décès du mari, être privée de ses enfants qui restent dans la belle-famille, subir des bastonnades, des insultes, des humiliations, etc. Les statistiques sur le travail, le mariage et la fécondité en Afrique témoignent bien de l'évolution du statut de la femme dans ces sociétés tiraillées dans un entre deux culture moderne et traditionnel. Cette évolution qui impacte inévitablement sur les pratiques traditionnelles, peut instaurer des inégalités entre les femmes rurales et urbaines. Ainsi posons nous la question de savoir quelles sont les difficultés et les ressources de la veuve vivant en milieu urbain et celle vivant en milieu rural ? Nous tenterons d'investiguer sur l'impact de la modernité dans la pratique des rituels de veuvage pour ressortir ces nouvelles réalités, dénoncer éventuellement les inégalités et aussi proposer des solutions susceptibles de renforcer les mesures de protection de la veuve en Afrique. Notre communication s'appuiera sur une enquête qualitative menée au Cameroun et au Gabon auprès de veuves ayant vécu les dérives du rite de veuvage. Références bibliographiques - Tchegho, J.-M. (2007). Plein feux sur l'Afrique. Voici pour le veuvage. Paris, France : Démos. - Enel, C. et Pison, G. (2008) Veuvage et lévirat : une étude de cas à Mlomp (Sénégal). In Locoh, T., Genre et sociétés en Afrique. Paris, France : Broché.

Les trajectoires genrées des enfants roms. L'« intersectionnalité » à l'épreuve de l'âge

SARCINELLI Alice Sophie, l'Institut de Recherche Interdisciplinaires sur les Enjeux Sociaux, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, France.

Bien que certaines courantes des études sur l'enfance se présentent comme le prolongement des études féministes, l'expérience infantine est encore peu analysée sous l'angle du genre. Or, si les sociétés occidentales tendent créer des désignations sociales de plus en plus générales et asexuées, la codification de l'enfance parmi les Roms est en revanche profondément genrée. Par ailleurs, les rapports de genre dans chaque communauté sont intelligibles à la lumière des rapports sociaux de race du groupe étudié avec la société majoritaire. Dès lors, appréhender ces trajectoires enfantines permet de réfléchir aux enjeux épistémologiques inhérents à l'articulation entre rapports sociaux de genre, âge et race. La présente contribution s'attachera à comprendre l'entrecroisement entre la notion indigène d'enfance et les conceptions diverses et conflictuelles des rapports sociaux de sexe qui coexistent à l'intérieur d'une communauté rom installée aux marges de Milan (Italie). Ici, les bornes et l'ordre social sexué de l'enfance rom au féminin sont en train de subir une profonde redéfinition : alors qu'auparavant le passage de l'enfance à l'âge adulte se produisait dans de courts délais, les jeunes filles se retrouvent aujourd'hui face à une multiplicité de désignations sociales, des systèmes normatifs et des marqueurs convoqués parfois assez éloignées les uns des autres. Comment les cadrages codifiant le genre et l'âge se recomposent-ils pour les différentes générations ? Comment est-ce que les mères trouvent un sens aux comportements de leurs filles ? Quelles sont les formes d'habiter ces normes de la part des filles elles-mêmes ? On cherchera à articuler les notions d'âge, de genre et de race, ce qui n'a pas été suffisamment fait jusqu'à présent ni par les New Childhood Studies, ni par les théories de l'intersectionnalité, qui s'intéressent à l'entrecroisement des rapports de sexe, de classe et de race, en négligeant l'âge et les rapports intergénérationnels.

Session 2 : Jeudi 30.08, 11h30-13h00 – Salle 5060

Hierarchies de sexe, d'âge, de race et classe

Présidence : LAMAMRA Nadia

Le projet de blanchissement d'un enfant métis

CARVAJAL SÁNCHEZ Fernando, Université de Genève, Suisse.

Depuis la période coloniale, dans les pays dit latins d'Amérique, une forte hiérarchisation ethnique a permis aux personnes d'origine européenne d'occuper le haut de la pyramide sociale, reléguant les populations d'origine africaine et indienne à la base. Dans ces pays, la notion de « race » est plus sociale que génétique n'incluant qu'approximativement le phénotype de la personne. Ribeiro (1970) a bien montré comment les élites de ces pays ont promu d'abord et capté ensuite l'immigration européenne de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècles afin de se blanchir. Plus particulièrement, en Colombie, la position sociale détermine le bagage génétique (Yunis, 2003). C'est dans ce contexte que, partant d'une démarche Histoire de vie (Josso, 2011), la présente communication s'intéresse au parcours d'un père métis (indien, blanc et noir) qui a pu réaliser l'un de ses projets d'enfant en épousant une femme blonde aux yeux bleus dans un pays où la population d'origine européenne constitue environ le 20% du total. Le projet d'ascension sociale est alors analysé comme un produit transactionnel (Schurmans, 1996) qui concerne d'une part le processus de blanchissement et, d'autre part, la reproduction de la masculinité traditionnelle (Dulac, 2003). La démarche s'intéresse également à la descendance de ce père et se veut doublement émancipatrice : d'un côté, elle permet de mettre la lumière sur les conditionnements qui se reproduisent de génération en génération. De l'autre côté, elle montre que les valeurs font aussi l'objet des transactions multiples et que la socialisation marche également à rebours.

Travail, genre et âge : le débat des nations au XX^e siècle

CHARLES Aline, Département d'histoire, Université Laval, Canada.

Dans l'Occident du XX^e siècle, le marché du travail s'organise de plus en plus en fonction de l'âge. À un rythme soutenu, il forge des catégories de travailleurs et de travailleuses ayant « moins de 14 ans », de « 14 à 20 ans », « de 15 à 60 ans », ou « plus de 65 ans ». Avec ce qui prend valeur d'évidence, il les classe parmi la main-d'œuvre « jeune », « d'âge mûr », « vieillissante » ou « âgée ». Avec une fréquence croissante, il fixe des seuils d'âge minimal et maximal à l'emploi. Pareille évolution se juxtapose à une forme

de catégorisation déjà bien ancrée, celle qui attribue un sexe à l'activité aussi bien qu'à l'inactivité, à l'emploi comme au travail non rémunéré. Gestion du travail, gestion des sexes et gestion des âges s'arriment ainsi plus solidement que jamais. Or, tout cela fait l'objet d'un débat entre nations, orchestré par l'Organisation internationale du travail notamment. Cette conférence se propose donc d'analyser ce forum où divers représentants et représentantes des États nations « conversent » sur ces questions. Comment ils adoptent des conventions pour baliser l'accès au marché du travail en fonction du sexe et de l'âge, par delà les frontières nationales. Comment ils contribuent jusqu'aux années 1980 à ériger en norme un cycle de vie surtout masculin qui associe solidement jeunesse et formation, « adultéité » et activité rémunérée, vieillesse et retrait du marché du travail, ravalant par ricochet les trajectoires féminines au rang de cas particuliers ou atypiques. Comment, enfin, les principes débattus sur cette scène internationale reflètent et transcendent tout à la fois les diverses identités nationales.

Le Rezeberen ou le syndrome du genre du rite de passage et de parcours de vie chez l'adolescente au Cameroun
EMTCHEU André, Université de Yaoundé 1, Cameroun.

Le Rezeberen traduit dans la langue Bafia du Centre du Cameroun, la transe, l'effondrement de la jeune fille dans son adolescence. Le phénomène de transe chez les adolescentes dans les établissements secondaires du Cameroun a surpris et continue à surprendre tous les observateurs par son ampleur, sa complexité, la violence et le caractère sexué qui ont suivi les manifestations. Il a semblé utile et nécessaire d'avoir une approche genre du phénomène. Cette étude, entreprise par le Laboratoire de psychologie appliquée (LAPSA) de l'Université de Douala a abouti à des résultats qui renvoient à la thématique de l'âge et du parcours de vie. Les phénomènes qui en résultent et les expériences vécues par les adolescentes s'articulent autour de la transition du statut de la jeune fille qui devient femme avec ses succédanés sociaux dont l'Ecole (espace ouvert). Les crises et les transes (les manifestations physiques) sont les symptômes visibles. Les causes réelles se situant au niveau de la dissonance psychologique et sociale qu'affronte la jeune fille dans le rapport conflictuel qu'elle entretient avec son environnement traditionnel, ses coutumes, et l'espace moderne de l'expérience de l'école. La crise de passage se situant à ce niveau des conflits dont le corps est le siège.

Session 3: Jeudi 30.08, 16h30-18h00 – Salle 5060

Sexe, âge, santé et sexualité

Présidence : BOZON Michel

Longévité et fragilités des femmes

BALARD Frédéric, France.

Le constat est sans équivoque, les femmes vivent plus longtemps et sont plus nombreuses aux grands âges que les hommes. Environ sept années séparaient l'espérance de vie à la naissance des hommes (78,2 ans) et des femmes (84,8 ans) en 2010. En cette même année, la France comptait 159 965 personnes de 90 ans dont 114 306 femmes, 6 926 personnes de 100 ans dont 6 232 femmes. Si l'on regarde du côté de ceux que les chercheurs nomment « supercentenaires », (personnes âgées de plus 110 ans dans le monde), on dénombre 66 femmes pour seulement 6 hommes. Pourtant, les recherches épidémiologiques menées sur les personnes très âgées et les centenaires en particulier montrent, qu'à âge égal, les hommes sont en meilleure santé que les femmes. Entre 1990 et 2000, une grande enquête nationale intitulée A la recherche du secret des centenaires établissait que « dans les trois dimensions classiques de la santé, physique (au sens de force, mobilité, agilité), sensorielle (vision et audition, équilibre) et cognitive (au sens de mémoire, attention, performances intellectuelles mais aussi affects), les hommes qui survivent au-delà de cent ans présentent de meilleures performances ». Notre communication vise à explorer les raisons pouvant expliquer le désavantage des femmes très âgées en matière de santé. Ainsi, nous interrogerons tout d'abord les modalités des enquêtes épidémiologiques qui produisent ces résultats pour analyser en quoi les tests et questions pourraient être défavorables aux femmes. Ensuite, nous verrons dans l'histoire de vie des femmes ce qui peut expliquer qu'elles atteignent un grand âge dans un état de santé dégradé. Enfin, nous interrogerons les raisons qui font que, dans le grand âge, elles soient plus fragiles que les hommes. Nous concluons en montrant que les femmes très âgées présentent un profil socio-culturel tourné vers le sacrifice de soi qui se réalise au détriment de leur santé.

Genre et troubles mentaux : inégalités entre hommes et femmes

LIBANO MONTEIRO Teresa, Centre d'études du Service Social et Sociologie, Université Catholique Portugaise, Portugal.

Cette communication tente de démontrer le rapport entre les relations de genre qui caractérisent la société portugaise (Torres, et al, 2004) et les troubles mentaux, notamment les perturbations relatives à l'anxiété et à la dépression, qui touchent, inégalement, les femmes et les hommes. On sait, déjà, que le genre est une variable majeure en ce qui concerne les troubles mentaux ; il y a plus de tentatives de suicides, de dépressions, de troubles alimentaires chez les femmes et plus de suicides réussis, de schizophrénies et d'addictions chez les hommes (Demailly, 2011). Pour démontrer la dimension sociale, gendered, du trouble mental une étude quantitative a été faite au Portugal (Almeida, 2010). Un des principaux résultats montre que presque un quart de la population portugaise a souffert de perturbations mentales, au cours de l'année dernière, notamment chez les femmes et les jeunes : troubles relatifs à l'anxiété et dépression. Les données quantitatives et les corrélations établies montrent l'extension de ce phénomène au Portugal. Ces résultats quantitatifs montrent combien il est urgent de faire une approche qualitative pour comprendre les raisons de ces corrélations. On cherchera, donc, à expliquer comment les différentes attentes sociales pour jeunes

filles et garçons, les différents rôles sociaux féminins et masculins et les différentes trajectoires familiales (Life-course), sont des concepts qui font médiation entre la souffrance sociale et les différents troubles mentaux. Du point de vue méthodologique, et pour atteindre ce but, des interviews en profondeur ont été faites à un échantillon de la population portugaise (de Lisbonne).

La construction de l'avancée en âge et en féminité par les catégories d'entendement de la gynécologie médicale

RUAULT Lucile, Centre d'Etudes et de Recherches Administratives, Politiques et Sociales, Université Lille 2, France.

La contribution s'appuie sur une enquête conduite dans le cadre d'un mémoire de M2 ("À la santé de ces dames ! Penser politiquement un suivi médical : gynécologie et contrôle des corps de femmes), combinant observation ethnographique dans un service hospitalier de gynécologie, et entretiens semi-directifs auprès de gynécologues médicaux, généralistes, patientes et conseillères de planification familiale. Dans nos sociétés occidentales, si tous les âges sont médicalisés, force est de constater que les phases de vie féminines sont davantage conceptualisées, et ce de la puberté à la vieillesse. Dans le champ médical, la gynécologie représente une profession idéal-typique du point de vue de la construction sexuée des parcours de vie. Il s'agira d'étudier la façon dont les cadres idéologiques de la gynécologie médicale opèrent une sexuation des étapes féminines, en les reconstruisant intégralement sous le prisme de l'activité sexuelle, et plus encore sans doute, reproductive. La sexuation est ensuite inscrite dans le plus infime et imperceptible, au sens où la grille de lecture hormonale est omniprésente dans l'appréhension des âges féminins. Une fois entamé le suivi gynécologique, et pour chaque classe d'âge, les discours médicaux ainsi que les techniques prescrites ambitionnent de stabiliser les identités sexuées, autrement dit de faire advenir la féminité – à la puberté – puis de la maintenir – même au cours de la phase « symptomatique » de la ménopause – selon les critères de la jeunesse, de l'esthétisme et de l'hédonisme. Une vision des biographies féminines unifiée autour de la maternité induit une maîtrise temporelle normative des trajectoires de femmes, aujourd'hui appelées à concilier travail productif et travail reproductif. Nous verrons que cette intervention discursive et biotechnologique s'opère selon un parcours contraceptif hautement normé et véhiculant de puissants stéréotypes sur la sexualité des femmes, sa dimension « risquée », en fonction de leur âge.

Rapports d'âge et de sexe et sexuation de la sexualité. Une analyse des discours de physiothérapeutes sur la sexualisation de la relation thérapeutique

MARTIN Héléne, Haute école de travail social et de la santé Vaud, Suisse.

Cette communication est issue d'une recherche qui a pris pour objet les propos de physiothérapeutes (kinésithérapeutes) sur la sexualisation de la relation thérapeutique, c'est-à-dire l'irruption d'un registre sexualisé dans une thérapie ; cette sexualisation fait passer un geste du registre thérapeutique dans celui du harcèlement sexuel. Je montrerai d'abord que les physiothérapeutes recourent à un argumentaire en termes de rapports générationnels pour expliquer que la relation se sexualise : ils et elles évoquent un rapport d'âge qui, s'il est proche, permettrait l'émergence d'une relation sexualisée et qui, s'il est lointain, la rendrait impossible. Cet argumentaire ignore tant les rapports sociaux de sexe qu'il romance la question du harcèlement sexuel. Ensuite, je montrerai que cet argumentaire véhicule en fait des figures de patient-e-s « plus âgé-e-s » que leur physiothérapeutes illustratives d'une sexuation de l'âge, de la sexualité et des conditions de travail. Le patient, articulé dans deux figures générationnelles (« père » et « grand père ») est toujours légitimé à éprouver et à manifester de la sexualité au point que les comportements de harcèlement qu'il adopte sont banalisés. Dès lors, la physiothérapeute doit éviter de le « provoquer » mais également avoir de la compréhension s'il la harcèle, au moins jusqu'à un certain point. De la patiente « plus âgée » que son physio, toujours associée à la figure de la « grand mère », il est attendu qu'elle ne manifeste rien de sexuel ; un comportement harceleur de sa part est jugé pathologique. On comprend par contre qu'elle craigne d'être harcelée, mais cela a pour effet de la constituer en menace pour le physiothérapeute. En conclusion, je réfléchirai à l'un des modes de masquage des inégalités sociales de sexe dans nos sociétés actuelles en montrant comment des discours et des principes égalitaires sincèrement affichés véhiculent des figures construites dans et par l'opposition et l'asymétrie de genre.

Session 4 : Vendredi 31.08, 11h30-13h00 – Salle 5060

Sexe, âge et temporalités

Présidence : ROSENDE Magdalena

Temporalités, structure du genre et ordre des âges

BESSIN Marc, Institut de recherches interdisciplinaires sur les enjeux sociaux, Centre national de la recherche scientifique, France/Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, France.

Le concept de présence sociale amène à penser la structuration du genre par les temporalités. Si l'on analyse la manière dont on entretient ou pas une relation à l'autre, dont on s'engage ou l'on renonce à prendre en charge, à accompagner, à soigner ou à éduquer des proches ou des inconnus, ses enfants ou ses parents, l'analyse temporelle de cette disponibilité, de ces coordinations et de cette responsabilité permet de mieux saisir la sexuation de ces activités morales et pratiques. Je propose, dans cette communication, d'aborder la manière dont les temporalités au travail viennent tout au cours de l'existence structurer un ordre du genre fortement articulé à un ordre des âges. J'aborderai ce processus croisé de sexuation des activités, professionnelles ou profanes, en lien avec l'avancée en âge, à partir de l'observation du travail et des relations pour autrui. Mon propos se nourrira également de travaux menés sur la sexualité en vieillissant ou sur les logiques biographiques menant à un engagement parental sur le tard.

*Les effets d'une politique de discrimination positive; l'entrée des femmes kanak en formation continue***TESTENOIRE Armelle**, Université de Rouen, France.

Le gouvernement de Nouvelle Calédonie mène depuis 2006 une politique volontariste incitant les femmes à se diriger vers des formations correspondant aux besoins de main d'œuvre (BTP, métiers de la mine, notamment). Au delà des objectifs d'adéquation de la formation à l'emploi, cette politique s'inscrit dans une logique de rééquilibrage de l'emploi entre les sexes et entre les différentes communautés (blanche, kanak mais aussi océanienne). C'est dans ce contexte que s'est déroulée une enquête par entretiens biographiques menée sur l'entrée des femmes kanak et océanienne en formation continue. Cette communication sera plus spécifiquement centrée sur les parcours de femmes vivant en couple inscrites dans des cursus de formation menant aux métiers de conductrice d'engins miniers (mines de nickel). L'entrée en formation s'inscrit dans un processus d'empowerment au cours duquel des femmes, soumises dès leur puberté à la stricte séparation et hiérarchisation des espaces masculins et féminins, s'emparent de l'opportunité qu'offre la politique publique pour maîtriser leur propre existence. Ces femmes ont été dépendantes pendant de longues années d'hommes auxquelles elles sont toujours attachées mais également soumises à l'ordre familial et racial. Nous montrerons que l'inscription en formation est l'aboutissement d'un cheminement préalable – une réflexivité- qui nécessite pour s'accomplir que certaines ressources aient pu être mobilisées. La première est sans conteste une certaine proximité avec leur père ou un homme de la famille pendant l'enfance. Celle-ci ouvre la voie au rêve d'une vie alternative. La seconde est liée au fait que ces femmes sont issues d'une famille d'un rang supérieur à celle de leur conjoint ou, pour les plus jeunes d'entre elles, qu'elles aient une supériorité par le diplôme. Peu à peu émerge une conception alternative de la féminité qui se concrétise dans la réalisation de leurs rêves d'enfance.

*Etre femme en France : le regard des immigrantes vénézuéliennes***FOWLER Geraldine**, Université de Grenoble 2, France.

Les parcours de vie sont fortement influencés par les différences de genre (Guillemard, 2002), notamment dans la représentation de ce que chaque sexe doit construire et réaliser prioritairement. On sait que l'éducation et la socialisation sont à la source de ces expériences de vie mais aussi la manière dont se construit son identité de genre (Tajfel, 1988), ainsi que la manière dont chacun se représente l'accès au travail selon la position sociale qu'il occupe.... Nous avons interrogé 100 couples immigrants vs non immigrants sur leur parcours de vie et sur leur rapport au travail afin d'identifier les variables ayant une influence sur leur adaptation à un nouvel environnement. L'analyse de contenu montre que la parentalité est une étape envisagée de manière différente pour les femmes comparativement aux hommes notamment si le couple est hétérosexuel ou homosexuel, et s'il existe ou non des systèmes de garde des enfants. Cette étape, et ce qu'elle implique en termes de reconfiguration des différents rôles sociaux, se décline également différemment selon que l'accès au travail est pensé comme émancipateur ou non et selon le statut social. Le même type de logique se produit donc pour l'ensemble des étapes qui marquent les parcours de vie des individus. Guillemard A.M. (2002). L'Europe sociale en perspective. *Revue Française de sociologie*, 2, 205-211.

L'entrée en vie adulte des filles et fils d'immigré-e-s

MOGUEROU Laure, Centre de Recherches Education et Formation, Université Paris 10, France/Institut national d'études démographiques, France. **HAMEL Christelle**, Institut national d'études démographiques, France. **SANTELLI Emmanuelle**, Centre Max Weber, Centre national de la recherche scientifique, France.

Les travaux qualitatifs concernant ces jeunes sont nombreux et explorent des domaines variés de la vie sociale (la scolarité, l'insertion sur le marché du travail, l'expérience de l'exclusion sociale et du racisme, la délinquance, les relations amoureuses). Toutefois, peu de travaux quantitatifs se sont intéressés à l'articulation des étapes de l'entrée dans la vie adulte. Les analyses existantes explorent en général un nombre restreint de ces étapes, principalement la scolarité et l'entrée dans l'emploi, et elles sont conduites dans la perspective de l'étude de l'intégration des enfants d'immigré-e-s ou de l'étude des discriminations qu'ils subissent, et non en mettant au cœur de leur réflexion l'étude de la période de jeunesse ou du devenir adulte. L'articulation de l'ensemble des événements qui émaillent leur passage au statut d'adulte est, par conséquent, méconnue. Réalisée conjointement par l'Institut national d'études démographiques (INED) et l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) en 2008 sur les trajectoires sociales et les conditions de vie des immigrants et enfants d'immigrants résidant en France métropolitaine, l'enquête Trajectoires et Origines apporte de nouvelles données permettant de conduire une telle analyse et de comparer leur entrée dans la vie adulte à celle des autres jeunes n'ayant pas de parents immigrants. Cette communication entend décrire les modalités du passage à l'âge adulte des filles et des fils d'immigrants résidant sur le territoire français métropolitain. Nous montrerons la manière dont se combinent les contraintes structurelles (âge de fin d'études, diplômes obtenus, accès au premier emploi stable) et les contraintes normatives (accès à une vie autonome hors du logement parental, seul ou en couple, marié ou non) dans le devenir adulte selon les groupes d'origine.

Session 5 : Samedi 01.09, 11h30-13h00 – Salle 5060

Rapports de sexe et d'âge et santé au travail

Présidence : BESSIN Marc

Usure au travail aux différentes étapes de la carrière enseignante. Une approche socio-ergonomique

JARTY Julie, Centre en Etudes-Genre, Université de Lausanne, Suisse. **CAU-BAREILLE Dominique**, Centre de Recherches et d'Etudes sur l'Age et les Populations au Travail, Centre d'études de l'emploi, France.

Cette proposition de communication s'appuie sur les premiers résultats d'une recherche sur les rapports de pouvoir et de genre dans l'enseignement secondaire français émanant du « groupe femme » du Syndicat national des enseignants du second degré. Elle propose une réflexion sur le croisement des outils conceptuels des approches ergonomiques et sociologiques pour penser l'imbrication des rapports de genre et d'âge et ses impacts sur la santé dans la profession enseignante.

Inégalités de santé durant la deuxième partie de carrière : un éclairage par l'imbrication des rapports de pouvoir

ROSENDE Magdalena, Université de Lausanne, Suisse. **KUEHNI Morgane**, Université de Lausanne, Suisse.

Dans un contexte international de vieillissement des populations et de refonte des systèmes de retraite, la question des conditions – sociales, psychologiques et économiques – du maintien en emploi des salarié-e-s de plus de 50 ans (les seniors) occupe une place croissante dans l'agenda politique et dans la recherche. La Suisse est à l'avant-garde des objectifs préconisés en Europe au niveau de l'emploi des seniors, dans la mesure où le taux d'emploi des 55-64 ans est particulièrement élevé (68,4% contre 48% dans l'UE-15 en 2009). Par ailleurs, la part des femmes dans cette catégorie de la population progresse de manière constante, mais de nombreux travaux pointent cependant d'importantes inégalités entre les sexes, en termes de salaires, de participation à la formation continue, et de possibilités de connaître un avancement professionnel. Les enquêtes sur la santé au travail des seniors sont rares. Par conséquent de nombreuses lacunes persistent sur les disparités entre les sexes dans ce domaine, bien que ces enquêtes soulignent que le sexe et la catégorie socio-professionnelle sont les principales caractéristiques de différenciation sociale. Basée sur une enquête de terrain auprès de femmes et d'hommes de plus de 50 ans qui exercent une activité salariée (FNS 406040_129202) dans différents contextes de travail (production, travail administratif, travail impliquant une interaction avec des tiers), cette communication vise à mettre en lumière que les risques, les pénibilités physiques et psychiques, ou encore les stratégies et les ressources pour y faire face diffèrent fortement selon les situations. Partant de la division sexuelle du travail, la contribution s'intéressera en particulier aux effets croisés des positions et assignations sociales sur la santé (appartenance de sexe, catégorie socioprofessionnelle, âge, statut matrimonial et responsabilités dans la sphère privée).

Santé-travail-retraite : certains sont plus égaux que d'autres

DE PUY Jacqueline, Fondation : Charlotte Olivier, Suisse.

Une revue de la littérature scientifique, réalisée sous l'égide de la Fondation Charlotte Olivier (De Puy et Hofner, à paraître en février 2012), a montré que les inégalités de genre et de statut socio-économique modulent fortement la santé au travail et à l'âge de la retraite. Ces résultats seront mis en évidence lors de la communication.

Impact des tensions entre sphères de vie portées tout au long du parcours professionnel sur les fins de carrière des enseignantes de maternelle

CAU-BAREILLE Dominique, Institut d'Etudes du Travail de Lyon, Université Lyon 2, France.

La recherche que nous souhaitons proposer porte sur les fins de carrière des enseignantes de maternelle, dans un contexte d'allongement des carrières, en France. Notre objectif était de comprendre les difficultés exprimées par ces enseignantes en fin de carrière et les motifs des nombreux départs précoces à la retraite dans ce niveau scolaire. Notre recherche s'inscrit dans une approche ergonomique de l'activité de travail et une approche diachronique de la santé au travail. Nous montrerons, sur la base d'entretiens approfondis menés auprès de 8 enseignantes quinquagénaires, que les problèmes qui se posent en fins de carrière ne sont pas uniquement liés au vieillissement dans un contexte d'intensification du travail. Ils peuvent également être mis en perspective avec des phénomènes d'usure prématurée liés au coût de l'activité d'articulation et de gestion des différentes sphères de vie supportée encore beaucoup par les femmes, durant une longue période de la vie professionnelle. La proximité de certaines ressources mobilisées dans l'activité d'enseignement en maternelle avec celles de mère de famille constitue en effet un problème difficile à gérer tout au long de la vie professionnelle pouvant, à terme, générer une usure précoce et accentuer des problèmes de burn out en fin de carrière.

Stratégies développées par des travailleuses saisonnières pour gérer la douleur afin de demeurer au travail : enjeux pour la santé

MAJOR Marie-Eve, Institut universitaire romand de Santé au Travail, Suisse. **BONNARDEL Yves**, Réseau : Enfance buissonnière, France. **GAUTIER Laura**, Réseau : Enfance buissonnière, France.

Très peu d'études se sont attardées à cette forme d'intensification du travail que représente le travail saisonnier. Pourtant reconnu comme une forme du travail atypique/précaire, les caractéristiques du travail saisonnier sont peu documentées. Cette présentation s'attardera d'abord aux caractéristiques de cette forme d'intensification du travail pour ensuite, se concentrer sur les stratégies développées par des travailleuses saisonnières pour parvenir à demeurer au travail malgré la douleur dans un tel contexte de travail et les enjeux que cette situation représente pour la santé de ces travailleuses.

Atelier 2

La domination des adultes sur les enfants

Responsables de l'atelier :

BONNARDEL Yves, Réseau : Enfance buissonnière, France. **GAUTIER Laura**, Réseau : Enfance buissonnière, France.

Session 1 : Mercredi 29.08, 16h30-18h00 – Salle 5071

Adultes, enfants : altérisation et hiérarchie

Présidence : BONNARDEL Yves, GAUTIER Laura

L'institution de l'enfance : appropriation et naturalisation ?

BONNARDEL Yves, Réseau : Enfance buissonnière, France.

En quoi est-ce pertinent d'analyser l'institution de l'enfance (au sens de condition sociale et d'idéologie) à partir de la théorie de l'appropriation/naturalisation (Guillaumin, 1978) ? Je compte avoir une approche historique du statut des mineurs, avant d'interroger leur condition d'être à socialiser et d'aborder leurs critiques et les luttes qu'ils mènent. Des gradations sont possibles dans l'appropriation. Le père restait au XIXe siècle propriétaire, mais ses droits sur ses enfants ont été restreints et normalisés par l'État. Les enfants restent aujourd'hui les choses de leurs parents, mais dont l'usage est désormais très réglementé. Ils ne sont plus tant perçus comme des biens que comme des citoyens en puissance. Restant sous domination parentale, ils ne sont plus exploités dans le cadre familial mais le sont socialement à l'école. On est passé de la volonté de les domestiquer à celle de les « socialiser ». Ils appartiennent à leurs géniteurs et à la communauté nationale. Ils restent considérés par tous comme d'une nature particulière, supposés être « naturellement spécifiques », et non socialement. Par nature ils ne sont pas censés être responsables, et n'ont donc pas de capacité juridique. Le discours éducatif rappelle celui sur l'incapacité constitutive des Noirs ou des femmes à accéder à une pleine humanité, nécessitant le recours à une domination bienveillante qui vise à les civiliser ou à les contenir : dénuée de discernement, imperméable à la raison, esclave de ses sensations, un protectorat assure que « l'enfance » réalise sa vocation : devenir adulte, pleinement humaine. La culture vient humaniser la nature et la nature faire émerger l'humanité, par un processus spécifique : l'éducation. L'idéologie humaniste de l'éducation est ainsi un naturalisme. La nature spécifique des enfants tient dans leur éducatibilité, qui s'efface au fur et à mesure qu'ils « grandissent », qu'ils « s'élèvent »... Des mineurs en lutte refusent cette réalité et cette idéologie.

Adultes, enfants, des catégories naturelles ? Des processus d'essentialisation aux résistances dans une Maison de l'enfance

HUMBLLOT Elise, France.

Les différences entre les adultes et les enfants, comme celles entre hommes et femmes, sont présentées le plus souvent comme naturelles, comme allant de soi. Il s'agit ici à partir d'une étude sociologique menée au sein d'une Maison de l'enfance, de montrer en quoi il est nécessaire pour qu'un tel dispositif puisse exister que chaque individu joue le rôle qui lui est assigné - tel que celui d'animateur, animatrice, enfant - et respecte des règles établies selon sa catégorie d'appartenance. Il sera ainsi possible de souligner que chacune de ces dernières est entourée d'un mythe, d'une croyance partagée, justifiés par la vie quotidienne, répétés par le langage permettant de performer ce que l'on voit en vérité, en croyance. De plus, il sera important d'observer en quoi la mise en place d'une organisation disciplinaire évite toute remise en question et toute conflictualisation, et conduit à une validation constante de ces catégories. Ce qui permettra de dégager les processus d'essentialisation des catégories « enfant », « animatrice, animateur »... à l'œuvre au sein de la Maison de l'enfance. Nous chercherons aussi à mettre en avant l'existence de nombreuses résistances et critiques, émises par certain-e-s actrices et acteurs, notamment à travers le jeu ou dans la vie quotidienne, afin de montrer que d'autres catégories, voire d'autres dispositifs existent au sein d'une telle structure. Souvent oubliées, ces prises de position questionnent et critiquent néanmoins les catégories légitimes, à savoir ici celles d'« enfants », etc. Il s'agit donc de voir en quoi ces dernières permettent peut-être à certains moments de se penser, mais ne parviennent pas à déterminer les individus ni ne suffisent à les définir.

Pourquoi n'y a-t-il pas d'enfants dans la pièce ?

GAUTIER Laura, Réseau : Enfance buissonnière, France.

Nous prendrons comme base de réflexion le contexte même dans lequel nous nous trouverons, c'est à dire le congrès et nous demanderons « Pourquoi n'y a-t-il pas d'enfants dans la pièce ? Pourquoi n'y a-t-il pas d'intervenants mineur.e.s ? ». Ces questions ouvriront un parcours d'analyse des conditions matérielles et légales qui permettent d'être présent à un congrès, de faire de la recherche et de publier. Nous serons donc amenés à nous interroger sur les childhood studies. En effet, les études de l'enfance, bien qu'inspirées des études du genre et des études coloniales ne partagent pas avec ces dernières leur émergence au sein de luttes de femmes ou de Noirs et de volonté de réappropriation de la connaissance par les personnes opprimées : elles sont réalisées uniquement par des adultes. Comment cela influence-t-il leur contenu ? Les adultes qui s'y impliquent ont-ils un regard réflexif sur leur posture ? Remettent-ils en cause leurs privilèges ? Est-ce que leur position ne les pousse pas à vouloir maintenir malgré tout l'altérité enfant/adulte ? Quelles expérimentations peut-on imaginer pour dépasser et subvertir cette altérité, y compris dans la production intellectuelle, nous demanderons-nous pour conclure.

Session 2 : Jeudi 30.08, 11h30-13h00 – Salle 5071**Les enfants, enjeux de société****Présidence : BONNARDEL Yves, GAUTIER Laura***Analyse archéologique des rapports de domination enfant/adulte depuis l'émergence des sciences de l'éducation en Belgique***ROLAND Elsa**, Université libre de Bruxelles, Belgique.

L'école est un des lieux où la domination infantile peut-être étudié. Loin d'assurer simplement une fonction émancipatrice, l'institution scolaire est l'objet d'inlassables critiques et ce depuis son émergence. Si la réussite de la prison, selon Michel Foucault est de binariser les classes pauvres, de créer une opposition entre "braves gens" et "délinquants", la réussite de l'école pourrait bien être du même type. Peut-être faudrait-il alors au lieu de dénoncer pour la énième fois ces échecs, retourner la perspective et se demander ceci. Si l'institution scolaire est toujours en vie n'est-ce pas justement parce qu'elle réussirait quelque chose : Elle permettrait la production d'individus qui se définissent fondamentalement comme "inégaux", comme "ignorants" ou comme "enfants". Chacun reste alors à sa place, convaincu qu'il est de l'impossibilité devenue naturelle de pouvoir en changer. Comme nous l'a appris Michel Foucault, tout point de l'exercice d'un pouvoir est le lieu de formation de savoirs, de même que tout savoir établi permet l'exercice d'un pouvoir. Pour comprendre le fonctionnement de ces rapports d'assujettissement enfant/adulte, ignorant/savant, il s'agirait de retrouver les types de savoirs positifs qui les ont rendu et qui continuent à rendre possible leur exercice dans et par l'institution scolaire. En Belgique, comme dans de nombreux pays européens, la fondation des sciences de l'éducation est contemporaine des lois sur l'obligation scolaire. Afin de mettre au jour le sol archéologique, les régimes de discours qui légitiment et qui rendent possibles ces dispositifs de domination, il nous a semblé pertinent d'analyser conjointement différents types d'archives liées à cette nouvelle science : l'ensemble des revues pédagogiques, des ouvrages, des articles, des manifestes des promoteurs de cette nouvelle science, les archives administratives et parlementaires mais aussi les savoirs disqualifiés par les effets centralisateurs de cette discipline naissante.

*Misopédie dans l'éducation***OTT Laurent**, Groupement de Recherche d'Ile de France, France.

La nouvelle condition enfantine : l'enfant victime de sa protection. On dit l'enfant au centre de toutes les préoccupations, et il est un fait que l'enfant en général semble devenu une véritable passion sociétale dans différents pays occidentaux et particulièrement en France. Mais de quel enfant s'agit-il ? Le plus souvent d'un enfant abstrait car cette passion s'accommode bien de la mise à l'écart scandaleuse et la privation de leurs droits, des enfants roms en particulier, des enfants pauvres, en général. Le discours de protection est ambigu car l'enfant n'est plus vu que comme enfant en danger, y compris de la part de lui-même et le désir de le tenir dans un milieu aseptisé, éloigné de toute vie sociale et personnelle véritable, s'accompagne de l'omniprésence de l'intention de détecter toute déviation de sa part et de le rééduquer. A la lumière de ce que peut être une vision et une éducation émancipatrice de l'enfance inspirée de la Pédagogie Sociale (Freinet, Korczak, Freire), il s'agit de caractériser la véritable « misopédie » (Chr. Rochefort) qui s'empare de notre société. Référence : « le Mythe de l'enfant roi » (Ott, Murcier et alii ; Editions Philippe Duval, 2011).

*Les conseils d'enfants : des dispositifs a-sociologiques ?***GOLAY Dominique**, Haute école de travail social et de la santé Vaud, Suisse. **MALATESTA Dominique**, Haute école de travail social et de la santé Vaud, Suisse.

L'analyse des conseils d'enfants en ville de Lausanne (Malatesta, Golay, 2010) montre que la prise en considération de la parole des enfants, par les professionnel-le-s ou les autorités locales, reste tributaire d'une vision fonctionnaliste de ce type de dispositif. Tournés vers la Cité, encourageant une participation visant un vivre-ensemble aconflictuel, ces espaces d'expression et de débat sont pensés comme des lieux de participation en dehors de tout conflit et de tout enjeu relatif aux rapports sociaux. Dès lors, les enfants sont compris comme un groupe d'égaux et d'égaux, sans référence au contexte social, économique et/ou culturel dans lequel elles et ils évoluent. Nous proposons, ici, de mettre en évidence la manière dont le rapport éducatif structure les relations et assigne des statuts différenciés et hiérarchisés en s'articulant aux rapports de classe, de sexe et ethniques. L'apparente égalité de statut (l'être enfant par opposition à l'être adulte) masque, en effet, des inégalités de fait entre enfants qui questionnent la manière dont sont pensées la citoyenneté et la participation du point de vue professionnel et politique. En nous appuyant, notamment, sur Crenshaw (2005) et Bettie (2000) nous traiterons du lien entre intervention professionnelle, régulation des conseils d'enfants et création d'une appartenance au collectif compris comme un espace de débat adressé aux enfants. Dans cette perspective, l'articulation des rapports sociaux, dans l'analyse des postures professionnelles et des comportements enfantins, nous semble pertinente pour saisir et comprendre les différences de traitement et l'inégale capacité d'agir ou d'apprendre des enfants. Il s'agira donc, en croisant les dimensions éducatives et idéologiques véhiculées par les professionnel-le-s du travail social et le fonctionnement du collectif d'enfants, de souligner les enjeux que l'intervention professionnelle soulève en termes de production et de reproduction des inégalités entre enfants.

L'émancipation des galopins. Une étude ethnologique de l'implantation du sentiment de l'enfance libéral et démocratique dans un village de riziculteurs cambodgiens

PRIGENT Steven, Centre Asie du Sud-Est, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, France.

A partir d'une ethnographie menée pendant près de trois ans, la thèse propose d'étudier les expériences socialisantes de l'âge enfantin dans un village de riziculteurs situé au Sud-Est du Cambodge. A Cheung Kok, comment devient-on enfant et pourquoi ne l'est-on plus ? Comment s'exprime le dispositif éducatif et en quoi participe-t-il d'un processus de maturation des personnes ? Quel est l'emploi du temps quotidien et saisonnier d'un garçon et d'une fille dans ce village ? Que font et que racontent les enfants lorsqu'ils sont entre eux ? Cette ethnologie du développement de l'enfant menée en milieu rural cambodgien cherche à rendre compte du « sentiment de l'enfance » (Ariès, 1973) qui y est véhiculé, tout en s'enracinant dans le socle théorique et méthodologique de ce champ de la recherche qu'est l'anthropologie de l'enfance. Néanmoins, l'ethnographie permet aussi de remarquer qu'un sentiment de l'enfance libéral et démocratique cherche depuis peu à s'implanter dans le monde rural. Celui-ci peut être identifié à partir de quatre phénomènes : la société de consommation, les Droits de l'enfant, la cour de récréation, la pédagogie dite « child centered ». Cette étude propose de témoigner d'un processus de changement social contemporain, provoqué par la confrontation de ces deux sentiments de l'enfance, l'un local, l'autre global. Nous essayons de comprendre en quoi l'implantation du second participe d'une émancipation enfantine du statut de cadet, et permet peut-être par là une plus grande possibilité d'expression de l'« horizontalité » de l'âge enfantin dans l'organisation sociale locale contemporaine. D'un point de vue plus réflexif, ceci nous amène alors à nous interroger sur ce mouvement d'émancipation enfantine qui semble caractériser nos propres sociétés, ces sociétés qui ont enfermé les galopins, d'où cette candidature au panel « La domination adulte sur les enfants », qui pose la question de la discrimination fondée sur l'âge.

Session 3 : Vendredi 31.08, 11h30-13h00 – Salle 5071

Sexualité et maternité sous pression

Présidence : BONNARDEL Yves, GAUTIER Laura

La domination adulte sur les enfants : le cas de l'abstinence sexuelle dans les Etats-Unis de début du XXIème siècle

GRESLÉ-FAVIER Claire, Suisse.

La domination adulte sur les enfants et les adolescents est une question centrale, mais généralement ignorée, dans les choix des états en matière d'éducation sexuelle. Cette contribution se propose donc de problématiser cette forme de domination en prenant pour exemple la politique d'éducation sexuelle du gouvernement américain au début des années 2000. En effet, la décision du gouvernement Bush de favoriser l'abstinence sexuelle avant le mariage comme méthode d'éducation sexuelle, ainsi que le refus qui en découle de garantir l'accès à des données vitales sur la santé reproductive pose, entre autres, les questions du droit des mineurs à l'information et à disposer librement de leurs corps. Les Etats-Unis restent l'un des seuls pays à n'avoir pas ratifiée la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Ceci est dû, en grande partie, à une forte opposition des conservateurs fervents avocats du primat de l'autorité parentale. La politique très conservatrice du gouvernement Bush a privilégié cette autorité, tout en faisant la promotion d'une vision de la sexualité adolescente comme comportement à risque. Dans ce cadre, les adolescents considérés comme immatures sont jugés incapables de gérer les conséquences matérielles et psychologiques de leur sexualité, présentées comme dévastatrices au niveau personnel et sociétal. Ce contexte particulier pose de façon exacerbée la question du droit des enfants et des adolescents à la sexualité, de leur droit à l'information, à l'accès à la contraception ou à l'avortement. Il est aussi le lieu d'une intersection entre la domination adulte, les dominations de genre, de race et de classe. En effet, la cible principale de l'abstinence, depuis son adoption par l'état fédéral dans les années 1980, est la jeune fille afro-américaine, la « welfare queen », dont les grossesses précoces sont présentées comme drainant les ressources de l'Etat et propageant la pauvreté et la délinquance.

« Trop tôt pour avoir un bébé ». Le contrôle des corps des adolescentes dans l'éducation à la sexualité en milieu scolaire

LE MAT Aurore, Centre d'Etudes et de Recherches Administratives, Politiques et Sociales, Université Lille 2, France.

Depuis une dizaine d'années, la « prévention des grossesses adolescentes » est devenue l'un des objectifs prioritaires de l'éducation sexuelle en milieu scolaire. Que la grossesse qui survienne soit le fruit d'un choix de l'adolescente mineure ou d'un accident, celle-ci est condamnée dans les deux cas : il est « trop tôt pour avoir un bébé » ! Ce slogan d'une campagne de prévention de l'INPES (Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé) résonne comme une injonction où se dessinent les contours d'une forme de domination adulte sur les adolescent-e-s. Afin d'empêcher la survenue de grossesses « précoces » dans les établissements scolaires, le contrôle de la sexualité des adolescentes a pour but principal de ré-affirmer une temporalité, un ordre des choses à respecter. L'objet de cette contribution est d'analyser les rapports sociaux adultes/ados dans l'éducation sexuelle au collège et au lycée en s'intéressant aux discours de prévention des grossesses adolescentes. Quelle lecture féministe peut-on faire de ces rapports de domination entre adultes et adolescent-e-s dans le contexte d'une éducation sexuelle ? En quoi l'accès au statut de parent à l'adolescence pose-t-il problème, et sur quelles justifications la prévention des grossesses adolescentes repose-t-elle ? Comment les catégories d'âge, de sexe, mais aussi de classe socio-économique composent-elles différentes représentations de la maternité plus ou moins légitimes ? À partir de documents produits par les ministères de

l'Éducation nationale et de la Santé, et suite à nos observations des formations en éducation sexuelle destinées aux enseignants, nous interrogerons les notions de maturité psycho-sexuelle, de majorité sexuelle, de précocité sexuelle et de responsabilité qui parcourent les discours des adultes sur la sexualité des adolescent-e-s, en s'attachant à montrer comment ces discours s'adressent en particulier aux jeunes filles des classes dites populaires.

Ne pas vouloir devenir mère : refuser le lien de dépendance à/de l'enfant ?

DEBEST Charlotte, Université Paris 7, France/Institut national d'études démographiques, France.

Si un certain idéal normatif d'éducation parentale véhicule, notamment depuis les années 1960 avec les analyses de Françoise Dolto, l'idée que l'enfant est une personne, il n'en demeure pas moins que les parents, c'est-à-dire des adultes responsables d'enfants « à eux », ont autorité sur l'enfant jusqu'à ses 18 ans. Une fois adulte, mais toujours enfant de ses parents, l'enfant doit assistance à ses parents et réciproquement. Parce qu'un phénomène est souvent mis en exergue par ses marges, c'est au travers d'une étude qualitative (dans le cadre de ma recherche doctorale -33 femmes et 18 hommes) portant sur les personnes volontairement sans enfant que nous souhaitons interroger le lien de dépendance à/de l'enfant relativement à ses parents. Les personnes volontairement sans enfant, et notamment les femmes, font part de leur refus à la fois d'user d'autorité envers un enfant, autorité envisagée comme intrinsèque à toute éducation, mais elles refusent également le lien de dépendance (affectif) à l'enfant, et la disponibilité psychique, physique et matérielle indispensable au « bon » exercice de la maternité. D'une certaine manière les femmes volontairement sans enfant refusent les rapports de domination structurels à la société française tant dans le champ professionnel que familial et conjugal, et mettent en lumière l'autre facette de « l'amour maternel », assurant à la fois qu'élever un enfant c'est le « domestiquer » et que ce serait, pour elles, rentrer dans une situation de « servitude volontaire ». Ces deux aspects, la dépendance de l'enfant et la dépendance à l'enfant, constitueront les deux axes principaux de la communication. En filigrane de celle-ci se posera nécessairement la question des rapports sociaux de sexe dans les fonctions parentales : les hommes du corpus n'évoquant pas la dépendance à l'enfant et relativement peu la dépendance de l'enfant.

Session 4 : Samedi 01.09, 11h30-13h00 – Salle 5071

Au croisement des oppressions

Présidence: BONNARDEL Yves, GAUTIER Laura

Chassé-croisé entre approche féministe et droits de l'enfant

GRAZIANI Laurène, Université Aix-Marseille, France.

L'approche féministe du droit international ne s'est véritablement développée qu'au cours des vingt dernières années. Depuis, les travaux d'Hilary Charlesworth, entre autres, ont démontré que l'approche féministe pouvait considérablement enrichir la théorie juridique internationale et comprendre à quel point les normes internationales sont influencées par les rapports de pouvoir. Dans quelle mesure cette approche permet-elle de comprendre pourquoi le statut des femmes, et dans un sens plus large celui de tout un ensemble d'individus écartés du pouvoir par une élite dominante, est aussi faible ? En nous concentrant sur le cas particulier des enfants (jusqu'à 18 ans), l'approche féministe démontre que la construction de l'enfance et des normes internationales en la matière a également été influencée par ces rapports. Ainsi, analyser la protection internationale des enfants à travers le prisme du féminisme s'avère extrêmement intéressant pour mieux comprendre les raisons pour lesquelles le système de protection est encore inadapté. Par ailleurs, la protection des droits fondamentaux étant étroitement liée au statut de la personne, l'approche féministe devient alors un outil très intéressant pour travailler sur le renforcement du statut des personnes dominées et par conséquent sur l'amélioration de leur protection. Toutefois, il est nécessaire d'aller au-delà de la « simple » approche féministe pour pouvoir cerner les enjeux particuliers dans le domaine des droits de l'enfant. En effet, l'enfant a un statut bien spécifique qui nécessite l'adoption d'une approche elle aussi spécifique, communément appelée l'approche basée sur les droits de l'enfant. Nous verrons ainsi que l'approche féministe nourrit l'approche basée sur les droits de l'enfant, mais qu'à l'inverse l'approche basée sur les droits de l'enfant peut en échange offrir de nouvelles pistes de réflexion qui pourrait également aider le féminisme (comme par exemple en ce qui concerne l'universalité des droits).

Féminisme et enfantisme : le cas de l'éducation

MOZZICONACCI Vanina, Ecole Normale Supérieure de Lyon, France.

Les femmes étaient privées de droits par le Code civil jusqu'à récemment parce qu'elles étaient considérées comme éternelles mineures. La situation des enfants au sein de la famille ne va pas sans rappeler celle que les femmes ont subie et continuent de subir dans cette institution. Ce parallèle entre femmes et enfants met toutefois le féminisme dans une position ambivalente. D'un côté cette inégalité peut être analysée comme une autre domination, une domination de classe d'âge, à croiser et comprendre en relation avec celles de sexe, de classe, de race... On peut aller jusqu'à se demander si la domination de l'enfant par l'adulte n'est pas la matrice dans laquelle les autres formes de domination peuvent, ensuite, s'insinuer. D'un autre côté, les progrès des droits des enfants ne pouvant se développer qu'au détriment des droits des parents, il y a à craindre que les mères voient certains de leurs droits récemment acquis menacés au nom des droits des enfants. Si féminisme et enfantisme peuvent lutter de concert pour certaines raisons, ils peuvent donc également s'opposer violemment. De plus, les femmes, dominées dans la sphère publique, sont dans une situation hétérogène dans le domaine privé : dominées en tant qu'épouses, mais dominantes en tant que parents (Delphy). Le refus de certaines positions enfantistes par le féminisme pourrait alors être interprété comme l'expression de cette

domination – et la théorie du point de vue (standpoint epistemology, selon laquelle les plus dominés ont un privilège épistémologique) adoptée par certains courants féministes eux-mêmes conduirait à donner plus de crédibilité au point de vue enfantiste. Sur la question particulière de l'éducation, féminisme et enfantisme peuvent s'opposer ou aller dans un même sens. Nous prendrons deux exemples pour illustrer ces deux cas de figure : la réflexion de Margareta Rönnberg sur les stéréotypes, et celle d'Elena Gianini Belotti sur l'autorité.

Construction sociale de l'identité de la femme et de l'homme arabes

BOUZGAROU-BEN GHACHEM Sihem, Institut Supérieur des Langues de Tunis, Tunisie.

Il s'agit de prime abord d'examiner la construction sociale de l'identité sexuée qui commence dès la petite enfance et qui constitue une articulation entre la dimension biologique attestant de l'existence des deux sexes et la dimension psychologique induisant chaque individu à s'approprier les caractéristiques culturelles assignées à chaque membre appartenant à la catégorie sexe. Très tôt, l'enfant se conforme aux rôles que toute société, quelle qu'elle soit, assigne à chaque sexe. Cependant, même s'il sait, très tôt également, s'il/elle est garçon ou fille, ce n'est que vers la préadolescence qu'il/elle discernera plus ou moins nettement le rôle que la société lui a assigné, en tant qu'homme ou femme. Du reste, ayant pour modèle ses parents, cet(te) enfant va chercher à se rapprocher davantage d'eux et va tenter de leur ressembler. Il/elle observera leurs comportements, et va tenter des les imiter, reproduisant ainsi, des attitudes propres aux hommes et ceux propres aux femmes, parvenant, de fait à établir une classification sexuée induite par la répétition continue de ces attitudes. Dans cette attitude imitative, l'enfant va chercher à être conforme aux comportements qu'ils a codés comme étant propres au sexe auquel il s'identifie. De fait, il va assimiler les stéréotypes et les représentations propres à sa culture et adopter les rôles impartis à chaque sexe par les conventions sociales et les traditions de la culture dont il est issu. Ainsi, si nous nous référons à la société arabo-musulmane, allons-nous nous rendre compte que les points de jonction existent, même si certaines divergences subsistent. S'il est vrai que l'environnement social et l'identification jouent un rôle déterminant dans la construction de l'identité sexuée du sujet, qui modèle et forme sa personnalité en l'induisant à se conformer aux rôles sexués de la culture, il n'en demeure pas moins vrai que la transmission orale de toute une symbolique et de tout un imaginaire propres à sa société.

Atelier 3

Antiféminisme et ordre patriarcal

Responsables de l'atelier :

BLAIS Mélissa, Institut de recherches et d'études féministes, Université du Québec à Montréal, Canada. **DEVREUX Anne-Marie**, Cultures et Sociétés Urbaines, Centre de Recherches Sociologiques et Politiques, Centre national de la recherche scientifique, France. **DUPUIS-DERI Francis**, Groupe interdisciplinaire de recherche sur l'antiféminisme, Réseau québécois d'études féministes, Université du Québec à Montréal, Canada. **LAMOUREUX Diane**, Département de science politique, Université Laval, Canada.

Session 1 : Mercredi 29.08, 16h30-18h00 – Salle 4027

Rhétorique et retournement dans l'antiféminisme

Présidence : LAMOUREUX Diane

L'antiféminisme, expression de l'antagonisme des rapports sociaux de sexe

DEVREUX Anne-Marie, Cultures et Sociétés Urbaines, Centre de Recherches Sociologiques et Politiques, Centre national de la recherche scientifique, France.

Lorsque nous avons commencé à parler des hommes dans l'étude des rapports sociaux de sexe, ce truisme que les hommes aussi étaient partie prenante de la dynamique de ces rapports s'est rapidement trouvé transformé en une plainte : « les hommes aussi sont victimes de l'oppression produite par ces rapports sociaux ». Diverses déclinaisons de cette mutation ont suivi : le malaise masculin, la souffrance de l'opprimeur, etc. Des hommes dominants, nous passions aux hommes dominés par la domination masculine. Et puis des avancées en faveur des femmes, des succès scolaires des filles aux droits redressant des inégalités, ont alerté les vigiles des prérogatives masculines inquiets d'une perte de pouvoir, c'est-à-dire de leur suprématie dans les différents domaines de la société, inquiets d'un partage plus égalitaire des ressources, savoirs, biens, positions sociales, etc. avec les femmes. Par exemple, en Europe, utilisant la construction d'un droit commun visant à la disparition dans les lois des discriminations entre les sexes, des hommes ont commencé à se prévaloir, au nom de leur sexe, des mêmes droits que les femmes, occultant qu'ils les avaient déjà, et largement, en général mais que certains droits étaient des rattrapages particuliers d'inégalités. Quelles différences y a-t-il entre ces plaintes, parfois « théorisées » par des sociologues ou historiens, et les écrits des associations antiféministes ? Les discours et pratiques antiféministes revendiqués, des mots au meurtre, peuvent-ils être analysés comme l'expression politique de l'antagonisme qui est au cœur même des rapports sociaux de sexe ?

L'hérésie du genre. Structure et enjeux d'une croisade antiféministe

GARBAGNOLI Sara, Centre européen de sociologie et de science politique, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, France.

À partir de la moitié des années 1990 on assiste, tant dans les textes officiels de l'Église catholique que dans les prises de positions de ses représentants les plus éminents, à l'émergence d'un dispositif intellectuel qui, tout en réactivant l'arsenal misogyne et sexiste traditionnel, se caractérise par une attaque frontale aux savoirs auxquels les luttes des mouvements féministes des années 1970 ont donné naissance - les études de genre - au moment même où leur institutionnalisation commence à se consolider dans les champs académiques de différents Pays européens. D'après ce front critique, les multiples apports théoriques du féminisme antinaturaliste - que la vis polemica ecclésiastique caricature sous l'étiquette de « féminisme du genre » - et le genre - catégorie analytique que le féminisme a forgé comme instrument de dénaturalisation des sexes - seraient respectivement la cause et l'instrument de la diffusion d'une véritable « hérésie anthropologique ». Le Lexique des termes ambigus et controversés, rédigé en 2002 sous l'égide du Conseil Pontifical de la Famille par plus de soixante-dix « experts » représente la véritable summa intellectuelle de cette lutte symbolique ouvertement antiféministe. L'ouvrage constitue une synthèse et une systématisation de prises de position ecclésiastiques antérieures sur la question de la politisation du sexe opéré notamment par les mouvements féministes. Quels est la structure ou la logique spécifique de fonctionnement et d'efficacité de cette construction intellectuelle ? Qui sont les agents institutionnels ou individuels qui la relaient ? À travers une analyse des textes et des caractéristiques sociales de leurs auteurs, l'intervention aspire à reconstituer les espaces sociaux d'élaboration et de circulation de cette croisade naturaliste avec l'objectif heuristique plus large de porter à jour la portée et la complexité, à la fois épistémologique et sociale, du genre comme catégorie d'analyse.

Antiféminisme et théorie de l'intersectionnalité : le cas Proudhon

DUPUIS-DÉRI Francis, Groupe interdisciplinaire de recherche sur l'antiféminisme, Réseau québécois d'études féministes, Université du Québec à Montréal, Canada.

La théorie de l'intersectionnalité peut-elle être récupérée par des antiféministes ? Ou au contraire, mobilisée pour interpréter la pensée d'auteurs du passé qui étaient antiféministes, et pourtant associés à la modernité progressiste (libéraux, socialistes, communistes, anarchistes) ? La communication sera l'occasion de répondre à ces deux questions. La discussion débutera par une brève présentation d'une récupération de la théorie de l'intersectionnalité par des partisans d'un « proféminisme libéral » qui cherchent à expliquer la souffrance de certaines catégories d'homme, aux dépens d'une analyse antipatriarcale. La seconde partie de la communication sera l'occasion de réfléchir à la pertinence de l'intersectionnalité pour l'étude historique des idées politiques, en particulier pour l'interprétation de pensées politiques en apparence incohérentes. En prenant comme étude de cas l'antiféminisme de l'anarchiste Proudhon, certaines stratégies interprétatives qui ont pour effet d'évacuer les « contradictions » de son œuvre seront tout d'abord présentées, dont plaider qu'aucun auteur n'est parfait, qu'il s'agit d'un archaïsme ou d'un anachronisme, que cet aspect de l'œuvre est insignifiant, qu'il y a des explications psychologiques ou qu'il faut surtout retenir la promesse d'émancipation que son œuvre représente pour l'humanité. La théorie de l'intersectionnalité sera ensuite mobilisée pour proposer une explication cohérente des positions contradictoires de Proudhon. D'origine sociale subalterne, Proudhon adoptait aussi le point de vue de sa classe de sexe. Cette constatation peut sembler banale, mais elle reste très peu discutée chez les interprètes de son œuvre. Plutôt qu'une explication démonstrative et déterministe, l'intersectionnalité permet ici de fonder une explication interprétative des idées politiques qui porte attention à la multiplicité des rapports de pouvoir qu'entretient un auteur en fonction de ses appartenances de classes (social, de sexe, de race, etc.).

Les discours antiféministes autour de la figure de Louise Michel, ou l'angoisse de l'émancipation féminine à la fin du XIXe siècle

VERHAEGHE Sidonie, Centre d'Etudes et de Recherches Administratives, Politiques et Sociales, Université Lille 2, France.

L'objet de cette communication est de comprendre comment se sont mis en place un certain nombre de stratégies antiféministes autour de la figure de Louise Michel (1830-1905), communarde et conférencière anarchiste. On peut en effet voir se concentrer autour de Louise Michel, figure repoussoir et emblématique puisque figure publique, des arguments hostiles aux revendications des femmes. On peut en effet penser à : - la confusion entre l'égalité et l'identique, puisque les féministes, et en particulier Louise Michel, sont présentées comme des femmes qui ont cessé d'être femmes pour ressembler aux hommes. A travers cette confusion apparaît également la défense d'une société hétéronormée faisant de Louise Michel, qui a refusé l'obligation sociale du mariage, une déviante. - la défense du « beau sexe » et de ses atouts si « adorables », qu'il faut opposer à Louise Michel. Valoriser les qualités dites féminines permet d'affirmer que les hommes ne sont pas les oppresseurs des femmes, mais qu'ils les aiment et les respectent tant qu'elles se cantonnent aux rôles qui sont les leurs. - la tentative de division des femmes en faisant de Louise Michel une exception et une ennemie. - la certitude que l'émancipation féminine ne peut passer que par la disparition des hommes, ce qui se traduit par l'angoisse à la fois de leur perte de virilité et de leur domination sexuelle. On retrouve cela notamment dans les comparaisons entre Louise Michel et Lysistrata, personnage féminin d'Aristophane qui a convaincu les femmes des cités grecques d'entamer une grève du sexe pour mettre fin à la guerre entre Athènes et Sparte. Cette contribution s'inscrit dans l'histoire des imaginaires politiques par l'analyse des discours, et s'appuie notamment sur les articles de presse de journaux français entre 1880 (le retour de Louise Michel de déportation en Nouvelle-Calédonie) et 1905 (la mort de Louise Michel).

Session 2 : Jeudi 30.08, 11h30-13h00 – Salle 4027

L'ordre moral du patriarcat

Présidence : DEVREUX Anne-Marie

La théorie du sexage pour penser l'antiféministe et sa défense des privilèges masculins

BLAIS Mélissa, Institut de recherches et d'études féministes, Université du Québec à Montréal, Canada.

En tant que contremouvement, l'antiféminisme actuel est composé de diverses tendances, dont l'antiféminisme religieux/conservateur (les antichoix) et le masculinisme. À première vue, ces deux tendances ne semblent pas partager une cause commune. Or, bien que leurs causes premières soient celles du « droit à la vie » des fœtus d'une part ou celles des pères qui se prétendent opprimés d'autre part, nous avançons que les militants et les militantes du contremouvement poursuivent une même cause sous-jacente liée aux privilèges de « l'appropriation des femmes ». Cette communication propose des outils conceptuels et théoriques pour analyser la cause antiféministe en nous inspirant de la théorie du sexage de Colette Guillaumin et plus largement du féminisme matérialiste qui suggère de penser l'imbrication des privilèges de sexe, de classe, de race et de sexualité. Nous appuierons notre démonstration d'une analyse des discours masculinistes et antichoix du contremouvement antiféministe québécois actuel. Nous limiterons notre corpus aux discours produits et diffusés par l'organisation antichoix Campagne Québec vie et par les groupes masculinistes L'après-rupture et Fathers-4-Justice Québec. Nous discuterons des éléments des discours antiféministes qui réaffirment le « droit » des hommes de s'approprier collectivement « le corps », « les produits du corps » et la « force de travail » des femmes. Nous traiterons plus en détail des contenus des discours antiféministes 1) qui dénoncent les problèmes sociaux occasionnés par le féminisme (le péril de la « race », par exemple); et 2) qui prétendent que les avancées du mouvement féministe auraient octroyé aux femmes les privilèges des hommes (dont les privilèges de classe).

La matrice hétérosexuelle de l'antiféminisme

LAMOUREUX Diane, Département de science politique, Université Laval, Canada.

Dans *Gender Trouble*, Judith Butler soutenait que, contrairement à l'opinion courante, c'est l'orientation sexuelle qui construit le genre et que ce dernier fabrique ensuite le sexe. Ce faisant, elle complétait la réflexion de Beauvoir sur le rapport sexe/genre. Dans cette perspective, j'aimerais examiner plus en détail la dimension hétérosexiste de l'antiféminisme contemporain, tant en ce qui concerne les pratiques que les discours, en montrant à quel point ils reposent sur la "naturalité" et l'obligation du rapport hétérosexuel et l'idéologie de la complémentarité entre les sexes qui permet ensuite de les organiser dans un ordre hiérarchique. En ce qui concerne les discours, je me concentrerai sur celui du Vatican ainsi que sur celui des organisations de défense des "vraies" valeurs familiales comme Focus on the family au Canada. Pour ce qui est des discours et des pratiques, je me concentrerai sur Fathers for Justice.

L'antiféminisme, un discours pamphlétaire entre centralité et extrémité

ABBOU Julie, Laboratoire Parole et Langage, Centre national de la recherche scientifique, France/Université de Provence, France/Université polytechnique de Hong Kong, Hong Kong.

Le discours antiféministe est un discours pamphlétaire : crépusculaire, il dénonce la dégradation des valeurs et veut rétablir une vérité bafouée (Angenot 1982). L'antiféminisme veut révéler le scandale de la dissolution de l'ordre du genre comme une perte de l'ordre moral. Il est à ce titre réactionnaire. Or, si les partisans du changement social se saisissent de la langue, afin de pouvoir nommer de nouvelles réalités potentielles (cela est particulièrement vrai pour les questions de genre), les discours réactionnaires, eux, s'appuient sur la solidification de la norme linguistique afin de se préserver de l'altération. Pour pouvoir s'adosser à une telle norme, il a fallu cependant qu'elle soit construite. C'est là le rôle des grammairiens. Ceux-ci ne sont pas forcément des antiféministes patentés, mais les lectures essentialistes de la langue fournissent un terreau fertile et implicite aux discours de l'antiféminisme. Les analyses du genre, objet linguistique complexe et lieu d'articulation du pouvoir (Scott 1986), sont des attelages idéologico-grammaticaux à la logique conservatrice (ou parfois perturbatrice) : elles font du masculin le genre noble depuis l'Antiquité (Burr 2012) ; plus récemment, Damourette et Pichon (1930) ont promu la féminisation pour des motifs nationalistes et réactionnaires. Après avoir développé la dimension pamphlétaire de l'antiféminisme, et vu en quoi l'ordre moral patriarcal peut s'appuyer silencieusement sur l'ordre du genre de la grammaire, une analyse rhétorique de discours antiféministes proposera un axe centralité/extrémité, où l'antiféminisme tantôt recherche la légitimité de la centralité, renvoyant le féminisme à un extrémisme, le nazisme (<http://harakiri.ca>), tantôt dénonce la centralité du féminisme comme discours dominant parvenu (le site Égalité et réconciliation de Soral). Qu'il soit trop tard ou encore temps de les combattre, les vacillements du genre sont anathèmes de l'antiféminisme car ils menacent le vieux monde.

Atelier 4

La médicalisation et le contrôle social des corps

Responsables de l'atelier :

ROZÉE GOMEZ Virginie, Institut national d'études démographiques, France. **TAIN Laurence**, Centre Max Weber, Université Lyon 2, France.

Session 1 : Mercredi 29.08, 16h30-18h00 – Salle 5081

Corps sexués, sexualités, reproduction

Présidence : TAIN Laurence

Femmes et santé, récalcitrance et créativité

MARKSTEIN Catherine, Association : Femmes et Santé, Belgique.

Nous faisons une analyse de genre et socio-économique de la reconfiguration moderne de la « ménopause » au niveau de la santé, la sexualité et le statut socio-économique et culturelle des femmes à travers les discours dominants patriarcaux, hétérosexuels, capitalistes et religieux et les pratiques courantes de ces pouvoirs/savoirs bio-techno-médicaux, pharmaceutiques et politiques, au nom des valeurs et promesses véhiculées et intégrées : jeunesse/séduction et santé éternelle, action-efficacité, production-reproduction, famille-patrie, linéarité-prédictibilité etc. Nous montrons comment cette néomédicalisation s'applique aux différents cycles de vie des femmes avec comme conséquences, le régime de la mesure et de la maîtrise du corps des femmes, l'instillation de la peur, la pathologisation de chaque étape de la vie, la marchandisation de leur corps, leur isolement et leur perte d'autonomie, le consumérisme médical et ses dépendances médicamenteuses et psychologiques. Le mouvement pour la santé des femmes qui se nourrit d'un savoir genré séculaire, issu des narrations des femmes ne s'est pas développé en Belgique. Les questions liées aux cycles de vie des femmes et à leur santé sont restés sous le contrôle exclusif du pouvoir médical, pharmaceutique et actuellement politique qui les a dépossédées de leurs compétences et savoirs propres. Pour résister et produire un autre discours, l'ASBL Femmes et Santé travaille dans la perspective des mouvements pour la santé des femmes. Elle organise, avec les concepts de la promotion de la santé et de ses déterminants : des groupes de travail et de parole pour femmes autour de la cinquantaine et intergénérationnels, des ateliers de santé, et la formation de femmes « paires ». Par ailleurs elle a mis en place une plateforme pour la santé des femmes où des expertes développent des pratiques, analysent des dossiers et formulent des revendications pour interpeller les différents pouvoirs.

Syndrome prémenstruel et trouble dysphorique prémenstruel. Réflexion sur les effets des discours de la vulnérabilité féminine sur les rapports imbriqués de genre, de classe et d'âge

PICCAND Laura, Suisse.

Cette communication porte sur les pratiques et les discours sur les femmes dans la médecine en général, mais en particulier en gynécologie et en psychiatrie, par l'exemple du syndrome prémenstruel et sa réécriture psychiatrique, le trouble dysphorique prémenstruel. A partir d'une recherche qui a porté sur l'étude de la réception en Suisse de cette catégorie diagnostique controversée, il s'agira de présenter brièvement une analyse de nouvelles conceptions neuro-endocriniennes de la vulnérabilité et de la cyclicité attribuées aux femmes, conceptions convoquées dans la circulation de cette nouvelle catégorie diagnostique de trouble dysphorique prémenstruel. Ces pratiques et ces discours qui convoquent l'hypothèse d'une vulnérabilité féminine participent à la production et à la reproduction d'une division entre deux catégories d'êtres humains (la catégorie des « femmes » et, en creux, la catégorie des « hommes ») et du caractère hiérarchisé de cette division (construction de corps fragiles et de corps forts). A partir de ces observations, la réflexion portera l'accent sur la nécessité de prendre en compte les effets du cadre discursif de la vulnérabilité féminine sur des rapports sociaux imbriqués, et notamment ceux qui concernent la classe et l'âge. En effet, les discours sur la vulnérabilité et la cyclicité sont rattachés, de façon souvent implicite mais parfois aussi explicite, à des préoccupations qui concernent la productivité au travail et la nécessité de contrôler médicalement certains corps considérés comme instables. La question des effets différenciés selon les stratifications sociales de ces discours sur la productivité doit donc être posée. De plus, les catégories d'âge visées (jeunes femmes et/ou femmes dites « en prémenopause ») sont l'occasion de s'interroger sur les effets différenciés des discours sur la vulnérabilité sur des femmes différemment positionnées dans les divisions construites socialement entre femmes « en âge de procréer » ou non.

Sexe, genre et intersexualité : regards féministes sur l'embryologie

RAZ Michal, Centre de recherche, médecine, sciences, santé, santé mentale, société, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, France. **RODRIGUEZ Eva**, Genre Travail Mobilités, Centre de Recherches Sociologiques et Politiques, Université Paris 8, France.

Le genre, avant de devenir une catégorie d'analyse féministe, a d'abord été un concept opératoire dans le traitement pédo-psychiatrique des enfants intersexes aux Etats-Unis dans les années 1950. La notion de gender comme synonyme de « sexe d'élevage » a été forgée par le psychologue et sexologue John Money à partir de l'idée parsonnienne de « rôle », appliquée à la différence des sexes. Le genre est donc un concept issu de l'étude biologique et psychologique du développement (« anormal ») du

sexe. Depuis une perspective féministe, nous proposons de relire les théories scientifiques qui, depuis le XIX^e siècle, établissent les modèles du développement sexuel fœtal à l'origine de la conception médicale actuelle du sexe, du genre et de l'intersexualité. En effet, l'intersexualité est toujours appréhendée comme un développement sexuel «inachevé» ou «anormal» qui nécessite, depuis les années cinquante, des interventions médicales multiples. En embryologie, la thèse épigénétique –formation des organismes par étapes successives-, s'est appuyée au XIX^e siècle sur les travaux et les expérimentations de la tératologie –science des monstres- qui montrait que les malformations résultent d'une interruption dans le développement embryonnaire et ne préexistent pas à leur formation. Cette science embryologique a permis l'essor, au XX^e siècle, des théories et des pratiques médicales cherchant à «découvrir» et à intervenir sur les «malformations» fœtales de plus en plus tôt. Les interventions chirurgicales et hormonales sur les nourrissons intersexes demeurent tandis que la pratique obstétrique du diagnostic prénatal s'intensifie depuis les années 1980. Dans notre communication nous souhaitons faire la généalogie des théories de la «détermination du sexe», en rendant visible l'impensé androcentrique et les biais de genre qui continuent de structurer les schémas explicatifs qui partent du principe que l'embryon est par défaut féminin, tandis que le développement masculin nécessite un plus.

La chirurgie du clitoris : vers une médecine féministe ?

VILLANI Michela, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, France.

En France, dès l'année 2000, une nouvelle technique chirurgicale révèle que les mutilations génitales n'occasionnent plus de dégâts corporels irréversibles et qu'on peut reconstruire un clitoris excisé. Pratiquée par un urologue français dans une démarche initialement solitaire, en 2003 la chirurgie est reconnue et entièrement remboursée par l'Assurance maladie. En 2005, la première équipe pluridisciplinaire se constitue et élabore un « service de consultation à la réparation ». Composée de plusieurs spécialistes, l'équipe offre un accompagnement aux femmes qui prend la forme d'un véritable « parcours de réparation ». Une deuxième équipe pluridisciplinaire voit le jour en 2007, proposant cette fois-ci une prise en charge plus globale qui implique des acteurs du terrain en dehors de l'hôpital. Bien que les offres se multiplient et se différencient, les deux équipes considèrent que la « réparation » ne s'opère pas seulement sur le plan anatomique, mais aussi sur le plan symbolique, esthétique et culturel. Se basant sur un corpus de données de première main, ce texte examine le processus de concertation des savoirs des différents spécialistes et met en relief le discours médical concernant la sexualité féminine. Si l'hétéronormativité est peu questionnée, en revanche les revendications féministes concernant les droits sexuels émergent en premier essor. Les femmes, par leur demande de « réparation », dévoilent un désir de se réapproprier leur corps, d'avoir du plaisir (ou plus de plaisir), de renégocier les rôles dans leur couple ainsi qu'une nouvelle place dans la société. Les professionnels de santé, de leur côté, conscients de la complexité des enjeux de la sexualité, attribuent un rôle central à la parole des femmes qui acquiert une valeur réparatrice dans la pratique clinique. Sur le terrain de la réparation, la logique médicale intègre la possibilité d'une émancipation sexuelle. Dès lors, peut-on y voir une victoire du féminisme ?

Session 2 : Jeudi 30.08, 11h30-13h00 – Salle 5081

NTR, genre et mondialisation (1)

Présidence : ROZÉE Virginie

Infertilité liée à l'âge et don d'ovocyte en Suisse : articulation et naturalisation des hiérarchies de genre et d'âge

BÜHLER Nolwenn, Institut d'ethnologie, Université de Zürich, Suisse.

Le but de cette présentation est de réfléchir aux processus de naturalisation des hiérarchies de genre et d'âge, ainsi qu'à leur articulation dans le contexte suisse de l'infertilité liée à l'âge et du recours au don d'ovocyte. La dimension de l'âge est peu prise en compte dans les études sur la stratification de la reproduction, alors que la complexité de son imbrication dans d'autres logiques de pouvoir mérite d'être étudiée. En effet, si le don d'ovocyte peut être considéré comme libérant les femmes des aspects oppressifs de l'horloge biologique, dans les faits, il permet surtout aux femmes plus âgées, plus riches et plus éduquées de se reproduire grâce aux ovules de femmes jeunes et moins riches. De même, le fait d'accéder à la maternité tardivement dans le cours de la vie peut être lu comme une manière de subvertir les normes d'âge et de la maternité biologique, mais également comme une soumission à l'injonction reproductive d'un enfant à tout prix et la marque d'un certain jeunisme. En Suisse, cette technique est interdite – contrairement au don de sperme – obligeant les femmes confrontées à une infertilité liée à l'âge à se rendre à l'étranger pour y accéder. Cette interdiction est contestée par la Société Suisse de Médecine de la Reproduction au nom de l'égalité entre hommes et femmes. Cependant, seules les femmes jeunes, infertiles suite à une chimiothérapie sont présentées comme les bénéficiaires potentielles de cette technique. La politique du don d'ovocyte en Suisse est ainsi révélatrice à la fois des rapports de genre – le don de sperme et les paternités tardives ne sont pas traités légalement et médicalement de la même manière que leur pendant féminin – et de hiérarchies d'âge – le recours au don d'ovocyte de femmes jeunes est considéré comme plus légitime que celui des femmes plus âgées. Le cadre légal national, ainsi que les parcours de femmes suisses recourant au don d'ovocyte à l'étranger constitueront le matériau de base de mon analyse.

AMP et vie professionnelle : la femme au cœur de rapports de pouvoir imbriqués

HERTZOG Irène-Lucile, Centre d'Etude et de Recherche sur les Risques et Vulnérabilités, Université de Caen Basse-Normandie, France.

Les médecins, media, chercheurs en sciences sociales parlent, souvent de manière galvaudée, d'un « parcours du combattant » pour désigner l'expérience des couples engagés dans des parcours d'AMP. Il s'agira ici de repérer où se situe au juste ce combat pour les femmes ayant une activité professionnelle. Grâce à une enquête qualitative par entretiens semi-directifs approfondis auprès de femmes actives en traitement pour fécondation in vitro (FIV) dans différents centres d'AMP français, nous pouvons en effet explorer l'épineuse articulation entre un parcours professionnel et des protocoles médicaux contraignants. L'AMP, en arraisonnant le corps des femmes à un contrôle biomédical auquel tout le reste doit être suspendu, favorisent le surgissement involontaire d'une faille identitaire dans un monde du travail déjà inégalitaire pour les femmes. Aussi se retrouvent-elles contraintes de devenir malgré elles de véritables stratèges pour articuler emploi du temps professionnel et calendrier médical en jonglant avec des temporalités asynchrones, et des exigences contradictoires. Et quoi qu'il en soit de leurs efforts pour préserver tout à la fois leur trajectoire professionnelle et leur « désir d'enfant », le surgissement intempestif d'une réalité intime sur leur lieu d'exercice les met en danger dans deux univers où elles ne sont pas en position de force, face à leur employeur et face au corps médical. Dans cette imbrication de pouvoirs, comment les salariées en traitement pour FIV peuvent-elles apprécier le degré de dangerosité de cette révélation intime pour mettre en place les stratégies opportunes dans l'univers concurrentiel du travail ? Toutes (quels que soient leur milieu social, leur niveau d'étude, leur profession) disposent-elles d'ailleurs des mêmes « armes » pour faire face au coût insoupçonné de cette assistance médicale à la procréation dans laquelle elles sont bien loin d'être... « assistées » ?

L'imbrication des rapports sociaux au cœur des trajectoires de fécondation in vitro

TAIN Laurence, Centre Max Weber, Université Lumière Lyon 2, France.

Les études genre ont montré comment le déroulement des parcours médicalisés des nouvelles techniques de reproduction met en scène les rapports de genre avec la sexualisation des corps, l'articulation entre sexualité et reproduction et l'expérience des dominations et résistances. Cette communication vise à mettre en évidence comment le genre se conjugue avec d'autres rapports sociaux dans la mise en œuvre de la médicalisation de la fécondation in vitro. Les matériaux mobilisés sont à la fois qualitatifs et quantitatifs : analyse d'un millier de dossiers médicaux, d'une cinquantaine d'entretiens semi-directifs et de la question ouverte de 2 500 questionnaires. Plus précisément, on étudiera l'impact « croisé » de l'appartenance sociale, « genre, classe, race » sur les acteur.e.s, femmes, couples et médecins aux différentes étapes du parcours. Comment se joue de façon différenciées et inégale le recours des candidat.e.s, leur sélection, la mise en œuvre des traitements, la répétition ou l'abandon ? Tous les sujets qui amènent à s'interroger sur l'hétérogénéité de la place des femmes dans le travail reproductif.

Session 3 : Jeudi 30.08, 11h30-13h00 – Salle 5081

NTR, genre et mondialisation (2)

Présidence : TAIN Laurence

Problématique de l'identité féminine dans les trajectoires sexuées de l'Assistance Médicale à la Procréation

DUCHESNE Véronique, Centre d'études des mondes africains, Centre national de la recherche scientifique, Université Paris 1, France. **BONNET Doris**, Institut de recherche pour le développement, France.

Dans le cadre d'un programme de recherche intitulé Stérilité et recours à l'AMP dans le contexte de la mondialisation (Douala, Paris, Pretoria) (ANR Les Suds), deux enquêtes ethnographiques ont été réalisées auprès de femmes ayant recours à l'Assistance Médicale à la Procréation. Il s'agit d'une part, de femmes migrantes originaires d'Afrique de l'ouest et d'Afrique centrale vivant en Ile de France, et d'autre part, de femmes résidant à Douala au Cameroun. Ces enquêtes révèlent des intérêts quelquefois divergents entre la femme et son conjoint ou sa belle-famille, en matière de reproduction. Deux études de cas, relatées par les auteurs, montreront la façon dont la pression de la belle-famille intervient dans la trajectoire de vie de ces femmes, dans un contexte transnational. Ces exemples font valoir, non seulement des conflits d'intérêts, mais également des conflits de valeurs entre les différents acteurs, aux appartenances culturelles et sociales complexes. La communication vise à explorer les formes de justification sociale de ces deux femmes, chacune en lutte pour sa légitimité. Nous verrons, également, le rôle du pouvoir médical dans cette transaction sociale. In fine, la question est de savoir si l'AMP ne constitue pas pour la femme une forme d'oppression ou de subordination à la pression sociale en matière de reproduction ?

Les inégalités entre homme et femmes iraniens dans l'accès aux nouvelles techniques de reproduction

LADIER-FOULADI Marie, Centre national de la recherche scientifique, France.

En Iran, jusqu'à un passé assez récent, procréer et élever ses enfants constituait l'identité et la fonction uniques de la femme, sans laquelle elle était rapidement marginalisée. Ainsi, la responsabilité de l'infécondité involontaire au sein des couples incombait généralement et systématiquement à la femme qui était très souvent sanctionnée par le divorce. Aujourd'hui, selon les responsables du ministère iranien de la Santé, l'Iran compte plus de 2 millions de couples inféconds auxquels s'ajouteront chaque année 100 000 nouveaux couples. Il s'agit d'une transformation des mentalités qui a conduit à une nouvelle définition du statut de

la femme, loin des traditions patriarcales millénaires, confirmée d'ailleurs par la baisse extraordinairement rapide de la fécondité qu'a connue l'Iran depuis 1986. La possibilité de maîtriser sa fécondité grâce aux moyens modernes de contraception a eu comme conséquence la forte demande de contrôler aussi son infécondité. On peut même penser que les Iraniennes qui souhaitent différer/éviter une naissance ou, au contraire, la désirent sans pouvoir l'obtenir ont fait le leur le fameux slogan des partisans des contraceptifs modernes « un enfant si je veux quand je veux ». Mais la législation iranienne fondée amplement sur les règles émanant de la charia ne traite pas de manière égalitaire l'infertilité féminine et masculine. À titre d'exemple, la loi iranienne limite le don de gamètes aux dons d'ovocytes, à condition que l'homme contracte un mariage temporel avec la donneuse, étant donné que la polygamie est autorisée. La polyandrie étant, en revanche, interdite, une femme dont l'époux est infertile ne peut donc pas recevoir le sperme d'un donneur pour concevoir. Pour ce travail nous présenterons tout d'abord le progrès considérable du traitement de l'infécondité en Iran. Nous examinerons ensuite les lois iraniennes de bioéthique afin de déceler les inégalités entre les sexes dans l'accès aux nouvelles techniques de reproduction.

La sélection sexuelle dans la société palestinienne : une illustration des rapports sociaux

MEMMI Sarah, Centre Population et développement, Université Paris 5, Institut de recherche pour le développement, Institut national d'études démographiques, France.

La sélection sexuelle obéit à trois conditions préalables (Guilmoto, 2009) : elle présuppose une préférence pour les descendance masculines, il faut que les techniques de sélections prénatales soient disponibles, et à l'ère de la maîtrise des naissances, il peut être rationnel de privilégier la quantité mais aussi la « qualité » des naissances. A partir de ce cadre analytique appliqué à la société palestinienne, cette communication entend rendre compte de la manière dont le système de genre contribue au développement récent de la sélection sexuelle dans les Territoires palestiniens. Premièrement, nous montrerons que les inégalités de genre et le système patriarcal et patrilinéaire en vigueur dans les Territoires palestiniens conduisent à une survalorisation des garçons par rapport aux filles. Avoir un garçon dans sa descendance est ainsi un enjeu social majeur qui, dans un contexte de réduction de la fécondité, peut conduire à vouloir choisir le sexe de son enfant. Puis, nous verrons qu'aujourd'hui, des techniques de sélection sexuelle prénatales performantes sont disponibles dans les Territoires palestiniens. Cependant, dans ce pays qui connaît une carence en matière de régulation juridique autonome, la sélection sexuelle ne fait actuellement l'objet d'aucune couverture légale. Enfin, le recours à cette pratique crée aussi de nouveaux enjeux dans l'espace israélo-palestinien, où la réglementation et l'accès à ces pratiques sont très différents entre Israël et les Territoires palestiniens. À partir d'entretiens menés auprès de palestiniens (hommes et femmes) et de médecins praticiens sur Jérusalem-Est et en Cisjordanie, cette communication rappellera que si les effets démographiques de la sélection sexuelle dans la région sont limités, les déterminants de ce phénomène ne devraient aller qu'en s'amplifiant.

Le recours aux Nouvelles techniques de reproduction : contraintes de genre ou liberté procréative ?

ROZEE GOMEZ Virginie, Institut national d'études démographiques, France.

Les Nouvelles techniques de reproduction (NTR) permettent aujourd'hui aux femmes qui n'arrivent pas ou ne peuvent pas avoir d'enfant, pour des raisons biologiques lorsque l'infertilité est médicalement constatée ou pour des raisons sociales lorsque, célibataires ou veuves, elles n'ont pas de partenaires ou sont en couple avec une autre femme, de recourir à des techniques médicales pour concevoir un enfant. A partir d'entretiens réalisés auprès de femmes françaises (ou résidant en France) qui ont entrepris des démarches médicales pour concevoir un enfant en France et à l'étranger, notre propos est ici de montrer comment et pourquoi le recours aux NTR renforce certaines contraintes de genre : l'existence de telles alternatives médicales en France mais aussi à l'étranger renforce l'assignation normative des femmes à la maternité, leur responsabilité en matière de procréation et la stigmatisation de celles qui restent sans enfant. En même temps, et là réside tout le paradoxe, les NTR créent de nouvelles possibilités pour les femmes puisqu'elles leur permettent de devenir mères sans participation paternelle, en dehors de toute hétérosexualité ou intraconjugalité, et à des âges plus tardifs. Elles leur permettent également de procréer sans participer corporellement (en cas de gestation pour autrui) et/ou génétiquement (en cas de don d'ovocyte) ; au contraire, de prêter (louer) leur ventre ou donner (vendre) leurs ovocytes sans prétendre à une quelconque maternité ; mais aussi de différer leur éventuelle grossesse en congelant leurs ovocytes. Peut-on alors parler des NTR comme d'une (nouvelle) liberté procréative ?

Session 4 : Vendredi 31.08, 11h30-13h00 – Salle 5081

Genre et normes reproductives

Présidence : ROZÉE GOMEZ Virginie

Contraception : femmes d'ici et d'ailleurs, entre résistance et marginalisation

LALMAN Lara, Centre d'Education à la Famille et à l'Amour, Belgique. **BRAUN Frédou**, Centre d'Education à la Famille et à l'Amour, Belgique.

Le parcours contraceptif des femmes est souvent solitaire et incertain, toujours fluctuant, parfois un parcours de combattantes. Prises dans des enjeux qui se superposent et dont elles ont plus ou moins conscience, les femmes – endossant aujourd'hui, comme par le passé, le poids de la fonction reproductive – naviguent comme elles peuvent entre le discours dominant et leur propre expérience. Réalisées en Belgique francophone, des interviews individuelles et collectives de femmes entre 25 et 60 ans, d'origines

socioculturelles diverses, ont mis en lumière le fossé actuel entre l'utopie du choix libre entre les différents contraceptifs et l'accès réel à l'information et à la connaissance de leur corps, des enjeux et des impacts à terme. Dans le panel des moyens anticonceptionnels hormonaux et mécaniques, certains sont de fait plus accessibles que d'autres. 50 ans après la libéralisation de la pilule, certaines femmes – jeunes et moins jeunes – souhaitent se réapproprier leurs corps à travers la connaissance intime de leurs cycles pour être plus à même de prendre une décision, quant à leur manière de vivre leur sexualité, selon les étapes de vie dans lesquelles elles se trouvent et selon le degré de responsabilité qu'elles veulent assumer. Les femmes, tantôt face au paternalisme des politiques de santé publique, tantôt face à la surmédicalisation de leurs cycles et à la marchandisation de leur santé sexuelle et reproductive, développent des stratégies de résistance dans l'ombre. Les unes en jonglant avec les normes, à la frontière entre leur culture familiale et la norme sociale, les autres en prenant la marge jusqu'à recréer de nouvelles solidarités à travers le self-help qui réapparaît chez nous. Pour toutes, la question de la transmission se pose alors même que ces pratiques individuelles et collectives restent invisibles.

Rapports de genre, vulnérabilités sociales et conséquences en santé de la reproduction chez les adolescentes marginalisées (Bénin, Burkina-Faso, Niger)

LE JEAN Nora, ONG : Lafia Matassa, Niger. **TOSSOU Copernic**, ONG : Céradis, Bénin.

Cette communication est issue d'une recherche-action mise en œuvre dans le cadre de projets pilotes de développement visant une meilleure prise en compte des besoins des adolescentes marginalisées, par différents acteurs afin de parvenir à une amélioration notable de leur santé sexuelle et reproductive. Cette recherche initiée, en zone rurale et urbaine, a pour but de mieux comprendre la réalité de ces adolescentes marginalisées (vendeuses ambulantes, domestiques filles mères ou mariées précocement, migrantes) et ce qui limite leur accès aux services de santé de la reproduction. Le recours aux méthodes d'enquête qualitatives (recueil des parcours biographiques, entretiens, observation participante) prouve que les oppressions sociales dont ces adolescentes sont victimes s'additionnent et s'articulent de façon processuelle, les plaçant alors en situation de vulnérabilité sociale. Les logiques socio-normatives et les rapports de pouvoir traversant ces sociétés gérontocratiques et patriarcales influencent la construction de leur statut social sexué et ont des conséquences sur la maîtrise de leur santé génésique. Cette communication, à travers la diffusion des résultats de cette recherche sous-régionale portera sur les points suivants : - Les parcours et transitions de vie comme révélateurs de la construction processuelle de la vulnérabilité sociale sexuée chez les jeunes adolescentes ouest-africaine. - Conséquences de la vulnérabilité sociale sur les comportements sexuels et reproductifs : entre risque et apprentissage du rôle sexué - Dynamiques de résistance et de changement social : la prise en compte de la dimension genre dans les actions de développement au service de l'empowerment des adolescentes.

Un seul choix, plusieurs raisons

POMICINO Laura, IRCCS Burlo Garofolo, Italie.

L'avortement sélectif est un sujet qui semble difficile à traiter, caché par de nombreux tabous et préjugés très forts. Décider d'explorer ce thème par rapport à la violence contre les femmes, afin de comprendre s'il y a de corrélations entre les deux, peut rendre la question encore plus complexe. Il n'y a pas beaucoup de recherches, surtout en Italie, qui ont étudié ce sujet. En 2006, à Trieste, dans le nord de l'Italie, on a conduit une étude pour comparer un échantillon de femmes qui avaient eu un enfant (N=438) avec un échantillon de femmes qui venaient d'avoir un avortement (445). Avec un questionnaire anonyme auto-administré, on a recueilli informations sur les violences (psychologiques, physiques, et sexuelles) actuelles et passées, dans la couple et pendant la famille. La probabilité d'avoir vécu des situations de violence dans la famille et/ou dans la relation de couple, maintenant ou pendant le passé, était significativement plus élevée pour les femmes qui avaient subi un avortement par rapport à l'autre group. Ces données mettent en évidence le rôle joué par la violence dans la vie et le choix reproductives des femmes. Toutefois, il faut s'interroger sur le sens que la décision d'avorter ou poursuivre sa grossesse peut avoir pour la vie de chaque femme. Cet aspect sera discuté à partir des données recueillies dans la recherche, pour souligner la nécessité pour tous les professionnels de la santé d'être correctement formés et informés pour aider les femmes qui ont en train de vivre de situations de violence, ou qui l'ont vécu pendant leur passé, dans leur famille ou dans leur relation de couple.

L'expérience de la maternité entre inégalité de genre

WOGAING Jeannette, Département d'anthropologie, Université de Douala, Cameroun.

La maternité est une ambition à laquelle aspirent de nombreuses femmes. Dans différentes sociétés, l'expérience de la maternité est pensée, encadrée et socialisée que nous soyons en milieu traditionnel ou hospitalier, et ce sont les femmes qui assurent l'essentiel des actes médicaux. De cette cohabitation naît des rapports de soins inégaux entre les soignantes et les soignées, cette inégalité trouvant son explication dans certaines considérations socioculturelles. A la suite d'une enquête menée en avril 2010 dans une unité obstétricale à Douala au Cameroun sur la base d'observations, d'entretiens et de récits de vie avec une dizaine de personnels médicaux et une trentaine de parturientes en quête de soins préventifs et curatifs, un fait a été constaté : les rapports de soins entre les personnels et les parturientes sont déterminés à la fois par le sexe, l'âge, le statut matrimonial, le niveau d'étude et l'appartenance culturelle de la parturiente. De cette étude, il ressort que les rapports sont tantôt impersonnels, tantôt mitigés, tantôt empathiques entre les personnels et les parturientes, avec cependant une préférence pour la présence masculine au cours de la parturition. Mots clés : femme, maternité, expérience, rapport de pouvoir, Cameroun.

Session 5 : Samedi 01.09, 11h30-13h00 – Salle 5081

Usages sociaux, corps et normes de genre (1)

« Stigmatisation de genre, stigmatisation de poids » : le double fardeau des femmes en sur-poids

CAROF Solenn, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, France.

Dans cette communication, j'aimerais questionner ce que nous pourrions appeler « le double fardeau » des femmes en sur-poids. Si les injonctions à la beauté et à la féminité concernent toutes les femmes, certaines règles sont spécifiques et encore plus restrictives pour les femmes en sur-poids. Pour comprendre cette interdépendance entre normes de genre et normes de poids, j'ai analysé une quarantaine d'entretiens approfondis de femmes en surpoids et obèses (selon l'Indice de masse corporelle) en France, dans une perspective micro-sociologique. Dans un premier temps, j'aimerais montrer en quoi le passage de la catégorie de « surpoids » vers celle d'« obésité » dans le sens commun est sous-tendu par la définition sociale de la féminité. Si cette dernière est représentée par la fragilité et l'invisibilité sociale, le corps obèse féminin en serait, dans les représentations sociales, son opposé. A l'inverse, le corps en surpoids serait perçu comme un corps « en surplus de féminité », dont la symbolique sociale se rapprocherait de deux définitions traditionnelles du genre féminin, entre séduction et maternité. Nous verrons l'ambiguïté de ces représentations sociales du surpoids ; qui quoique plus positives que celles de l'obésité, n'en restent pas moins limitées en termes d'ascension sociale. Puis j'aimerais montrer en quoi les représentations du sur-poids féminin sont aussi sous-tendues par les différents rapports de pouvoir en jeu dans nos sociétés. L'analyse des représentations sociales des corps racialisés ainsi que celles des corps classés nous aidera à mieux comprendre le rejet et la stigmatisation dont sont victimes les personnes en sur-poids. Encore peu étudiée dans le domaine des sciences sociales, la question de la surcharge pondérale semble ainsi être un bon sujet pour comprendre la construction du genre à une époque où l'augmentation de la prévalence de l'obésité redessine les frontières et les normes des corps.

Privilege de genre et discrimination de classe : l'imbrication des rapports sociaux dans le rapport à l'alcool et à ses conséquences

GAUSSOT Ludovic, Groupe de Recherche et d'Etudes Sociologique du Centre Ouest, Université de Poitiers, France. **PALIERNE Nicolas**, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, France.

Les usages des produits psychotropes, notamment et peut-être spécialement l'alcool, constituent un terrain particulièrement fécond pour étudier la manière dont les identités et les rapports sociaux de sexe et de classe sont tout à la fois mis en jeu et mis à l'épreuve. Tout en soulignant la dissymétrie persistante des normes de consommation de l'alcool, qui en font un produit encore nettement genré, il est possible d'en interroger les « coûts » qui affectent très inégalement les catégories sociales selon les rapports sociaux de sexe. S'il s'agit donc de rappeler les privilèges masculins « historiques » en matière de consommation d'alcool, notre propos portera plutôt sur leurs « retombées » en termes de morbidité et de mortalité différentielles en fonction de la classe sociale. Il apparaît à l'examen que les deux, le privilège et le coût, sont loin d'être incompatibles, bien au contraire : les hommes consommant nettement plus que les femmes, en lien avec les définitions sociales de la masculinité et de la féminité, il apparaît logique, sinon juste, qu'ils paient le plus lourd tribut. Mais on montrera également que le privilège et les coûts de la consommation ne se construisent pas de la même manière selon les catégories sociales. Genre et classes sociales apparaissent nettement imbriqués : la structure de la consommation apparaît inversée lorsqu'on croise le genre et la catégorie sociale. Ainsi dans les catégories supérieures les femmes et les hommes ont des modes de consommation qui se rapprochent (les femmes y consomment le plus et les hommes le moins) et des niveaux de mortalité alcoolique bas ; dans les catégories populaires, les écarts de consommation entre les hommes et les femmes sont les plus nets, le groupe des ouvriers-employés hommes ayant proportionnellement des taux de mortalité très élevés, reflet du rapport de ces hommes tant à l'alcool qu'au corps et aux soins.

Le poids des mots : le discours sur l'obésité et ses effets discursifs sur des Canadiennes de divers milieux socioculturels

RAIL Geneviève, Institut Simone de Beauvoir, Université Concordia, Canada. **TLILI Haïfa**, Groupe d'étude pour l'Europe de la culture et de la solidarité, Université Paris 5, France.

Dans cette présentation, nous discutons de la médicalisation de la corpulence et de la récupération de la rhétorique de « l'épidémie imminente d'obésité » en santé publique au Québec et au Canada. Nous suggérons que les scientifiques qui s'intéressent à l'obésité ont établi un discours dominant qui justifie la soumission des femmes à l'investigation des soi-disant « experts » et la régulation de leur corps par le biais de techniques disciplinaires. En utilisant une approche poststructuraliste et féministe, nous explorons les liens entre le discours dominant sur l'obésité et les constructions discursives du corps et de la santé d'une centaine de jeunes femmes (18-28 ans) provenant de divers milieux socioculturels au Québec et en Ontario. À partir d'une analyse des récits de ces jeunes femmes, nous commentons la mécanique biopédagogique à l'oeuvre dans leur vie. Nous reprenons l'idée des « confessions de la chair » pour parler des façons dont le discours sur l'obésité interpelle ces jeunes femmes et les enjoint à prendre part aux procédés supposés les mener au « salut » et à la pleine subjectivité. Nous explorons le rôle de l'identification socioculturelle de ces jeunes femmes dans leurs constructions de la santé ainsi que la façon dont elles sont séduites par un discours sur l'obésité relié aux discours dominants sur le genre, la sexualité, la race, le handicap, la responsabilité individuelle en matière de santé et le néolibéralisme. Nous concluons sur le poids du mot « obésité » et sur ses effets problématiques dans la vie des participantes canadiennes.

Les usages sociaux et genrés du corps d'adolescentes insérées dans des filières scolaires masculines

THOMAS Julie, Laboratoire Santé Education & Situation de Handicap, Université Montpellier 1, France. **SEGON Michaël**, Laboratoire Santé Education & Situation de Handicap, Université Montpellier 1, France.

S'appuyant sur une méthodologie qualitative, cette communication tente d'apprécier dans quelle mesure l'hexis peut avoir orienté la trajectoire scolaire de jeunes filles insérées dans des formations hors-normes, c'est-à-dire s'étant orientées vers des filières scolaires que l'on qualifie généralement de masculines : mécanique, électronique, bâtiment, etc. Cette situation « atypique » permet de mettre au jour les processus de construction des différences et de la hiérarchie entre les sexes, comme l'ont déjà dévoilé les nombreux travaux sur le sujet (Daune-Richard et Marry, 1990, Lemarchant, 2006 & 2007, Mosconi, 1987, Mosconi et Dahl-Lanotte, 2003 entre autres). Cependant l'angle d'approche choisi ici trouve son originalité dans l'analyse des relations entre les choix scolaires des enquêtées et leurs rapports au corps et aux pratiques physiques et sportives : le corps étant au cœur de la construction du genre, d'une part, et de la socialisation professionnelle dans les filières étudiées, d'autre part. Cette communication rendra plus précisément compte des manières dont certaines d'entre elles, issues de milieux modestes, utilisent leur corps et travaillent leur apparence dans ce type de contexte très masculin et normatif à la période cruciale de l'adolescence. Trois cas de figure majoritaires ont été repérés concernant l'hexis enfantine et l'évolution de l'apparence. Certaines – qui ne sentent pas des « vraies filles » ne les modifient pas. D'autres – qui veulent être avec des garçons – en renforcent le caractère féminin. Les dernières, qui n'avaient pas conscience du caractère masculin de leur section, tentent de rendre plus « neutres » leur présentation corporelle. Leurs socialisations enfantines, mises à l'épreuve lors de leur engagement masculin, permettent d'éclairer l'évolution de l'hexis de ces jeunes filles. Cette recherche permet de souligner la pertinence du corps comme analyseur du rapport au monde, construit et reconstruit lors de la trajectoire sociale.

Session 5 : Samedi 01.09, 16h30-18h00 – Salle 5081

Usages sociaux, corps et normes de genre (2)

Des corps (in)égaux ? Une perspective sociologique sur la commercialisation de la différence dans un shopping brésilien

WASSER Nicolas, Université Fédérale de Rio de Janeiro, Brésil.

Malgré les investissements sociaux de l'état, le Brésil figure toujours parmi les pays les plus inégaux. Mais au-delà de la question du revenu, c'est surtout les rapports de genre, race et classe, imbriqués de façon complexe depuis le passé colonial, qui nécessitent un examen approfondi dans le cadre de la production des inégalités. Comme récemment explicité par quelques recherches anthropologiques sur le Brésil (Machado-Borges 2009 ; Jarrín 2010), la consommation par le biais du corps joue un rôle plus important que jamais. Les régimes, les vêtements, les pratiques de beauté ou les opérations de chirurgie esthétique – tous ensemble, ils représentent des moyens non seulement symboliques mais encore matériels de s'imposer dans l'hiérarchie sociale de genre, classe et race. Le présent travail prend cette dernière considération pour base. Absolument parlant, il s'intéresse à la question de production corporelle des marqueurs de différence hiérarchique et d'inégalité qui se tiennent dans le contexte brésilien, caractérisé par nouvelles formes d'aspirations capitalistes et des pratiques de consommation 'condensée'. Ainsi, mes recherches empiriques visent à analyser les pratiques quotidiennes dans un shopping à Rio de Janeiro, abordant les stratégies de vente et de l'achat (mode, accessoires, lifestyle, alimentation, voyages) qui se présentent sur la scène de la négociation corporelle (sexuation, racialisation) des inégalités. Finalement motivé par une approche queer féministe, mon projet se dévoue non seulement à l'accentuation de la reproduction des structures inégales, mais aussi aux potentialités du corps dans le sens de reformuler et résister les régimes de dominations sexistes et racistes.

Toutes opprimées, toutes traumatisées ? De la lutte féministe à la lutte sanitaire

PACHE Stéphanie, Institut universitaire d'histoire de la médecine et de la santé publique, Université de Lausanne, Suisse.

Si certaines féministes se sont montrées historiquement critiques à l'égard des pratiques de la psychologie et de la psychiatrie, d'autres ont cherché à développer des approches féministes en psychothérapie. Au cœur de ce projet, la notion de traumatisme a permis d'appréhender la problématique des violences, que l'on parle de violences physiques interpersonnelles ou de violence symbolique. La situation de domination des femmes dans le système patriarcal les expose à la violence au sens large et cette expérience produit des traumatismes. Cette hypothèse sert d'explication étiologique des atteintes à la santé mentale, en particulier de la souffrance psychique. Ce raisonnement contribue alors à la dépathologisation de la souffrance des femmes, avec une idée que l'on retrouve dans d'autres situations où le traumatisme entre en jeu : les symptômes sont une réaction normale (souffrance psychique) à une situation anormale (les violences contre les femmes). Cette utilisation du traumatisme n'est pas l'apanage des féministes et actuellement tous les groupes sociaux discriminés en font plus ou moins usage dans leur lutte pour faire reconnaître les violences dont ils sont victimes. Le racisme, l'homophobie et le sexisme se voient ainsi réunis dans une même catégorie : facteur de traumatisme et donc mauvais pour la santé, du moins pour la santé mentale. Il me semble pertinent de s'interroger sur cette conception de l'oppression et notamment sur ses effets sur les manières d'y faire face. Car la réponse souvent psychothérapeutique que l'on donne à ces « atteintes à la santé » peut renforcer une conception individualiste de l'action qui entre en contradiction avec toute idée de lutte politique collective. D'autre part concevoir les rapports de pouvoir en terme de traumatisme et de souffrance tend ainsi à les rendre tous équivalents. C'est sur ces questions que ma contribution souhaite se pencher.

Atelier 5

Corps et Sports

Responsables de l'atelier :

ACETI Monica, Université de Fribourg, Suisse/Unité promotion, formation, recherche des sports, Université de Franche-Comté, France. **BACHMANN Laurence**, Université de Californie Berkeley, Etats-Unis. **TATU-COLASSEAU Anne**, Unité promotion, formation, recherche des sports, Université de Franche-Comté, France.

Session 1 : Mercredi 29.08, 16h30-18h00 – Salle 5093

Incorporation des normes sexuées dans les pratiques corporelles ou sportives

Présidence : ACETI Monica et BACHMANN Laurence

Socialisation corporelle et construction des identités sexuées chez les enfants de 10-11 ans : des imbrications multiples

SALAMERO Emilie, Laboratoire Sport, Organisation, Identité, Université de Toulouse 3, France.

A partir d'une enquête en cours menée en milieu scolaire dans le cadre d'une recherche commanditée par l'Agence Nationale de Recherche et intitulée « Prescription des normes, socialisation corporelle des enfants et construction du genre », cette communication se propose de mettre en lumière les interactions entre la sphère des activités physiques de loisirs (formelles et informelles) et la construction des identités sexuées chez des enfants âgés de 10 à 11 ans. Les observations menées pendant le temps scolaire (classe, récréations, temps méridien), les entretiens réalisés auprès des enfants sur l'organisation de leur temps « libre » et parfois auprès de leur famille, confirment bien le rôle des activités physiques (nature, intensité et mode d'engagement), et de leur régime de genre (Connell, 1987), dans l'incorporation des normes sexuées. L'appartenance à un groupe de sexe structure en grande partie les activités de loisirs des enfants mais il existe des différenciations intra sexe non négligeables pour lesquelles la socialisation corporelle et l'incorporation de certaines dispositions sexuées constituent une précieuse grille de lecture. Au-delà de ce constat, le caractère original de cette étude est d'analyser plus largement les effets de la socialisation corporelle des enfants sur leur appartenance de genre : construction des réseaux d'affinité et rapport aux savoirs scolaires notamment, processus eux-mêmes traversés par d'autres rapports sociaux. Nous verrons en effet que ces multiples imbrications, ainsi que les engagements corporels inversés, sont fonction, pour nombre d'enfants, du milieu social des parents et/ou de configuration familiale spécifique.

Construction des identités sexuées dans les salles de musculation

COQUET Ronan, Institut des sciences du sport, Université de Lausanne, Suisse. **OHL Fabien**, Université de Lausanne, Suisse.

Les salles de musculation offrent un terrain d'observation formidable des modèles hégémoniques de genre. L'observation des lieux de pratique effectuée sur deux années nous a permis d'identifier d'emblée une bicatégorisation sexuée, sur de nombreux points. Le bodybuilder incarne par ses muscles volumineux, mais aussi par sa démarche assurée et l'expression du labeur enduré, l'homme fort et viril. Ces observations font écho à celles de Klein (1993) qui mentionnait que les salles ainsi que les magazines spécialisés surjouent les symboles d'une masculinité virile et de l'idée que les femmes succombent aux charmes de l'homme musclé. En miroir parfait au modèle d'hyper masculinité proposé par le bodybuilder, certaines femmes minces, sveltes et galbées se calquent sur un idéal féminin actuel amplement diffusé et promu dans notre société, qui ne laisse pas les mâles présents dans la salle indifférents. Néanmoins, cette dialectique genrée et stéréotypée est à questionner et à nuancer car bien que le profil « bodybuilder » puisse apparaître comme un modèle hégémonique de masculinité (Connell, 1987), tous les hommes ne surjouent pas de ces codes mais s'inscrivent dans des registres de masculinité et de pratique plus « alternatifs ». Notre étude aura pour objectif de comprendre la variété des carrières des adeptes des salles de musculation en nous intéressant particulièrement à l'adhésion aux normes de référence des lieux de pratique. Cette investigation (en cours) s'appuie principalement sur l'observation participante d'une salle de musculation ainsi que d'une quinzaine d'entretiens approfondis, conduits avec différents profils d'adeptes. Le couplage et l'analyse de ces données nous permettront ainsi d'éclairer la variété des processus de construction et d'ajustement des identités sexuées.

Rapports sociaux de sexe en ultimate frisbee, une pratique sportive mixte inédite

GUÉRANDEL Carine, Université Lille 3, France.

Le monde sportif constitue un lieu privilégié d'analyse des processus de différenciation et de hiérarchisation des sexes (Mennesson, 2005). Dans cette perspective, cette communication se propose d'analyser la manière dont se structurent les rapports sociaux de sexes (Kergoat, 1992) dans un contexte interactionnel inédit du monde sportif : l'ultimate frisbee, un sport collectif mixte. La coprésence des deux groupes de sexe en compétition questionne une des caractéristiques des sports modernes selon laquelle la supériorité physique supposée des hommes interdit les confrontations avec les femmes (Guttmann, 1978). Cette recherche s'appuie sur un travail d'observation participante d'une année au sein d'une équipe senior de Nationale 2, complété par un entretien avec chaque membre de l'équipe étudiée (16 hommes et 3 femmes). Les résultats attestent d'une division sexuée du travail sportif. L'usage des techniques sportives, le temps de jeu et les rôles des joueurs en compétition divergent entre les

hommes et les femmes, et ce quel que soit leur niveau de jeu. Cette différenciation se retrouve notamment dans le discours des pratiquants sur la complémentarité des sexes. Cependant, les joueurs font également des expériences novatrices favorables au questionnement des rapports sociaux de sexe. En effet, dans la pratique, en se référant aux valeurs prônées par l'activité, les joueurs qui s'affrontent et/ou coopèrent sont davantage classés selon leur niveau de pratique que selon leur sexe. Des joueurs comme Jean (un homme dominé sur le terrain) ou Marie (une femme reconnue pour ses compétences sportives) adoptent des comportements permettant le maintien des croyances collectives et participent au renouvellement des hiérarchies sexuées. L'étude de leurs trajectoires sociales et de leurs dispositions incorporées (Lahire, 1998 ; Bourdieu, 1979) articulée avec celle des caractéristiques du contexte sportif permet de cerner certaines conditions favorables à la construction d'une équipe mixte attentive à la question de l'égalité entre les sexes.

Sport, discriminations et privilèges de genre, de classe et de race : l'exemple du « test de féminité »

BOHUON Anaïs, Unités de formation et de recherche des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, Université Paris 11, France.

Cette communication vise à analyser d'un point de vue socio-historique les tests de féminité, des contrôles médicaux instaurés dès 1966, visant à empêcher les hommes de concourir au sein des compétitions internationales féminines. Certaines sportives font l'objet d'un véritable procès de virilisation en raison de morphologies et de records jugés trop masculins. Face à ces athlètes qui bouleversent la représentation d'une construction binaire entre le sexe masculin et le sexe féminin, le monde sportif tente de maintenir une bicatégorisation sexuée inhérente à la logique interne de principe de compétitions. Cette communication a pour ambition de revisiter l'histoire sociale et politique des « contrôles de féminité » et de montrer en quoi ils constituent un véritable dispositif de domination, afin d'appréhender la naturalisation du pouvoir et les rapports de domination qui s'y jouent. Je reviendrai plus précisément sur la suppression « symbolique » du test depuis 2000. Dorénavant, les autorités s'appuient uniquement sur une appréciation esthétique et visuelle des corps féminins et elles n'appliquent plus le test, de façon systématique et obligatoire. Ce changement est à l'origine d'une actualité sportive brûlante, marquée par la suspension de la Sud-Africaine Caster Semenya. Cette affaire révèle la frontière mouvante subjectivement tracée entre le masculin et le féminin, encore plus floue quand les « marqueurs de la race et de la classe » interfèrent avec les « marqueurs du sexe ». Le discours au sujet de la pratique physique et sportive féminine révèle différentes oppressions sociales, sexuées, raciales qui s'entrecroisent, s'articulent, s'imbriquent de manières complexes et dynamiques. Les athlètes non occidentales s'attirent par exemple la suspicion des instances dirigeantes des pays occidentaux. À cet égard, la situation n'est pas sans rappeler l'extrême défiance qui entourait les athlètes de l'Est dans les années 1930 et surtout pendant la guerre froide.

Session 2 : Jeudi 30.08, 11h30-13h00 – Salle 5093

Enjeux autour des pratiques corporelles de tradition "masculine"

Présidence: ACETI Monica et TATU Anne

Boxeuses et footballeuses : des engagements corporels transgressifs ?

TERFOUS Fatia, Equipe de recherche septentrionale "sport et société", France. **MONTANOLA Sandy**, Université de Lannion, France.

En sciences et techniques des activités physiques et sportives, comme en sciences de l'information et de la communication, l'étude des phénomènes de transgression des sportives reste marginale. Cette proposition entend montrer que l'investissement des femmes dans des disciplines sportives traditionnellement considérées comme masculines révèle différentes formes de résistance aux injonctions de genre et, parallèlement, une réaffirmation des identités genrées. En s'intéressant à la boxe et au football nous souhaitons interroger deux espaces de transgression des normes de genre. L'un en sport individuel, l'autre en sport collectif. En croisant deux terrains empiriques et différents corpus, cette communication entend contribuer à mettre à jour la variété des formes d'engagements transgressifs dans des pratiques dites masculines, souvent considérées comme violentes

Le corps enjeu des négociations du genre. L'expérience des footballeuses tunisiennes

LACHHEB Monia, Institut supérieur du sport et de l'éducation physique de Tunis, Tunisie/Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, Tunisie.

La féminité et la masculinité s'expriment par les critères différenciés qui les fondent et qui dessinent les contours des modèles du corps féminin et du corps masculin. Elles sont socialement construites et s'imposent comme une réalité « naturelle » et « immuable » (Butler 2006). Cependant, la pratique sportive, notamment le football, sollicite un corps qui ne tient pas compte des prescriptions du genre étant reconnu comme une activité typiquement masculine. L'intérêt porte, dans le cadre de cette contribution, sur l'expérience des footballeuses tunisiennes contraintes à l'incorporation des exigences d'une pratique footballistique. Ces exigences génèrent, en effet, la transformation de leur « hexis corporelle » qui se montre désormais antinomique avec les attributs de la féminité socialement valorisée (Lachheb, 2008). Le projet vise à mettre en évidence le processus de « virilisation » des footballeuses qui prend sens par le corps et sur le corps. Il tente, par ailleurs, de rendre compte des perceptions du corps des footballeuses tunisiennes qui se construisent, d'abord, par le regard des footballeuses porté sur leur propre corporalité. Considérant le corps comme élément incontournable du processus de séduction, le regard de l'autre de sexe masculin porté sur les manières d'être corporelles des footballeuses éclaire, pour sa part, le poids des déterminants du genre dans

la construction des relations sociales. Pour ce faire, l'étude repose sur une enquête par entretiens semi-directifs menés avec une population de 15 footballeuses et de 10 footballeurs. L'analyse qualitative du corpus tente d'éclairer les négociations du genre, notamment à travers l'expérience des femmes qui s'investissent dans une pratique de tradition masculine, le football en l'occurrence.

Violent dancing : quand les femmes participent aux « jeux sérieux de la compétition »

SCHULZE Marion, Université de Neuchâtel, Suisse.

Dans cette présentation, je m'intéresse à la participation des femmes dans une forme particulière de dance pratiquée lors des concerts de hardcore (-punk), le violent dancing, et met la notion bourdieusienne de « jeux sérieux de la compétition » à l'épreuve de mes données empiriques. Le hardcore est une subculture musicale qui peut être grossièrement définie comme une radicalisation du punk. Au premier abord, ce monde semble être essentiellement l'apanage de jeunes hommes, puisque seul un tiers des acteurs qui s'y investissent sont des jeunes femmes. Ce déséquilibre est d'autant plus important dans la distribution spatiale des concerts, puisque la scène et l'aire de danse sont occupées presque exclusivement par de jeunes hommes. De ce point de vue, ces pratiques de dance pourraient être perçues comme un exemple de ce que Bourdieu nomme les « jeux sérieux de la compétition », pratiqués entre hommes pour construire leur masculinité, et dont les femmes sont exclues. Mon travail ethnographique montre pourtant que cette analyse est trop simpliste. En effet, cet espace ne peut pas être vu uniquement comme un forum pour la construction de « l'habitus masculin », puisque les femmes s'y engagent activement. Cet engagement relève d'une mise en perspective de différentes options : refuser totalement la pratique, ou s'y engager – partiellement ou complètement – en acceptant les règles de la compétition et les différentes blessures que sa pratique peut engendrer. Cette observation questionne le concept de « jeux sérieux de la compétition », tel qu'il est proposé par Bourdieu, dans lequel les femmes sont cantonnées à un rôle passif de « miroirs flatteurs ». En effet, celui-ci ne propose pas de possibilités pour prendre en considération, d'un point de vue aussi bien empirique que théorique, l'engagement actif des femmes dans ce type d'activités physiques où les hommes constituent la majorité numérique.

Entre promotion et justification : discours sur le genre et production discursive du genre par les pratiquant-e-s de street workout

MUELLER Alain, Université de Californie, Etats-Unis.

Ma contribution est basée sur ma recherche ethnographique portant sur une nouvelle forme d'activité sportive nommée street workout, calisthenics ou barhitting par ses adeptes. Inspirée par le fitness, la gymnastique ou encore le bodybuilding, cette discipline consiste à performer des enchaînements de différents exercices, principalement à la barre fixe, et se caractérise par l'utilisation d'un minimum de matériel, puisque c'est ici le poids du corps qui constitue l'unique résistance. Si cette discipline est apparue dans les parcs avoisinant les housing projects des quartiers défavorisés de l'agglomération new-yorkaise, elle s'est aujourd'hui largement diffusée mondialement et a traversé les frontières, aussi bien géographiques que sociales. En outre, nombreux sont les pratiquants qui y trouvent une voie de professionnalisation en offrant un service de coaching basé sur la pratique du street workout et en vendant à la clientèle potentielle son « minimalisme matériel », sa simplicité et son caractère plus ludique que le fitness traditionnel. Dans cette présentation, je m'intéresse à l'activité critique déployée par les adeptes du street workout en regard de son développement actuel, et plus précisément aux discours de légitimation, de justification et de promotion de leur propre pratique. Ces discours présentent un caractère genré latent qui apparaît plus clairement lorsque l'ethnologue met ses interlocuteurs à l'épreuve d'un simple constat : cette discipline est pratiquée essentiellement par des hommes. Deux registres discursifs principaux, mobilisés conjointement, peuvent ici être identifiés : l'un s'articule autour d'une logique égalitaire dont le principal argument est que le street workout peut être pratiqué par toutes et tous ; l'autre relève quant à lui d'une vision bipolarisée du genre, évoquée au travers d'arguments biologiques aussi bien que sociaux, et mobilisée pour expliquer le faible engouement des femmes pour le street workout.

Session 3 : Jeudi 30.08, 16h30-18h00 – Salle 5093

Socialisations sportives : entre agentivité et domination

Présidence : BACHMANN Laurence et TATU Anne

Corps, sports équestres et inégalités sexuées : une situation paradoxale

LE MANCQ Fanny, Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance, France.

Les sports équestres présentent plusieurs spécificités dans le monde sportif du fait de la présence du cheval, athlète du « couple » cheval/cavalier-e. Ainsi, c'est le corps du cheval qui apparaît au centre de toutes les attentions. Inversement, celui du cavalier est dénié, occulté, sa condition physique considérée comme secondaire dans la production de la performance et l'utilisation de la force connotée négativement. Les sports équestres font d'ailleurs partie des très rares sports mixtes jusqu'au plus haut niveau. Au regard de ces éléments, les sports équestres pourraient apparaître comme un lieu privilégié d'égalité entre les sexes, notamment du point de vue corporel, dans ce contexte sportif particulier où un discours essentialiste naturalisant des rapports de domination semblerait peu envisageable. Pourtant, les inégalités sexuées demeurent : malgré une sur-représentation des cavalières parmi les licenciés de la Fédération Française d'Equitation (plus de 80 % en 2011) et une mixité règlementaire, ces dernières atteignent, bien

moins que les cavaliers, les meilleurs niveaux, et ce notamment en raison d'un moindre accès aux chevaux les plus performants, condition incontournable pour accéder aux meilleures catégories de concours. Si différents facteurs cumulatifs – sans rapport avec un quelconque déficit ou autre faiblesse corporelle supposée – au cours de la carrière équestre ont pu être mis en avant pour expliquer ce moindre accès des cavalières (Le Mancq, 2007 ; 2008), les enquêtes réalisées (nombreuses observations et plus de 50 entretiens réalisés auprès de cavalier-e-s de compétition), font pourtant apparaître dans les discours des cavaliers mais aussi des entraîneurs, acteurs institutionnels et propriétaires de chevaux, que le corps – pourtant dénié – est néanmoins convoqué pour tenter de « justifier » ou de « légitimer » ces inégalités sexuées dans l'accès aux meilleurs chevaux, et donc au haut niveau, largement défavorables aux cavalières.

La danse classique : outil de soumission ou de résistance à la domination masculine ?

NICOT Isabelle, Unités de formation et de recherche des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, Université de Bordeaux 2, France.

A travers l'image omniprésente de la ballerine, par un travail minutieux sur les corps et de nombreuses recommandations sur le comportement, la danse classique apparaît comme une véritable « machine à fabriquer des jeunes filles ». Sont-elles alors destinées à demeurer telle l'éternelle et nubile fiancée qu'est la ballerine ? Ou pourront-elles accéder au statut de femme ? Les études présentent la danse classique comme une activité féminine des milieux favorisés, visant à travailler un certain maintien, or ce sens commun est finalement peu réinterrogé. Le choix méthodologique est celui d'une observation participante menée par une ancienne danseuse et professeur de danse. Pour cette approche socio-historique, ont été utilisés : mon expérience personnelle d'une vie dans la danse, des observations et entretiens réalisés auprès de diverses pratiquantes. Le terrain tend à montrer que le modèle de la ballerine serait tellement présent dans l'apprentissage de l'activité étudiée que certaines de ses pratiquantes décideraient parfois de rester des jeunes filles, ratant certaines étapes dans le développement de leur identité sexuée. Une autocensure se met en place pour gommer le temps qui passe et tout ce qui pourrait évoquer la sexualité. Puisque nous sommes le fruit de notre éducation et de nos pratiques, on peut se demander quelle est la part de déterminisme dans tout cela ? Les résultats d'entretiens réalisés auprès de mères de pratiquantes peuvent étonnement nous faire envisager la danse classique comme un instrument d'émancipation des femmes. En effet, elles sont finalement toutes bien conscientes des stéréotypes de genre qui ont cours dans notre société. Or pour elles, proposer cette pratique aux filles serait une manière de leur offrir des moyens d'action. Dotées d'atouts et d'une connaissance fine des attentes de notre société envers elles, les nouvelles générations pourraient composer avec les règles du jeu social et de la domination masculine.

Des expertes corporelles invisibles ?

HÉAS Stéphane, Université européenne de Bretagne, France/Université Rennes 2, France.

L'être humain développe des capacités physiques et mentales étonnantes. Parfois, il les met en jeu dans une visée professionnelle et devient expert es corps. C'est le cas des nez de la parfumerie, des œnologues, des imitateurs, des mimes, des contorsionnistes, des yogis, des funambules, des acrobates, des fakirs, etc. Quid des expertes dans ces milieux largement dominés par les hommes ? Les entretiens réalisés et la comparaison des trajectoires précisent leur arcane professionnel et personnel. Atteindre l'excellence corporelle exige des efforts permanents, une attitude empreinte d'humilité face aux déboires possibles : accidents, insuccès, baisse des performances, défaut de reconnaissance, trivialisation de l'activité. Les valeurs déployées pour se maintenir en activité sont à la fois courantes et surprenantes. Le processus identitaire des expertes est-il le même que celui des experts ?

Normes de genre, homophobie et calendrier « sexy » : retour sur une initiative de sportives de l'Université Laval

LEE-GOSSELIN Hélène, Université Laval, Canada. **DEMERS Guylaine**, Université Laval, Canada. **CHARRON Hélène**, Université Laval, Canada.

Au début décembre 2011, l'équipe de rugby féminin du Rouge et Or de l'Université Laval s'apprêtait à lancer un calendrier « sexy » mettant en scène les joueuses de l'équipe quand des féministes de l'institution se sont alors mobilisées pour faire cesser cette initiative. Alors que les principaux promoteurs de ce calendrier le justifiaient par la volonté de briser des préjugés sur les athlètes de rugby féminin concernant leur présumée homosexualité et masculinité, les analyses des féministes ont suscité des réactions opposées. Plusieurs appuis sont venus des féministes institutionnelles, mais les jeunes femmes impliquées dans le projet ont vécu l'intervention des féministes comme l'imposition autoritaire de femmes plus âgées et ayant plus de pouvoir institutionnel qu'elles, n'ayant pas compris leurs intentions et limitant leur autonomie. En effet, suite à la sortie dans les médias de cette affaire, les joueuses de rugby ont affirmé que leur projet visait à faire la promotion de la diversité des corps féminins dans le sport et qu'elles étaient toutes complètement consentantes à poser dénudées dans un calendrier d'équipe, sans revenir sur l'idée de l'homophobie implicite d'un tel calendrier qui constituait un des axes d'analyse des féministes. Qu'est-ce que cet événement et ce type de « production culturelle », ainsi que les réactions diverses qu'il a suscitées nous disent de l'appropriation des messages féministes par les jeunes femmes d'aujourd'hui, de l'extension et de la signification de la sexualisation des femmes dans l'espace social et médiatique, et, plus généralement, de l'interaction des rapports de genre, de sexualité, d'âge et de classe entre des femmes qui se disent sensibles aux inégalités entre les hommes et les femmes dans le sport. Comment créer les conditions de la transmission, du dialogue et de la solidarité entre femmes de différentes générations ?

Session 4 : Vendredi 31.08, 11h30-13h00 – Salle 5093**Carrières sportives féminines****Présidence : BACHMANN Laurence et TATU Anne***Lorsque les femmes font l'ordre. S'approcher des femmes arbitres de football***PENIN Nicolas**, Atelier Sociologie, Histoire, Education, Représentations, Pratiques et Activités Sportives, Université d'Artois, France. **HIDRI-NEYS Oumaya**, Université Lille 2, France.

Dans le paysage fédéral du sport français, le football présente la particularité d'être à la fois la pratique la plus populaire et l'une de celles dans lesquelles les femmes sont les moins présentes. Lors de la saison 2010-2011, cohabitaient ainsi à la F.F.F. (Fédération Française de Football) 1 587 895 joueurs et 54 386 joueuses. Mais c'est à une autre figure « féminine » du football qu'est consacrée la présente enquête : l'arbitre. Pour plusieurs raisons, les femmes arbitres de football constituent un objet d'étude intéressant. D'abord parce qu'elles sont quantitativement exceptionnelles, elles forment à peine 2% du contingent des arbitres de football. Ensuite parce qu'elles relèvent d'une forme de double improbable en ce sens qu'elles investissent un espace « masculin » et qu'elles ont à y assumer une mission le plus souvent dévolue aux hommes : elles ont la charge de faire respecter l'ordre. Notre travail présente alors quelques éléments de caractérisation de la population des femmes arbitres dans l'institution footballistique française. Combien sont-elles ? Comment se distribuent-elles dans la hiérarchie du football ? Quelles positions occupent-elles dans l'organisation arbitrale ? Nous souhaitons par ailleurs, sur la base de la dizaine d'entretiens menés avec des femmes arbitres de football, rendre compte de la partie de notre travail en cours sur le « métier » d'arbitre de football exercé par des femmes. Une attention particulière est portée aux relations qui s'instaurent entre les « directrices de jeu » et les hommes qu'elles ont à diriger dans cette « maison des hommes » (Godelier, 1982). A ce stade de l'enquête, que nous devons qualifier d'exploratoire, nous pourrions défendre les pistes à poursuivre pour stabiliser les éléments de connaissance déjà émergents présentés ici.

*La tête et les jambes. Capital sportif et construction d'un double projet d'excellence : le cas des Normaliennes en Sciences du sport et Education physique***LOUVEAU Catherine**, Université Paris 11, France/Genre Travail Mobilités, Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris, France. **ERARD Carine**, Université de Bourgogne, France.

Cette communication s'intéresse à des jeunes filles qui construisent un projet doublement assigné au masculin : un projet d'excellence scolaire voire professionnel dans un domaine (le sport/les STAPS) historiquement masculin. Il s'agit des normaliennes du département Sciences du sport et de l'Education physique (2SEP) de l'Ecole Normale supérieure de Cachan (France). Nous montrerons comment leurs socialisations familiales favorisent la poursuite d'un engagement sportif en parallèle d'une réussite scolaire au lycée et comment leur capital sportif semble avoir structuré un choix d'orientation universitaire en STAPS plutôt qu'en classe préparatoire ou qu'en filière universitaire plus sélective, dans la lignée des projets scolaires parentaux. Nous montrerons ensuite comment leur capital sportif de bon, voire de haut niveau, associé à une réussite en STAPS les conduit à envisager l'accès à cette filière d'excellence scolaire (en formulant un projet d'excellence professionnelle parfois). En somme, nous tenterons de montrer comment une excellence sportive forgée durant l'enfance et la jeunesse pèse, en fonction des socialisations et des dispositions sexuées, sur la construction d'un projet d'excellence scolaire voire professionnel, l'un et l'autre étant socialement assignés au masculin. Nous nous appuierons sur une enquête par questionnaires réalisée auprès des normalien-ne-s qui ont intégré ce département depuis sa création en 2002 et sur dix-neuf entretiens semi-directifs menés avec les agrégatifs de 2009 et 2010 (soit 9 filles et 10 garçons). Bibliographie Ferrand, M., Imbert, F., Marry, C. (1999) L'excellence scolaire, une affaire de famille : le cas des normaliennes et normaliens scientifiques, Paris, L'Harmattan.

*Sports glisses et plafond de glace***GILLONNIER Fabienne**, Université de Savoie, France.

Nous proposons ici d'analyser et de comparer les processus et les mécanismes à l'oeuvre au cours de l'insertion professionnelle des femmes entraîneuses dans les sports de glisse sur neige. Les femmes sont exclues des rôles de préparatrices techniques, de préparatrices physiques, pour le haut niveau et elles sont minoritaires dans les comités et les clubs de ski. Dans le milieu des sports de glisse comme ailleurs, il semble en effet qu'une culture professionnelle et de conventions masculines, liées au fonctionnement et à l'organisation de l'activité, structurent des relations professionnelles et compromettent l'avenir de carrières d'entraîneuses. Malgré l'obtention du diplôme spécifique du Brevet d'état de ski alpin, ou de Brevet d'état de ski de fond, les femmes ne semblent pas bénéficier du levier objectif constitué par l'obtention du diplôme. L'article s'attache à identifier et à interpréter le poids des injonctions normatives genrées intégrées par les filles pendant leur carrière d'athlète qui rend improbable un projet professionnel dans le milieu de l'entraînement. Les obstacles de genre à l'insertion des femmes renvoient aussi aux procédures de cooptation par le milieu très conservateur qui tend à segmenter l'insertion professionnelle selon les logiques de genre, les catégories les plus loin de la performance et du prestige sont accessibles aux femmes mais le haut niveau reste la chasse gardée des hommes. Méthodologie : 24 entretiens semi-directifs réalisés auprès des athlètes femmes et hommes (4 hommes et 12 femmes) et des entraîneurs (4 femmes) et cadre de structures (1 cadre de la Fédération Française de ski, 1 cadre de l'ENSA).

Wanda Rutkiewicz (1943-1992), alpiniste Polonaise. Ou la difficulté de vivre une vie de femme dans un sport d'hommes

RASPAUD Michel, Laboratoire Sport et Environnement Social, Université Grenoble 1, France.

Alors que plusieurs alpinistes femmes viennent de réaliser l'ascension des quatorze 8000 (Himalaya), Wanda Rutkiewicz, en tant que précurseur, demeure un modèle et un exemple des difficultés de vivre une vie de femme dans un sport d'hommes, de par les valeurs de ce sport, ses exigences, mais aussi les représentations des genres. Issue d'un milieu social « favorisé » de la Pologne communiste, Wanda - sportive accomplie - découvre l'escalade dans son Ecole d'ingénieurs. Elle réalise rapidement des performances remarquées (elle est élue « sportif » de l'année de son Ecole), avant d'effectuer de grandes voies dans les Alpes en été comme en hiver, d'explorer la haute altitude (Asie centrale, Himalaya). Dépositaire de positions « féministes » (plutôt une cordée de femmes que mixte, puisque l'élément féminin s'y trouve toujours « dévalorisé »), Wanda enchaîne les exploits sur le mode « masculin » : faces nord, hivernales, expéditions (première Européenne au sommet de l'Everest). Un premier mariage avec le fils d'un ministre Polonais n'y résiste pas (annulation du voyage de noces pour cause d'expédition !), ni plus tard un second avec un médecin Autrichien qui a soigné sa fracture de la jambe (obtenant par ce biais la nationalité Autrichienne, elle accède aux sponsors de l'Ouest et à un large public). Partagée entre une vie de femme « accomplie » (mariage, enfants, famille,...) et le monde de la haute altitude et ses exigences auxquels elle ne peut/sait se soustraire (recherche permanente de sponsors, plusieurs mois d'expédition par an, articles et photos dans la presse spécialisée pour vivre...), Wanda organise le projet « la Caravane des rêves » pour mobiliser les sponsors et être la première femme au sommet des quatorze 8000. Elle disparaît en mai 1992, près du sommet du Kangchenjunga (8586 m), en tentant l'ascension de son neuvième 8000.

Session 5 : Samedi 01.09, 16h30-18h00 – Salle 5093

Sport et pratique corporelle : perspective sociohistorique

Présidence : TATU Anne et ACETI Monica

Le mouvement entre performance et thérapeutique : Les 'exercices corporels' féminins sous emprise médicale (fin XIXe siècle – XXe siècle)

QUIN Grégory, Institut des Sciences du Sport, Université de Lausanne, Suisse. **BOHUON Anaïs**, Université Paris 11, France.

Au cœur des compétitions sportives et de l'éducation physique, les liens entre pratiques d'exercice corporel et médecine s'inscrivent dans une promotion de la santé physique et mentale par le mouvement. Dans le cadre de cette contribution, nous nous proposons d'analyser l'engagement des médecins autour de la définition des exercices corporels féminins et subséquemment de l'établissement d'une norme de la féminité et de la santé féminine. A partir d'un recollement de leurs discours sur plus d'un siècle (traités, revues, dictionnaires, etc.), nous observerons notamment l'affirmation d'une modernité médicale dans la seconde moitié du XIXe siècle, transformée par l'engagement du « politique » pour l'institutionnalisation scolaire de l'éducation physique et réactualisée par les logiques du champ sportif au cours du XXe siècle. Notre ambition est de bâtir une histoire critique des influences croisées entre logiques médicales et logiques sportives, nous verrons qu'empreint d'un certain conformisme à propos des rôles sociaux des femmes et des hommes, l'engagement des médecins autour de la formulation de l'éducation physique et des sports persiste dans les contours qu'il dessine de la figure de la femme et/ou de la mère depuis l'orée du XIXe siècle. Ainsi, nos analyses tendent à souligner que ce « conformisme » touche spécialement les jeunes filles, dont l'éducation est encore d'abord morale et religieuse jusqu'au XXe siècle, période à laquelle la diffusion des sports modernes depuis l'Angleterre va changer la donne. Partant, notre ambition est de scruter pour un temps relativement long (un siècle et demi), certaines continuités et ambivalences de l'engagement des médecins autour des pratiques féminines d'exercice corporel, pour appréhender à la fois les logiques « pédagogiques », « éthiques » et encore « scientifiques » des discours médicaux. Il s'agit notamment d'observer comment les médecins « font » le genre, et discutent autour des représentations sexuées.

Processus de civilisation, sport, violence et rapports de sexe ; l'exemple des gladiateuses et boxeuses dans l'histoire

LOUDCHER Jean-François, Unité promotion, formation, recherche des sports, Université de Franche- Comté, France.

Dans un texte paru en 1995 dans la revue Sociologie et sociétés (V.7, n°1), Eric Dunning et Maguire utilisent la réflexion de Norbert Elias pour expliquer l'évolution des relations entre les sexes à partir du contrôle de la violence. Ils expliquent que le sport moderne, pris comme un des processus de civilisation, est un bastion masculin visant à résister à la montée d'un certain pouvoir des femmes. En effet, selon les auteurs, la constitution de la famille (Shorter) nucléaire comme référence, au XIXe siècle, serait un moyen « d'égalité » ; l'homme aurait d'autres considérations pour la femme que sexuelles ou de reproduction. Par ailleurs, cette dernière acquerrait une certaine sécurité grâce au développement de l'Etat et la monopolisation de la violence par les institutions. Le mouvement des suffragettes, au début du XXe siècle en Grande-Bretagne, serait une des manifestations de ces processus de civilisation. Or, pourquoi le sport moderne reste un symbole de virilité et évolue peu s'il résulte d'un tel processus de civilisation ? Peut-on expliquer cette résistance, à l'instar de ce prétendent Dunning et Maguire, par les obstacles que les femmes rencontrent dans leur pratique, rendant ce processus assimilable à une domination de classe ? Le regard porté de la part des

hommes sur les femmes ne devrait-il pas permettre cette transformation ? Et pourquoi n'a-t-il pas plus évolué ? Plus encore, cette analyse semble, au regard de travaux historiques récents, devoir être fortement amendée. En effet, la famille nucléaire ne serait pas un phénomène spécifique du XIX^e siècle, mais s'ancrerait beaucoup plus loin dans l'histoire (Todd, 2011). Les processus de civilisation ne résulteraient donc pas uniquement dans cette transformation et, de fait, le blocage du regard de l'homme vis-à-vis de sa compagne aussi.

Femmes et snowboard freestyle

AUGSBURGER Sarah, Institut des Sciences du Sport, Université de Lausanne, Suisse.

Le snowboard a émergé dans les années 1970 aux Etats-Unis et s'est développé en Europe durant la décennie suivante, période où les femmes étaient relativement bien présentes et actives dans le monde du sport (Anderson, 1999 ; Thorpe, 2005). Il s'agit donc d'une pratique sportive récente où les différences genrées semblent pouvoir être moindres que dans d'autres pratiques plus anciennes où le masculin domine historiquement, ceci d'autant plus que le snowboard ne se base pas sur la force mais plutôt sur la recherche de sensations et/ou d'esthétique. Néanmoins, plusieurs études (Coulbaut, Delorme, 2009 ; Thorpe, 2008 ; Anderson, 1999) ont montré – notamment par l'analyse de la médiatisation de cette pratique sportive, des valeurs « masculines » (courage, force, prise de risque) qui y sont prônées et des stratégies de construction et de naturalisation de l'hégémonie masculine opérées par les pratiquants – que la hiérarchisation des genres n'épargne pas le snowboard. L'objet de notre communication, issu d'un travail de thèse en cours depuis quelques mois, est de proposer les prémices d'une analyse des rapports de sexe, au sein de deux conjonctures que nous avons pu mettre en évidence dans l'histoire du snowboard freestyle (réalisation de figures acrobatiques libres) féminin, soit une période « informelle » suivie d'une période « institutionnelle ». En effet, nos premières investigations révèlent un mouvement de féminisation au cours des années 2000, comme l'attestent la création d'associations et de compétitions féminines. Nous voulons appréhender les contours de cette genèse d'institutionnalisation de la pratique féminine du snowboard freestyle et les raisons qui ont poussé certaines pratiquantes à créer des structures dédiées à la promotion de la pratique féminine. Nous souhaitons également comprendre ce que révèle ce mouvement de féminisation sur cette pratique et saisir ainsi les éventuels enjeux genrés dans cette pratique majoritairement masculine.

Des corps de femmes en arme. Dispositions sexuées des escrimeuses de haut niveau entre 1965 et 1975

OTTOGALLI-MAZZACAVALLO Cécile, Centre de Recherche et d'Innovation sur le Sport, Université Lyon 1, France.

D'après Pascal Chantelat et Philippe Tétart (2007), les années 1958 à 1975 marquent le temps de la « première » sportivisation de la société française qui, très progressivement, entre dans l'ère de la massification des pratiques sportives. Dans les années 60, un démarrage s'opère. Mais en 1967, seul 18% des hommes ont une pratique régulière et 2,2 fois moins pour les femmes. Les sports n'échappent donc pas (voir même ils prolongent) aux inégalités sexuées qui traversent la société (Terret et al, 2005). Néanmoins, durant ces années, l'on note une progression du sport féminin de 45% entre 1962 et 1968 et certaines sportives deviennent des championnes de rang international. Aux côtés des plus connues comme Christine Caron ou les sœurs Goitschel, d'autres femmes excellent dans des disciplines moins médiatisées bien que largement pourvoyeuses de médailles olympiques comme l'escrime. Avec près de 30 % de licenciées en 1970, l'escrime bénéficie d'une longue tradition de présence des femmes, tout en étant imprégnée d'un imaginaire fortement viril. Le parcours biographique des meilleures de ces femmes dans un monde d'homme est alors riche d'enseignements pour comprendre la dynamique de leur construction identitaire au carrefour des attendus institutionnels ou sociétaux et de leur propre personnalité et vision du monde. Les injonctions normatives qui pèsent sur le corps des femmes sont appréhendables via les discours institutionnels, notamment ceux de la revue *L'escrime*, alors que l'entretien semi directif mené avec chacune d'elles révèle non seulement la conscience qu'elles avaient de ces injonctions mais aussi leurs mécanismes d'appropriation ou de dés-assignation de la discrimination institutionnelle.

Atelier 6

Sexe, classe et sexualité dans les productions culturelles

Responsables de l'atelier :

BOISCLAIR Isabelle, Université de Sherbrooke, Canada. **CÔTÉ Nicole**, Université de Sherbrooke, Canada. **ST-GELAIS Thérèse**, Université du Québec à Montréal, Canada.

Session 1 : Mercredi 29.08, 16h30-18h00 – Salle 5136

Sexe, littérature et cinéma

"Union Maids" (1976) ou le militantisme syndical au prisme des questions de genre, d'ethnie et de classe

FLECKINGER Hélène, Université Paris 3, France.

Cette proposition de communication propose d'analyser le film d'intervention étatsunien "Union Maids", réalisé en 1976 par Julia Reichert, James Klein et Miles Mogulescu, au regard des questions de genre, d'ethnie et de classe. "Union Maids" raconte une histoire peu connue : celle des luttes syndicales menées aux États-Unis dans les années trente au sein du monde industriel, à travers le récit de trois femmes, Stella, Sylvia et Kate, trois "militantes de base", venues chercher du travail à Chicago pendant la grande dépression. Elles évoquent leur combat quotidien pour gagner d'autres travailleurs/euses au syndicat, le racisme qui sévit au sein de la classe ouvrière comme les préjugés sexistes des ouvriers et des cadres syndicaux à l'égard des femmes qui luttent avec eux. Ce documentaire, qui entrelace des documents d'archive d'époque, des chansons syndicales et les interviews contemporains des trois femmes, fut réalisé dans une perspective explicitement féministe par trois membres de New Day Films, réseau de diffusion parallèle de films créé en 1972 et consacré à cette lutte spécifique. Il dresse le portrait d'une époque et de trois femmes à la fois "héroïques et ordinaires" : "Nous voyons que, traditionnellement, les femmes portées à l'écran sont les produits des expériences, de l'imagination et des fantasmes des cinéastes mâles. Nous faisons des films créés à partir des expériences et des besoins propres des femmes", affirment les cinéastes. Qu'est-ce qu'implique le fait que les "héros" de "Unions Maids" soient des héroïnes, ouvrières et pour l'une d'entre elles noire ? Dans quelle mesure la question féministe vient-elle troubler les conceptions orthodoxes du militantisme syndical ? Quelle imbrication des rapports de domination le film dessine-t-il ? Quelle conception ce documentaire, dont les modalités de production/diffusion sont partie intégrante d'un processus militant, propose-t-il de l'articulation entre art et politique ?

Sexualité et tradition visuelle : quand le « bon » sexe est ce qui demeure dans l'univers du privé, de l'imagination et du contrôle masculin et les conséquences pour les femmes qui osent briser le silence

LIEUTENANT-DUVAL Verushka, Université Concordia, Canada.

Lors d'une entrevue dans l'émission Médium large du 18 novembre 2011 à la première chaîne de Radio-Canada, Catherine Périn interviewait Denise Bombardier à propos de son dernier livre et faisait un lien avec les événements entourant l'affaire DSK et le machisme français. Bombardier affirma : « La sexualité est la chose la plus mystérieuse, la plus impénétrable et on ne peut pas s'imaginer comment se comportent les gens ». Cette affirmation, qui semble anachronique à une époque où – en Occident du moins – l'hypersexualité est omniprésente, est pourtant la trace d'un dispositif qui sert à créer une certaine vision de la sexualité comme ce qui doit appartenir au privé. C'est aussi le portrait que tend à favoriser la tradition visuelle occidentale. Autrefois, l'art érotique était accepté s'il demeurait à l'abri des regards. Nos recherches sur les films hollywoodiens de 1969 à 1989 ont démontré que quand le sexe est sous-entendu, il y a plus de chance que les partenaires du couple qui le pratiquent finissent ensemble à la fin du film. Cette image moralisatrice qui incite le « bon » sexe à être circonscrit dans le domaine du privé, voire du sacré, n'est pas sans conséquence. En étant tu et absent, le sexe échappe aux analyses et continue de véhiculer inégalités et stéréotypes qui nuisent autant aux hommes qu'aux femmes. Mais qu'arrive-t-il lorsque des artistes brisent le silence ? Notre communication présente le portrait de 3 femmes artistes nord-américaines, qui choisirent au cours des années 1970 de représenter le sexe et le corps de l'homme comme objet du désir féminin et de montrer comment les deux sexes étaient victimes des mêmes pressions les poussant à se conformer au modèle préconisé par la norme hétérosexuelle et les valeurs de la société capitaliste, et les conséquences de leurs prises de parole.

Un siècle d'autoreprésentations de lesbiennes : l'agentivité de photographes racisées

BOURQUE Dominique, Institut d'études des femmes, Université d'Ottawa, Canada.

Dans cette communication, je me propose d'examiner des représentations de lesbiennes par des lesbiennes racisées d'origine européenne, nord-américaine et africaine. Je me concentrerai sur le médium de la photographie et, plus particulièrement, sur des portraits d'amantes, sans exclure les photographes elles-mêmes (autoportraits) et leur(s) compagne(s). J'examinerai des œuvres de Claude Cahun (1894-1954), Gisèle Freund (1908-2000), Annie Leibovitz (1949-), Zanela Muholi (1972-) et Vanessa Dorvily (1975-). Mon intention est de comparer leurs approches, s'échelonnant sur un siècle, afin de voir s'il se dégage de leurs œuvres, sinon une esthétique similaire, à tout le moins des éléments récurrents en ce qui concerne les plans, le cadrage, le contexte, la posture,

ainsi que la proximité et les interaction des sujets lorsqu'il y en a plus d'un. J'essaierai de voir si ces éléments constituent des procédés d'évitement, de neutralisation ou de confrontation des marquages sociologiques, de la part de photographes classées « femmes », « homosexuelles » et êtres racisés. Autrement dit, je m'intéresserai à ce que j'ai appelé les stratégies de « dé-marquage » des catégories (identitaires) imposées pour voir si elles se recoupent et transforment, au cours du siècle dernier, dans le corpus susmentionné.

Intersectionnalité des rapports de pouvoir dans une "Passion simple"

NAUDIER Delphine, Cultures et Sociétés Urbaines, Centre de Recherches Sociologiques et Politiques, Centre national de la recherche scientifique, France.

A partir de l'analyse du livre d'Annie Ernaux, "Passion Simple", il s'agira de saisir comment opère l'imbrication des rapports sociaux de classe, de sexe, de nationalité aux prises avec la passion charnelle. comment opèrent sur une femme féministe, instruite et transfuge > de classe devenue bourgeoise les mécanismes de la prise au corps d'une > passion charnelle vécue dans les années 80 avec un diplomate soviétique. On s'attachera à saisir comment l'écrivaine traite du motif de la passion, de la sexualité en minant les codes de la passion dans le registre de l'écriture littéraire. Ce travail littéraire met au jour les tensions qu'il existe en socialisation sexuée et codification littéraire des relations amoureuses et sexuelles, rapport de pouvoir entre hommes et femmes de statut et de nationalité différents. En bref, il s'agira de saisir comment le décryptage de de cette passion simple est un révélateur de l'enchaînement complexe des rapports sociaux à l'oeuvre dans cette relation.

Session 2 : Mercredi 29.08, 16h30-18h00 – Salle 2055

Normativité

Le courrier du cœur québécois : tribulations sexuelles au féminin et masculin

COUTURE Nancy, Université Laval, Canada.

Communément, le courrier du cœur semble une affaire de femmes ! Pourtant, le courrier du cœur est un discours de soi qui permet de mettre en évidence le rapport à soi et de l'altérité aussi bien pour un homme que pour une femme. La sexualité comme objet d'étude pose la question du rapport entre les conduites individuelles et collectives. À partir des lettres de correspondants, mon analyse montre qu'entre 1929 et 2000, le courrier du cœur constitue un récit collectif qui témoigne des préoccupations et des interrogations féminines et masculines du moment, notamment sur la normativité sexuelle. Ce geste d'écriture est porteur d'informations à la fois générales et personnelles, à savoir des confidences dont la logique répond à un besoin de communiquer, à un lien avec l'autre et à un lieu d'échanges. Globalement, les lettres révèlent que le souci de donner un sens et de rendre cohérents les choix à faire est autant masculin que féminin. Ainsi, les hommes ne se distinguent guère des femmes, ils sont eux aussi soucieux de suivre l'exemple des autres. Et puisque pour chaque époque, les préoccupations questionnent davantage l'ordre normatif, la voie suivie par tous semble indiquer celle des transformations semble être celle des grandes transformations liées, non exclusivement au relâchement du climat répressif de la culture catholique, mais davantage à une individualisation plus réflexive des comportements liés à d'autres évolutions de la société, de la famille, des changements du rapport entre les sexes. L'objectif de cette communication est de présenter les résultats de cette analyse.

« Sois belle et tais-toi » : le cas ambigu des femmes artistes blanches et occidentales

LAURIN Audrey, Université du Québec à Montréal, Canada.

Cette communication propose d'explorer l'objectification sexuelle que certaines femmes artistes font subir à leur sujet à l'intérieur de leur œuvre. Si l'objectification des femmes par les hommes est un phénomène amplement documenté depuis les années 1970, la plupart des théoriciennes féministes rejettent d'emblée les œuvres de femmes qui reprennent des stratégies objectifiantes associées au masculin. Une aliénation causée par le régime patriarcal est souvent invoquée afin d'exclure les pratiques de ces artistes à l'intérieur d'un débat féministe sur la sexualité. Pourtant, une ample réflexion s'est amorcée dans les cercles féministes afin de cesser de percevoir le monde à l'intérieur d'une vision dichotomique. Il semble que cela soit néanmoins plus facile à mettre en pratique lorsque les œuvres dont il est question sont produites par des femmes dont l'altérité est multiple (l'origine ethnique et l'orientation sexuelle en étant les marqueurs par excellence). Il apparaît donc que la question de la représentation de la sexualité devienne glissante lorsque des femmes artistes blanches et hétérosexuelles reprennent des clichés sexuels propres au désir masculin blanc occidental. Que ces artistes jouissent d'un succès commercial non négligeable et d'une visibilité médiatique appréciable, notamment grâce à leur beauté photogénique, ne jouent pas en leur faveur pour que la critique féministe les prenne au sérieux. Ainsi, en explorant les pratiques artistiques de Malerie Marder, Marilyn Minter et Sam Taylor-Wood, je souhaite explorer certaines pistes quant à déterminer comment aborder ces œuvres en ne tombant pas dans un discours où de bonnes pratiques artistiques féministes peuvent être placées en opposition à ce qui en seraient des mauvaises. Il me semble par ailleurs que le fait que l'apparence physique de ces artistes les confine à l'objectification du désir masculin ne devrait pas servir à leur refuser un droit de parole à l'intérieur des pratiques féministes.

*Conjugalité, genre et sexualité : une étude de la production bibliographique française***OLTRAMARI Leandro**, Université Fédérale de Santa Catarina, Brésil.

Ce travail présente une révision d'articles et de livres qui s'intéressent aux changements intervenus dans la conjugalité dans la littérature française. Environ 75 articles de périodiques et de livres abordant ce thème et répondant aux critères de cette recherche ont été étudiés. Le passage d'une sexualité reproductive à une sexualité vécue sans le souci d'une grossesse a fait que les femmes ont une plus grande possibilité de négocier avec leurs partenaires. Le second groupe de textes, appelé : Liens amoureux, réflexivité et sexualité liée à l'amour, a montré le principal point selon lequel les couples contemporains structurent leurs rapports à partir de l'idéal de l'amour. L'amour est vu comme étant un projet qui doit être construit par les deux partenaires et les discussions sont réalisées à partir d'une sexualité de plus en plus partagée par les conjoints. Toujours sur ce point, il existe une croyance au bonheur amoureux qui est recherchée dans les rapports du couple, à travers un meilleur vécu de la sexualité ou, voire, d'un projet de vie à deux qui bénéficie d'un plus grand dialogue. Finalement, il est apparu ce qui a été appelé : sexualité récréative comme de nouvelles formes de conjugalité. Cet aspect concerne des couples qui ont leur projet la vie à deux lié à une sexualité avec un vécu à travers des pratiques de sexe partagé avec d'autres personnes ou d'autres couples, ou à ce que les auteurs identifient comme étant une pratique individuelle sans perte de projet de vie conjugale. Malgré le petit nombre de ces études, elles montrent déjà une certaine importance, car elles présentent des transformations significatives dans la vie du couple à partir de ces nouvelles représentations de la sexualité.

Session 3 : Jeudi 30.08, 11h30-13h00 - Salle 5136**Subversion et surenchère**

À ciel ouvert, de Nelly Arcan : de la chair comme emblème, ou la vertigineuse verticalité des corps. Un petit traité d'épistémologie du désir hétérosexuel à l'occidentale ?

CÔTÉ Nicole, Université de Sherbrooke, Canada.

Voici une chair qui se spiritualise à force de porter attention à sa matérialité; un sujet qui, en stylisant son corps, en le chosifiant, en accumulant les prothèses, en tentant d'atteindre, de se fondre avec, cette cible fuyante qu'est une perfection sans cesse repoussée par les percées de la chirurgie plastique, accélère sa chute dans le vide. Mais il s'agit d'une chute ici inversée, vers le ciel, qui constate l'absence de grand idéal tout en le cherchant éperdument : A ciel ouvert parle de cet épuisant désir d'atteindre les limites du plaisir, et ce plaisir semble viser le père, socle de nos sociétés. Arcan nous donne en testament une œuvre hautement singulière. On peut se demander si, comme semble l'illustrer À ciel ouvert, en traquant sans répit les formes évanescences de ce désir de plaisir qui renvoie à une condition féminine traditionnelle essentialisée, Arcan n'accomplit pas, avec son acharné travail de déconstruction de l'image de la femme consommable (Atwood, *The Edible Woman*), quelque chose de l'ordre de ce qu'Angela Carter avait réussi un quart de siècle plus tôt avec son *Sadeian Woman* : pousser les présupposés du genre essentialisé de la Blanche dans ses derniers retranchements pour en exhiber l'indécence imposture, de même que symboliquement mettre à mort par la surenchère cette femme mutilée par son désir d'accéder à un pouvoir de négociation qui passe par le corps – puisqu'elle y est constamment reléguée – dans la relation hétérosexuelle. Comme le titre de son recueil posthume, *Burqa de chair*, le souligne, Arcan effectue dans ses œuvres un travail épistémologique qui met au jour un fondamentalisme dualiste à l'aune d'autres fondamentalismes.

The Crying Game : identités, genres, "races" et logique de protection

CHÂTEAUVERT-GAGNON Béatrice, Université du Québec à Montréal, Canada.

Le film *The Crying Game* de Neil Jordan, réalisé en 1992, a constitué une production culturelle particulièrement marquante pour le genre cinématographique, notamment en ce qui a trait aux identités sexuelles et de genre. Se déroulant dans le contexte de la guerre civile irlandaise, cette production constitue un objet d'études particulièrement intéressant pour comprendre, questionner et analyser la logique de protection ainsi que la construction culturelle et sociale des rapports de genres et de « races » qui la sous-tend dans un contexte militarisé. En effet, les histoires de guerre, notamment sous forme cinématographique, façonnent les imaginaires culturels et ont des conséquences très concrètes sur nos manières de concevoir le monde et donc, d'agir sur lui. Ainsi, ces productions de culture populaire reproduisent, autant qu'ils les génèrent, des discours sur la militarisation et les guerres. Or, loin d'être « neutres », ces discours sont très souvent fondés sur des biais genrés et racisés (entre autres rapports de pouvoir), qui (re)produisent des relations inégalitaires entre les individus. Par ailleurs, c'est souvent sur la logique de protection que reposent ces discours et qui sert de justification à des rapports de domination. En effet, la relation entre protecteurs et protégé.e.s est centrale dans la logique sécuritaire et cette division binaire repose sur des rôles considérés comme masculins ou féminins, ainsi que sur des constructions hiérarchiques de masculinités comprises en termes de courage, d'héroïsme, de force, etc. Cette logique, exacerbée en temps de guerre et dans des contextes de militarisation, sous-tend souvent la trame narrative des films d'action et/ou de guerre, reproduisant ainsi dans nos imaginaires des discours légitimant le recours à la force et reconduisant des stéréotypes de genres et de « races ». Le film *The Crying Game*, vu son potentiel subversif, déroge-t-il à cette tendance ou repose-t-il plutôt sur les mêmes logiques ?

*Femmes artistes masquées aux prismes des préjugés***PETITEAU Liza**, Université du Québec à Montréal, Canada.

Peu importe l'âge, la classe sociale, le genre ou l'ethnie, les individus aiment se dissimuler derrière le faux-semblant des apparences par le truchement des masques. De Venise à Rio de Janeiro, le masque n'imité pas les traits de celui ou celle qu'il dissimule. Il ne s'ajoute pas au visage. Il l'annule en recréant une autre image fictionnelle de celui-ci. Dès lors, la duplicité du masque est inhérente à son objet, interdépendant de son référent (le visage) et de ce à quoi il réfère (l'image). Outrepasant sa forme cathartique et festive, certaines artistes femmes aux XX^e et XXI^e siècles usent de la mascarade pour rendre visible des préjugés racistes et genrés en les parodiant (Rivière, 1929 ; Fanon, 1952 ; Lhamon J.R, 1998). Si pour Stuart Hall (2008), la culture est un lieu d'affrontements symboliques des idéologiques dominantes (classe, race, genre) qui imposent leurs pouvoirs hégémoniques et que les apparences (maquillages, accessoires, vêtements) sont les signes culturels de ces mêmes normes, j'étudierai dans une approche féministe postcoloniale quatre créations de femmes artistes comme stratégies de résistance contre l'hégémonie des pouvoirs, des discours et des modes représentationnels des corps et des identités. De la performance d'Adrian Piper (*The Mythic Being Series* ; 1972-1975) travestie en homme afro-américain sifflant les passantes dans la rue, en passant par la performance d'Oreet Ashery et Shaheen Merali (*Colored Folks* ; 2002) qui changent simultanément leur couleur de peau par les artifices du maquillage, aux installations de Gillian Wearing (*Trauma* ; 2000) et Tejal Shah (*TRANS* ; 2004-2005), je postule que ces mascarades identitaires critiquent l'impérialisme blanc tout autant que la binarité des genres masculins/féminins. Puisque ces artistes performant leurs genres comme leurs races (Dorlin, 2011), ne transgressent-elles pas finalement – à l'intérieur même de leurs créations – la fixité de ces marqueurs représentationnels ?

Session 4 : Jeudi 30.08, 16h30-18h00 – Salle 5136**Subversion et réappropriation***Let's Talk About Sex ». Les politiques sexuelles du rap féminin africain-américain***DJAVADZADEH-AMINI Keivan**, Laboratoire Théories du politique, Université Paris 8, France.

Cette communication se propose de rendre compte des politiques sexuelles du rap féminin africain-américain. Si le rap est souvent décrié par le féminisme mainstream comme étant l'expression sans nuance d'un sexisme exacerbé, il s'agira au contraire ici de réfléchir aux redéfinitions des rapports de domination à l'œuvre dans cette musique. Les femmes noires musiciennes sont à l'intersection de différents rapports d'oppression, de genre, de race et de classe principalement, et le rap que nous étudions est l'une des seules cultures musicales qui parle directement de ce point de vue situé. En se redéfinissant dans et par le rap, les femmes rappeuses, female MCs, subvertissent les normes de genre racisées. Par ces redéfinitions, il s'agit pour ces femmes d'affirmer pleinement leur puissance d'agir, tant individuelle que collective, en tant que « femmes » et en tant que « femmes noires ». Ce qu'illustre parfaitement la dimension sexuelle dans cette musique. Si la sexualité reste largement considérée comme relevant du domaine privé, les femmes noires dans le rap semblent avoir fait leur le slogan féministe qui affirme que « le privé est politique ». Ce qu'exprime explicitement le titre et les paroles de la chanson du groupe Salt 'N' Pepa « Let's Talk About Sex », dont l'ambition est de parler franchement de sexualité. Dans l'introduction de la chanson, Salt montre qu'elle est bien consciente de subvertir les frontières du privé et du public en affirmant : « Yo, Pep, I don't think they're gonna play this [song] on the radio ». Ce à quoi Pepa répond, faussement naïve : « And why not ? Everybody has sex. I mean, everybody should be makin' love. Come on, how many guys you know make love ? » Ainsi que l'a écrit Audre Lorde, l'érotisme est une puissance, une des composantes de la puissance d'agir. En publicisant des problématiques et des expériences sexuelles, le rap féminin s'apparente alors à une hétérotopie où la puissance d'agir peut être déployée.

*Entre matériau et matérialité : politique de l'appropriation chez Sherrie Levine***DUMAINE Philippe**, Université du Québec à Montréal, Canada.

La question de la matérialité du corps et de sa place dans une pensée subversive du genre fait l'objet d'un débat intense depuis les dernières années, notamment au sein des théories et pratiques queer. Depuis le milieu des années 80, l'artiste américaine Sherrie Levine développe une partie de son travail d'appropriation en changeant les matériaux des œuvres qu'elle utilise. Par exemple, son œuvre *Fountain* (After Marcel Duchamp) (1991) reprend le fameux ready-made duchampien en le coulant en bronze. Si, d'une main, Levine déconstruit les concepts d'originalité et d'authenticité comme fondations du système de légitimation de l'art, elle réinscrit de l'autre le geste iconoclaste de Duchamp à l'intérieur de ce même système par l'utilisation d'un matériau traditionnel prestigieux. Certes, ce pan de la pratique de Levine pose un certain paradoxe dans la réflexion postmoderne sur l'art et sa contrainte à l'originalité. Serait-ce aussi possible d'en faire une lecture politique par le truchement des jeux de genres qui sont ici mis en place ? Peut-on soutenir que la *Fountain* de Levine est une œuvre « de femme », bien qu'elle emprunte la forme de l'œuvre de Duchamp et les modes de légitimation de l'art définis par et pour les hommes ? Devrait-on plutôt tenter de réfléchir à ces pratiques en dehors du système binaire du genre ? En visitant notamment les écrits de Judith Butler, de Donna Haraway et de Beatriz Preciado, je chercherai à démontrer comment ce travail du matériau chez Sherrie Levine peut permettre de penser une subversion du genre par le truchement de la matière, le corps comme l'œuvre devenant les terrains de paradoxes irréconciliables. Ainsi, j'avancerai l'idée qu'en investissant ainsi les systèmes de légitimation du genre et de l'art, Levine crée des œuvres résistantes qui minent ces systèmes de l'intérieur, retournant en quelque sorte leurs outils normatifs contre eux-mêmes.

*Représentation et pouvoir***ST-GELAIS Thérèse**, Université du Québec à Montréal, Canada.

À la production d'artistes qui mettent l'accent sur une représentation de la sexualité combinée à une réflexion sur des appartenances diverses (culturelle, ethnique, etc.), se posent ces questions. Peut-on percevoir dans la production de ces images une prise en charge d'une représentation à contre-courant d'une identité sexuelle et culturelle qui serait plus performative et opportune ? Qu'en est-il de l'agentivité à l'œuvre dans la représentation d'une sexualité voulue à la fois manifeste et critique des modèles en place au plan de la production et de la réception ? À cet effet, le travail de l'artiste égyptienne Ghada Amer apparaît significatif. À sa manière, elle propose des œuvres où la représentation de femmes, sorties de leur contexte, produit un déplacement du pouvoir pour en interroger les effets et la pertinence. Usant d'une imagerie à forte consonance sexuelle, qui relève à la fois de la pornographie et de contes misant sur la construction du genre, Amer se fait instigatrice d'une représentation dont l'esthétique rivalise avec une trivialité difficilement conciliable avec le « bon goût ». Au-delà de ces corps et de ces figures toutefois, il y a précisément des croisements iconographiques et une facture des œuvres qui proposent des représentations critiques d'une réalité vécue oppressante. Par l'analyse de quelques œuvres choisies, et se fondant sur des textes de R. Braidotti, E. Dorlin et M. Reilly, cette communication tentera d'apporter quelques éléments de réponse.

Session 5 : Vendredi 31.08, 11h30-13h00 – Salle 5136**Âge et sexualité**

La Jeunesse, la sexualité et le genre dans la « presse féminine » : une étude comparative entre la France et le Brésil (1950-1980)

DE BARROS PINTO MIGUEL Raquel, Université Paris 7, France/Université Fédérale de Santa Catarina, Brésil.

Le but de cette recherche est de réaliser une étude comparative entre un magazine destiné aux femmes disponible sur le marché brésilien et un magazine français du même genre. Pour réaliser mes recherches, j'utilise comme source au Brésil le magazine *Capricho*, qui existe depuis les années 1950 et le magazine français *Marie-Claire* fondé en 1937. Les revues examinées ont été publiées entre 1950 et 1980. Pendant mes recherches j'analyse comment les questions relatives à la sexualité et au genre sont abordées par ces magazines, et en même temps j'accompagne les possibles changements et les continuités. L'examen du matériel en question permet de rentrer dans le contexte et dans la réflexion sur la construction de l'adolescence, sur les images des femmes et sur la sexualité dans les trois décades mentionnées. En même temps j'ai pu accompagner le changement de la signification de ce qui est, par exemple, être une femme et avoir 15 ans dans les années 1950, et être une femme et avoir le même âge dans les années 1980. Il faut noter que je partage une vision sur les médias comme un endroit d'éducation qui donc diffuse, fournit et perpétue les valeurs et les codes de comportement et de conduite, y compris à l'égard de l'organisation et la régulation des âges. Ainsi, cette recherche a analysé la perpétuation des différentes façons d'être une femme, présentées dans les périodiques de grande diffusion en France et au Brésil. Contribuant, également, aux études sur les questions du genre, de l'histoire des femmes, de la sexualité et de la jeunesse.

Désir et filiation au féminin dans Tracey en mille morceaux de Maureen Medved

DUSSAULT FNETTE Catherine, Université de Sherbrooke, Canada.

Dans *Tracey en mille morceaux*, premier roman de Maureen Medved, le personnage de Tracey se trouve systématiquement associé à celui de la grand-mère, Baba, que le discours patriarcal dominant définit comme « une putain ». Je tenterai, dans cette communication, de montrer que si, d'un côté, le discours patriarcal, relayé par le père, s'acharne à expliquer par une fatalité biologique les conditions spécifiques réservées aux femmes de la famille Berkowitz, le monologue intérieur de la narratrice désigne plutôt, de l'autre côté, l'incorporation de scripts sexuels androcentrés comme seule responsable de cette stigmatisation des désirs féminins. M'appuyant sur les théoricien-ne-s du genre sexuel et de la sexualité (Butler, Rubin, Gagnon), je montrerai que, tout en se posant comme l'incarnation de la grand-mère décédée, la jeune fille questionne sa condition de dominée et cherche à la subvertir en franchissant divers interdits de même qu'en investissant l'espace public de la rue.

*Corps et désir chez les femmes vieillissantes***SILVEIRA Julie**, Université du Québec à Montréal, Canada. **QUENIART Anne**, Université du Québec à Montréal, Canada.

Stigmatisées par des préjugés âgistes et sexistes, les femmes vieillissantes dont le corps porte la marque du temps ont longtemps été ignorées tant dans les recherches en sciences sociales et en études féministes que dans la littérature. Notre communication porte sur ces femmes qui vieillissent et aborde plus particulièrement la question du rapport au corps et du tabou du désir chez celles-ci. Pour ce faire, nous nous proposons de présenter d'une part ce qui est ressorti d'entretiens exploratoires menés auprès de femmes aînées québécoises sur le thème du corps et du désir, et d'autre part de quelques productions littéraires et cinématographiques qui donnent à voir et à entendre des femmes vieillissantes. En quoi ces productions littéraires et cinématographiques brisent-elles des stéréotypes sexuels ? Que nous en apprennent-elles sur le rapport au corps et au désir chez femmes qui vieillissent ? Ces représentations fictionnelles du corps et du désir collent-elles à la réalité des femmes ou s'en éloignent-elles et en quel sens ? Quelles pistes retenir pour la réflexion féministe ? Telles sont les principales questions qui alimentent notre communication.

Session 6 : Samedi 01.09, 11h30-13h00 – Salle 5136

Porn/Postporn*De l'espace normatif à l'espace performatif : les cas des performances post porno***BORGHI Rachele**, Université de Rennes, France.

Ce travail propose d'investiguer les violations supposées des règles de la normalité, les transgressions des normes qui règlent les espaces publics, à partir des performances mises en œuvre dans l'espace public par les sujets LGBTIQ. Ces performances utilisent le corps pour visibiliser une sexualité non-normée, dans le but de rompre avec une conception de l'espace public normative et implicitement hétéronormée. A travers les performances, les corps stigmatisés, invisibilisés, dévalorisés sont transformés en outils de réaction à l'ordre normatif et, au même temps, de mise en question de règles dominantes. La performance exerce une fonction subversive de l'ordre préétabli qui opprime les voix et les identités autres et permette de jouer avec les codes et les symboles de l'hétérosexualité. La recherche va explorer le monde des collectifs d'artistes (performers) post porno, en se concentrant sur la scène européenne. L'activisme de ces artistes-militantes vise à réduire la distance entre public et privé et à critiquer le système reproductif capitaliste-hétéronormatif. Pour cette raison, beaucoup des performances sont réalisées dans des espaces publics. Elles visibilisent les pratiques sexuelles qui ne rentrent pas dans la pornographie mainstream ou qui sont considérées comme obscènes, pour s'interroger sur comment les pratiques et les relations sexuelles au quotidien sont façonnées par des imaginaires conditionnés et construits par des rapports sociaux de pouvoir. La nudité publique leur permette de créer des espace d'expérimentation des limites du corps et de son usage comme outil de militance, pour mettre en question les rôles binaires de représentation (homme/femme, hétero/homo, etc.) et montrer la pluralité des possibilités de plaisir sexuel.

*La pornographie féministe dans l'art des années 1970 à nos jours, à travers trois études de cas : Cosey Fanni Tutti, Annie Sprinkle et Emilie Juvet***LANDAIS Emilie**, Université de Lorraine, France.

Manifestement, la fin des années soixante a sonné le glas de la levée progressive des interdits relatifs au sexe dans la société occidentale et la montée en flèche de l'industrie pornographique dans notre paysage culturel. Le sexe –qui était jusqu'alors utilisé comme un ustensile moraliste- est dès lors traité par les artistes en tant qu'objet esthétique et d'obéissance politique. À l'image de son invasion dans les mass média, la pornographie envahit largement la scène artistique contemporaine. En effet, l'art a progressivement pris en charge une représentation prismatique de la pornographie, dans le sens où cette dernière permet aux artistes contemporains d'interroger ses pratiques, ses représentations, son esthétique, ses frontières avec l'érotisme ou l'obscénité, ses normes, mais également des rapports sociaux de sexe incluant indubitablement la question du pouvoir, les théories féministes et les études de genre. Par conséquent, l'on peut se demander dans le cadre de cette proposition si un pan de l'art contemporain n'offre pas le même questionnement que les Porn Studies, en termes d'imbrication des rapports de pouvoir, lorsqu'il interroge la pornographie. Pour cela, nous choisirons, dans le cadre d'une étude de cas, de mettre en parallèle un corpus de trois œuvres, traitant, avec une intensité peu commune, des enjeux de plaisir et de pouvoir dans la pornographie depuis les années 1970 à nos jours. Nous nous proposons de débiter notre analyse avec la performance activiste de Cosey Fanni Tutti datant de 1976 et s'intégrant à son projet « prostitution » exposé à l'Institute of Contemporary Arts de Londres. Nous interrogerons ensuite le Post-Porn Modernist Show d'Annie Sprinkle réalisé à New-York en 1992, et nous nous intéresserons enfin à la problématique de l'œuvre vidéo d'Emilie Juvet, *One night Stand*, réalisée en 2000 et considérée comme la première réalisation française de post-pornographie queer lesbienne et transgenre.

*Entre le désir et la maladie : l'utilisation de la pornographie dans La jeune femme et la pornographie (1991) de Roger Des Roches***LANDRY Vincent**, Université de Sherbrooke, Canada.

La pornographie, en tant que mise en discours de la sexualité, nous présente d'une manière explicite une organisation de conventions partagées, lorsqu'elles ne sont pas tout simplement imposées, par des acteurs participant à l'acte complexe qu'est la relation sexuelle. L'appareillage conceptuel complexe que relaie ce type de discours laisse place à nombre d'interprétations plus ou moins tendancieuses, voire des dérives théoriques manifestes, qui mettent en lumière le jeu de pouvoir implicite à ce type de productions institutionnellement méprisé. Nous nous devons de recentrer l'éternel débat sur la pornographie autour du rapport de ses acteurs à la sexualité. La réappropriation faite depuis peu d'un discours de l'Éros féminin nous présente un imaginaire colonisé (Roussos) dans lequel la subjectivité sexuelle féminine tente de s'éloigner des modèles consacrés de la pornographie traditionnelle. Le roman *La jeune femme et la pornographie* (1991) de Roger Des Roches nous présente la réflexion d'un auteur masculin tant sur la pornographie que sur la construction identitaire d'un personnage féminin dépossédé de son identité de genre par la maladie. Comment se définir comme femme lorsque la féminité, traditionnellement conçue par la pornographie comme relevant d'un mince pouvoir de séduction sur l'homme possédant l'ultime pouvoir évaluateur, laisse place à un état d'individu malade lentement dépossédé de son corps et de sa vie ? Cette communication a comme objectif de conjuguer les représentations sexuelles d'un personnage féminin, dépeint d'un point de vue masculin, avec les notions de genre et d'identité de malade. Ainsi dépossédé du pouvoir lui permettant de s'imbriquer dans un modèle traditionnel de relations entre les sexes, le personnage féminin utilise la pornographie et ses différents supports culturels comme outils lui permettant d'exercer son agentivité sexuelle, ultime renversement des schèmes intériorisés du modèle pornographique.

L'incorporation des images. Réceptions de la pornographie et constructions de la masculinité

VOROS Florian, Institut de recherches interdisciplinaires sur les enjeux sociaux, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, France.

A travers la relecture critique d'un corpus de textes féministes conceptualisant les rapports entre la réception de la pornographie, les subjectivations genrées des publics et l'hégémonie masculine/hétérosexuelle, cette communication propose une re-conceptualisation du pouvoir prescriptif de la pornographie hétérosexuelle classique sur le corps de ses publics masculins. Par "classique", on entend ici les films et vidéos dans lesquels les performances corporelles des acteurs et actrices sont organisées autour d'un alignement hétéronormé du sexe, du genre et du rôle sexuel. Cette pratique de relecture théorique est informée par un travail ethnographique mené en région parisienne depuis 2008 auprès de spectateurs gays, bisexuels et hétérosexuels masculins. Les études sociologiques sur "les hommes et la pornographie" présupposent le plus souvent que "la pornographie" a un effet sexiste accablant, immédiat et homogène sur "les hommes". Cette perspective invisibilise tout d'abord les rapports de pouvoir de genre/race/classe/sexualité qui organisent la diversité des hommes spectateurs de pornographie hétérosexuelle. Surtout, en postulant une expérience masculine homogène, cette perspective attribue à la pornographie le pouvoir magique de transformer le corps de ses spectateurs indépendamment des histoires et des contextes socio-culturels qui, précisément, engendrent ces corps. Dans la lignée des Cultural Studies féministes, il s'agit de tracer les contours d'une nouvelle approche de la masculinité des publics de pornographie ; d'une part en termes de construction active de sensations et significations, plutôt que d'ingestion passive (Radway, 1984) ; et d'autre part comme toujours imbriquée dans des rapports sociaux de race, classe et sexualité (Ahmed, 2004). Ce tournant implique de déplacer le curseur de l'analyse de la relation isolée spectateur/vidéo, vers les pratiques et les contextes de réception qui façonnent les appropriations subjectives de la pornographie.

Session 7 : Samedi 01.09, 16h30-18h00 – Salle 5136

Activisme

Entre la Pute de rue et la Putain : prostitution et classe sociale dans les textes littéraires contemporains

BOISCLAIR Isabelle, Université de Sherbrooke, Canada.

Dans cette communication, j'envisage d'étudier le personnage de la prostituée dans la littérature contemporaine en le mettant en rapport avec la classe sociale. Entre la prostituée de la rue que met en scène le roman *Pute de rue*, de Roxane Nadeau (2004) et l'escorte de luxe de *Putain*, de Nelly Arcan (2001), la classe sociale traverse le corps de la femme, l'activité sexuelle, l'espace prostitutionnel et le statut du du prostitueur tout à la fois. De la rue à l'appartement chic et feutré où exerce l'escorte en passant par le salon miteux de la masseuse (*Salon*, de Marie LaFortune (2004)), s'élabore une axiologie de la valeur de la prostituée, de la plus riche à la plus pauvre. Outre l'examen des espaces d'exercice, je veux ici ouvrir l'analyse à l'espace géographique de même qu'au corps, de façon à voir ce qui se joue entre le statut de la prostituée et ce qu'elle « fait ». Le recours à la notion de « scripts sexuels » (Gagnon) sera utile à cet égard. Cet examen sociologique ne fera évidemment pas l'économie d'une analyse sémiotique, attentive aux jeux du littéraire. Le cadre énonciatif, les figures, les associations symboliques, nous donnerons les indices nécessaires pour étudier la figure de la prostituée. Comment le corps porte-t-il les indices de la classe sociale ? L'espace imprime-t-il une valeur sur le rapport sexuel ? La putain de luxe a-t-elle plus de pouvoir que la putain de la rue ? Quel rapport entre la classe sociale du prostitueur et de la prostituée ?

Les Fermières Obsédées: festi-trouble dans le genre

GINGRAS-OLIVIER Marie-Claude, Université du Québec à Montréal, Canada.

À partir d'une étude de cas, celui du collectif artistique *Les Fermières Obsédées* (F.O.), et en nous appuyant sur un corpus féministe relevant des théories poststructuralistes, nous analyserons dans cette communication comment ces artistes critiquent et déconstruisent les stéréotypes de genre issus des catégories sociales normatives. À travers une sélection de performances élaborées sur la transmission du « désapprentissage » des savoirs traditionnels féminins, nous montrerons comment les F.O. se réapproprient les archétypes genrés de la violence sportive et des appareils militaires, afin de court-circuiter les discours dominants. En observant les jeux de rôles auxquels s'adonnent les F.O. ainsi que leur investissement de l'espace public, nous montrerons comment leurs performances à la fois tragiques et ludiques, parodient les jeux de pouvoir qui sont au centre des débats féministes actuels en regard du capitalisme, de l'hétérosexisme et des enjeux queers. Ainsi, nous exposerons que les procédés de subversion, en particulier la parodie et l'ironie, permettent aux F.O. de prendre en charge leur révolution dans le monde artistique (« ne me libérez pas je m'en charge ! ») tout en exhibant le potentiel d'engagement sociopolitique des pratiques d'art féministe.

Les femmes reporters en Iraq : de nouvelles formes de violences théâtralisées

HUSSEIN BAYLOCQ SASSOUBRE Hasna, Centre Émile Durkheim, Université de Bordeaux 2, France.

En Iraq, la guerre et la structure sociale ont déterminé la mise en place d'un projet implicite de politique médiatique qui s'est instauré peu de temps après le renversement du régime du Saddam Hussein en avril 2003. Toutefois, les femmes journalistes et reporters ont contribué à l'émergence de nouvelles formes de violence spectaculaire et théâtralisée auxquelles elles sont devenues victimes. Dans cette contribution on fait l'hypothèse que : d'une part, les femmes reporters en Iraq sont victimes de violence spécifique non pas en tant que journalistes, mais plus précisément en tant que journalistes femmes et du simple fait qu'elles existent; d'autre part, l'existence de ces nouvelles figures féminines, celles des reporters, ne vient pas des logiques de consommation et de marketing propres aux industries culturelles mais de la dynamique de la professionnalisation et de la féminisation de ce travail journalistique, comme autant des logiques d'actions internes aux sociétés arabes contemporaines.

Activisme web : résister et transformer par l'art et l'action

LALONDE Joanne, Université du Québec à Montréal, Canada.

L'hypermédia est pensé pour une collectivité et sollicite sa participation, une perspective dynamique favorable au développement de pratiques activistes. L'activisme Web désigne les actions de résistances politiques, sociales ou féministes, menées dans un esprit de revendication. Les formes de cet activisme se déploient dans toutes les sphères du Web y compris dans les pratiques artistiques. L'idée commune à toutes ces manifestations demeure la volonté d'afficher ouvertement des signes de résistances, voire une distance critique face aux différents modèles de domination et de contrôle qui sont exercés par les multiples formes de pouvoir propres à nos sociétés hypermodernes. Au sein de cette tendance je propose d'examiner des pratiques cyberféministes, afin de décrire ce phénomène important parmi des pratiques émergentes et donner quelques clés pour le comprendre. Apparu dans les années 90 le terme cyberféminisme évolue rapidement et se développe sur plusieurs fronts à la fois, soulevant par le fait même, des problématiques d'une variété parfois déroutante qui ont des impacts dans les sphères théoriques et critiques, mais qui s'illustrent aussi, et c'est cet aspect m'intéresse plus particulièrement, dans les formes expérimentales de la création web. Comment les pratiques hypermédiatiques s'approprient-elles le réseau pour présenter des contenus polémiques qui dénoncent à la fois les formes naturalisantes du pouvoir et le développement des technologies qui les reflètent et les génèrent. Par le manifeste (Yh Chang), le canular (Panty Raiders et J. Cooper) et la parodie (N. Deeb-Sossa et F. Da Rimini), ces œuvres amusent et inquiètent, brisant l'invisibilité des systèmes de domination acceptés comme conventions.

Atelier 7

Imbrication des rapports de pouvoir dans l'éducation

Responsables de l'atelier :

FASSA Farinaz, Laboratoire des sciences de l'éducation, Université de Lausanne, Suisse. **GIANETTONI Lavinia**, Université de Lausanne, Suisse. **PERRY Véronique**, Université de Toulouse 3, France.

Session 1 : Mercredi 29.08, 16h30-18h00 – Salle 2013

Orientation professionnelle

Présidence: GIANETTONI Lavinia

Les aspirations professionnelles des adolescent-e-s en Suisse : une interaction entre genre, classe sociale et origine nationale

CARVALHO ARRUDA Carolina, Centre de recherche sur les parcours de vie et les inégalités, Université de Lausanne, Suisse.

GAUTHIER Jacques-Antoine, Université de Lausanne, Suisse. **GIANETTONI Lavinia**, Université de Lausanne, Suisse. **GUILLEY Edith**, Service de la recherche en éducation, Département de l'instruction publique, de la culture et du sport de Genève, Suisse.

ISSAIEVA MOUBARAK-NAHRA Elisabet, Service de la recherche en éducation, Département de l'instruction publique, de la culture et du sport de Genève, Suisse. **JOYE Dominique**, Université de Lausanne, Suisse et **MUELLER Karin**, Service de la recherche en éducation, Département de l'instruction publique, de la culture et du sport de Genève, Suisse.

L'orientation professionnelle des adolescent-e-s en Suisse suit une logique de différenciation sexuée. Celle-ci reflète non seulement l'effet du système de genre sur la formation des aspirations personnelles, mais aussi son imbrication avec deux autres dimensions structurantes: la classe sociale et l'origine nationale. Cette perspective intersectionnelle apporte un éclairage multidimensionnel sur la formation des aspirations professionnelles des jeunes. Elle permet, donc, de mieux comprendre les mécanismes d'attribution de certaines professions à des catégories sexuelles spécifiques, ainsi que la marginalisation des choix professionnels dits atypiques du point de vue du sexe. Les résultats que nous présenterons sont issus de l'enquête « Aspirations et orientations professionnelles des filles et garçons en fin de scolarité obligatoire. Quels déterminants pour plus d'égalité ? », menée dans le cadre du Programme national de recherche PNR 60 « Égalité entre hommes et femmes », du Fonds national suisse pour la recherche scientifique (FNS). Cette enquête est réalisée auprès d'environ 3500 élèves inscrit-e-s au cycle d'orientation, de leur enseignant-e-s et de leurs parents. L'enquête aborde, entre autres, les projets professionnels immédiats et à long terme des élèves, les motivations de leurs choix, la conception de la future conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, leur parcours de vie ainsi que leurs représentations sociales de genre. Les résultats préliminaires de cette enquête nous indiquent déjà l'existence d'un effet du système de genre sur le choix professionnel des jeunes en Suisse. En poursuivant l'analyse, nous espérons démontrer que l'influence du genre peut donner lieu à des aspirations professionnelles diverses, selon la configuration de leurs autres catégories d'appartenance (classe sociale et origine nationale).

Genre et orientation scolaire et professionnelle

EBONG A NDJAMA Louise Chantal, Université de Yaoundé 1, Cameroun/Ministère du commerce, Cameroun.

Malgré l'évolution de la prise en compte du genre dans tous les secteurs de la vie, ainsi que la généralisation de l'accès à l'enseignement qui s'est traduite à la fois par une multiplication des établissements et par une diversification des filières, notamment dans l'enseignement technique et professionnel, la société assigne encore, de manière sexuée, des tâches, des rôles, des aptitudes, des faiblesses, des qualités et des défauts. Les différences biologiques sont culturellement et socialement interprétées et des places attribuées aux filles et aux garçons. Si cette attribution est souvent défavorable aux filles, elle peut également l'être pour les garçons qui développent des compétences et des manières jugées « féminines » et donc non reconnues et valorisées quand elles s'expriment chez un garçon. Les qualités attribuées à la masculinité ou à la féminité entrent en conflit avec les valeurs scolaires et pourraient expliquer le malaise parfois ressenti par les uns ou les autres qui ne se retrouveraient pas dans l'option scolaire ou professionnelle choisie. On constate tout de même une amélioration dans l'orientation scolaire mais elle reste très timide. En effet, les options dites « féminines », sont peu à peu fréquentées par les garçons et inversement, la technique autrefois, l'apanage des hommes, connaît une fréquentation progressive des filles, au point qu'il a été constaté que les filles réussissent mieux à l'école (moins de redoublements, meilleurs résultats globaux, moins de réorientation) que les garçons et qu'elles sont de plus en plus nombreuses à terminer avec succès leurs études. Mais ce bilan globalement positif dissimule, dans les faits, la persistance d'inégalités, les filles s'orientent massivement vers les filières considérées comme moins prestigieuses et qui débouchent sur des professions moins rémunérées, à cause des préjugés sur leurs compétences.

*La performance des acquis scolaires des filles au Maroc : analyse quantitative***IBOURK Aomar**, Université Cadi Ayyad, Maro

La scolarisation de la fille au Maroc se pose à trois niveaux complémentaires et interdépendants : l'accès, la rétention et la qualité des apprentissages. La priorité de l'action publique en matière d'éducation et de formation est de consolider les avancées réalisées sur le plan de l'accès par des avancées durables sur les deux autres fronts à savoir la rétention et la qualité des apprentissages. Les faibles performances du Maroc dans les enquêtes internationales de mesures des apprentissages (TIMSS, 1999, 2003, 2007 et PIRLS, 2001, 2006) montrent à quel point il est urgent pour tous les acteurs du (SEF) de prendre à bras le corps cette question de la qualité. Celle-ci est située à deux niveaux, un niveau interne et un niveau externe. La qualité interne mesure généralement les rapports entre les résultats et les moyens, entre les produits scolaires obtenus et les ressources engagées, entre les outputs et les inputs. Quant à la qualité externe, il mesure le degré de réalisation des objectifs économiques, politiques et socioculturels du système éducatif. C'est dans ce contexte que certaines études ont traité l'appréhension de la qualité de l'enseignement à travers le rendement scolaire des élèves. Ces études ont abouti à l'identification facteurs explicatifs des performances scolaires des apprenants. La qualité des apprentissages dépend de ce qui se passe à l'intérieur de la classe mais également de l'environnement externe. La qualité des apprentissages est devenue un axe prioritaire des décideurs. Certaines théories attribuent la performance scolaire à des caractéristiques intrinsèque à l'élève lui-même, certains l'attribuent à l'environnement familial et d'autres l'attribuent au contexte scolaire. Plusieurs actions sont engagées : réforme des curricula, réforme du système des examens, rénovations des infrastructures, motivation des enseignants, implication des parents, soutien à l'accès et à la rétention.

*Questionnements sur Objectif : 95% des jeunes avec un diplôme de degré secondaire II en 2015***PAGNOSSIN Elisabetta**, Institut de recherche et de documentation pédagogique, Suisse.

Pourquoi réaliser l'objectif déclaré par les instances politiques et économiques suisses d'amener de 89% à 95% le pourcentage des jeunes de (moins de) 25 ans titulaires d'un diplôme du degré secondaire II, d'ici à l'année 2015 ? L'insertion dans le monde du travail est plus difficile lorsqu'une formation post-obligatoire fait défaut ; le chômage et le recours à l'aide sociale frappent surtout les jeunes en difficulté, les immigré.e.s et les filles qui sont dépourvus d'un tel titre. La motivation officielle avancée est donc que ce pourcentage doit augmenter dans l'intérêt de chaque individu, de l'économie et de la société. Comment atteindre cet objectif ? Les dimensions, les implications et les limites de cet objectif, tel qu'il est énoncé, sont discutées sur la base de la littérature existante et présentées aussi à l'aide des données fournies par l'Office fédéral de la statistique. La réflexion porte plus particulièrement sur les filles, en tant que groupe à risque, et la problématique dépasse l'absence de formation, le temps (parfois trop long) nécessaire pour obtenir une formation, le décrochage qui peut s'en suivre, mais aussi le choix des formations (type et degré de formation) ainsi que l'insertion dans le monde du travail. En définitive, c'est la logique de ce benchmark qui est questionnée, dans ses dimensions quantitative et qualitative, du point de vue féministe et dans la perspective de l'égalité des chances.

Session 2 : Jeudi 30.08, 11h30-13h00 – Salle 2013**Choix professionnels****Présidence : GIANETTONI Lavinia***L'apprentissage : une première expérience de la souffrance au travail***LAMAMRA Nadia**, Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle, Suisse.

Dans le contexte helvétique, où la formation professionnelle duale est largement plébiscitée, la question du lien entre santé et travail sera évoquée pour une catégorie particulière de travailleurs et travailleuses, les apprenti-e-s. Généralement les plus jeunes de l'entreprise, les apprenti-e-s ont un statut hybride : plus tout à fait élèves, elles et ils ne sont pas encore de véritables employé-e-s. Les apprenti-e-s sont donc soumis à une tension entre production et apprentissage. En outre, inséré-e-s de façon provisoire dans l'entreprise, elles et ils se retrouvent fréquemment isolé-e-s du reste du collectif de travail. Enfin, tout en bas de la hiérarchie, elles et ils subissent une organisation du travail fondée sur la division sexuelle du travail, qu'elles et ils expérimentent, et ce indépendamment de leur sexe. Ces divers éléments participent à faire de ces jeunes des travailleuses et des travailleurs particulièrement vulnérables. A partir de deux enquêtes de terrain auprès de jeunes ayant connu un arrêt d'apprentissage et interrogé à deux moments différents (intervalle de 4 ans), la présente communication mettra en lumière la façon dont cette première expérience avec le marché du travail se transforme pour nombre d'apprenti-e-s en une expérience de souffrance au travail. En partant des apports de la psychodynamique du travail, cette contribution cernerá les contraintes spécifiques qu'elles et ils subissent, en particulier leur position dans la division sexuelle du travail. Outre les souffrances expérimentées, qu'elles soient mentales ou physiques, il s'agira également de s'attarder sur les stratégies mises en œuvre par des apprenti-e-s n'ayant pas encore accès aux stratégies habituellement déployées par les collectifs de travail et les collègues adultes.

La scolarisation des filles d'immigrés : succès et orientations différentielles

MOGUEROU Laure, Centre de Recherches Education et Formation, Université Paris 10, France/Institut national d'études démographiques, France.

Depuis une quinzaine d'années, différentes analyses empiriques attestent de ce que les enfants d'immigré-e-s sont particulièrement exposés à l'échec scolaire. Les familles immigrées affichent certes des ambitions scolaires élevées mais elles ne disposent que rarement des moyens matériels et culturels nécessaires au soutien d'un tel projet. Les enfants d'immigré-e-s s'avèrent ainsi plus systématiquement relégués dans les filières et les spécialités de l'enseignement supérieur les moins valorisées socialement. En population générale, les études ont montré que les progrès scolaires des filles étaient indéniables, mais que l'indifférenciation des sexes était loin d'être réalisée dans le domaine de l'orientation. Les voies de la scolarisation restent, en France, en effet encore largement sexuées. Dans l'enseignement secondaire et supérieur, elles divisent les sexes selon un principe qui n'est pas sans préfigurer les divisions sexuées du marché du travail et sans rappeler les stéréotypes sociaux de sexe. Les études ont cependant rarement croisé de manière systématique le sexe et les origines dans leur diversité. Cette présentation se propose, à partir des données de l'enquête Trajectoires et Origines (INED-INSEE, 2008) qui contient des informations sur différents courants migratoires, de reconstituer les succès et insuccès scolaires des descendant-e-s d'immigré-e-s, âgé-e-s de 18 à 35 ans en 2008. Nous chercherons à savoir si la « sur-scolarisation des filles » s'observe aussi pour les descendantes d'immigré-e-s, quelles que soient leurs origines. Une comparaison des filières et des grands domaines de formation permettra de vérifier si la sexuation des filières et des spécialités dans l'enseignement supérieur se confirme pour les enfants d'immigré-e-s. Grâce à l'analyse d'entretiens biographiques menés auprès des mêmes enquêté-e-s, nous chercherons à préciser les ressorts, les modalités et les conséquences de ces destinées scolaires féminines.

Les filles dans les filières scientifiques en France

STEVANOVIC Biljana, Université de Caen, France.

Cette communication propose d'examiner l'évolution de l'orientation scientifique des filles dans l'enseignement secondaire et supérieur en France sur une période de plus de vingt ans, de 1985 à 2008. Malgré les progrès notés ces dernières années, les filles optent moins souvent pour la filière scientifique au lycée (46% en Terminale scientifique) ou pour une classe préparatoire scientifique aux grandes écoles (30%) et les sciences « dures » (27%) après le baccalauréat. L'objectif est d'étudier les permanences et les changements des choix des filles dans l'enseignement scientifique. Nos données sont issues des enquêtes de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et de la Direction de l'évaluation de la prospective et de la performance (DEPP) qui réalisent des enquêtes nationales sur des aspects différents du système éducatif. Les indicateurs retenus pour l'analyse sont : sexe, enseignement secondaire/enseignement supérieur, cursus poursuivi après le baccalauréat scientifique, filière, type d'établissement. Les résultats ont montré que les choix d'orientation des filles vers les filières scientifiques sur la période de 1985 à 2008 sont en nette évolution. Cette évolution est positive au niveau du secondaire, où nous avons noté une croissance de 10 points, mais en revanche plus ambiguë au niveau du supérieur, même si leur part a augmenté dans toutes les filières scientifiques, sauf en filières scientifiques universitaires. Nous proposons d'exposer les éléments explicatifs des orientations différenciées des filles et des garçons, pour, enfin, conclure et s'interroger sur le rôle joué des politiques éducatives sur l'orientation scientifique des filles. Les représentations des métiers (Mosconi, Stevanovic, 2007), le sentiment de compétence (Bandura, 1977; Betz, Hackett, 1981), les stéréotypes et perceptions (Armstrong, Crombi, 2000) et l'influence parentale, seront étudiés.

Session 3 : Jeudi 30.08, 16h30-18h00 – Salle 2013

Didactique des langues

Présidence : PERRY Véronique

CECR, manuels de classe et recherches universitaires, des mondes séparés?

BAIDER Fabienne, Université de Chypre, Chypre.

La compétence interculturelle, explicitement imposée dans le CECR, semble a priori plus 'facile' à enseigner que les autres volets d'apprentissage (grammaticaux, lexicologiques, etc.), de par l'intérêt qu'elle suscite, et semble donc moins lourde à gérer concrètement dans les classes. Elle est pourtant tout aussi difficile à cerner. D'une part ce volet doit être contextualisé par les enseignants pour faire sens auprès de leurs classes et leurs cultures. D'autre part, l'interculturel dans la pratique semble au contraire plus difficile que la grammaire ou le lexique. Considérons un manuel populaire en FLE à l'étranger, dossier 2, leçon 7. Un jeune homme brun, Abdel, prépare le dîner avec une jeune fille blonde au prénom espagnol Paola. Une belle 'internationalité'... Des stéréotypes sont bravement combattus dans ce partage des tâches domestiques idéal. Un hiatus dans ce bel ensemble est que le plat choisi, la quiche lorraine, n'est peut-être pas aussi compatible que le voudraient les éditeurs du manuel avec le prénom du jeune homme brun : même si de nombreux Abdel en France mangent des lardons, il semble peu judicieux de choisir ce plat alors que le manuel est destiné à être employé internationalement, et dans des pays de religion musulmane (qui doivent alors 'adapter'). Le décalage entre les stéréotypes que les éditeurs veulent combattre au nom de l'interculturel (les rôles des hommes et des femmes, les couples 'uni-ethnie', etc.) et d'autres réflexes intraculturels qui les font décider de faire préparer une quiche

Lorraine à Abdel est le fil conducteur de cette présentation. Après un état de l'art des travaux sur l'interculturel et le monde scolaire, ce travail évaluera à partir d'une étude de corpus, comment les méthodes les plus employées en FLE dans le pays où nous enseignons réussissent (ou pas) à atteindre les objectifs de cet apprentissage de l'Autre. Nous finirons par quelques propositions concrètes.

La pédagogie à l'épreuve des dominations : le cas de « l'expression libre » en didactique du Français Langue Etrangère

FOURTON Clémence, Ecole Normale Supérieure de Lyon, France.

Si les projets pédagogiques dits « alternatifs », comme la pédagogie Freinet ou des expériences libertaires, se caractérisent par une volonté de subversion de la domination mobilisée dans les dispositifs pédagogiques verticaux, ils neutralisent les rapports sociaux de sexe, de race, et de classe, en postulant que présupposer l'égalité de tou-te-s suffit à assurer son actualisation. A partir de ce constat, est-il possible de proposer une lecture féministe « thérapeutique » de ces projets, ou faut-il proposer une pédagogie construite à partir de la prise en compte des dominations ? En particulier, la place laissée à « l'expression libre » dans ces pédagogies, notamment chez Freinet et dans son importation en didactique des langues, nous interroge sur l'effectivité de cette liberté : comment la socialisation des apprenant-e-s influe-t-elle sur leur rapport au savoir et à sa production, induisant un rapport différencié à cette expression « libre » ? A partir des écrits de bell hooks, on proposera des pistes pour une pédagogie s'attachant à déconstruire les rapports sociaux en mettant en place des contenus et des relations pédagogiques exemptes de domination, et en donnant aux apprenant-e-s des outils critiques exportables. L'enseignement/apprentissage du Français comme Langue Etrangère constitue un cas particulièrement problématique, notamment en contexte alloglotte, puisque l'apprentissage du français et de ses présupposés idéologiques fait figure de condition sine qua non à « l'intégration », et qu'il faut également prendre en charge la différence d'appréhension du réel des deux langues « étrangères ». Pour qu'il puisse y avoir « expression libre », il s'agit donc de créer les conditions de possibilité d'expression égalitaire des apprenant-e-s, et d'agir sur la façon dont chacun-e peut mobiliser des ressources linguistiques nouvelles, marquées par leur altérité et par l'altérisation qu'elles contribuent à produire et reproduire.

Genre et volet linguistique du Contrat d'Accueil et d'intégration : quels rapports de pouvoir en imbrication ?

OUABDELMOUMEN NADIA, Plurilinguismes, Représentations, Expressions Francophones - information, communication, sociolinguistique, Université de Rennes 2, France.

La loi du 24 juillet 2006 relative à l'immigration et à l'intégration rend obligatoire la signature d'un Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI) pour toute personne amenée à rester durablement sur le territoire français. Ce dispositif des politiques de l'immigration prévoit, entre autres et selon certaines conditions, une formation linguistique pour les personnes signataires. Ce dispositif rappelle à la fois que la langue est « une façon d'affirmer un contrôle basé sur des critères définissant qui est inclus dans l'appartenance et qui ne l'est pas » (Butler J., Spivak G.C., 2007), et que la contractualisation en tant que « promesse d'une ère moderne » (Pateman C., 2010) est la solution idéale pour une intégration dite réussie et contre les diverses formes de communautarismes qui menacent la cohésion nationale. Or, cette pensée évidente aujourd'hui qui érige le contrat comme garant des libertés individuelles au nom de la démocratie sexuelle (Fassin E., 2006), omet que les inégalités présentées comme venant d'ailleurs ou d'un autre temps sont constitutives du contrat social, du CAI et de son volet linguistique. Partant du CAI et son volet linguistique en tant que lieu d'observation et d'analyse de l'imbrication simultanée des rapports de pouvoir, cette communication propose ; - de montrer en quoi et comment ce dispositif contractuel, en tant que rhétorique de l'« accord libre, égalitaire et fraternel », permet de tester la ré-actualisation du genre. - de mettre en exergue le genre à l'œuvre dans et par la mise en application du volet linguistique du CAI et les co-formations qu'il suppose (Falquet J., Dorlin E. (dir.), 2009), à savoir, la part de l'usage raciste et/ou classiste de la catégorie égalité et la manière dont ces rapports de pouvoir s'imbriquent et se co-forment masquant la nécessité d'un marché orientée vers une division racialisée et sexuée du travail, nécessité qui est contenue et ré-actualisée par le CAI et son volet linguistique.

Le « genre » dans la langue des liens adelphiques : dans les traces du « sexe métaphorique »

PEÑALVER VICEA Maribel, Université d'Alicante, Espagne/Réseau Genre et langage, Université Paris 3, France.

En 2002, Jean Bellemin-Noël a écrit que « les représentations artistiques primordiales partent de la considération et de la reproduction mimétique du corps humain [...]. De cet agrément plastique, on a pu tirer par analogie des canons de beauté linguistique ou discursive » (52). Le psychique se serait ainsi fondé sur le biologique. Le langage, qui se situe à l'articulation de ces deux modèles, permettrait au locuteur de forger ses propres catégories linguistiques pour exprimer le rapport de son corps au psychique. Le locuteur aurait attribué, dès le début de son existence, par iconicité (ou mimétisme), un sexe métaphorique aux êtres non-animés. Après avoir enlevé quelques ambiguïtés concernant les termes de « sexe » et de « genre », nous aborderons la question de la différence sexuelle et de l'altérité dans la fratrie : si le premier objet d'amour et de haine, c'est la mère, le frère ou la sœur suivrait celui-ci, dans la mesure où les liens qui se tissent, lors de notre enfance, vont déterminer à jamais notre identité. L'altérité, en tant que phénomène constitutif de la fratrie, permet de constater que c'est sur le jeu des différences et des ressemblances que l'identité se construit. Une fois montré la spécificité de la fratrie, nous verrons la façon dont la différence sexuelle y contribue généreusement à la prise de conscience dans la différenciation de l'Autre, donc à l'identification de l'image de soi dans l'Autre. La différence sexuelle actionne ainsi les catégories du masculin et du féminin, tel est le cas du terme fratrie (ou fraternel) dont le parcours langagier permettra de montrer qu'il est généreusement tributaire de la « métaphore de sexe », ayant forgé son identité au détriment du terme « sororal ».

*La négociation des politiques linguistiques dans l'éducation de la petite enfance***THOMASKE Nathalie**, Université Paris 13, France/Université de Bielefeld, Allemagne.

La recherche présentée dans cette communication fait partie d'un projet de recherche internationale intitulé *Children Crossing Borders* qui a comparé les systèmes de l'éducation de la petite enfance de cinq pays (Royaume-Uni, Etats-Unis, Italie, Allemagne, France). Le premier objectif du projet était de donner une voix aux espérances, aux croyances et aux préoccupations des parents récemment immigrés of Color, des parents 'blancs' et des enseignant(e)s de la petite enfance. L'accent dans cette communication sera mis sur les 'hidden agendas' (Shohamy 2006) dans les politiques et pratiques linguistiques des enseignant(e)s de la petite enfance en Allemagne et en France. Les autorités ont souvent recours à la propagande et des idéologies sur la loyauté de la langue, le patriotisme, l'identité collective et la nécessité de « langue correcte et pure ». L'effet de ces mécanismes est souvent implicite et ignoré d'où le terme "hidden agenda". Les recherches actuelles sur la migration ou le racisme dans le domaine de l'éducation montrent que les idées implicites des enseignant(e)s des normes ethno-culturelles et linguistiques peuvent contribuer, contrairement à l'intention de produire l'égalité des chances, à renforcer les structures d'inégalité sociale, en particulier des enfants of Color (Gomolla / Radtke 2007). En conséquence, les différences ethniques ou raciales sont utilisées dans les processus d'altérisation comme un moyen de légitimer les relations de pouvoir et de réglementer les ressources. L'analyse portera sur l'interprétation des politiques linguistiques des parents of Color et des enseignant(e)s afin de savoir comment ils peuvent entraver la participation linguistique et civique des enfants plurilingues. De plus, il s'agira de montrer quelques possibilités de contestation de ces politiques linguistiques ou de bons exemples de la pratique des enseignant(e)s. Gomolla, M. & Radtke, F.-O. (2007) : Institutionelle Diskriminierung. Die Herstellung ethnischer Differenz.

Session 4 : Vendredi 31.08, 11h30-13h00 – Salle 2013**Matériel pédagogique et stéréotypisation****Présidence : FASSA Farinaz***Influence des stéréotypes de genre et de race sur la perception de la parole***ARNOLD Aron**, Université Paris 3, France. **CANDEA Maria**, Université Paris 3, France.

Cette communication expose les résultats d'une expérience perceptive en sociophonétique visant à construire des hypothèses sur l'influence croisée du genre et de l'origine ethnique sur la perception et la catégorisation de la parole d'élèves en situation d'examen oral. Les stéréotypes associés au genre et à l'origine ethnique ont été activés grâce à un protocole qui prévoit de faire écouter à deux groupes appariés, sous des étiquettes différentes, les mêmes extraits de discours, émis par des jeunes en situation de parole surveillée. Les changements d'étiquette portent sur le genre (prénoms masculins versus féminins) et l'origine ethnique (prénoms féminins ou masculins typiques des classes moyennes français versus typiques des immigré-e-s d'origine arabe, cette dernière catégorie se confondant dans les représentations dominantes en France avec l'appartenance à une classe sociale populaire). Le protocole inclut également des extraits se différenciant par une altération du timbre, qui renforce ou diminue la correspondance avec les stéréotypes de féminité ou de masculinité activés par le prénom (français/arabe). Les réponses obtenues portent sur l'évaluation globale des élèves, présent-e-s comme des postulant-e-s à un examen oral de personnalité. Les différences constatées sont associées aux oppositions d'étiquette ou de timbre entre les deux groupes test. Tenant compte des expériences précédentes sur le degré de féminité/masculinité associé à une voix, ainsi que sur les stéréotypes de genre et de classe sociale menées sur des terrains états-uniens, l'analyse de nos résultats contribue à ouvrir des pistes de réflexion sur tous les dispositifs de sélection fondés sur des examens ou entretiens oraux. Cette étude plaide par ailleurs pour la nécessité de croiser les représentations liées au genre et à l'origine ethnique pour mettre en lumière leurs interactions.

*Violence et genre dans la littérature de jeunesse en France***HOUADEC Virginie**, Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires, Université de Toulouse 2, France. **COSTES Josette**, Université de Toulouse 2, France.

La littérature de jeunesse comporte de nombreuses situations de violence, qu'il s'agisse de combats, d'enlèvements, de punitions ou d'abus de pouvoirs. Des études précédentes (Turin-Cromer, 1996 ; Collard 2006 ; Costes –Houadec, 2008 et 2011) ont relevé la prégnance des stéréotypes sexués dans de nombreux ouvrages. Nous nous intéressons dans cette communication au rôle du genre dans l'apparition et le déroulement de scènes violentes. Qui exerce ? Qui subit ? Pourquoi ? Quelle légitimation ? Quelles conséquences pour les personnages ? Le ministère de l'Éducation nationale a publié en août 2002, puis à la rentrée 2007 une liste de référence de 280 œuvres de littérature de jeunesse pour le cycle 3. L'objectif nettement affiché du ministère de l'éducation nationale est d'aider à comprendre le monde, faire évoluer les représentations, projeter les élèves dans l'avenir, leur transmettre des valeurs, les aider à construire un idéal grâce aux valeurs présentes dans les œuvres de littérature présentées dans la liste de références. La littérature est ici considérée comme une chance de façonner concrètement et en profondeur les valeurs au-delà des déclarations de bonnes intentions. Il semble alors légitime de s'interroger dans le cadre de ce colloque sur les représentations sexuées sous-jacentes aux situations de violence présentées aux élèves, particulièrement dans les rapports amoureux, en ce qu'elles préparent ou au contraire préviennent les violences conjugales. Notre corpus comprend les ouvrages les plus empruntés par les enfants et/ou leur parent dans les médiathèques de Toulouse et Ramonville en Haute Garonne.

*Contenu de formation sexuée et corroboration des stéréotypes de genre. Cas de deux manuels scolaires de l'enseignement primaire à Madagascar***RANDRIAMASITIANA Gil Dany**, Département de sociologie, Université d'Antananarivo, Madagascar.

La grande île francophone de l'océan indien a connu des contacts pluriséculaires avec les autres races dans le cadre des explorations, des missions, des pirateries, de la colonisation (française) et des coopérations. Cette pluralité de liens sociaux volontaires ou involontaires, cette diversité de manières de penser, d'agir et de sentir n'ont pas vraiment modifié le socle culturel, la culture du terroir. Il est vrai que les mutations de la culture matérielle (attrait du confort matériel généré par la modernité, usage urbain des gadgets pour les classes moyennes et aisées, consommation musicale occidentalisée, choix vestimentaires exotiques, etc.) sont indéniables mais la culture immatérielle semble résister au rouleau compresseur et uniformisateur de la mondialisation ; ce qui explique le maintien du retournement des morts, la circoncision, le bain des reliques, les rites funéraires et de demande de bénédiction, etc. Fait partie de ses représentations et de ses pratiques la prétendue supériorité et la valorisation du garçon, de l'homme dans différentes circonstances de la vie telles que la naissance souhaitée d'un enfant de sexe masculin par rapport à un enfant de sexe féminin, la prise de parole accordée à l'homme le plus âgé dans la présentation des vœux de nouvel an, de condoléances, de demande en mariage chez la future belle famille, les nouveaux nés perpétuent d'une manière générale le nom paternel. Dans plusieurs groupes ethniques, il revient à l'homme de prendre en premier lieu cuillères et fourchettes, du coup, il avale d'abord les aliments puis la femme occupe la seconde position, et enfin c'est au tour des enfants. On préfère le garçon à la fille dans le cursus scolaire, c'est lui en effet qui assurera le rôle de chef de famille, pourvoyeur de ressources diverses. Il n'est pas étonnant si les concepteurs des curricula n'échappent pas à ces trajectoires différenciées. Nous allons examiner ces faits sociaux dans deux manuels scolaires.

*Représentations des femmes dans les manuels scolaires : entre stéréotypes sexistes et dominations croisées***SINIGAGLIA-AMADIO Sabrina**, Laboratoire lorrain de sciences sociales, Université de Lorraine, France.

L'objectif de cette communication est de montrer que, malgré l'évolution des rapports de genre au cours des dernières décennies d'un côté et des diverses recommandations nationales et internationales de l'autre, la représentation des femmes dans les manuels scolaires français reste très largement discriminatoire. Après avoir présenté les faibles contraintes qui s'imposent aux rédacteurs-trices et aux éditeurs-trices de manuels en France, l'argumentation s'organisera sur trois points. Premièrement, les femmes n'occupent toujours qu'une place mineure dans ces supports pédagogiques, et ce quelle que soit la discipline et leur place réelle dans celle-ci. Deuxièmement, les représentations des femmes reposent toujours sur une vision stéréotypée des rapports de genre, au point d'être souvent « en retard » sur la réalité des transformations sociales (l'accession des femmes à certains espaces professionnels par exemple). Troisièmement, l'analyse croisée du genre et des autres variables sociologiques (classe sociale, race, âge, orientation sexuelle et handicap) ne fait que renforcer le constat d'un traitement discriminatoire des femmes en mettant en évidence l'intersectionnalité des rapports de domination. Pour conclure, j'évoquerai la polémique soulevée en France à la rentrée 2011 par l'introduction du concept de genre dans les manuels de Sciences de la Vie et de la Terre pour les classes de Terminale. Cette communication s'appuie sur les analyses produites dans le cadre d'une étude collective réalisée pour la Halde en 2008. Le corpus se compose d'une quarantaine de manuels des principales disciplines de l'enseignement secondaire (collège et lycée), de questionnaires adressés aux enseignant-e-s (N=190) et d'entretiens avec des enseignant-e-s, des élèves, des acteurs-trices associatifs et institutionnels et des éditeur-trices (N=33).

Session 5 : Samedi 01.09, 11h30-13h00 – Salle 2013**Formation tertiaire****Présidence : FASSA Farinaz***Discriminations et privilèges dans les parcours universitaires***COUCHOT-SCHIEX Sigolène**, Institut Universitaire de Formation des Maîtres, Université Lyon 1, France. **SALLE Muriel**, Institut Universitaire de Formation des Maîtres, Université Lyon 1, France.

Notre recherche consiste dans le suivi d'une cohorte d'étudiant-e-s en STAPS de l'Université Lyon 1. À la rentrée 2011, l'UFR STAPS comptait plus de 2200 inscrit-e-s. Nous souhaitons suivre leur évolution depuis l'année de Licence 2 jusqu'en Master 1. Cet échantillon statistique est interrogé à partir des variables de l'intersectionnalité : sexe, classe, « origine raciale-ethnique » (Nakano, 2009). Ces variables interviennent-elles dans le cursus universitaire de ces jeunes ? Influencent-elles sur leurs perspectives professionnelles ? Le concept d'intersectionnalité semble pertinent pour questionner ces parcours. En vertu de la division sexuelle du savoir (Mosconi, 1994) et des métiers (Chaponnière, 1993 ; Causer, 2007), les STAPS paraissent en position intersectionnelle : d'une part le domaine sportif est connoté masculin (Terret, 2006), d'autre part les carrières de l'éducation sont féminisées. On se trouve donc à l'intersection de deux secteurs de construction des projets professionnels. Notre analyse montrera l'existence de filières sexuées au sein des parcours d'étude à l'UFR STAPS. D'autres hypothèses d'inflexion des parcours d'orientation des étudiant-e-s seront posées : la catégorie socioprofessionnelle des parents et la variable « raciale-ethnique » peu interrogée en France. La valeur intégrative du sport reste à considérer au croisement des préoccupations actuelles pour le recrutement des enseignant-e-s afin de répondre à la diversité de la population française. Bibliographie Mosconi N., Femmes et savoir. Paris,

L'Harmattan, 1994. Causer J-Y et al., *Métiers, identités professionnelles et genre*, Paris, L'Harmattan, 2007. Chaponniere M. et al. *Les valeurs dites féminines et masculines*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1993. Nakano G. E., « De la servitude au travail de service. », in Elsa Dorlin (dir.), *Sexe, race, classe*, Paris PUF, 2009. Terret T., Cogérino G., Rogowski I., *Pratiques et représentations de la mixité en EPS*, Paris, Editions Revue EPS, 2006.

Le plafond de verre des étudiantes dans l'élite américaine

GROUSSET-CHARRIÈRE Stéphanie, Centre d'Etude et de Recherche Travail Organisation Pouvoir, Université de Toulouse 2, France.

Au cœur du campus de l'Université de Harvard, des sociétés secrètes ancestrales se perpétuent au sein de leurs somptueuses demeures victoriennes : les Final Clubs. Si quelques clubs féminins existent depuis quelques années, nous nous intéressons ici particulièrement aux huit clubs masculins car ce sont eux qui bénéficient de l'Histoire, de l'héritage des lieux, des traditions et d'une fortune colossale, mais aussi des réseaux d'influence puissants constitués au fil des décennies. Ces recherches doctorales ont nécessité trois ans et demi d'enquête de terrain (2004/2008), au sein même de l'Université pour parvenir à mettre en exergue la fonction essentielle de ces sociétés secrètes : la socialisation de jeunes privilégiés à l'élite du pouvoir américaine. L'apprentissage des codes de l'élite se fait par la reproduction des traditions et l'adoption de ses normes (Bourdieu, 1980). Les rapports de genre y sont très connotés et la femme est placée au second plan (Moore et Vianello, 2004). Par une mise en perspective sociohistorique, ontogénétique et sociologique de ces sociations (Weber, 1995) et de leur Université-mère, nous avons pu retracer l'importance de l'héritage et des traditions qu'elle leur avait insufflés (l'élitisme, le secret et le pouvoir). C'est leur alliance entre excellence et prééminence, doublée de la socialisation oligarchique endémique à ces sociétés secrètes estudiantines, qui mènent leurs membres au seuil de l'élite du pouvoir étasunienne et de ses propres sociétés secrètes. Ce processus de socialisation parallèle révèle une brèche dans la socialisation universitaire qui affirme forger ses élites sur des critères purement méritocratiques, et donc, bien que cela demeure sociologiquement discutable (Lash, 1996), démocratiques et légitimes. Dans ces sociétés secrètes étudiantes, s'opèrent indéniablement des ségrégations de genre qui, en perpétuant un « plafond de verre » parallèle, engendrent des ségrégations dans l'accès au pouvoir.

Stratégies de recherche d'emploi et réussite ou échec à l'entrée du marché du travail pour les diplômés du supérieur : comparaison de genre au Cameroun et en France.

MANTO JONTÉ Justine Juliette, Laboratoire InterUniversitaire de Psychologie, Université Grenoble 2, France. **DOUTRE Elisabeth**, Laboratoire InterUniversitaire de Psychologie. Personnalité, Cognition, Changement Social, Université Grenoble 2, France.

La recherche d'emploi en tant qu'activité requiert un certain nombre d'exigences afférentes à des compétences particulières (Bouabdallah, Cavaco et Lesueur, 2002). En général, ces compétences dépendent bien plus de l'ingéniosité et des qualités de stratégie des chercheurs d'emploi plutôt que de techniques apprises à l'école. Roques (1995) relève à ce propos que dans un même bassin d'emploi, des sujets à parcours scolaires et caractéristiques socioprofessionnelles identiques, « s'en sortent » mieux que d'autres. L'inégale « performance » à trouver un emploi semble bien renvoyer, au moins pour une part, à l'inégale « compétence » à le chercher. Ces différences observées à l'entrée du marché du travail constituent un prolongement des différences d'orientation entre filles et garçons pour les choix de filière et de formation dont l'impact sur l'accès au premier emploi n'est pas des moindres (IVA, 2005). Par ailleurs, d'après les théories de la construction identitaire, il apparaît que l'image de soi est prépondérante dans toute action impliquant le sujet comme c'est le cas en situation de recherche d'emploi. En lien avec son mieux-être et l'accès à une identité valorisante, une image de soi positive semble nécessaire à une organisation efficace de la recherche d'emploi. Sachant que cette image de soi se construit très fortement sur les groupes d'appartenance, notre étude (N=150 en plan contrôlé) s'est attachée à mettre en évidence les différences dans les stratégies de recherche d'emploi déployées par les filles et les garçons dans les deux pays. Nos résultats montrent que le jeune diplômé en recherche d'emploi est en situation de dissonance aussi bien du point de vue de son statut (n'est plus étudiant, n'est pas vraiment chômeur...), que du point de vue de son identité, notamment de genre. Mots clés : diplômé.e – identité de genre – stratégie de recherche d'emploi – marché du travail.

Formation professionnelle supérieure en Suisse : des trajectoires sous l'influence du genre et des origines

REY Séverine, Haute école de santé Vaud, Suisse. **BATTISTINI Mélanie**, Haute école de santé Vaud, Suisse.

Les options de formation professionnelle, en particulier dans les hautes écoles spécialisées en Suisse, restent marquées par l'appartenance de sexe. Notre recherche, actuellement en cours, s'intéresse aux personnes qui choisissent une formation professionnelle « atypique », autrement dit une formation dans une profession regroupant en majorité des individus de l'autre sexe. Notre terrain d'enquête est la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), plus précisément ses deux domaines les moins mixtes : Ingénierie-architecture et Santé (env. 16% de femmes, respectivement d'hommes, en 2010-11). L'objectif du projet est de documenter, par des entretiens approfondis, la situation des personnes ayant fait de tels choix de formation. Analyser leur trajectoire est un élément central dans la compréhension des mécanismes genrés de carrière, des représentations des professions et, notamment, des obstacles ou des succès rencontrés durant la formation. Afin de saisir le vécu des étudiant•e•s, nous nous interrogeons sur les conditions dans lesquelles ils/elles peuvent faire ce type de choix, sur la façon dont ils/elles le vivent et sur le positionnement qu'ils/elles adoptent par rapport au système de genre. Dans cette contribution, nous traiterons des intersections entre rapports de genre, d'origine nationale et de classe en analysant l'effet de ces différentes

logiques sur le parcours de formation et les aspirations professionnelles de ces étudiant•e•s. Nous nous demanderons par exemple en quoi le fait d'être une personne immigrée en Suisse influe sur les représentations de l'« atypicité » d'une formation ; ou en quoi la classe sociale et la socialisation familiale ont des répercussions sur les choix d'orientation et la manière d'investir la formation. Nous souhaitons ainsi mieux saisir la complexité des trajectoires de formation par l'analyse de l'imbrication des rapports de pouvoir qui se jouent dans ces choix atypiques.

Session 6 : Samedi 01.09, 16h30-18h00 – Salle 2013

Pratiques des professionnels et doing gender

Présidence : STORARI Chiara

Education, méritocratie et opinions envers la discrimination positive

FANIKO Klea, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université de Genève, Suisse.

Cette présentation s'intéresse à l'impact du niveau d'éducation sur les opinions envers les mesures de discrimination positive en faveur de la promotion professionnelle des femmes dans les entreprises. La littérature consacrée à cette relation présente des résultats inconsistants : certains travaux ne montrent que l'éducation n'a pas d'effet sur l'accueil réservé aux mesures positives, tandis que d'autres suggèrent que cette relation pourrait être influencée par la nature des mesures positives. Nos attentes s'appuient sur les thèses de l'effet libérateur et de l'effet reproducteur de l'éducation. Nos études menées auprès de cadres, d'employés et d'étudiants mettent en évidence un lien négatif entre le nombre d'années d'études et l'acceptation des mesures positives. Toutefois, cet effet apparaît essentiellement dans le cas de la mesure favorisant l'appartenance groupale des candidates par rapport à leurs caractéristiques personnelles, et non pas dans le cas de la mesure s'appuyant sur les compétences et le mérite des candidates. Nos études mettent en évidence les mécanismes qui génèrent ces opinions : l'orientation à la dominance sociale et l'adhésion aux principes méritocratiques. Dans l'ensemble, les résultats corroborent davantage la thèse de l'effet reproducteur de l'éducation que celle de l'effet libérateur de l'éducation.

Les aspirations professionnelles des filles et des garçons : entre idéologies sexistes des enseignant-e-s et origine sociale des élèves

ISSAIEVA MOUBARAK-NAHRA Elisabeth, Service de la recherche en éducation, Département de l'instruction publique, de la culture et du sport de Genève, Suisse. **GUILLEY Edith**, Service de la recherche en éducation, Département de l'instruction publique, de la culture et du sport de Genève, Suisse. **GIANETTONI Lavinia**, Université de Lausanne, Suisse. **GAUTHIER Jacques-Antoine**, Université de Lausanne, Suisse. **JOYE Dominique**, Université de Lausanne, Suisse. **CARVALHO ARRUDA Carolina**, Université de Lausanne, Suisse et **MUELLER Karin**, Service de la recherche en éducation, Département de l'instruction publique, de la culture et du sport de Genève, Suisse.

Cette recherche s'inscrit dans le cadre d'un projet, faisant partie du Programme National de Recherche «Égalité entre hommes et femmes», financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique. L'un des principaux objectifs de ce projet est de déterminer l'importance respective de différents facteurs sociologiques, institutionnels et psycho-sociaux qui contribuent à la division sexuelle de l'orientation professionnelle en fin de scolarité obligatoire. Pour sa part, cette communication se propose de cerner le rôle que peuvent jouer les représentations du genre des enseignant-e-s et des élèves, ainsi que leurs articulations avec d'autres éléments, susceptibles d'intervenir dans les choix de professions. Certains travaux ont déjà montré que les attentes et/ou les évaluations des enseignant-e-s se différencient en fonction du sexe des élèves et selon les disciplines scolaires (Lafontaine & Monseur, 2009). Cependant, le mécanisme d'influence de ces attentes différenciées sur les orientations scolaires et professionnelles, et surtout leurs interactions avec d'autres facteurs, tels que l'origine sociale, sont encore peu investigués (Mangard & Channouf, 2007). L'objet de cette contribution est d'appréhender, si et comment, les représentations du genre des enseignant-e-s exercent des effets sur les aspirations professionnelles des élèves. Pour répondre à notre objectif, nous avons réalisé une enquête, au moyen d'un questionnaire, auprès d'environ 3500 élèves des trois degrés du secondaire I des cantons de Berne francophone, Genève, Vaud et Tessin, ainsi que de leurs enseignants principaux. Les premiers résultats permettent d'avoir des éléments de réponse quant à l'importance de la représentation du genre chez les élèves. Ils montrent notamment que les jeunes qui adhèrent à une idéologie sexiste ont des aspirations professionnelles plus conformes au genre. Les résultats à venir apporteront des précisions sur les mécanismes d'influence qui sous-tendent ces choix.

Représentations du masculin et du féminin dans les discours des chefs d'établissements secondaires

GARCIA Marie-Carmen, Université Lyon 2, France.

Haut lieu de la socialisation genrée, l'école participe à la construction de catégories plus ou moins clivées et étanches, plus ou moins souples et poreuses, dans lesquelles les adolescent-es se rangent et se reconnaissent, mutuellement, de gré ou de force, et construisent leurs identités. Nous verrons comment se distribuent et se (dé)valorisent, dans les discours de chefs d'établissements de lycées et collèges, les figures du masculin et du féminin, leurs relations et leurs contradictions.

Rapports de pouvoir entre filles et garçons dans les classes maliennes

THOLE Marie-Gaëlle, Université Montpellier 3, France.

L'étude proposée ici est fondée sur des corpus recueillis dans des classes du Mali, un des pays les plus pauvres du monde. Le système scolaire malien connaît de graves difficultés, d'origine économique, socioculturelle, politique...auxquelles le gouvernement tente de faire face pour relancer le développement. La situation de la fille et de la femme y est problématique, préoccupante. Et les enjeux sont de taille pour l'école au Mali, entre sous-scolarisation des filles et inégalités persistantes entre filles et garçons. Dans les études réalisées en France, l'école apparaît comme le lieu de reproduction de structures idéologiques figées mettant les femmes et les filles dans une position d'infériorité. Les rapports sociaux de sexe qui sont en jeu dans la société façonnent les interactions en classe et réciproquement. Notre étude a comme fondement les sciences du langage et s'inspire de travaux en sciences de l'éducation. Elle a pour objet de décrire les phénomènes langagiers et interactionnels qui se produisent dans les classes au Mali, ainsi que la place des filles par rapport aux garçons, dans les interactions avec les enseignants en classe et dans les interactions avec les garçons au cours d'entretiens mixtes. Nous illustrerons notre propos par une analyse de manuels scolaires maliens, qui proposent des représentations sexuellement différenciées et hiérarchisées des hommes et des femmes. Nous proposons dans cette communication de montrer comment, dans les classes, la parole des filles est relativement confisquée par les enseignants, comment, au contraire, celle des garçons est valorisée, quels sont les rapports de pouvoir au sein de la classe. Nous soulèverons la problématique du rôle de l'école dans la société car le système scolaire, marqué par une contradiction entre une volonté égalitaire et un fonctionnement inégalitaire, est à la fois lieu de reproduction sociale mais aussi de changement social.

Le sexisme, c'est les autres

FASSA Farinaz, Laboratoire des sciences de l'éducation, Université de Lausanne, Suisse. **STORARI Chiara**, Laboratoire des sciences de l'éducation, Université de Lausanne, Suisse.

La recherche « Comment l'égalité entre les sexes s'enseigne-t-elle à l'école ? » semble montrer que la question de l'égalité entre les sexes est une question caduque aux yeux de la plupart des professionnel-le-s de l'école obligatoire romande. Une analyse plus fine des résultats laisse cependant voir que les familles, le monde du travail, voire les « autres cultures » ne sont pas considérés comme des lieux de pratiques aussi égalitaires que ne le seraient les écoles romandes. L'intervention des professionnel-le-s de l'école reste pensée comme bénéfique en ce qui concerne l'égalité entre les sexes dans ces cas surtout. Ainsi, certains des décideurs politiques relèvent que des problèmes comme le port du foulard à l'école ou la fréquentation des cours de natation montre que l'école doit encore agir en ce qui concerne l'égalité entre les sexes. Les pratiques déclarées par les enseignant-e-s diffèrent aussi en ce qui concerne l'éducation à l'égalité selon que les publics auxquels ils s'adressent sont considérés comme allophones ou de « culture différente ». On peut faire l'hypothèse que ces différences sont liées à une perception différenciée et hiérarchisée de l'égalité entre les sexes dans les différentes cultures, les Autres étant plus suspecté-e-s de sexisme et devenant de ce fait plus logiquement bénéficiaires/tributaires d'une éducation à l'égalité entre les sexes par les professionnel-le-s de l'école qui pallierait « les manques » supposés des familles et des cultures. De tels présupposés ne sont probablement pas sans effets sur les destins scolaires et professionnels des enfants, mais nos données ne nous permettent pas de savoir s'ils ont pour effet de favoriser une mobilité ascendante chez les filles des populations étrangères et/ou modestes vs d'inscrire encore plus nettement les garçons de ces populations dans des trajectoires de relégation.

Atelier 8

Violences liées à l'ordre hétérosexiste – de la reproduction à la subversion des normes

Responsables de l'atelier :

CHAMBERLAND Line, Université du Québec à Montréal, Canada. **LÉCHENET Annie**, Laboratoire Triangle, Institut Universitaire de Formation des Maîtres, Université Lyon 1, France.

Session 1 : Jeudi 30.08, 11h30-13h00 – Salle 5125

Violences sexistes et homophobes à l'école

Présidence : ALBENGA Viviane

Violence sexiste et homophobe en collège

COLLET Isabelle, Institut Universitaire de formation des enseignants, Université de Genève, Suisse. **MARRO Cendrine**, Université Paris 10, France.

Les violences sexistes dans les établissements sont difficiles à quantifier et restent majoritairement non dénoncées voire, non perçues en tant que violences. Cette recherche a été réalisée dans un collège de ZEP en banlieue parisienne. Les analyses sont issues de l'observation d'une activité en classe de 4e sur les relations entre les garçons et les filles (trois séances) et de deux entretiens de groupes non mixtes avec à chaque fois cinq élèves, choisis par la direction de l'établissement. A la question : qu'est-ce qu'une violence sexiste, la réponse des élèves se centre sur la sexualité. Pour les filles, ces violences sont perpétrées par des garçons sur des filles : il s'agit des viols, agressions, attouchements. Pour les garçons, ces violences sont perpétrées par des garçons sur des garçons et des filles : les moqueries, insultes, coups, mises à l'écart, qui s'exercent contre les garçons supposés homosexuels et contre les filles de mauvaise réputation. De la part des garçons comme des filles, ces violences peuvent être justifiées tant qu'elles ne se trompent pas de cibles, c'est à dire qu'elles visent bien les « pédés » et les « filles qui ont des réputations ». Cette homophobie est une hétéronormativité poussée à l'extrême : c'est la possibilité d'une ambiguïté sexuée dans rôles et des comportements qui est stigmatisée. Elle permet également de mépriser les garçons blancs des banlieues chics, identifiés comme moins virils. Pour des élèves ne trouvant peu voire pas de valorisation sur le plan scolaire, économique ou sociale, le virilisme sert d'identité refuge. Quant aux filles, elles estiment que ce n'est pas l'agression en soit qui pose problème, mais quand tout le monde sait qu'elles en sont victimes. Les filles à qui on « le » fait sont toujours jugées comme potentiellement consentantes. C'est la raison pour laquelle ces actes sont si peu dénoncés : ils sont performatifs : celle qui est agressée est consentante par le fait même d'avoir été agressée.

Harcèlement, victimations et domination masculine

LECHENET Annie, Laboratoire Triangle, Institut Universitaire de Formation des Maîtres, Université Lyon 1, France.

Après une présentation de la problématique de la recherche « Les enjeux socio-éducatifs de la mixité au quotidien en milieu scolaire : Pratiques genrées et violences entre pairs », on présentera les principaux résultats de la première phase de l'enquête, effectuée par des entretiens auprès de 39 chefs d'établissement d'enseignement du second degré de l'Académie de Lyon. Ces responsables semblent déterminer comme « violences » surtout ce qui menace l'ordre interne à l'école : atteintes aux personnels principalement – en ce qui concerne les élèves, c'est avec les coups physiques et les bagarres que commence pour la plupart des chefs d'établissement interrogés la « violence ». Le sexisme n'est quasiment jamais nommé, et lorsqu'il est suggéré, il serait le fait d'élèves porteurs de cultures « différentes », voire « méditerranéennes » ; des conduites homophobes sont quelquefois désignées comme telles. L'énigme est pour eux constituée par les conduites verbales des élèves entre eux : les injures, le plus souvent sexualisées, et visant le féminin comme tel, sont fortement banalisées par les élèves, et les chefs d'établissement se demandent s'il s'agit de jeux, de particularités bénignes de la culture adolescente, ou de violences. Les violences de « traitement » par isolement, caractérisations, rumeurs, diffusion d'images humiliantes ou insultes sur téléphones portables ou internet sont quelquefois mentionnées, mais elles semblent causer de l'inquiétude surtout pour leurs auteurs, en ce qu'ils s'exposent à des poursuites pénales. Ces premières données nous amènent à poser certaines questions et formuler de nouvelles hypothèses : les élèves ne semblent pas être dans une problématique de « violence », mais par contre, d'une manière qui demeure plutôt implicite, dans des problématiques de domination, de rapport dominant-e / dominé-e. Il s'agit dès lors de tenter de comprendre ces problématiques, telles qu'elles semblent existentiellement vécues par nombre d'élèves.

Le rôle des enseignantes dans la transmission du sexisme à l'école en Algérie

MAÏNI Kheira, Université d'Alger, Algérie.

Comment évoluent les représentations des rôles sexués dans les manuels scolaires ? Suivent-elles l'évolution de la société algérienne ou, au contraire, continuent-elles à projeter une image fidèle aux modèles traditionnels, en retrait des changements qui traversent la société ? Certains enseignants, soucieux de pédagogie, plutôt que de se demander ce que les enfants perçoivent dans les images et comment interagir avec eux en ouvrant la discussion, semblent se concentrer sur l'enseignement de ce qu'ils

estiment être juste. Plusieurs nient que les manuels scolaires véhiculent des stéréotypes sexistes. La transmission transgénérationnelle des stéréotypes sexués est imputée à la famille et jamais aux enseignants encore moins aux enseignantes. Quel est leur rôle dans la transmission du sexisme ? À qui la faute ? D'emblée elle est imputée à la famille : évidemment celles des autres, pas la sienne. C'est la famille qu'on rend responsable de l'éventuelle présence des stéréotypes liés aux rôles. Cette affirmation des adultes semble surtout une tentative de revendiquer leur contrôle sur ce qu'ils transmettent aux enfants en dépit du milieu social et culturel. Quel est le rôle des enseignantes dans la transmission des stéréotypes véhiculés par les supports pédagogiques notamment les livres de lecture ?

Processus de stigmatisation : les adolescents en milieu scolaire face aux rapports de pouvoir

WEBER Rebecca, Université Lyon 2, France.

Cette communication s'ancre dans le cadre de la problématique de recherche : « Les enjeux socio-éducatifs de la mixité au quotidien en milieu scolaire : Pratiques genrées et violences entre pairs ». Suite au travail d'observation ethnographique mené dans quatre établissements scolaires, nous présentons des résultats d'analyses issus d'un des établissements examinés. Nous élaborons ici les processus de stigmatisation en tant que mise en scène des rapports sociaux de domination entre le personnel éducatif et les élèves. Notre analyse se décline en quatre niveaux qui semblent souligner de manière particulièrement saillante ces processus de stigmatisation : l'institution, les relations entre le personnel éducatif, les relations entre ces éducateurs et les élèves et enfin les relations entre les élèves. L'institution, repartie selon des appartenances sociales, semble représenter spatialement la dynamique des logiques de hiérarchie. Ensuite, les interactions entre le personnel éducatif suggèrent, à un certain niveau, l'acceptation d'un rapport de domination naturalisé. Les attitudes que tiennent certains enseignants envers des élèves « perturbateurs » dévoilent un continuum entre une représentation paternaliste de l'élève en difficulté jusqu'à leur complicité tacite avec des comportements déviants et violents. Enfin, entre eux, les élèves éprouvent une corporalité genrée dans un double contexte de surveillance : alors qu'ils transgressent sans cesse le cadre de l'autorité du lycée ils se contrôlent par une auto-évaluation constante. A travers le regard de cette analyse, nous discuterons des effets de ces processus de stigmatisation sur les parcours de vie des élèves.

Session 2 : Jeudi 30.08, 16h30-18h00 – Salle 5125

(Re)production de l'hétéronormativité

Présidence : LÉCHENET Annie

Quand l'homosexualité se décline au masculin. L'éducation sexuelle des 10-18 ans dans le système scolaire

LE MAT Aurore, Centre d'Etudes et de Recherches Administratives, Politiques et Sociales, Université Lille 2, France.

Depuis l'école primaire jusqu'au lycée, les représentations de l'homosexualité dans l'éducation sexuelle des jeunes sont majoritairement masculines, et généralement inexistantes avant quatorze ans : selon l'âge et le sexe, les élèves n'ont pas accès aux mêmes « scripts sexuels » (Gagnon). Les experts de l'éducation sexuelle – des sexologues, mais aussi des professionnels de l'INPES, institution de premier plan pour l'information des jeunes sur la sexualité et la prévention de l'homophobie à l'école – participent à la production de ces scripts en divulguant des savoirs qui balisent les trajectoires homosexuelles : homosexualité tabou pendant l'enfance, homosexualités expérimentales pour les adolescents découvrant leur corps, coming out et découverte de sa « véritable » homosexualité une fois arrivé à « maturité psychosexuelle »... Or, toutes ces étapes biographiques ne sont pas indifférentes au sexe. Par exemple, ces mêmes experts s'accordent pour dire qu'à l'adolescence, le lesbianisme poserait moins de « problèmes identitaires » que l'homosexualité masculine. Quelle imbrication des catégories d'âge et de sexe ces scripts (homo)sexuels construisent-ils ? Quelles temporalités de l'homosexualité ces savoirs impliquent-ils selon le sexe ? Nous proposons de partir de nos observations des formations en éducation à la sexualité dans plusieurs académies, et de documents sur l'éducation sexuelle et la l'homophobie produits par les ministères de la Santé et de l'Éducation dans les dix dernières années. Nous verrons comment ces institutions et les professionnels qui y travaillent inscrivent l'homosexualité dans une chronologie différenciée selon le sexe des jeunes. Nous montrerons comment les catégories d'âge, de sexe et de sexualité se renforcent mutuellement pour donner corps à l'idée de Nature en s'intéressant à deux aspects de ces savoirs d'expertises : les théories du « développement psychosexuel », et les programmes de lutte contre l'homophobie en milieu scolaire.

*Champ sportif et valence différentielle des sexes***SAOUTER Anne**, Université de Pau et des Pays de l'Adour, France.

Derrière le nombre croissant de femmes intégrant les diverses sphères du champ sportif, existent et persistent pourtant des discriminations dont les justifications ne semblent souffrir la contestation. L'argument biologique expliquant la persistance de la différenciation ne saurait être valable si on prend en compte la dimension culturelle de ce biologique. Au sein du champ sportif, traversé par d'autres champs aussi opérationnels que ceux du politique, de la communication, du médical, de l'économie ou de l'éducation, le capital culturel, différemment distribué selon les sexes, attribue à l'une et à l'autre des dispositions inégalitaires se traduisant en dispositions de genre. Et la volonté de disciplinarisation et de normalisation des corps par le sport se perçoit avec d'autant plus d'acuité quand on mesure la possibilité de ce dernier à surveiller des corps légitimes et punir des corps illégitimes. Outre les affaires concernant la séropositivité ou celles de dopage, il est un cas particulièrement intéressant car illustratif du propos : l'intervention de l'institution en cas de doute sur l'identité sexuelle. Des chercheuses féministes, en Amérique du Nord et en Angleterre, dès les années 1960, ont dénoncé les structures sexistes freinant l'accès à l'épanouissement des femmes sportives, pour être suivies par des auteures inspirées des Cultural Studies montrant que le sport pouvait servir de lieu de contestation de l'idéologie de la fragilité physique des femmes et où des groupes dominants et des groupes dominés menaient une lutte culturelle. Néanmoins, malgré cette impulsion, les enjeux de luttes inhérents au champ sportif semblent avoir été négligés, du moins en France, alors même que le credo des luttes féministes a longtemps porté sur la libre disposition de son corps. Il serait pourtant intéressant de réfléchir aux effets d'une indifférenciation des pratiques. Le sport contient les outils pour socialiser les corps autrement, pour bousculer les stéréotypes de genre.

*Rapports sociaux de sexe et division de l'espace urbain : un regard sur la transposition spatiale de l'hétéronormativité à Luxembourg***DUPLAN Karine**, Laboratoire Espaces, Nature et Culture, Université Paris 4, France.

Mon projet de doctorat en géographie culturelle se présente comme une analyse critique de l'hétéronormativité dans les espaces urbains, à travers les (hétéro)sexualités féminines dissidentes. Une des raisons qui a permis à ce projet de voir le jour est issue de ma propre expérience de résidente au Grand-Duché, où je vis en tant qu'ancienne parisienne depuis trois ans. Je peux socialement me définir comme une hétérosexuelle vivant une vie de famille très normée. Pourtant, Luxembourg a été un choc et reste étouffant pour moi. La résidence a pris ici le sens d'une assignation à des trajectoires et des espaces définis et d'une contrainte de mobilité et d'expression de genre. Je vis donc Luxembourg comme une îlot d'hétéronormativité dont il est difficile de s'abstraire. Cette expérience m'a poussée à interroger la genèse socio-spatiale de cet ordre du discours et des comportements, doublement située depuis mon point de vue de femme hétérosexuelle bourgeoise blanche et de ma position de chercheuse envers les rapports culturels de pouvoir. Comment les rapports sociaux de sexe structurent-ils les espaces dans la ville ? En quoi cette structuration impose-t-elle un principe de séparation entre espaces d'hommes et espaces de femmes, contraignant de façon binaire les corps et les genres et imposant un rapport implicite de domination ? Quelles sont les stratégies utilisées par les personnes aux genres et/ou sexualités dissidents pour contourner ou subvertir la norme, afin de créer des espaces discursifs et géographiques propres d'identification et d'expression ? En utilisant à la fois mes observations de terrain et une approche auto-ethnographique, cette proposition va tenter d'esquisser une géographie subjective de Luxembourg, qui permettra de tracer les grandes lignes de tension au sein de cette capitale particulière où les rapports sociaux de sexe se combinent étroitement avec ceux de classe et de race.

*Les familles lesboparentales au Québec : contestation de l'hétéronormativité ou reproduction des normes ?***CÔTÉ Isabel**, Université du Québec en Outaouais, Canada.

Les familles lesboparentales sont réputées subversives du fait qu'elles contestent la représentation hétéronormative de la famille. Au Québec, ce débat est soutenu depuis que les règles de filiation permettent l'institutionnalisation de la lesboparenté en reconnaissant l'inscription de deux mères sur l'acte de naissance de l'enfant. Un couple lesbien peut donc inscrire leurs enfants dans les deux lignées maternelles selon les règles en vigueur de la filiation par le sang. Aussi, si le couple a conçu son projet parental à l'aide d'un donneur connu, ce dernier sera considéré comme une aide à la procréation et sera exclu de la filiation de l'enfant. Cette réforme ne s'est pas faite sans heurts puisque jusqu'à lors, la filiation soutenait la vraisemblance de la procréation basée sur l'altérité sexuelle. C'est pourquoi les détracteurs de cette réforme critiquent l'inscription de parents de même sexe sur la déclaration de naissance de l'enfant en soutenant que cela met en péril la vocation généalogique et biologique de la filiation en estompant la différence des sexes. Or, le contraire peut également être soutenu : en consacrant la filiation des enfants de mères lesbiennes au sein du mariage par l'imposition de la présomption ou encore, par la déclaration de parenté au directeur de l'État civil comme c'est le cas pour ceux nés dans les familles hétérosexuelles, la loi ne contribue-t-elle pas plutôt à positionner ces familles à l'intérieur du cadre hétéronormatif ? Cette communication propose d'éclairer ce débat à partir des résultats d'une recherche qui illustre comment les familles lesboparentales dont les enfants sont nés d'un donneur connu mettent en tension et articulent les liens de parenté alors qu'elles dissocient procréation et éducation d'enfants. Les résultats démontrent que si ces familles peuvent paraître subversives par leur mise à distance de l'ordre procréatif et hétéronormatif, le discours des participantes témoigne qu'elles souhaitent plutôt s'y conformer.

Session 3 : Vendredi 31.08, 11h30-13h00 – Salle 5125**Subversion des normes et des politiques publiques****Présidence : NARDI Henrique***La tension à l'intérieur de la norme : l'école face à la démocratie sexuelle au sud du Brésil***NARDI Henrique**, Université Fédérale de Rio Grande do Sul, Brésil/Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, France.

L'étude présentée ici cherche à comprendre la forme d'incorporation du principe de la démocratie sexuelle dans l'actualité politique, particulièrement le conflit entre liberté religieuse et sexuelle dans les débats parlementaire et juridique. En outre d'une description du contexte politique et discursif qui conforme le dispositif de la sexualité dans le Brésil contemporain - présenté dans la première partie de cette conférence- nous allons exposer, dans la deuxième partie, l'analyse du quotidien dans le milieu scolaire avec l'objectif de comprendre les représentations concernant la diversité sexuelle et les expressions/identités de genre. Le terrain de recherche est situé au sein des établissements scolaires publics de la région métropolitaine de Porto Alegre dans l'Etat du Rio Grande do Sul (le Brésil est une Fédération). Nous avons conduit des observations participantes du quotidien scolaire, des cours de formation et des entretiens avec des enseignant-e-s, ainsi que l'analyse des documents officiels et programmes pédagogiques. L'étude suit une approche mixte de recherche, méthodologiquement proche de l'ethnographie et analytiquement proche d'une compréhension généalogique des conditions d'émergence et d'implantation de ces politiques au sein de l'éducation publique.

*Violences de genre entre élèves et politiques publiques en France. L'exemple local de la Seine Saint- Denis comme catalyseur des logiques et échelles d'action***ALBENGA Viviane**, Ecole Normale Supérieure de Lyon, France.

Le genre apparaît comme une catégorie d'analyse émergente du problème des violences scolaires entre élèves en France. Dans un premier temps de notre recherche, on a étudié les textes institutionnels de l'Education nationale et la « Convention interministérielle pour l'égalité entre filles et garçons, entre femmes et hommes dans le système éducatif », ainsi qu'un corpus composé des interventions des députés dans les commissions parlementaires et dans leurs questions au gouvernement entre 1991 et 2010. Un clivage s'opère dès 2003 dans l'approche de ces violences entre d'une part, une logique de « racialisation du sexisme » – c'est-à-dire le supposé sexisme extraordinaire des hommes dits arabes ou musulmans – et d'autre part, l'affirmation du caractère structurel des violences liées à la domination masculine. Cette dernière approche demeure marginale et restreinte aux violences conjugales dans le champ politique national, mais il s'avère que des contextes politiques locaux rendent possible une autre construction politique des violences de genre entre élèves. On portera ainsi la focale sur les actions menées par l'Observatoire des violences envers les femmes du Conseil général de Seine-Saint-Denis : enquêtes de victimation réalisées auprès de jeunes filles, théâtre de l'Opprimé dans les établissements secondaires, etc. On montrera d'une part comment ces actions ont été rendues possibles par la coopération locale de différents partenaires, se différenciant de ce fait des politiques publiques nationales ; et d'autre part comment ce contexte local catalyse les logiques politiques nationales décrites ci-dessus, en les révélant voire en les renforçant. C'est en effet dans ce département particulièrement stigmatisé pour sa population issue de l'immigration que la lutte contre des violences de genre structurelles a été portée avec cohérence, l'Observatoire devenant un exemple national lors de la préparation de la loi sur les violences faites aux femmes votée en juillet 2010.

*Quand la division juridique des sexes fait des bébés***DÉPRAZ Alex**, Centre de droit privé, Université de Lausanne, Suisse.

Le droit constitutionnel suisse consacre le principe de non discrimination entre les sexes et entre les « modes de vie » (art. 8, al. 2 et 3 Cst). Mais, le droit suisse continue à assigner chaque individu à un sexe masculin ou féminin selon des critères biologiques. Cette assignation n'est pas sans conséquence. Sous couvert de tolérance, le sexe demeure le critère omniprésent - même si rarement explicité - pour organiser les rapports de droit civil, en particulier les rapports de filiation. Bien loin d'un régime d'égalité, il s'agit d'un régime de prééminence de la « matrice hétérosexuelle » (Borrillo) avec une tolérance pour les autres sexualités. Les exemples sont multiples mais en témoignent notamment un statut juridique particulier réservé aux couples homosexuels (partenariat enregistré qui signifie exclusion du mariage et de la création de rapports de filiation par l'adoption ou la procréation médicalement assistée - PMA) ainsi qu'une législation parmi les plus restrictives d'Europe en matière de PMA qui « ne doit pas donner naissance à des rapports familiaux qui s'écartent de ceux que la nature rend possibles » (Message du Conseil fédéral, FF 1996 III 248). On peut également évoquer la problématique du transsexualisme et les conditions restrictives posées pour un individu de faire reconnaître une modification du sexe à l'état civil. L'évolution de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme (cf. en particulier affaires E.B c/France du 22 janvier 2008 et Schalk et Kopf c/ Autriche du 24 juin 2010) pourrait contraindre le droit suisse à une évolution différente. Mais, une initiative populaire en cours de récolte de signatures propose d'inscrire dans la Constitution la définition du mariage comme « l'union durable et réglementée par la loi d'un homme et d'une femme ». Organiser le système juridique sur la base de la division des sexes – qui entraîne l'injonction hétérosexuelle – n'est pourtant pas inéluctable.

La santé lesbienne : constats et enjeux

BÉZIANE Laëtitia, Association : Les Klamydia's, Suisse. **BERRUT Sylvie**, Organisme : Santé PluriELLE, Suisse.

L'accès universel et non discriminant aux soins et aux informations de santé figure parmi les droits humains élémentaires. Les femmes homosexuelles font cependant très rarement l'objet de recherches ou de campagnes de prévention spécifiques sur les questions de santé physique et mentale. Elles sont pourtant, par rapport aux femmes hétérosexuelles, plus sujettes à la dépression, aux tentatives de suicides - notamment à l'adolescence -, à la consommation excessive de tabac et d'alcool, ignorent le plus souvent les risques associés à leurs pratiques sexuelles et négligent davantage leur suivi gynécologique. Le monde médical reproduit majoritairement l'ordre hétéronormatif en cantonnant les femmes dans un rôle féminin, hétérosexuel et reproductif, sans appréhender la question de l'orientation sexuelle. Au sexe biologique sont assignés des comportements sociaux déterminés et conditionnés par des stéréotypes de genre non questionnés et acceptés. Cette perpétuation de l'assignation au genre peut être perçue comme un rappel à l'ordre par les femmes lesbiennes lors de leur confrontation avec le monde médical et représente donc implicitement une forme de lesbophobie. L'intériorisation de la lesbophobie, qu'elle qu'en soit la forme et l'origine, peut causer un sentiment de culpabilité, de honte et conduire à des prises de risques qui ont des répercussions sur la santé des intéressées. Actuellement, ce sont souvent les associations qui se chargent de pallier aux manquements institutionnels en sensibilisant les personnes concernées, les praticiens, et en faisant pression sur les institutions pour obtenir une reconnaissance de la nécessité d'agir dans ce domaine. Notre intervention, coordonnée entre différentes associations actives dans le domaine de la santé lesbienne, viserait à montrer les enjeux liés à ce thème, puis à présenter différents types d'actions qui ont été mises en place, en Suisse romande et ailleurs.

Session 4 : Samedi 01.09, 11h30-13h00 – Salle 5125

Contestation et recomposition des normes

Présidence : CHAMBERLAND Line

Femmes maghrébines et sexualité dans le contexte de la migration

MAGHNOUJI Hinde, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, France.

Femmes et sexualité constitue un nœud complexe qui dépasse de loin les simples lectures en termes de domination. Des aménagements subtils se constituent avec les espaces normatifs. Aussi, la marge dans le domaine de la sexualité, se redéfinit perpétuellement pour créer de nouveaux espaces où les contraires se rencontrent. La sexualité des femmes dites maghrébines, se distingue du stéréotype dans laquelle les lectures rigides l'enferment. À y regarder de plus près, les femmes et leurs sexualités renvoient le chercheur à des analyses plurielles qui refusent les études monolithiques. Nous proposons de nous arrêter sur ces palettes diverses qui traduisent autant qu'elles trahissent un monde en perpétuel mouvement, où la marge et la norme se regardent sans cesse dans une contorsion sémantique qui refuse la fixation des places et des rôles.

Le dernier tabou ? Aborder l'homosexualité (féminine) en littérature au Maghreb quand on est une femme : une subversion politique majeure de l'ordre patriarcal hétéronormatif

CHARPENTIER Isabelle, Université de Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines, France.

Dans les œuvres des écrivaines maghrébines, le traitement du thème de l'homosexualité masculine est très rare, même si on peut évoquer deux romans écrits en français et respectivement publiés, fait notable, dans le pays d'origine des auteures : celui de l'Algérienne Assima Fériel, *Rhoulem ou le sexe des anges* (Alger, Marsa, 1996) et celui de la journaliste et scénariste marocaine Bahaa Trabelsi, *Une Vie à trois* (Casablanca, Eddif, 2000). En nous fondant sur une analyse interne des deux récits et sur un entretien avec la dernière auteure, nous nous proposons ici d'éclairer tant les contextes que les conditions de production de ces deux romans subversifs, ainsi que leurs stratégies énonciatrices. Nous analyserons par quels procédés ils tendent à contribuer à publiciser et à banaliser socialement cette orientation sexuelle contre les représentations stéréotypées très négatives qui lui sont attachées dans des sociétés particulièrement virilistes, tout en mettant en lumière les ambivalences des réceptions des romans (dont les thématiques principales sont, au final, peu relayées dans l'espace médiatique), mais aussi celles de tels projets littéraires. Nous rappellerons aussi qu'au Maghreb, une subversion politique majeure de l'ordre patriarcal hétéronormatif consisterait, selon plusieurs écrivaines interrogées, à mettre en scène littérairement une relation homosexuelle féminine, a fortiori qu'une lesbienne rédige une autobiographie. Si certaines auteures se disent « tentées » par un tel projet, les coûts/coups anticipés leur apparaissent actuellement, comme nous le montrerons, trop élevés, et le défi reste encore à relever.

Hétérosexualité et gayfriendliness dans deux quartiers gays gentrifiés : enquête sur les recompositions de l'hétéronormativité

TRACHMAN Mathieu, Institut de recherches interdisciplinaires sur les enjeux sociaux, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, France/Université Paris 7, France. **TISSOT Sylvie**, Cultures et Sociétés Urbaines, Centre de Recherches Sociologiques et Politiques, Université Paris 8, France.

Nous proposons de présenter les premiers résultats d'une enquête collective menée dans le quartier du Marais (Paris) et du Park Slope (New York) auprès d'habitant-e-s hétérosexuel-le-s. Alors que l'hétéronormativité est souvent interrogée à partir des populations minoritaires, nous partons de celles qui occupent des positions dominantes dans ce système : des personnes hétérosexuelles, femmes et hommes, vivant dans des quartiers requalifiés, considérés comme « gays » ou « gayfriendly », investis par des ménages de classes moyennes et supérieures. Ainsi, plutôt que de chercher directement à mettre au jour les formes de rejet et d'exclusion produites par les normes hétérosexuelles, nous partons de la forte attitude de tolérance revendiquée par ces habitants, pour en analyser les caractéristiques et les limites : quelles sont les populations gays qu'ils-elles fréquentent, quelles sont les normes qui sous-tendent leur vision de l'homosexualité, quelle est la définition pour eux de la « bonne » homosexualité ? L'enquête n'a pas pour objectif d'attester des progrès de la tolérance envers les homosexuel-le-s, ni de dévoiler le maintien d'un système dont les règles seraient toujours les mêmes. Nous voulons montrer comment la gayfriendliness est devenue un marqueur social au sein des couches supérieures, et cela de façon variable en France ou aux Etats-Unis. Ce discrédit de l'homophobie permet également d'analyser les recompositions de l'hétéronormativité : les modalités d'inclusion et d'exclusion qui en permettent la reproduction, et leurs effets sur les populations majoritaires. L'enquête repose sur des entretiens visant à reconstituer les trajectoires, sociales, sexuelles, professionnelles, résidentielles, et à les mettre en relation avec un discours sur l'homosexualité. Elle comporte aussi une dimension ethnographique, attentive à la juxtaposition de lieux gays et des manifestations visibles des normes hétérosexuelles dans l'espace urbain.

Appropriation et usages de l'espace public : la visibilité et ses conséquences en contexte hétérosocial

CHETCUTI Natacha, Institut national de la santé et de la recherche médicale, France.

Partant d'une enquête sociologique (2010), cette intervention se propose de rendre compte des formes d'appropriation de l'espace public par les lesbiennes. La notion d'espace public sera ici entendue comme espace d'interactions – dans des quartiers d'habitation, les transports, les lieux investis ou non en fonction de l'identité sexuelle – où les normes de genre et de sexualité sont mises à l'épreuve selon les contrastes de temporalité (diurne et nocturne). Les formes d'appropriation de l'espace public seront analysées à partir de la question de la visibilité, qui se déploie dans le discours contemporain sur deux axes : la reconnaissance des homosexualités, articulée à la lutte contre les discriminations basées sur l'orientation sexuelle. On interrogera l'impact de la norme hétérosexuelle et de la hiérarchie sociale des sexes sur les conditions de déplacement des lesbiennes dans l'espace public. En effet, les modes d'expression des lesbiennes se sont élaborés contre l'invisibilisation propre au lesbianisme, mais aussi contre les inégalités sociales persistantes modelées par des avantages sociaux favorisant davantage les gays que les lesbiennes.

Session 5 : Samedi 01.09, 16h30-18h00 – Salle 5125

Contestation de l'hétéronormativité : alliances et référentiels

Présidence : CHETCUTI Natacha

L'émergence de la post-pornographie féministe : enjeux sociaux et politiques du sexe engagé

LANDAIS Emilie, Université de Lorraine, France.

En créant la catégorie X, la loi de décembre 1975 eut pour effet immédiat de réduire considérablement les coûts de production des films et de limiter leur diffusion dans des salles conçues à cet effet. Cette loi a conduit la pornographie à être consommée par un public essentiellement masculin, puisqu'en terme de morale, fréquenter les salles obscures consacrées dorénavant uniquement à la pornographie, n'est pas concevable pour une femme, dans les consciences des années 1970. Diffusée ensuite dans les sex shops, en VHS, en DVD et enfin sur la toile, la pornographie envahit de plus en plus notre paysage culturel, laissant derrière elle un imaginaire sexuel qui se veut, de fait, socialement contrôlé. Les dispositifs auxquels nous avons affaire aujourd'hui, relèvent encore essentiellement de la pornographie Mainstream qui privilégie un rapport essentiellement hétérosexuel abordé depuis une conception de la sexualité normée : les films de la maison Dorcel en sont l'apanage. Cette pornographie privilégie et stigmatise l'hétérosexualité, en termes de biologie, de genre mais aussi de sexualité. Les pratiques normatives sont à l'honneur, bien que parfois poussées vers l'envie de satisfaire un fantasme masculin, puisque la plupart des réalisateurs de porno sont des hommes. En effet, le cinéma pornographique est une forme culturelle qui influence la vie d'un large panel d'individus, et selon, Linda Williams, l'initiatrice des Porn Studies, elle doit être prise en compte dans l'évaluation que nous faisons de nous-mêmes et de notre culture. Le porno est en somme à réévaluer, et à expérimenter chez les féministes pour ne plus avoir affaire à une réalité « masculino-normée ». En partant de ce constat, cette étude questionnera les enjeux sociaux et politiques de l'émergence de la post-pornographie féministe sur la scène américaine dans les années 1990 et depuis une dizaine d'années sur le territoire européen.

*Trans féminismes***DAYER Caroline**, Université de Genève, Suisse.

Dans un premier temps, cette communication se propose de mettre en perspective les concepts d'homophobie et d'hétérosexisme. Elle se base notamment sur des critiques féministes telles que La contrainte à l'hétérosexualité (Rich, 1981), La pensée straight (Wittig, 1992) et l'Economie politique du patriarcat (Delphy, 1998). Cette investigation se poursuit à travers une remise en cause des dichotomies hétérosexualité/homosexualité, homme/femme, masculin/féminin en mettant en évidence les rapports de pouvoir et les processus de naturalisation qui les régissent (i.a. Butler, 1990 ; Sedgwick, 1990), notamment en regard de la théorie queer dont la racine signifie à travers. En référence aux travaux de Preciado (2008), il s'agit finalement de questionner l'ère du capitalisme pharmaco-pornographique, ses nouveaux supports industriels ainsi que la gestion politique et technique des corps, du sexe des identités trans. Dans un second temps, cette communication s'appuie sur l'analyse d'entretiens semi-directifs (Dayer, 2005 ; Dayer, 2011) qui montre en quoi l'hétérosexisme ne se cantonne pas à l'homosexualité - supposée ou avérée - mais s'étend à toute personne que déroge aux normes du genre en vigueur. Les différences entre lesbophobie, gayphobie, biphobie et transphobie sont également mises en évidence. A travers une perspective interdisciplinaire, les liens entre homphobie et d'autres formes de discriminations (sexisme, racisme, etc.) sont questionnés, tout en précisant les spécificités liées à l'homophobie. La récupération de la notion de démocratie sexuelle (Fassin, 2008) à des fins racistes est développée. Cette communication intitulée Trans féminismes a donc pour objectif de présenter différents points de repère féministes à travers le temps, en mettant en exergue des continuités et des transformations ; de montrer en quoi une certaine acuité se porte actuellement sur les questions trans ; de penser l'épistémologie féministe en regard de ces enjeux.

*La lutte contre la transphobie au Québec : perception d'activistes trans à propos des liens entre la militance trans et les militances LGBTQ***ENRIQUEZ Mickael Chacha**, Université du Québec à Montréal, Canada.

La militance trans est en plein essor au Québec depuis ces vingt dernières années. Cela se voit par la création ou l'essor d'associations trans, de projets trans au sein d'organismes de santé ou au sein d'organismes LGBTQ (lesbiens, gais, bis, trans, queers). Ces militants et militantes combattent la transphobie. Celle-ci peut se définir comme l'oppression spécifique que subissent les personnes trans : la violence, le mépris et les discriminations qui s'en prennent aux personnes qui transgressent les frontières du sexe et du genre. Leur lutte s'inscrit donc dans une remise en cause des rapports sociaux de sexe et de genre, qui se situent au cœur du féminisme, ainsi qu'au cœur des luttes des LGBTQ. Douze entretiens semi-structurés ont été réalisés en 2010 avec des militants et militantes trans québécois appartenant à trois générations. Trois axes d'analyse ont été privilégiés : 1. Les dynamiques de la militance trans; 2. Les sens que les militants et militantes donnent à leurs actions; 3. Les liens entre cette militance et d'autres militances. En utilisant d'une part la sociologie des mouvements sociaux, d'autre part les études féministes, queers, et trans, l'objectif de cette présentation sera de décomposer les liens entre les militances trans et LGBTQ. Nous explorerons, à partir du point de vue des personnes trans quelles sont les convergences et les dissonances entre leur militance et celles des lesbiennes, des gais, des bis et des queers ? Comment prennent-ils et elles en compte des enjeux LGBTQ, et inversement, quelle est leur perception de la prise en compte des enjeux trans par les militantes LGBTQ ? Finalement, nous exposerons des pistes afin d'améliorer les liens entre ces militances.

*La normativité hétérosexuelle comme référentiel politique : de la théorie queer aux stratégies de labellisation LGBT***PREARO Massimo**, Université de La Rochelle, France.

Née au début des années 1990, la théorie queer a sans doute été une des plus importantes innovations, non seulement dans le champ académique anglophone d'abord, francophone ensuite, mais aussi dans le champ plus vaste du militantisme mixte gay et lesbien. Remettant en question la cristallisation identitaire que l'on voyait à l'œuvre dans les années 1980, la proposition théorique queer contestait l'homologation « gay et lesbienne », aussi bien en milieu académique qu'en milieu militant. On oublie pourtant de remarquer que dans les textes fondateurs de la théorie queer (de Lauretis), il s'agissait – d'un point de vue féministe – de « troubler » la fixité identitaire en soulignant les faits et effets de genre inhérents au contrat homosocial. À la fin des années 1990, et plus particulièrement au début des années 2000 dans l'espace francophone, l'introduction de la formule LGBT entendait dépasser les apories queer et manifester la convergence inter-associative et politique de l'archipel militant LesBiGay et Trans. Le succès de cette nouvelle configuration – que le monde académique peine à adopter – tient à l'unité symbolique qu'elle véhicule à l'extérieur, et notamment dans l'arène politique, quand bien même elle cacherait de fortes divisions internes. Il reste à noter comment cette formule LGBT, pour efficace qu'elle soit, n'en reste pas moins une forme de labellisation politiquement respectable dont le but inavoué et inavouable est la neutralisation de la critique féministe et queer. L'évacuation des faits et effets de genre permet alors de solidifier une identité LGBT, fictive, universelle, abstraite, passe-partout, médiatiquement gagnante, mais dès lors politiquement inoffensive, et d'achever ainsi, sous couvert d'égalité des droits, la sortie de scène des critiques féministes et queer. Où l'on voit que la normativité hétérosexuelle demeure le référentiel déterminant les stratégies militantes des mouvements officiellement lesbien, gay, bi et trans.

Atelier 9

Méthodes : L'intersectionnalité à l'épreuve du terrain

Responsables de l'atelier :

DEBONNEVILLE Julien, Institut des Etudes Genre, Université de Genève, Suisse. **HASDEU Iulia**, Institut des Etudes Genre, Université de Genève, Suisse. **KUEHNI Morgane**, Université de Lausanne, Suisse. **NATCHKOVA Nora**, Institut européen, Université de Genève, Suisse. **ROLLE Valérie**, Université de Lausanne, Suisse. **ROSENDE Magdalena**, Université de Lausanne, Suisse. **SCHOENI Céline**, Université de Genève, Suisse.

Session 1 : Mercredi 29.08, 16h30-18h00 – Salle 5146

Difficultés, réflexivités et stratégies d'enquête

Présidence : DEBONNEVILLE Julien et HASDEU Iulia

L'intersectionnalité à l'épreuve d'un terrain queer : apports et limites

CHRESTIAN Aurélie, Université de Genève, Suisse.

Malgré l'expansion des théories de l'intersectionnalité, leur application empirique semble demeurer un problème. Qu'en est-il lorsque les personnes étudiées questionnent l'environnement hétérosocial et leurs propres pratiques au prisme de l'articulation des rapports de pouvoir ? Ma thèse porte sur les usages sociaux des théories queer à travers l'exemple des personnes s'auto-définissant comme fem à Paris. Maxime Cervulle explique que les politiques queer impliquent « plus qu'une récitation du mantra race-genre-sexualité-nationalité », il s'agit clairement d'une volonté d'imbrication analytique dont la liste des entrées est fluctuante selon le lieu et l'espace social, s'y ajoutent notamment les questions de validisme, de norme corporelle. Je propose ici d'explicitier deux axes liés à ma méthodologie de terrain. D'abord, je décrirai comment les enquêtées s'attachent à tenir une posture intersectionnelle, non pas à travers l'accumulation d'expériences militantes, mais bien relativement à la manière dont elles imbriquent les questionnements, réfléchissent les pratiques, et s'efforcent de travailler sur les éventuels manquements à cette posture. Ensuite je rendrai compte des méthodes de choix de terrain d'observation que j'ai utilisées pour tenter de couvrir leur militantisme polymorphe et je partagerai les techniques d'entretien mises en place et les situations que j'ai rencontrées. Loin d'avoir pour prétention de répondre exhaustivement aux questions posées dans cet atelier, ma participation propose d'ouvrir des pistes de réponse à travers les pratiques militantes et quotidiennes de mes enquêtées ainsi que grâce au partage de mes méthodes d'enquête. Une question constituera la trame de cette réflexion : comment effectuer une recherche sur un groupe de personnes qui mobilise fréquemment les mêmes concepts, théories ou questionnements que les chercheurEs elleux-mêmes en évitant aussi bien l'écueil de la simple restitution que celui de la hiérarchisation des savoirs ?

Le traitement judiciaire des séparations conjugales en France : comment observer les rapports sociaux de sexe, de classe et de race aux Affaires familiales ?

GOLLAC Sibylle, Centre Maurice Halbwachs, Ecole Normale Supérieure de Paris, France. **BESSIERE Céline**, Institut de recherche interdisciplinaire en sciences sociales, Centre Maurice Halbwachs, Université Paris 9, France. **COQUARD Benoît**, Université de Poitiers, France/Centre Maurice Halbwachs, France.

Cette communication s'appuie sur une enquête collective sur les procédures judiciaires de séparation conjugale menée dans quatre tribunaux français. En 2009-2010, 330 affaires ont été observées en audience. Ces observations sont complétées par la consultation des dossiers et des décisions relatives à ces affaires, et par des entretiens auprès des professionnel-le-s intervenant dans les procédures. En France, étant donné le cadre légal, ces affaires opposent toujours un homme à une femme. Elles sont traitées par des professionnel-le-s de la justice qui sont majoritairement des femmes (juges, avocates et greffières), ce qui conduit des associations de pères à parler de « justice rendue par des femmes et pour des femmes ». Dans nos observations, le genre est omniprésent : perçu immédiatement par l'observateur-trice, il est souvent mobilisé par les protagonistes de l'audience (professionnel-le-s et justiciables) pour rendre compte des litiges et de leurs enjeux au travers de stéréotypes de genre. L'analyse des dossiers permet de se distancier de cette perception immédiatement genrée des affaires. En informant sur la position sociale des conjoints, elle montre que les rapports sociaux de sexe s'articulent aux rapports de classe et de race, les litiges variant radicalement selon les milieux, les inégalités de ressources entre conjoints et leur nature. Par ailleurs, les entretiens avec les juges montrent que le fait d'être magistrat ou magistrate ne pèse pas directement sur les décisions, mais induit des trajectoires professionnelles, sociales et familiales différenciées qui forgent des conceptions et des pratiques différentes du métier. Ici la diversité des matériaux recueillis et de leur traitement est nécessaire à l'intersectionnalité de l'analyse. Elle permet de remettre en cause l'idée d'une justice rendue « par les femmes et pour les femmes » en restituant la pluralité des rapports sociaux qui se jouent dans les procédures judiciaires de séparation conjugale.

Ciel, le marié est en robe blanche !

LAVANCHY Anne, Département des sciences sociales et politiques, Université d'Edimbourg, Grande- Bretagne.

Ce titre fait allusion au récit d'un officier d'état civil rapportant les difficultés rencontrées par l'introduction du partenariat enregistré. En l'occurrence, l'apparence physique et vestimentaire de l'un des fiancés était perçue comme en contradiction avec ses papiers officiels et avec le dispositif juridique, qui stipule que le partenariat ne peut être conclu qu'entre personnes du même sexe. Était-ce vraiment un homme, comme l'attestaient ses papiers ? Ces derniers étaient-ils fiables, sachant que le fiancé était Brésilien ? Ou avait-il « changé de sexe », sans que l'appareil bureaucratique n'ait consigné et entériné ce processus ? Bref, était-il possible, pour les officiers d'état civil, d'enregistrer ce partenariat ? Ma présentation a pour objectif de discuter certains des défis méthodologiques présents dans une recherche axée sur l'intersectionnalité et la consubstantialité des rapports de pouvoir. S'inspirant des théories postcoloniales, ma recherche s'intéresse à l'imbrication de différents systèmes de classification sociale – les rapports de genre, la sexualité, l'appartenance nationale, à la fois culturalisée et racialisée – et à leurs effets conjoints. Elle est basée sur l'ethnographie des pratiques professionnelles d'officiers d'état civil en Suisse romande et en Ecosse. Mené entre novembre 2009 et juillet 2011, le terrain implique les techniques d'observation participante, d'entretiens informels ou semi-dirigés, la récolte intensive de matériel écrit tel que circulaires administratives, articles de journaux et discours politiques liant mariage/partenariat et migration (mariages « forcés », « blancs »...). Je discuterai en particulier des difficultés engendrées par l'étude de catégories implicites (en l'occurrence celle de « race » et ses imbrications avec le système de genre) ; des dangers de surinterprétation et d'invisibilisation ; et de la pertinence de distinguer des niveaux emic et etic dans une démarche interprétative de type inductif.

Session 2 : Jeudi 30.08, 16h30-18h00 – Salle 5146

Concepts et approches

Présidence : DEBONNEVILLE Julien et HASDEU Iulia

Le genre comme catégorie d'analyse en Sciences Humaines et Sociales : quelle méthodologie ?

BAKHTAOUI Touria, Centre d'Etudes Doctorales en Sciences Humaines et Sociales, Université Hassan 2, Maroc. **FAKKAR**

Salsabil, Centre d'Etudes Doctorales en Sciences Humaines et Sociales, Université Hassan 2, Maroc. **ALMAJIDI Hanane**, Centre d'Etudes Doctorales en Sciences Humaines et Sociales, Université Hassan 2, Maroc

Les études genre se basent sur l'interdisciplinarité. En effet, réfléchir aux rapports sociaux de genre nécessite outre la maîtrise du concept Genre, des connaissances approfondies en disciplines diverses selon la thématique étudiée (Sociologie, Anthropologie, Histoire, etc.). De surcroît, il s'en suit que les limites qui sont à la fois méthodologiques et épistémologiques mettent le chercheur en face de la complexité d'étudier le genre comme objet de recherche à la lumière d'un cadre théorique où le genre est outil conceptuel. De ce point de vue, il serait judicieux de penser à un outil méthodologique qui rendra compte du « processus du genre » et qui permettra de dépasser l'approche causale différentialiste. Objectifs Mettre en lumière les difficultés de saisir les rapports de genre sur le terrain et contribuer à rendre intelligible les concepts Genre à travers des outils méthodologiques appropriés. Méthode Dans le cadre de nos travaux de recherche dans les champs disciplinaires suivants : (communication, histoire et sociologie de la littérature. Nous confronterons les limites des démarches méthodologiques empiriques pour élucider la construction et la déconstruction des rapports de pouvoir au sein de la société marocaine. Pour ce faire, notre propos lors de l'atelier « L'intersectionnalité » à l'épreuve du terrain. Quelles méthodes, quelles enquêtes ? » est de présenter trois exemples tirés de nos sujet de recherche respectifs. Ainsi, le croisement jalonne notre démarche basée en premier lieu sur la transversalité. Conclusion Dans cette communication, nous nous baserons essentiellement sur nos expériences de recherche en études genre pour répondre à la problématique de l'atelier. Puis, à partir de nos résultats nous exposerons les différentes possibilités méthodologiques pour mener à bien des enquêtes de terrain fiables. Enfin, nous montrerons comment les études genre participent à situer les rapports de domination dans la réalité sociale.

Le genre en Préhistoire : quelles possibilités ?

BELLIL Assia, Travaux et Recherches Archéologiques, Université de Toulouse 2, France

Communément, l'"Homme préhistorique" est devenu au fil du temps la seule expression exagérément sexuée mâle et genrée masculin pour désigner les individus en Préhistoire. Un tel glissement sémantique contribue dans l'inconscient collectif à nier l'anthropogénèse des femmes mais aussi à limiter leurs perspectives actuelles. Les études sur le genre sont restées rares et marginales en Préhistoire. Or des figurations humaines dont une majorité de femmes, peu exploitées jusque là, ont orné les parois de grottes et ce, dès le Gravettien (-36 000 B.P.). Une abondante littérature s'est alors proposée, en sollicitant la femme des origines, d'expliquer l'origine des races, de la sexualité, de la famille, de la monogamie, de l'exclusivité sexuelle, de la religion, de la sacralité, de l'art etc. Quelles traces les idéologues de la culture humaine ont-ils laissée ? Entre mythes préhistoriques et réalités archéologiques, quelles ont été les rôles sociaux des femmes du paléolithique ? Nous nous proposons à travers une épistémologie des études de genre en Préhistoire d'approcher la moitié invisible de l'humanité et de discuter du contexte intellectuel dans lequel se sont insérées les premières études sur les femmes préhistoriques. Puis à travers l'étude d'une iconographie particulière, notre image, nous discuterons sur les enjeux de la représentation humaine sexuée et/ou genrée et de ses apports à la connaissance des populations paléolithiques à travers la culture magdalénienne d'Europe centrale et occidentale (- 18 000 à 11 000 B.P.).

Un petit tour aux sources ? Intersectionnalité et agencité dialogique

MUÑOZ CABRERA Patricia, Groupe interdisciplinaire des études de genre, Université Libre de Bruxelles, Belgique/Réseau : Wide, Women in development Europe/ONG : Le Monde selon les Femmes, Belgique.

Bien que le concept, tel que nous le connaissons aujourd'hui, date de 1991, le projet émancipatoire auquel renvoie l'épistémologie de l'intersectionnalité date depuis bien avant. En effet, déjà en 1892, durant la période connue comme la renaissance de femmes noires aux Etats Unis, les femmes noires insistaient sur la nécessité d'aborder la question de la subordination multiple et simultanée des femmes d'un point de vue systémique et dialogique. Suivant cette ligne critique, ma contribution propose de repenser le concept d'intersectionnalité à la lumière de ce que j'appellerai l'agencité dialogique. Dans ma présentation, j'apporterai des exemples du terrain qui démontrent que lorsque on l'approche d'un point de vue à la fois systémique et dialogique, l'analyse intersectionnelle offre des perspectives qui peuvent enrichir des paradigmes féministes contemporains.

Session 3 : Vendredi 31.08, 11h30-13h00 – Salle 5146**Epistémologies et points de vue**

Présidence : DEBONNEVILLE Julien et HASDEU Iulia

Le rôle de l'émotion et de la perception par delà la méthodologie de l'intersectionnalité

EVRARD Hélène, Université Paris 10, France.

Le concept d'intersectionnalité se retrouve au travers des discussions théoriques et méthodologiques dans le domaine des sciences humaines et sociales. Il offre une perspective multidimensionnelle et contextuelle de l'identité en visant à reconnecter les différents aspects sociaux et culturels des individus mais aussi de la société en général. Le nombre de discussions théoriques sur l'intersectionnalité augmente de façon importante, néanmoins, son aspect méthodologique a grandement été délaissé. C'est un véritable challenge car ce problème méthodologique forme lui-même une barrière à l'usage et à l'efficacité de ce concept. Si l'utilisation de la méthodologie peut parfois paraître inadéquate ou allant parfois même à l'encontre de la volonté intersectionnelle, cela ne signifie pas pour autant que ce concept doive être abandonné. L'objectif est ici de dépasser le modèle identitaire en associant l'analyse des expériences individuelles et des émotions profondes qui y sont liées avec l'analyse des systèmes et processus d'inégalité. Après avoir rappelé brièvement le contexte historique de la naissance du concept d'intersectionnalité, il s'agit d'expliquer et de critiquer les différentes méthodologies mises en évidence par Leslie McCall (anticategorical, intercategory et intracategorical complexity). Chacune de ses méthodologies permet de restituer la complexité des rapports de domination issus de l'imbrication des différentes appartenances identitaires. Pourtant, cela ne signifie pas pour autant qu'elles la rendent plus intelligible. En l'absence d'études et de statistiques plus poussées permettant de comprendre le rôle et l'implication des divers éléments menant à une situation discriminatoire, c'est la perception et l'interprétation de l'identité par la personne concernée et par son interlocuteur qui permettra une plus large diffusion de l'intersectionnalité. L'accent est ici mis sur le rôle de l'avocat et sur celui des associations de défense des droits.

Expériences dans la mise en œuvre de la théorie de l'intersectionnalité dans la pratique de la recherche parmi les habitant-e-s des bidonvilles à Bangalore, Inde

ISHWAR HARITAS Kaveri, Institut de Hautes Etudes Internationales et du Développement, Suisse/Université de Lausanne, Suisse/Fond National Suisse de la Recherche Scientifique.

Ma communication visera à présenter mes expériences dans l'utilisation de la théorie de l'intersectionnalité dans la pratique de la recherche qualitative, en utilisant deux entretiens avec des femmes habitant dans des bidonvilles d'une zone périurbaine à Bangalore. Ces entretiens ont été menés dans le cadre de ma thèse doctorale intitulée : 'L'engagement politique des femmes en Inde : les nouveaux paradoxes postcoloniaux de l'égalité des sexes face à la classe et à la caste'. Dans ce contexte de pauvreté et de différences de caste et de classe qui marquent aussi les communautés habitant les bidonvilles, mon travail vise à comparer les différences, entre 'femmes', des modalités d'engagement dans les collectivités locales. La théorie de l'intersectionnalité me permet d'analyser ces divergences au sein du groupe 'femmes', mais son intégration dans le processus de la recherche pose des difficultés que j'aborderai en situant mes deux répondantes dans le contexte actuel urbain en Inde, où on observe non seulement des différences de classe, de religion et de caste, mais aussi d'autres différences basées sur la langue, les lieux d'immigration interne, les appartenances politiques et les engagements locaux. Je montrerai comment l'engagement des femmes dans les collectivités locales est modulé par l'âge, le travail rémunéré, l'état civil et les trajectoires de migration dans la ville. Je proposerai quelques réflexions (dans une démarche de 'work in progress') sur la manière dont l'identité de genre est utilisée, renforcée ou neutralisée par d'autres identités sociales dans des contextes différents. Pour analyser les difficultés méthodologiques posées par la théorie de l'intersectionnalité, je m'appuierai également sur quelques-unes de mes expériences au cours des entretiens, examinant ma place dans cette recherche et la manière dont mon identité personnelle, comme femme de haute caste et de classe, a influencé mon travail sur le terrain.

L'enquête en anthropologie au regard du genre, de l'âge, de la classe et de la « race ». Retour sur deux terrains (Ouvéa et Lifou, Nouvelle-Calédonie)

NICOLAS Hélène, Centre de Recherche et de Documentation sur l'Océanie, Université de Provence, France. **NAYRAL Mélissa**, Centre de Recherche et de Documentation sur l'Océanie, Université de Provence, France.

Le sexe, la nationalité, la « race », l'âge, la classe d'appartenance du/de la chercheur/e conditionne, on le sait, dans une vaste mesure le rapport avec le terrain de l'enquête, notamment avec nos interlocuteurs. Depuis les années 2000, un certain nombre de contributions ont vu le jour dans le paysage scientifique francophone sur la question de l'impact du genre et de la sexualité du/de la chercheur/e sur l'enquête (voir par exemple Fournier 2006, Société et Représentations 2007 « (en)quête de genre », Pézeril 2007, Blondet 2008, Le Renard 2010). La question de l'origine culturelle, nationale, de l'appartenance religieuse ou de la classe sociale du/de la chercheur/e a connu un succès moindre dans la littérature francophone, contrairement au monde anglophone (voir par exemple Davis 1981, Hooks 1984, Mohanty 1984, Spivack 1988, 1990, Crenshaw 1994, Volpp 2000, Bahri 2006). Cependant, au regard de ces avancées de la recherche, la méthodologie de l'enquête en anthropologie n'a été que peu reformulée. Or, sur nos deux terrains de recherche néo-calédoniens (Lifou et Ouvéa), le fait que nous soyons des femmes, sans enfants, non-mariées, blanches, françaises et diplômées a rendu inopérants des outils « traditionnels » de la recherche de terrain en anthropologie tels que l'« intégration » (Bensa 2008) ou l'« entretien comme discussion » (J.P. Olivier de Sardan 1995). Nous montrerons les protocoles que nous avons chacune élaborés afin d'étudier, pour M. Nayral les formes du pouvoir politique à Ouvéa, et pour H. Nicolas les transformations du système de genre depuis la colonisation. Cette communication propose d'apporter une perspective critique sur ces deux outils et, plus généralement, sur l'observation participante, au regard de la « race », de la classe, de l'âge et du genre des interlocuteurs.

Session 4 : Samedi 01.09, 11h30-13h00 – Salle 5146

Approches pluridisciplinaires dans l'étude du travail (1)

Présidence : KUEHNI Morgane, ROLLE Valérie et ROSENDE Magdalena

Comment rendre compte de l'« intersectionnalité » ? Réflexions sur une enquête de terrain

DIOP Carmen, Université Paris 5, France.

Une enquête réalisée en 2008/09 en psychodynamique du travail a permis d'interroger 10 sujets sur leur parcours professionnel. L'analyse entrecroisait les points de vue des sujets et le vécu de l'auteur et révélait des pratiques professionnelles et institutionnelles face à la « diversité » en milieu professionnel. Cette recherche exploratoire a montré la configuration des inégalités à certains échelons de la hiérarchie socioprofessionnelle. Elle se poursuit en sociologie pour dévoiler comment le genre s'articule avec d'autres marqueurs sociaux et enjeux identitaires. Mais cette étude des situations, des conditions et des relations de travail qui emprunte à la fois à la sociologie, à la philosophie, à l'anthropologie et à la psychologie, pose des difficultés épistémologiques. Quel modèle théorique pour penser l'imbrication des rapports sociaux et quelle méthodologie pour les données empiriques ? L'entretien biographique, le vécu de la chercheuse, l'analyse de contenu et de discours sont-ils pertinents ? Un terrain de femmes noires diplômées, qui partagent la condition de la chercheuse, peut-il contribuer à l'interrogation des outils théoriques disponibles ? L'auteur questionne son activité de recherche : rapport à l'objet et difficultés. Sa recherche est alimentée par son immersion dans les rapports sociaux qu'elle étudie, mais sa reconnaissance académique repose sur la « distance » vis-à-vis à l'objet de recherche. Les incidences des rapports de domination, des conditions de production et du contexte sociopolitique francophone sur la production d'un savoir « scientifique » posent question. Cette communication rendra compte des questionnements d'une recherche en train de se faire, des efforts de clarification d'une démarche et de techniques d'enquête et de la valeur heuristique de l'épistémologie du point de vue situé dans l'expérience de terrain, les situations d'enquête et l'analyse et des difficultés méthodologiques que pose la question de l'intersectionnalité.

Du plaçage en milieu rural au vivre avec en milieu urbain, vers une compréhension de l'accès des femmes aux ressources en Haïti

LAMOUR Sabine, Cultures et Sociétés Urbaines, Centre de Recherches Sociologiques et Politiques, Université Paris 8, France.

Du plaçage en milieu rural au vivre avec en milieu urbain, vers une compréhension de l'accès des femmes aux ressources en Haïti. Mon intervention interroge les liens entre le plaçage qui est un mode d'union non institutionnalisée entre les sexes en milieu rural, et le vivre avec qui est aussi une forme d'union non institutionnalisée en milieu urbain, au moment de la crise du système parcellaire qui renvoie à la petite exploitation vivrière paysanne, en Haïti, entre 1860 et 1886. J'essaierai d'appréhender les impacts de la déstructuration de l'économie paysanne sur les femmes et leurs places dans les unions et dans les familles au cours de leurs parcours migratoires du rural vers l'urbain. Dans un premier temps, j'analyserai le continuum entre le plaçage, mode d'union majoritaire dans le milieu rural haïtien et le vivre avec qui s'est construit au fur et à mesure que les femmes haïtiennes chassées de l'agriculture émigrèrent en quête d'un travail de subsistance vers la capitale et les grandes villes de province. Dans un second temps, je questionnerai la façon dont les changements économiques liés aux rapports sociaux de sexe forcent les femmes à passer d'une économie vivrière agricole rurale à une économie urbaine informelle et reposant souvent sur des activités de sous-traitance. En résumé, ma communication vise à montrer dans une perspective socio-historique les liens existants entre la déstructuration de l'économie agricole parcellaire et les configurations des rapports sociaux de sexe s'articulant à une situation d'exode rural. Il s'agira donc de tenir compte des modifications concomitantes des modes d'accès aux ressources et des conjugalités au fil de ce processus migratoire.

*Le bloc patriarcal : un outil d'analyse des rapports de domination***NATCHKOVA Nora**, Université de Genève, Suisse.

Cette contribution propose de discuter de l'utilisation du concept de bloc patriarcal comme un outil de penser le genre au-delà du sexe à travers l'étude historique des rapports de domination dans le domaine du travail et de l'emploi. Le cadre social et institutionnel des négociations et conventions de travail dans les années 1920 assure une présence massive ou exclusive à des hommes, qui définissent leurs intérêts et priorités comme ceux d'un groupe social à l'encontre des intérêts du groupe social des femmes. Si des femmes accèdent dans des proportions minimales à la construction et la mise en place de ce bloc, cela ne peut se faire que dans le maintien d'un système hiérarchique de genre, soit au désavantage des femmes comme groupe, comme classe à part. Simultanément, cette analyse met en évidence qu'une alliance à l'encontre d'un groupe dominé s'exerce non seulement sur des femmes, mais en instaurant une division à l'intérieur du groupe des femmes et à l'intérieur du groupe des hommes.

*Mobilisation et subversion : les sources féministes comme éclairage sur les enjeux du travail salarié et les normes de genre/classe/race***SCHOENI Céline**, Institut universitaire européen, Université de Genève, Suisse.

Cette communication vise à mettre en discussion les apports et les difficultés auxquelles se confronte l'historien-ne lorsqu'elle recourt aux sources produites par les militantes féministes pour saisir les enjeux historiques de l'opposition au travail féminin salarié. Les voix féministes constituent une source déterminante permettant de donner corps et vie à des actrices trop souvent invisibilisées dans le récit historique traditionnel, qui reflète les rapports de pouvoir régissant la société. Assumer la double volonté d'une « sexualité de l'histoire » – et non se limiter à une histoire des femmes en marge de la grande « Histoire » – et d'une histoire du genre – qui prenne en compte les rapports de pouvoir – pose cependant certaines difficultés. Quels critères mobiliser pour définir « les féministes » (auto-appellation, importance dans l'espace public et capacité de mobilisation) ? Comment rendre compte de la complexité DES féminismes – et en l'occurrence de leur position face au travail salarié féminin – sans recourir aux frontières classiques du monde social et politique qui s'avèrent peu pertinentes (de gauche versus « petit bourgeois ») pour saisir la complexité des alliances et des stratégies féministes ? Comment articuler les rapports de genre, de classe et de race afin d'analyser les mobilisations – et celles avortées – dans un contexte historique ? Basé sur les réflexions et les recherches menées dans le cadre d'une thèse de doctorat soutenue en 2009 (Crise économique des années 1930 et travail féminin : retour à l'ordre, Lausanne : Antipodes, 2012) et actuellement poursuivies au sein d'un projet de recherche sur la régulation internationale du travail après la Seconde guerre mondiale (Women at work in a changing world. ILO politics and working women 1948-1978, en collaboration avec Nora Natchkova, FNS 100011_134630/1), cette communication vise à engager une réflexion interdisciplinaire sur l'étude du travail salarié et les rapports de domination.

Session 5 : Samedi 01.09, 16h30-18h00 – Salle 5146**Approches pluridisciplinaires dans l'étude du travail (2)****Présidence : NATCHKOVA Nora et SCHOENI Céline***Analyser l'imbrication des rapports sociaux à travers les pratiques sociales et le discours : les exemples du nettoyage intérieur de bâtiments et de l'entretien des rues***BENELLI Natalie**, Université de Milan-Bicocca, Italie/Université de Lausanne, Suisse.

A partir de deux recherches portant respectivement sur les employé-e-s du nettoyage intérieur de bâtiments et le personnel d'entretien des rues, cette communication se propose de réfléchir à la manière de « saisir » empiriquement l'imbrication des rapports de sexe, de classe et de race dans les métiers du nettoyage. Mes réflexions portent sur la pertinence d'une analyse en termes de pratiques sociales et de discours pour saisir les rapports de domination qui structurent l'activité du personnel de nettoyage intérieur de bâtiments et d'entretien des rues. A ce but, je présenterai des données produites à partir d'entretiens et d'observation participante dans le cas du nettoyage intérieur de bâtiments ; d'entretiens et d'une analyse documentaire dans celui du balayage des rues. Je montrerai, à l'exemple du nettoyage intérieur de bâtiments, la pertinence d'une approche qui évite de comparer a priori des groupes sociaux préconstitués (les femmes, les hommes, les Suisses-se-s, les étranger-e-s) – ce qui reviendrait, à mon sens, à pratiquer un certain « essentialisme sociologique » (Benelli, 2011) – pour mettre au jour les manières dont les divisions du travail dans le nettoyage sont construites, puisqu'elle s'appuie, pour la construction des groupes sociaux, sur les pratiques des individus et non pas sur leur appartenance de sexe, de race et de classe. L'étude du travail d'entretien des rues portera plus spécifiquement sur l'analyse des réthoriques professionnelles sur cette activité et sur les personnes qui l'exercent, dans l'objectif de mettre au jour les normes en termes de sexe, classe et race qu'elles véhiculent. Je discuterai également les difficultés que comporte l'analyse empirique de l'imbrication des rapports sociaux, en particulier la difficulté de penser et de dire conjointement le sexe, la classe et la race.

*Dire et Faire : réflexions à partir du travail de recherche***KUEHNI Morgane**, Université de Lausanne, Suisse.

Dans cette contribution, je propose une réflexion sur les conditions de production de données qualitatives en sociologie, soit tout ce qui structure la possibilité ou l'impossibilité d'enquête, en partant de mon expérience de recherche sur trois « terrains » différents. Souvent, lors de la rédaction finale d'une recherche, l'accès au terrain et les arrangements pratiques déployés par les chercheur·e·s sont tus ou réduits en notes de bas de page. Dans cette présentation, il s'agira de revenir sur la présence de la chercheuse et sur les stratégies méthodologiques mises en œuvre. Certes, la subjectivité n'est plus une composante « honteuse » des sciences sociales, mais la littérature académique insiste largement sur l'autonomie des chercheur·e·s vis-à-vis de leur terrain. Leur rattachement à l'institution universitaire leur donne une certaine indépendance qui les place dans une position d'entre-deux : à la fois dedans et dehors de leur terrain d'enquête. Cette notion de position renvoie d'abord à la notion d'espace et de point de vue, soit à la posture épistémologique ou à la manière dont la chercheuse construit et décrit son objet. Mais il s'agit également de se situer par rapport à l'objet de recherche. Par définition, le terrain de la position est toujours déjà occupé. Prendre position c'est donc agir, non pas comme être isolé, mais comme être en relation. Une recherche comporte toujours des enjeux, elle n'échappe donc ni aux conflits, ni aux rapports de pouvoir.

*Les cas imaginaires : les limites d'une méthode pour aborder l'imbrication des rapports de sexe, de race et de classe dans l'activité des tatoueurs/euses***ROLLE Valérie**, Université de Lausanne, Suisse.

Pour comprendre quelles normes de façonnage des corps guident les tatoueurs/euses dans leur travail de négociation des demandes de leur clientèle, je leur ai proposé, en entretien, deux situations imaginaires mettant en scène des demandes a priori inappropriées (un dauphin sur le poignet pour un homme, un projet extensif de pénis pour une femme, exemple d'ailleurs tiré d'un cas réel). Ces situations ont généré des discussions plus larges sur les situations rencontrées par les tatoueurs/euses dans l'enceinte de leur studio. De manière générale, elles révèlent à quel point le sexe s'entrecroise avec l'âge, le métier exercé et l'expérience préalable de l'encrage dans le travail d'évaluation de l'acceptabilité sociale d'un projet et, subséquemment, de son arrangement (avec une renégociation de son emplacement, parfois même de son contenu lorsqu'il ne s'expose pas tout bonnement à un refus catégorique). Dans cette imbrication à géométrie variable des caractéristiques sociales et de leurs effets sur les rapports établis, il reste toutefois difficile de parler de classe, tant la méthode de l'entretien rend difficile un tel travail de catégorisation. L'observation ne semble, au demeurant, pas moins problématique. Une seconde limite liée au dispositif des cas imaginaires tient au problème de captation des rapports de race. S'il doit à l'évidence à l'absence de toute mention à l'égard de la race dans les situations soumises à discussion, rien dans les exemples plus généraux des tatoueurs/euses ne s'y réfère. Pourtant, lorsqu'ils/elles parlent des textures de peau les plus agréables à tatouer, on s'aperçoit que c'est bel et bien un archétype blanc, ferme et glabre qui domine.

*La relation d'enquête comme rapport social de sexe, de classe et d'âge***ROSENDE Magdalena**, Université de Lausanne, Suisse.

Cette communication aborde l'organisation et la réalisation pratiques de la collecte de données empiriques et vise à mettre en discussion la connaissance que livre l'analyse de la relation d'enquête dans toute recherche portant sur le travail. Un examen attentif de ce qui se joue sur le terrain, lors de l'entrée sur le terrain notamment, entre la chercheuse et les enquêté·e·s met en lumière l'importance de prendre les situations auxquelles nous sommes confrontées comme objet d'étude. Comment analyser les réactions entourant la présentation que l'enquêtrice donne d'elle-même et de l'objet de recherche ? Est-ce que ces réactions nous aident à interpréter le matériau recueilli au cours de la recherche ? Il convient de considérer l'accueil réservé aux demandes de la chercheuse lors de la négociation de l'entrée sur le terrain, ainsi que les obstacles ou les aides rencontrés dans la pratique et l'usage de l'entretien comme autant de données pertinentes pour l'étude du travail. L'idée est de discuter les apports et les contraintes relevant de la position occupée par l'enquêtrice et les enquêté·e·s au sein des différents systèmes de rapports de pouvoir que sont le genre, la classe, la race et l'âge. Basée sur les réflexions menées dans le cadre d'une thèse de doctorat sur la profession médicale (Parcours féminins et masculins de spécialisation médicale, Zurich : Seismo, 2008) et de deux recherches centrées sur des activités de service moins prestigieuses (Dynamiques actuelles du travail dans le contexte néofordiste : le cas de la coiffure et du guichet, Université de Lausanne, 2008 collaboration avec Natalie Benelli ; Les carrières du personnel administratif et technique à l'Université de Lausanne. Une étude de cas. Lausanne, Bureau de l'égalité des chances, 2011), cette communication propose ainsi de réfléchir à l'intérêt de retourner sur nous-mêmes les instruments scientifiques que nous appliquons d'ordinaire à l'objet d'étude.

Atelier 10

Méthodes : Composer avec la complexité des rapports sociaux dans la vie des femmes

Responsables de l'atelier :

GERVAIS Lise, Organisme : Relais-femmes, Canada. **HARPER Elizabeth**, Université du Québec à Montréal, Canada. **KURTZMAN Lyne**, Université du Québec à Montréal, Canada.

Session 1 : Jeudi 30.08, 11h30-13h00 – Salle 3128

Présidence : KURTZMAN Lyne

Réflexions sur l'intersectionnalité à partir d'une étude populationnelle croisant le sexe et l'orientation sexuelle

CHAMBERLAND Line, Université du Québec à Montréal, Canada.

C'est à la demande du Secrétariat à la condition féminine du Gouvernement du Québec qu'a été tracé un portrait sociodémographique et de santé des populations lesbiennes, gaies et bisexuelles au Québec répondant aux exigences de l'analyse différenciée selon le sexe (ADS). Constitué à partir d'une analyse secondaire des données de 3 cycles de l'Enquête de santé dans les collectivités canadiennes de Statistique Canada, ce portrait examine l'impact de l'orientation sexuelle (homo-, bi-, hétéro-) chez les femmes, puis chez les hommes pour ensuite comparer hommes et femmes au sein de chacune des catégories d'orientation sexuelle. Parmi les constats relevés, certains invitent à reconsidérer certaines affirmations courantes (par ex. quant à la pauvreté d'une majorité de lesbiennes confrontées à une double discrimination) ainsi que des choix politiques dans les services de soutien et de santé offerts, notamment le fait de cibler une clientèle exclusivement lesbienne plutôt que lesbienne et bisexuelle. Menée dans un cadre épistémologique empiriste, l'étude en elle-même ne va pas au-delà d'une mise en relation statistique des variables du sexe et de l'orientation sexuelle. Elle soulève cependant la complexité des hypothèses explicatives à développer pour rendre compte des variations observées.

Ishkuteu (2007-2010) ou comment améliorer des services d'aide et d'hébergement pour les femmes autochtones du Québec vivant de la violence conjugale

LÉVESQUE Carole, Centre Urbanisation Culture Société, Institut national de la recherche scientifique, France. **MONASTESSE Manon**, Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec, Canada. **ROBERTSON France**, Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes, Canada.

ISHKUTEU (2007-2010) projet pilote réalisé en partenariat avec Femmes Autochtones du Québec, la Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec, le Service aux collectivités de l'UQAM et le réseau DIALOG. ISHKUTEU visait l'amélioration des services d'aide et d'hébergement pour les femmes autochtones du Québec vivant de la violence conjugale et d'autres problématiques associées en renouvelant les pratiques d'intervention et en adaptant les services concernés. La finalité du projet fut de s'assurer que les femmes autochtones violentées et en difficulté aient accès à un réseau de services adaptés à leurs besoins et réalités, à l'intérieur comme à l'extérieur de leurs communautés. Les principaux objectifs furent d'améliorer les pratiques d'intervention des ressources allochtones et autochtones afin qu'elles offrent des services mieux adaptés aux besoins et réalités des femmes autochtones et de leurs enfants. L'application d'une approche intersectionnelle dans le cadre de ce projet généra plusieurs défis, mais a permis également de créer des ponts entre deux perspectives d'analyse des causes et des conséquences de la violence conjugale et familiale sur les femmes autochtones. L'enjeu majeur fut de tenter de réduire dans nos analyses et nos pratiques d'intervention respectives, toute tentative de hiérarchiser un système discriminatoire par rapport aux autres en question (devons-nous prioriser dans l'intervention une perspective d'analyse de l'impact de la colonisation ou des rapports de sexe lorsque nous parlons de la victimisation des femmes autochtones ?) et ainsi, dans le cadre du renouvellement des pratiques, tenter d'englober la simultanéité des oppressions en cause afin de mieux répondre aux besoins des femmes autochtones recevant des services autant autochtones qu'allochtones.

Synthèse et discussion de l'atelier Composer avec la complexité des rapports sociaux dans la vie des femmes : conceptions, usages et effets de l'intersectionnalité (session1)

HARPER Elizabeth, Université du Québec à Montréal, Canada. **BILGE Sirma**, Université de Montréal, Canada. Au Québec comme ailleurs, l'intersectionnalité a évolué au fil des ans. D'un discours qui interroge les postulats de base des approches féministes traditionnelles elle est devenue un cadre théorique et méthodologique utilisé tant en recherche, qu'en intervention ou en action sociale. Le programme de cet atelier témoigne de l'existence de différentes conceptions et de différents usages de l'intersectionnalité afin d'appréhender la manière dont les différents rapports sociaux interagissent et façonnent les expériences d'inégalité des femmes (sexe, classe, race, orientation sexuelle, héritage culturel). Cette présentation propose comme point de départ une synthèse de ces différentes contributions. Puis nous nous questionnerons sur les ambiguïtés et les nouvelles

compréhensions introduites à travers les différents usages des approches intersectionnelles face à la complexité des rapports sociaux; nous aborderons la question des effets de l'intersectionnalité sur les inégalités vécues par les femmes, sur les pratiques sociales qui font émerger ces inégalités, de même que sur les dynamiques en cause dans le pouvoir d'agir individuel et collectif des femmes. La présentation se terminera par une discussion sur les enjeux que posent ces ambiguïtés et ces compréhensions pour les pratiques féministes en recherche, en intervention et en action sociale.

Session 2 : Jeudi 30.08, 16h30-18h00 – Salle 3068

Présidence : KURTZMAN Lyne

Embauche et maintien en emploi des femmes de la diversité dans les groupes de femmes montréalais (2008-2011)

LACHARITÉ Berthe, Relais-femmes, Canada. **GUBERMAN Nancy**, Université du Québec à Montréal, Canada. **PASQUIER Anne**, Table des groupes de femmes de Montréal, Canada.

Malgré les recherches réalisées, les revendications et objectifs visés au cours des 10 dernières années pour la diversité en emploi, les groupes de femmes de la région de Montréal déplorent leur propre difficulté à inclure des personnes d'origines diverses dans leur équipe de travail. Une enquête menée par la Table des groupes de femmes de Montréal (TGFM) sur le degré de mixité ethnoculturelle de ses groupes membres a identifié plusieurs obstacles notamment : une tendance à embaucher des femmes avec des expériences de travail acquises dans un milieu semblable à celui du groupe-employeur ; des pratiques de recrutement peu diversifiées; la non-reconnaissance de la formation, de l'expérience et des diplômes acquis à l'étranger; l'absence de moyens adéquats pour évaluer les compétences des candidates. La TGFM en collaboration avec Relais-femmes travaillent à soutenir les groupes de femmes montréalais, en tant qu'employeurs, quant à leur rôle dans l'intégration en emploi de femmes d'origines diverses et à les outiller dans l'implantation de pratiques gagnantes. L'hypothèse soutenue est qu'une plus grande connaissance des obstacles et des facteurs favorisant l'embauche et le maintien en emploi des femmes provenant d'autres contrées est la condition de départ pour atteindre les objectifs d'inclusion visés. Différents types d'outils et de modes d'intervention sont répertoriés, élaborés et expérimentés allant des outils de gestion aux activités socioculturelles. La présente communication entend partager les acquis de ce projet et soumettre à la discussion les difficultés et exigences associées à une telle démarche engagée dans le changement des pratiques quotidiennes au sein des groupes.

Vers la justice reproductive au Québec

MAIORANO Sabrina, Université du Québec à Montréal, Canada. **CHAMBERLAND Line**, Université du Québec à Montréal, Canada. **JENICEK Ainsley**, Fédération du Québec pour le planning des naissances, Canada. **DE CORDES Sophie**, Fédération du Québec pour le planning des naissances, Canada.

Le concept de justice reproductive a été élaboré dans les années 1990 par et pour les groupes de femmes racisés et autochtones. Il est principalement né de l'insatisfaction à l'égard du mouvement pro-choix aux États-Unis, ce dernier s'avérant incapable d'intégrer les expériences et la complexité des enjeux reproductifs propres aux femmes de couleur où interagissent racisme, sexisme et classisme. Le modèle de justice reproductive porte une attention particulière à la façon dont les groupes vulnérabilisés définissent leur identité collective et leur conception de la famille ainsi qu'à l'influence des contraintes institutionnelles et sociétales sur les choix sexuels, reproductifs et maternels. Chaque groupe est ainsi amené à mieux se définir et à décider par et pour lui-même des enjeux de justice reproductive qui lui paraissent les plus significatifs et pour lesquels il souhaite se mobiliser. La Fédération du Québec pour le planning des naissances (FQPN) intègre petit à petit une perspective de justice reproductive dans les domaines spécifiques à sa mission : la sexualité, la reproduction et la maternité. La justice reproductive implique de comprendre les multiples diversités et formes de discrimination systémiques, ainsi que leurs impacts sur les choix possibles pour les communautés et les individus, plus spécifiquement par rapport aux thèmes de la santé sexuelle, maternelle et reproductive. La justice reproductive nous amène aussi à identifier quelles dimensions identitaires sont associées à des « privilèges », afin de mieux gérer les déséquilibres de pouvoir entre nous. Il est essentiel d'aborder ces deux enjeux d'intersectionnalité pour pouvoir créer une collectivité ouverte et inclusive.

Synthèse et discussion de cet atelier (session 2)

HARPER Elizabeth, Université du Québec à Montréal, Canada. **BILGE Sirma**, Université de Montréal, Canada.

Atelier 11

Epistémologie : De l'imbrication des rapports sociaux dans la vie des femmes

Responsables de l'atelier :

BLUM Virginie, Université Lyon 2, France. **PARÉ Sylvie**, Université du Québec à Montréal, Canada.

Session 1 : Jeudi 30.08, 11h30-13h00 – Salle 4068

Réflexivité et positionnement

Présidence : BLUM Virginie

L'étrange neutralité d'un nouveau champ de recherche. L'usage du savoir situé dans l'étude de l'« imbrication des rapports de domination »

AIT BEN LMADANI Fatima, Institut d'études africaines, Université Mohammed V-Souissi, Maroc. **MOUJOU Nasima**, Laboratoire de recherches historiques Rhône Alpes, Université Grenoble 2, France.

La question du savoir situé est centrale dans l'histoire de l'imbrication des rapports sociaux de sexe, de race et de classe telle qu'elle a été conceptualisée par les Black feminist et les théories post-coloniales. La production scientifique se référant à ces théories ne peut donc normalement pas s'affranchir de situer son point de vue. Pourtant, plusieurs travaux académiques qui ont cours actuellement en France reprennent ces théories tout en maintenant le silence à la fois sur le contexte de production et sur le rapport subjectif à l'objet. De ce fait, ils se heurtent à certaines limites transmises par le savoir majoritaire et déconstruites par les différents courants de féminisme francophone et anglophone. Afin de mettre en évidence les implications théoriques et pratiques de cette « neutralité », nous proposons d'aborder l'émergence de ce champ de recherche qui apparaît en France à partir du début des années 2000 en essayant de saisir sa particularité par rapport aux travaux de chercheuses anglophones qui constituent ses principales références tout en insistant sur le risque de faire à nouveau disparaître les dominé-e-s de la production scientifique. Il s'agira aussi de voir dans quelle mesure cette particularité influence sur le choix des thèmes, des terrains et des grilles de lecture. Nous concluons sur la nécessité de déconstruire la « neutralité » pour appréhender le contexte académique et les conditions matérielles et historiques qui sous-tendent la production du champ de recherche sur l'imbrication des rapports de domination en France.

Essentialisme et constructivisme dans l'observation ethnographique : comment ne pas hiérarchiser les rapports sociaux ?

DUNEZAT Xavier, Genre Travail Mobilités, Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris, France.

Depuis les années 1990, en France, je mène des enquêtes ethnographiques sur les rapports sociaux de sexe dans des mobilisations auxquelles je participe en tant que militant. Mes recherches consistent à analyser la dynamique des rapports sociaux (sexe, race, classe) dans et par une mobilisation. Je recours à l'observation participante comme dispositif central de recueil des données, complété par des entretiens semi-directifs (enregistrés) et des questionnaires sur les trajectoires de vie. De 1998 à 1999, j'ai comparé deux actions collectives locales de chômeurs et chômeuses en Bretagne (Morlaix et Rennes) qui participaient du « mouvement des chômeurs de 1997-1998 ». Depuis 2005, je compare deux actions collectives dites de sans-papiers. Je propose dans cette communication d'interroger les « biais essentialistes » qui structurent ma pratique de l'observation ethnographique au moment d'analyser les rapports sociaux de sexe (et de race). Il s'agira de montrer que, si la classe fait aujourd'hui l'objet d'un « constructivisme méthodologique », sexe (et race) apparaissent – du moins dans mes enquêtes empiriques – comme « mal traités » sous l'effet d'un « essentialisme méthodologique » reconfiguré dans et par l'observation. On repère ainsi une distorsion dans le traitement empirique des différents rapports sociaux en dépit d'un ancrage théorique qui cherche à les articuler de manière consubstantielle (Kergoat). J'organiserai mon propos à partir de trois questions : 1. Pourquoi et comment recourir à l'observation ethnographique des processus de catégorisation ? 2. Quels sont les biais essentialistes qui structurent ma propre pratique de l'observation et à quelles limites théoriques conduisent ces biais ? 3. Comment éviter l'essentialisation, notamment dans le travail empirique ? Je mettrai alors en débat la proposition de nomenclatures pour le sexe (et la race).

Re/chercher le soi. Intersectionnalité et réflexivité

ROUX Sébastien, Centre Européen de Sociologie et de Science Politique, Centre national de la recherche scientifique, France.

BLIDON Marianne, Centre de Recherche de l'Institut de Démographie, Université Paris 1, France.

En montrant comment les différents rapports de pouvoir s'intriquent et s'enchâssent, le concept d'intersectionnalité a profondément renouvelé la description, l'analyse et la compréhension des rapports de pouvoir. Mais si la notion est aujourd'hui largement diffusée et discutée, elle peine à se déployer au sein des approches réflexives. Et si les encarts réflexifs se multiplient dans les analyses méthodologiques, ils se cantonnent trop souvent aux seules dimensions a priori jugées significatives, considérées

isolément : sexe, âge, trajectoire, sexualité, couleur, etc. Pourtant, si les sujets objectivés sont contraints par des hiérarchies plurielles et articulées, les sujets objectivants gagneraient à être saisis par une approche analogue... Le concept d'intersectionnalité appelle ainsi l'analyse réflexive à se déployer dans une multitude de dimensions, intriquées, mouvantes et parfois contradictoires ; il encourage les chercheur·e·s à interroger en contexte certaines expériences, propriétés et assignations, en fonction desquelles les situations qu'ils et elles observent prennent sens. Or ce processus réflexif touche des espaces parfois cachés, dissimulés, intimes dont la révélation pose question, sur un plan éthique et méthodologique. A partir d'un séminaire conduit pendant deux ans à l'EHESS, nous montrerons comment le concept d'intersectionnalité peut éclairer les frontières troubles de la réflexivité, en engageant les chercheur·e·s à interroger non seulement les rapports de pouvoir qui construisent les sujets, mais aussi ceux qui déterminent leurs rapports aux enquêté·e·s et, à travers eux, à la science qu'ils et elles produisent.

Session 2 : Jeudi 30.08, 16h30-18h00 – Salle 4068

Déconstruire et articuler les rapports sociaux

Présidence : BLUM Virginie

La déconstruction et la théorie du genre : une déconstruction nouvelle anthropologique médiatique
ONDOUA Herve Toussaint, Université de Yaoundé 1, Cameroun.

L'évolution exponentielle avec laquelle la gender théorie ou la théorie du genre se diffuse dans les medias et dans l'espace public suscite une réflexion philosophique. En effet la plupart des théoriciens actuels de la « gender theory » et de la « queer theory » se situent dans le sillage dans des mouvements féministes. Aussi l'intérêt d'examiner de telles théories est lié à la diffusion dans l'espace public et médiatique de certaines notions comme le refus de l'hétérocentrisme (l'hétérosexualité comme modèle sociale), comme le désir d'instituer une politique des sexualités. Cette déconstruction traditionnelle du genre est systématisée par les théoriciens post modernes. En considérant l'homme dans un « jeu de miroirs du monde », les idéologies post modernes ont un même objectif : saisir ce dernier dans sa fugacité et sa contingence. Ces théories refusent à la nature humaine toute identité précise, dès lors que d'après eux, la vie elle-même se charge de « déjouer les fixations » et les pièges identitaires ». Animant ce débat, Jacques Derrida apparaît comme l'une des figures de proue du deconstructivisme. La déconstruction se définit comme l'ensemble des techniques et stratégies utilisées par Derrida pour démonter, fissurer et déplacer toute logique universelle. Par le mécanisme de la « différance », l'homme sort de tout cadre originaire (grands ensembles, métarécits) seul demeure la trace. S'attaquant à la question du genre, Derrida postule le « double bind » (l'indécision déstructurante de celui qui est pris sous des contraintes ou des ordres contradictoires). Ce système trouvera un écho favorable dans les disciplines telles que « les gender theory » et les « queer theory ». En utilisant une série d'exemples de films, programmes télévisés et les magazines féminins, les medias ne sont-ils pas utilisés dans le façonnage de l'identité ?

Réorganisation municipale à Montréal et gestion de la diversité : l'intersectionnalité femmes et groupes ethnoculturels

PARÉ Sylvie, Université du Québec à Montréal, Canada.

Plusieurs villes du Québec ont vécu la réorganisation municipale au début des années 2000. Montréal n'a pas échappé à cette opération menée par le gouvernement québécois. Les conséquences ont été multiples, dont une reconfiguration des territoires et une transformation des services offerts à la population. Nous nous intéressons aux incidences de cette reconfiguration sur les groupes minorisés, notamment les femmes et les minorités ethnoculturelles. Plus précisément, nous avons cherché à comprendre si les politiques et pratiques de gestion de la diversité à Montréal ont été transformées et comment elles l'ont été. Notre groupe de recherche DiverCité a donc mené ses travaux notamment sur cette question depuis les quelques dernières années. Notre présentation porte sur les difficultés que pose l'approche intersectionnelle dans l'application des méthodes de collecte de données et d'analyse. Essentiellement inductive, notre recherche repose sur des matériaux qualitatifs d'entrevues. Ces entrevues ont été menées auprès d'un échantillon de fonctionnaires et d'élus aux divers échelons municipaux de la nouvelle ville de Montréal. Notre propos montrera comment l'approche intersectionnelle permet, malgré certaines difficultés, d'appréhender les pratiques de gestion de la diversité dans ses dimensions plurielles.

Intersectionnalité : quel renouvellement de la pensée de la domination ?

LÉNEL Pierre, Laboratoire Interdisciplinaire pour la Sociologie Economique, Centre national de la recherche scientifique, France.

De la sociologie des rapports sociaux de sexe à l'intersectionnalité, des gender studies au féminisme relationnel, les angles théoriques semblent s'être multipliés afin de renouveler la pensée sociologique de la « domination », voire de décrire les asymétries en faisant l'économie du paradigme classique de la domination. Notre communication se concentrera sur l'approche intersectionnelle qui, notamment dans le monde anglo-saxon, a pour ambition de devenir l'un des paradigmes centraux pour penser la domination. Qu'en est-il dans le monde francophone et plus particulièrement en France ? Quels rapports entretiennent l'intersectionnalité et les théories « classiques » de la domination ? Quelles résistances, quelles incompatibilités empêchent l'ouverture d'une discussion ? Entre sociologie des sciences et épistémologie, notre communication s'efforcera d'apporter quelques pistes de réponses à ces questions.

Epistémologie féministe dans le domaine juridique : l'intersectionnalité

SANCHIS-VIDAL Amelia, Université de Córdoba, Espagne. **GUTIERREZ-CASTILLO Víctor**, Université de Jaén, Espagne.

Nous considérons, comme Benjamin disait "si j'étais un objet je se serais objectif, mais je suis en sujet". L'épistémologie féministe (illustrée par l'intersectionnalité de la réalité, riche en nuances, éloignée de l'ordre curricular parcellé et inflexible) cherche des méthodologies qui ne cachent rien à personne, ni même par omission. Actuellement, dans le domaine juridique, on utilise l'approche de l'intersectionnalité pour étudier les formes de domination et de discrimination non pas séparément, mais dans les liens qui se nouent entre elles, en partant du principe que le racisme, le sexisme, l'homophobie ou encore les rapports de domination entre catégories sociales ne peuvent pas être entièrement expliqués s'ils sont étudiés séparément les uns des autres. Selon le document de la Mission Permanente du Canada devant l'OEA "le point de vue intersectionnel tient en compte du contexte historique, social et politique et reconnaît l'expérience singulière de la personne sur la base de l'intersection de tous les antécédents éminents. Cependant, après avoir abordé la discrimination intersectionnelle ce qui doit être évité est de créer des hiérarchies de formes de discrimination". C'est la raison pour laquelle, nous considérons que l'intersectionnalité peut être un outil d'analyse pour étudier les discriminations depuis la perspective de genre, la diversité affective - sexuelle et des droits de l'homme. Depuis ce prisme des protocoles de comportement pourraient être élaborés, avec une méthodologie qui donnerait des résultats inestimables pour les opérateurs juridiques appliquée au travail de champ et dans les tribunaux de justice. D'une manière plus réaliste que l'épistémologie classique, on aspire à expliquer où nous sommes et où nous nous dirigeons.

Session 3 : Samedi 01.09, 11h30-13h00 – Salle 4068

Représentations et catégorisations sociales

Présidence : PARÉ Sylvie

Histoire et mémoire de la femme gitane : un champ d'étude vierge, un sujet chargé d'intentionnalité

CARMONA Sarah, Association : Regards de Femmes Tsiganes, France.

La femme gitane et son histoire restent comme bien des aspects de la romologie assujetties à un regard folkloriste, colonial et stéréotypé. Aujourd'hui, la Romni comme matière à comprendre l'histoire romani est inexistante ou dans le meilleur des cas, circonstancielle. Et pourtant, c'est bien elle le réceptacle, le vomitoire de l'animalité du regard étranger : le femme gitane dégoûte ou obsède. Jusqu'à encore très récemment, l'historiographie romani en général et celle de genre en particulier se caractérisaient par des productions exclusivement élaborées par des chercheurs gadjés de sexe masculin. De plus, l'histoire romani en général, comme champ de recherche rigoureux, n'a pas dépassé le niveau de la narration des faits historiques. Peu d'historiens ont abordé la matière depuis l'angle de l'histoire sociale et encore moins depuis celui du genre. On pourrait penser que ces élaborations stéréotypées eussent été le fruit d'un manque de matériel historique à interpréter, mais il n'en est rien. Elles participent plutôt de l'intentionnalité du regard du spécialiste s'inscrivant ainsi dans un rapport de force conditionné par la possibilité de laisser des traces, conditionnant l'image globale qu'une société laisse d'elle même. Force est de nous questionner alors sur la place de la femme gitane, aujourd'hui fer de lance de l'émancipation de son peuple, comme matière à penser l'histoire et protagoniste de son élaboration. L'histoire des femmes gitanes restant un domaine vierge, le chercheur peut s'appuyer sur plusieurs trames méthodologiques afin de mener à bien son travail : les archives, la micro histoire, l'histoire comparée. En une simple ébauche, nous verrons également ce que pourrait impliquer une autre attitude vis à vis de la réappropriation de leur histoire par les femmes gitanes, du choix des sources et des recours méthodologiques.

Pour une histoire du possible : représentations et pratiques sociales

NAVARRO-SWAIN Tania, Université de Brasília, Brésil.

La production de la connaissance historique représente l'un des principaux enjeux analytiques pour les théories féministes. Si l'histoire est la mémoire sociale, ses discours construisent des images et des représentations non seulement sur les femmes, mais aussi sur la hiérarchie « naturelle » entre le féminin et le masculin. L'humain désincarné des pratiques sociales, dont l'image et les rôles seraient figés n'est qu'un leurre entretenu par le pouvoir. Et le savoir historique « véridique » sur les relations entre les sexes, n'égraine que des représentations sociales agencées sur des valeurs, elles-mêmes historiques. L'universel et le « naturel » en histoire, le « a toujours été comme ça » n'est que la négation de l'historicité de l'humain, de la dynamique des pratiques sociales. La recherche des représentations sociales dans les discours de l'historiographie et de ses sources, permet de décoder la diversité dans le social, qui n'est pas nécessairement régi par l'inéluctable division sexuée. Cette démarche pourrait libérer l'imaginaire et délivrer la mémoire sociale des effluves malsains des traditions religieuses, philosophiques et scientifiques, dont les représentations sociales évoquent la « nature » pour mieux imposer et reconstruire inlassablement la « différence » des sexes. Si l'histoire des femmes a ouvert de grands panneaux inconnus de faits et de gestes du féminin, elle n'a cependant pas remis en question les rôles genrés, puisqu'elle a laissé supposer cette division comme étant incontournable. Ce qui revient à ré-installer la « nature » dans la production de la connaissance. Aujourd'hui, la recherche féministe en histoire veut ausculter l'humain dans toutes les possibilités infinies de ses articulations sociales, se défaire des schémas binaires, créer une nouvelle mémoire sociale, une histoire du possible.

*Spécisme, sexisme et racisme ; l'égalité peut-elle s'arrêter aux frontières de l'humanité ?***FERNANDEZ Jonathan**, Suisse.

Les féministes matérialistes ont démontré que les discriminations sur la base de critères arbitraires tel que la race, le sexe, l'orientation sexuelle ou autre ne sont pas cloisonnées mais entretiennent des liens forts. Cette approche dite de l'intersectionnalité a permis de mettre en évidence la façon dont ces catégories construites se renforcent mutuellement dans un système de domination qui divise et structure toute la société. Cette démarche s'est cependant toujours arrêtée aux limites de l'espèce humaine. Cette frontière, sans avoir été sérieusement analysée, est considérée d'entrée comme normale et valide. Or, la discrimination sur la base de l'espèce est-elle plus juste que celle sur le sexe ou la race ? Quels sont donc les fondements qui la rendent différente des discriminations inter-humaines ? En quoi sont-ils plus pertinents et défendables que ceux qui appuient les divisions de race ou de sexe ? Sur la base d'une enquête statistique effectuée dans le cadre d'un mémoire de Licence à l'université de Lausanne en 2009, cet exposé vise à élargir les travaux d'analyses et de déconstruction des discriminations à la catégorie des animaux et à la division sur le critère de l'espèce. Dans les années 70, un courant philosophique a posé les bases d'une réflexion éthique sur la notion d'égalité prenant en compte nos rapports aux autres animaux. Reprenant la critique du racisme et du sexisme, il a condamné sous le nom de spécisme l'idéologie qui justifie la discrimination sur la base du critère et la domination des humains sur les autres animaux. L'hypothèse de cette démarche est que le spécisme est construit sur des fondements aussi peu justifiables que le sexisme ou le racisme et qu'il contribue fortement aux divisions sociales qui structurent et hiérarchisent la société dans son ensemble.

*Sexe Race Classe dans les mondes créoles, quand les marges éclairent le centre***GUILLEMAUT Françoise**, Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires, Université de Toulouse 2, France.

L'analyse des rapports sociaux de sexe de race et de classe en Guadeloupe permet de mettre en lumière les ruptures et les continuités (post)coloniales à travers les paradoxes que révèlent les arrangements entre les sexes. Les récits historiques sur l'impact de la violence coloniale, ou ceux, contemporains sur la place respective des hommes et des femmes donnent à voir les différentes interprétations de la construction de ces rapports sociaux. L'époque contemporaine révèle également les contraintes sociales, économiques et politiques qui contribuent à les façonner, à travers les politiques publiques métropolitaines comme à travers le nationalisme guadeloupéen ; Comment s'organisent, ou se « créolisent » les normes dites occidentales de la famille nucléaire et du couple monogame, et celles, dites caribéennes de la « matrifocalité » et du multipartenariat ? Comment « la ligne de couleur » peut-elle se déplacer en fonction de l'appartenance de classe ou de sexe ? Pourquoi la « libération des femmes » à la française, ne s'adapte-t-elle pas à la dynamique Guadeloupéenne, en particulier en ce qui concerne les déconstructions de la place des femmes dans la famille, au travail, etc., ? La sexualité, en particulier le multipartenariat hétérosexuel, les échanges économico-sexuels et les tentatives visant à leur contrôle via les politiques publiques de santé sexuelle et reproductive ("biopouvoir postcolonial") peuvent être considérés comme l'un des champs de mise en lumière de l'articulation de sexe de race et de classe dans ce contexte. Nous proposons d'examiner successivement la construction des normes de genre dans la période esclavagiste, dans celle des mouvements nationalistes et de la départementalisation et enfin et surtout telle qu'elle se donne à voir aujourd'hui, dans une perspective déconstructionniste des rapports de pouvoir interpersonnels et institutionnels, inspirée par les black feminists américaines et les études postcoloniales naissantes en France.

Session 4 : Samedi 01.09, 16h30-18h00 – Salle 4068**Tenir compte des discriminations multiples : dominéEs et dominantEs****Présidence : PARÉ Sylvie***Genre, race, classe. La boîte noire des discriminations multiples***KACHOUKH Fériel**, Centre OPALE, Observer, Penser, Agir avec les Lois pour l'Egalité, France.

Cette proposition de communication est issue d'une recherche commanditée par la HALDE et le Service des droits des femmes et de l'égalité, portant sur la discrimination multicritère à l'encontre des femmes immigrées et de leurs filles sur le marché du travail. L'étude a consisté à instruire le dossier des discriminations multicritères, à tenter de le documenter par une analyse du droit communautaire et national et un état critique de la recherche, avant de déboucher sur des enquêtes de terrain et l'analyse du discours d'acteurs d'accompagnement vers l'emploi et des trajectoires d'accès à l'emploi de femmes issues de l'immigration, diplômées et non diplômées. On se propose de discuter les questionnements issus de ce travail, en particulier les raisons pour lesquelles la prise de conscience des discriminations multiples, dans leurs différentes et furtives manifestations, auxquelles sont exposées les descendantes d'immigré-es dans le champ de l'emploi, reste encore très faible en France. Aux difficultés spécifiques de la tradition juridique et des acteurs du droit à penser ensemble, à articuler les concepts d'égalité et de discrimination, répond un certain séparatisme conceptuel et pratique des politiques publiques qui ne se sont pas attachées à combattre (voire ont quelquefois contribué à légitimer) les représentations sociales condescendantes, les stéréotypes ethnosexuels et misérabilistes qui ont cours sur les trajectoires des femmes immigrées ou issues de l'immigration. Il s'agira de mettre au jour la résonance des motifs du genre, de l'origine, de la classe dans la trame des discours des professionnels. La contribution invitera aussi à réfléchir sur la faiblesse des ressources mobilisables pour résister à ces assignations rémanentes, l'intériorisation de la discrimination comme un paramètre naturel, quasi-prédictif de ces parcours de descendantes d'immigré-es, aussi bien aux yeux des femmes elles-mêmes que des professionnels mandatés pour leur venir en aide.

*Les enjeux de l'analyse intersectionnelle en droit : le cas de la polygamie au Canada***CHAGNON Rachel**, Université du Québec à Montréal, Canada.

En droit de la personne, l'approche intersectionnelle est riche de promesses et de potentiel. En effet, elle permet de mettre en lumière l'inégalité créée par les effets cumulés des différentes oppression et ainsi servir à porter un regard critique sur la mise en œuvre des droits. Toutefois, au-delà de son apport critique, l'analyse intersectionnelle peut-elle contribuer plus directement la mise en œuvre des droits ? Comment résoudre le paradoxe apparent entre intersectionnalité et l'uniformité recherchée par la loi ? Plus largement, comment intervient ce type d'analyse dans la compréhension des effets du droit et l'articulation d'une critique réellement porteuse de transformation ? Partant du cas particulier de la criminalisation de la polygamie au Canada, nous analyserons comment peut intervenir l'analyse intersectionnelle dans un processus décisionnel judiciaire. Nous verrons aussi les défis posés par ce type d'analyse au droit et aux personnes qui font du droit leur objet de recherche.

*La concurrence entre les discriminations racistes et sexistes : une explication de la sous déclaration des discriminations sexistes dans les enquêtes quantitatives ?***LESNÉ Maud**, Institut national d'études démographiques, France/Institut Emile du Chatelêt, France/ Université Paris 8, France.

Les discriminations demeurent difficilement mesurables dans les enquêtes quantitatives. Particulièrement insaisissables, les discriminations sexistes se distinguent par leur quasi-invisibilité. Leur enregistrement peine à rendre compte des entraves qui induisent les fortes inégalités entre hommes et femmes. L'enregistrement des discriminations sexistes dans l'enquête Trajectoires et Origines réalisée en France en 2008 illustre ce décalage. 2,1% des enquêtés ont déclarés avoir subi une discrimination sexuelle au cours des 5 dernières années et ce taux n'atteint que 3,5% si l'on considère uniquement les femmes. En mobilisant une approche intersectionnelle, il s'agira d'appréhender l'enchevêtrement des déclarations de discriminations racistes et sexistes et d'évaluer l'existence d'une potentielle concurrence entre ces deux motifs. Hommes et femmes déclarent-ils les mêmes types de discrimination ? Comment l'appartenance à une minorité visible influence-t-elle leurs expériences et perceptions ? Comment un individu présentant plusieurs caractéristiques, en l'occurrence le sexe et l'origine, décrypte un traitement inégalitaire subi ? Le motif de discrimination distingué est-il toujours exclusif ou des discriminations intersectionnelles sont-elles déclarées ? L'hypothèse d'un effet de concurrence entre discriminations racistes et sexistes défavorable à la déclaration de ces dernières s'avère concluante mais elle ne peut à elle seule expliquer la sous-déclaration des discriminations sexistes. Aussi, d'autres hypothèses seront présentées : un questionnement inadapté à l'identification des discriminations sexistes, une tendance générale des femmes à sous-déclarer et à minimiser leurs expériences négatives, le manque de conscientisation associé à une dénomination trop rare des traitements inégalitaires sexistes en termes de « discrimination », le discrédit pesant sur la dénonciation des comportements sexistes, l'hétérogénéité de l'exposition au risque en fonction des trajectoires.

*Comprendre les privilèges***KEBABZA Horia**, Université de Toulouse 2, France/ Science Po Toulouse.

La plupart des discussions sur les discriminations se concentrent uniquement sur les victimes. Cette approche nous masque le fait que chaque fois qu'il y a oppression, il y a des oppresseurs, qui restent le plus souvent invisibles. Par ailleurs, les rapports sociaux doivent être considérés dans leur articulation. Ils représentent une « matrice de la domination » (Collins, 1990), dans laquelle les individus tirent des avantages ou des désavantages selon qu'ils possèdent ou non une caractéristique, une identité donnée. Nous souhaitons ici mettre l'accent sur le positionnement social de l'individu (en termes de désavantages ou de privilèges) au sein des multiples rapports de pouvoir qui s'entrecroisent et se renforcent mutuellement. Dans cette optique, il nous paraît intéressant d'inverser le processus consistant à regarder uniquement les victimes, pour nous centrer sur les bénéficiaires de ces systèmes, et leurs privilèges associés (Kimmel & Ferber, 2003). L'objectif est de révéler des normes dominantes et invisibles de la société, dans la mesure où les groupes dominants utilisent les institutions afin de rendre socialement acceptables un certain nombre d'inégalités. Comprendre comment ces systèmes se croisent est une tâche extraordinairement complexe. Nous avons essayé de voir comment pourrait se traduire, au niveau individuel certains avantages. L'accent mis sur la « quotidienneté » ne signifie pas simplement relater des anecdotes. Les expériences partagées, mises en lien avec les données actuelles sur les processus de discrimination et les inégalités deviennent des indicateurs pertinents pour analyser les systèmes sociaux. Cette démarche s'inscrit dans un processus pédagogique sur le « privilège » produit par les systèmes de domination, réalisé lors d'ateliers de conscientisation, notamment à l'IEP de Toulouse. Cette communication, après avoir tenté de définir l'idée de « privilège », s'attachera à relater les résultats de ces expériences.

Atelier 12

Epistémologie : Saisir les rapports de pouvoir par la marge

Responsables de l'atelier :

BRAND Magdalena, Cultures et Sociétés Urbaines, Centre de Recherches Sociologiques et Politiques, Université Paris 8, France.
KOCADOST Fatma Çingi, Université de Lausanne, Suisse/Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, France. **LAMOUR Sabine**, Cultures et Sociétés Urbaines, Centre de Recherches Sociologiques et Politiques, Université Paris 8, France.

Session 1 : Mercredi 29.08, 16h30-18h00 – Salle 4134

Femmes, projet de vie et l'imbrication Espaces/Pouvoirs

BOUFENIK Fatma, Faculté des Sciences Economiques, Université d'Oran, Algérie.

Dans une société où en apparence les femmes semblent à l'écart et en marge de la prise de décision en terme d'exercice de pouvoir, nous nous questions alors sur comment les femmes construisent leur projet de vie, comment elles prennent en main leur destiné ? Ce questionnement nous renvoie à émettre au moins deux hypothèses : - La construction des projets de vie se fait autour et s'appuie sur un système de solidarité caractérisé par des stratégies des femmes comme actrices - Ou/et la mise en place de mécanismes individuels et collectifs d'imbrication de pouvoirs sur des partages d'espaces – Public/Privé comme territoires de pouvoirs et de négociations de ces pouvoirs. A travers l'étude du cas des activités domestiques en Algérie nous analyserons l'exercice des pouvoirs en vue de mettre en exergue cette imbrication et ou négociation des pouvoirs à travers un regard croisées des femmes et des hommes sur les activités marchandes et non marchandes en Algérie.

Les résistances aux rôles maternels prescrits par les programmes de transferts conditionnés : exemple de JUNTOS au Pérou

NAGELS Nora, Institut de Hautes Etudes Internationales et du Développement, Suisse.

Le programme JUNTOS, créé en 2005, a pour objectif, comme tous les programmes de transferts conditionnés de la région (CCT pour ses sigles en anglais), de réduire le cycle intergénérationnel de la pauvreté en transférant des prestations aux mères, conditionnées notamment au suivi médical périnatal et au suivi médical des enfants. Il se concentre dans les zones les plus pauvres du Pérou, majoritairement dans les départements andins. Il reflète des relations de domination – sociale, patriarcale et néocoloniale – entre les acteurs et actrices institutionnel-le-s et les femmes « bénéficiaires » racisées. A partir de l'analyse d'entretiens réalisés avec ces dernières, cette communication propose d'éclaircir leurs stratégies pour défier les normes de 'bonne mère' prescrites par le programme. Si elles s'identifient avant tout à leur rôle reproductif et se perçoivent comme seules responsables de leur progéniture, ce n'est pas pour autant qu'elles se soumettent aux conditions imposées sans tenter de les tourner à leur propre avantage. Ainsi, dans le domaine médical, jouer le rôle de la femme-mère « andine et soumise » permet de se maintenir dans le programme, d'en percevoir les aides financières, tout en s'opposant à l'intrusion du personnel de santé dans l'intimité de l'expérience maternelle. Ensuite, elles exigent d'y « être bien traitées ». L'inadéquation de la biomédecine et de la médecine traditionnelle, particulièrement en matière de santé reproductive et sexuelle, influe dans ces représentations de « mauvais traitements ». En accord avec Fassin (2001), on pourrait cependant se demander si les spécificités culturelles mobilisées par nos « bénéficiaires » pour revendiquer d'être traitées plus humainement relèvent réellement de la sphère culturelle ?

Vie privée, sentiments publiques des femmes en Turquie

OKTEN GULSOY Nazli, Université de Galatasaray, Turquie.

La vie des femmes en Turquie a changé profondément avec les grandes mutations socioéconomiques depuis maintenant plus de 30 ans. Mais elles ne sont pas là juste pour subir les changements : elles ont aussi changé la scène politique avec la participation politique des différents groupes de femmes (musulmans, kurdes et autres) qui a élargi l'espace de la vie démocratique dans le pays. Des réformes ont été adoptées principalement en raison de facteurs internes comme les changements sociodémographiques et économiques mais la solidarité internationale des femmes a contribué à multiplier les opportunités politiques dans lesquels les féministes peuvent agir. Les problèmes dits privés sont de plus en plus attirés vers la visibilité de la place publique. Cette évolution est vue par certains comme une forme de dégénération causée par les médias et comme une chance par d'autres. Les femmes refusant d'obéir à un système patriarcal qui commence à perdre ces piliers traditionnels sont punies, battues, tuées. Malgré les stéréotypes qui les représentent comme victimes passives et traditionnelles, les femmes en Turquie développent des stratégies de survie et de l'autonomisation et brisent les stéréotypes qui les représentent comme victime passive et traditionnelle. Dans la lignée du motto féministe « le personnel est politique » il faut revoir l'effet de ces changements dans la vie privée des femmes. Puisque le vécu des femmes n'est pas une entité homogène nous devons réfléchir sur les paramètres comme la race, la classe sociale, l'âge, gravés sur le corps mais redéfinis dans le contexte des grandes mutations sociales. Cet atelier vise à accueillir les contributions analysant le changement au niveau de la vie privé et l'organisation de la vie quotidienne des expériences des femmes en Turquie.

*Le rapatriement vers la France des ouvrières parties travailler en Allemagne. 1945***FAUROUX Camille**, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, France.

En 1945, des dizaines de milliers de femmes rentrèrent d'Allemagne où elles étaient parties travailler. L'administration française encadra le rapatriement vers la France de ces ouvrières qui avaient travaillé pour l'occupant sur le territoire allemand. Son attitude à leur égard mêlait considérations politiques et soupçons quant à leur morale sexuelle. Cette communication s'attachera à montrer comment une lecture attentive des sources permet de révéler les stratégies des ouvrières pour échapper à stigmate qui mêle indissociablement condamnation politique et morale, considérations nationales et sexuelles.

*Réticences et résistances des femmes à la norme contraceptive – hormonale – au Québec***MATHIEU Marie**, Cultures et Sociétés Urbaines, Centre de Recherches Sociologiques et Politiques, Université Paris 8, France/Institut de recherches et d'études féministes, Université du Québec à Montréal, Canada.

Nous nous proposons dans cette communication d'étudier les positionnements des femmes quant à la « norme contraceptive », soit la norme qui définit socialement les bonnes pratiques en matière de gestion de la régulation des naissances (Bajos & Ferrand, 2002). Selon Bajos et Ferrand (2010), cette norme contraceptive se décline aujourd'hui en France sous une triple modalité; le devoir contraceptif qui renvoie à l'usage systématique de méthodes de contraception lors de rapports hétérosexuels sans but procréatif; la temporalité contraceptive qui est le modèle socialement construit qui incite les couples à utiliser un préservatif en début de vie sexuelle, ou de nouvelle relation, puis aux femmes ensuite d'utiliser la pilule, dès que leur vie affective se stabilise et qu'elles sont alors censées avoir une activité sexuelle régulière, pour enfin se faire poser un stérilet seulement lorsqu'elles ont atteint un certain âge ou lorsqu'elles ont déjà eu le nombre d'enfants souhaités. Enfin, l'échec de contraception (conduisant souvent à un avortement) qui sera considéré comme une déviance. Il s'agira dans cette communication de montrer l'existence d'une telle norme au Québec et d'une 4ème modalité, à savoir l'injonction à une contraception hormonale. Nous analyserons ensuite les réticences et résistances quant à cette norme, identifiées dans les discours et pratiques déclarées de 27 femmes ayant avorté au Québec dans les 10 dernières années. Nous porterons une attention particulière à la distanciation quant à la contraception hormonale (contraceptifs oraux, anneau vaginal, timbre, injection, DIU hormonal, implants), et les choix faits ou envisagés pour des méthodes alternatives plus « naturelles » (méthodes sympto-thermiques, du calendrier, préservatif, retrait, éponge, diaphragme et cape cervicale) Cette analyse nous permettra notamment d'ouvrir une réflexion sur ce que certains auteurs ont appelé « naturalisme », et son articulation avec différents discours féministes.

Session 2 : Jeudi 30.08, 11h30-13h00 – Salle 4134**L'expérience sociale des marges remet en cause les normes du centre***Terrain minoritaire, terrain minorisé ?***AMARI Salima**, Genre Travail Mobilités, Centre de Recherches Sociologiques et Politiques, Université Paris 8, France.

Au cours d'un travail de terrain en thèse sur la question lesbienne chez des femmes maghrébines migrantes et descendantes de parents maghrébins en France, les enquêtées ont produit un discours totalement inédit. Elles ont produit un discours qui ne correspond pas aux normes véhiculées par le discours majoritaire gay et lesbien en Occident en général, en France en particulier. Ainsi la question du coming-out devenue question primordiale dans la visibilité et donc la reconnaissance des droits des Gays et Lesbiennes, n'est qu'un "détail" pour ces femmes. Pour elles, le coming-out est un « privilège » occidental et l'alternative serait le tacite. Comment appréhender ce discours ? En terme de soumission ou en terme de stratégie de résistance dans un cadre d'imbrication des rapports sociaux de sexe, de « race », de classe et de sexualité ?

*La ruse ou la circulation du pouvoir de décision dans une « clique » homosexuelle marocaine***GOUYON Marien**, Laboratoire d'anthropologie sociale, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, France.

Les premiers travaux sur les groupe de pairs homosexuels dans un contexte de prohibition ont décrit une organisation dans laquelle l'âge, le pouvoir économique et l'expérience engageaient une distribution du pouvoir de décision. Ses études n'évoquent pas la manière dont le pouvoir se prend dans le groupe de pair ni si il circule. Les structures définies présentent un regroupement ou l'âge revêt une autorité car il justifie une expérience et un pouvoir économique. Toutefois, les stratégies éventuelles d'émancipation vis à vis des normes sociales et ainsi que celles qui prennent corps à l'intérieur du groupe de pair, ne sont pas décrites. Ne peut-on pas envisager un dynamisme conflictuel dans la distribution du pouvoir dans un groupe de pair ? La ruse est une pratique à analyser afin de faire ressortir les enjeux collectifs et individuels d'un regroupement non affinitaire et qui s'oppose à une définition de la sexualité hégémonique. Ces pratiques révèlent une volonté d'émancipation à la fois des normes de genres, de sexes et de classes. Avoir un pouvoir de décision, même momentanée signifie aussi assumer et prendre soin du lien social. Aussi étudierons nous ce que la société définit comme « l'arnaque », le « vol », le « mensonge » et ce qu'ils représentent pour les garçons rencontrés à la fois dans les relations amicales ou amoureuses. Nous ne focaliserons pas sur la relation franco-marocaine mais élargirons au rapport de force présent dans la clique. Cela nous conduira à montrer la manière dont se construisent les

normes et les valeurs qui encadrent les rapports sociaux des homosexuels rencontrés. Je définirai aussi la place que j'ai occupée dans ce processus puisque ma présence et mon implication sur le terrain est à la base de cette réflexion. En effet, ma participation loin d'être neutre m'a permis de re constituer divers « savoirs situés » qui ont engagé une analyse sur l'intersectionnalité.

Comment les femmes des classes populaires résistent-elles au travail ?

KOCADOST Fatma Cingi, Université de Lausanne, Suisse/Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, France.

La communication présente portant sur les pratiques des résistances des femmes dans le travail des services se relève d'un questionnement plus vaste concernant les relations entre les hommes et les femmes dans les classes populaires en France, qui est le sujet de ma thèse. En effet, par résistance j'entends les pratiques et les représentations des travailleuses développées face à celles des collègues, chefs et client-e-s, qui tentent de leur assigner à leur statut minoritaire sexué, ethnique et/ou professionnel. Les données sur lesquelles cette réflexion est basée sont retirées d'une enquête de master. Il s'agit d'une ethnographie du travail dans un supermarché, deux restaurants collectifs et une cafétéria universitaire, situés tous dans Paris intra-muros. La comparaison entre ces différents lieux où les employées sont en interaction directe avec les client-e-s durant l'exécution des tâches qui leur sont attribuées, a été bénéfique pour comprendre les conditions de possibilités d'une résistances individuelles et/ou collectives. Ainsi, alors que les stratégies individuelles, c'est-à-dire celles qui semblent être pensées et réalisées toute seule, se trouvent dans tous les lieux où l'enquête a été faite, les stratégies collectives semblent nécessiter une relation de confiance entre les travailleuses, générées seulement à la suite des plusieurs années de travail en équipe. Par conséquent, la précarité de l'emploi et des conditions de travail apparaît comme un obstacle à la solidarité des femmes au travail. Un deuxième obstacle qui empêche les employées d'avoir une conscience commune et a fortiori des pratiques collective de résistance, est les divisions ethno-raciales qui les séparent. Ainsi, à la différence de leurs collègues hommes qui semblent se trouver facilement dans une non mixité masculine hétérogène quant aux différences ethniques, les divisions ethno-raciales amènent certaines femmes racisées à tenter se distinguer d'autres.

La migration sénégalaise en Italie. Une analyse des rapports sociaux de sexe, de classe et de race

QUAGLIARIELLO Chiara, Cultures et Sociétés Urbaines, Centre de Recherches Sociologiques et Politiques, Université Paris 8, France.

À partir des résultats de la recherche ethnographique menée sur la migration sénégalaise en Italie, l'objet de mon intervention sera l'analyse de la place occupée par les femmes dans la communauté enquêtée en Valdelsa (Siena). L'analyse sera développée en trois parties. D'abord, on abordera le rôle réservé aux migrants en Italie, en montrant comment le système législatif transforme ces sujets en simples travailleurs dont la seule fonction est une fonction productive. Ensuite, on considérera quelle est l'imbrication entre les inégalités de classe vécues par les migrants et les inégalités de race subies par les femmes sénégalaises, souvent exclues du marché du travail formel (Andall : 2000). Enfin, on interrogera les rapports sociaux de sexe qui caractérisent le groupe sénégalais à deux niveaux. D'une part, on montrera comment la naturalisation des différences de genre empêche aux femmes d'échapper au rôle maternelle. D'autre part, on soulignera comment, par exemple en cas de chômage, ce rôle peut devenir source de droit pour le groupe. Si c'est, donc, grâce à la fonction reproductive des femmes, que le groupe peut développer une utilisation stratégique des lois migratoires italiennes; quelles sont, pour elles, les possibilités de résistance aux rapports sociaux de sexe, de race et de classe dans ce contexte ?

Session 3 : Jeudi 30.08, 16h30-18h00 – Salle 4134

Retournement et contournement du stigmate

Etudes et résistances : le parcours des femmes étudiantes migrantes haïtiennes

JEUNE Yvrose, Université Paris 8, France.

Cette communication nourrit l'ambition d'établir un lien entre le niveau d'études supérieures des femmes migrantes haïtiennes et le moyen de contourner le système normatif. Plus précisément, elle vise d'éclairer les espaces d'émancipation potentiels de résistances de femmes au confluent de la migration et de l'éducation. Il s'agit de montrer comment la migration d'études des femmes est étroitement imbriquée dans une démarche d'émancipation, à même de créer des résistances à l'intérieur des normes validées et établies par la société. Dans une société où le sexisme est criant, les femmes occupent peu les hautes sphères de la vie politique, économique, sociale et culturelle. Ainsi, les femmes s'inscrivent de plus en plus dans une logique de résistance pour contourner la place qui leur est assignée. Et cette résistance s'inscrit dans une dynamique de classe qui ne prend pas les mêmes configurations selon les positionnalités des femmes en Haïti. Si pour certaines c'est la mobilité par le travail qui facilite la résistance pour d'autre c'est la mobilité éducative qui est le support de celle-ci. L'on comprend dès lors la nécessité pour les femmes d'inventer de nouvelles stratégies en vue de sortir du joug de la domination, en fonction des atouts sociaux qu'elles ont en main. Visant à déjouer les rapports sociaux de sexe, les femmes ont décidé d'allonger leurs études afin de rompre le cliché de "femmes-maison".

En marge de l'errance et de la résistance à travers l'écriture de soi

KIZZI Akila, Centre d'études féminines et études de genre, Université Paris 8, France.

La différence est perçue comme une approche complexe avec de multiples conceptions, elle s'étale sur plusieurs champs d'études. L'interaction pluridisciplinaire engendrée par l'analyse dans l'étude de la marginalité, la différence et l'altérité - comme conséquences des comportements sociaux- nous incite à nous intéresser à la marginalité comme une sorte de leitmotiv pour cultiver la différence non pas comme un élément séparateur mais plutôt comme une revendication dans la redéfinition de sa position identitaire. En partant avec l'idée de déconstruire et briser les idées reçues, les stéréotypes et les clichés dominants apparents chez l'Autre.

Entre contraintes et opportunités : vers une analyse féministe de Germaine, chercher la vie

LAMOUR Sabine, Cultures et Sociétés Urbaines, Centre de Recherches Sociologiques et Politiques, Université Paris 8, France.

Sur la base du récit, « Germaine, chercher la vie » d'une femme, vivant à la Saline, deuxième bidonville de Port-au-Prince, publié en 1989 par L'UNICEF, cette intervention vise à montrer la manière dont certains événements privés et collectifs (nationaux et internationaux) configurent et (re)configurent les parcours de vie des femmes, en Haïti. Plus précisément l'idée sera de partir de cette base empirique pour analyser l'influence tant du système de genre lié aux rapports de classe et de « race » influencent les différents moments et étape de la vie des femmes haïtiennes. Au travers d'une analyse sociologique reliant le micro et le macro, j'analyserai trois dimensions du récit « Germaine, ou chercher la vie » : son origine sociale, le développement de sa carrière conjugale (Becker : 1985), ses migrations en lien avec sa carrière de travailleuse. Cela a pour but de dégager une intelligibilité de l'expérience de vie des femmes au confluent de leurs luttes quotidiennes entre contraintes et opportunités en Haïti.

Afrique du Sud : des savoirs en résistance

PALMIERI Joelle, Laboratoire Les Afriques dans le Monde, France.

Depuis une dizaine d'années, en Afrique du Sud, des récits de femmes, pour leur grande majorité, noires, séropositives, pauvres, vivant dans les townships ou en milieu rural, sont collectionnés par des organisations de femmes, selon une démarche initiale de revalorisation de mémoire. Ces récits créent savoirs en résistance, parce que rendus visibles dans un pays où les rapports sociaux de sexe sont institutionnalisés. Le pays possède en effet une constitution-modèle et revendique une reconnaissance internationale, tout en connaissant un écart de richesses des plus importants au monde, couplé d'un environnement de violences sans égal et d'une prévalence du sida hors du commun, situations dont les femmes sont les premières victimes. Aussi, « dire » en public sa vie quotidienne de femme, en repoussant les limites de ce qui est invisible, enfoui, transgresse l'ensemble des codes qui alimentent les relations sociales sud-africaines et les rapports de dominations qui les régissent. En ouvrant une brèche dans l'expression publique, les femmes qui se racontent interrogent l'exercice du pouvoir, mettent en péril un fief masculin, aujourd'hui dirigé par des élites noires qui revendiquent un « savoir de dominants ». La démarche du récit personnel expurge le contrôle (qui barricade, légifère) et donc le pouvoir (qui s'en sert pour se maintenir). Cette contribution est le résultat d'une étude réalisée entre 2002 et 2008 grâce à l'observation participante des activités de deux organisations : Southern Cape Land Committee au Cap et dans la région du Cap Occidental et Aids Counselling Care and Training à l'hôpital Chris Hani Baragwanath Hospital à Soweto à Johannesburg. Dans les deux cas, des séances de récits de femmes sont organisées, à l'issue desquelles un ensemble cohérent est construit, qui prend la forme de livres, collectifs ou personnels, d'enregistrements, archivés, parfois diffusés en bibliothèque.

Session 4 : Vendredi 31.08, 11h30-13h00 – Salle 4134

Le passing peut-il être une stratégie ?*Du Passing guerrier en situation coloniale. La résistance des femmes « indigènes » algériennes durant la colonisation*

BOUYAHIA Malek, Université Paris 8, France. **RAMDANI Karima**, Université Paris 8, France.

Durant la période coloniale en Algérie, en dépit du rejet presque total de l'identité française, quelques « indigènes » font figure d'exception. Un certain nombre d'entre eux/elles ont transgressé les normes coloniales raciales et genrées en adoptant des identités « infâmes ». Il s'agira dans cette communication de relater l'expérience des femmes qui sont allées au-delà de la normalité et de la configuration sociale de la société « indigène ». Nous retiendrons l'exemple de la « Jeanne d'Arc du Djurdjura », Lalla Fadhma N'Soumeur. A sa manière elle a ébranlé les certitudes et les fixations identitaires. En effet, à la tête de la révolte, position exclusivement masculine, elle a/est passé/e en usant de la double assignation, sainte/sorcière, qui rendait poreux les frontières de genre et de « race ». A travers cet exemple, nous souhaitons interroger le passing comme technique de résistance en partant de l'analyse fanonienne de la stratégie du dévoilement où les moudjahidates se faisaient passer pour des Françaises afin de pénétrer les quartiers européens. elle a co-dérivé en décembre 2011 le numéro Volume ! 8:2, 2011/2 : Sex Sells, Blackness too ? Stylisation des rapports de domination dans les cultures populaires et postcoloniales.

Le passing et l'espace. Le cas historique des « Aryens en papier » pendant la Deuxième Guerre mondiale à Varsovie
ZDANOWICZ Ian, Laboratoire Théories du politique, Université Paris 8, France.

Dans mon intervention, je souhaite interroger le parcours de personnes assignées en tant que juives pendant l'occupation nazie de la Pologne (1939-1945) et le processus de mise à mort de ces dernières. Dans cette stratégie de transformation des vies « juives » en vies « infâmes », un des outils les plus importants fut la ghettoïsation de l'espace urbain, produit de la hiérarchie raciale nazie. Une des voies de résistance de ces vies, par définition « condamnées à mort », fut alors la tactique du passing, c'est à dire passer du côté aryen et vivre sous une autre identité : se faire passer pour un aryen. Je voudrais proposer une définition du passing qui fait appel à la dimension spatiale. Mon but sera de présenter cette tactique comme une praxis urbaine, qui se déroule surtout dans les rues de grandes villes où se rencontrent les deux protagonistes indispensables de ce drame : le « passant » et la « foule ». Mon hypothèse est que pour passer, pour survivre du côté aryen à Varsovie, il a fallu devenir un « passant », un personnage de l'espace public en mouvement permanent qui doit néanmoins se rendre invisible au moment même où il est exposé aux regards des autres. Les questions que je voudrais élaborer dans le cadre de mon intervention sont les suivantes : Comment l'espace urbain rend-il possible les techniques du passing ? Quel est l'impact de la géographie urbaine sur les styles corporels et sur les possibilités de passer ? Quelles étaient les trajectoires des « passant-e-s » ? Il s'agira en outre d'établir une cartographie des impasses, des dangers et des passages empruntés par les « aryens en papier » : tous les « Juifs » qui ont eu la possibilité d'acquérir une nouvelle identité fantomatique qui leur permettait de s'extraire de cette assignation « infâme ».

Le passing commercial ou la recherche d'une identité sur mesure
FREITAS Franck, Université Paris 8, France.

Si le passing est le plus souvent défini comme un moyen d'adopter une identité à laquelle on ne peut prétendre que par le biais d'une transformation soit temporelle, soit permanente, elle exige la création d'appareillages (maquillage, vêtements) ou de techniques (chirurgie) corporels, permettant toute modification de soi. On assiste alors à l'émergence d'un marché venu prendre en charge une demande que l'on peut qualifier de (ré-)insertion sociale ou encore d'invisibilisation. En effet l'objectif des « passeur.e.s » est de rompre, de manière ponctuelle ou définitive avec une identité ne représentant pas les attraits (psychiques et psychologiques) de l'identité souhaitée. Avec le passing « femme » et « homme » ne deviennent plus des « identités » à proprement parlé mais des modèles d'identification fragmentés, plurielles, déconstructeurs et « consommables ». D'une forme naturalisée de l'identité, on passe à une dimension naturalisante de ces dits modèles. Quels effets cette transition a sur le rôle des assignations ? Comment celles-ci se retrouve subvertit dès lors qu'elles sont assumées par les passeur.e.s qui choisissent consciemment leur mode d'être ? Ma communication propose d'interroger la mise en place d'une offre commerciale à vocation esthétique (médicale, textile et cosmétique), en se demandant dans quelle mesure peut-on considérer l'industrie de l'esthétisme comme participant à la standardisation des « options » identitaires, en particulier des normes de féminité ? Mon objectif, par ailleurs, est de montrer que les « passeur.e.s » contribuent à rendre malléable – et donc rendre disponible à tout à chacun.e – des modèles d'identifications (de genre, de « race », de classe, etc.) a priori considérés comme figés.

Session 5 : Samedi 01.09, 11h30-13h00 – Salle 4134

Parcours et récits de vie

Le quartier et le collectif de travail comme des lieux de résistance quotidienne des femmes libres centrafricaines contre la colonialité

BRAND Magdalena, Cultures et Sociétés Urbaines, Centre de Recherches Sociologiques et Politiques, Université Paris 8, France.

Ma recherche porte sur les expériences des femmes libres centrafricaines qui subviennent à leurs besoins et à ceux des siens par le travail et les services domestiques et sexuels auprès d'expatrié.e.s français.e.s. « Les centrafricains sont des étrangers dans leur propre pays » (extrait d'entretien). Les femmes libres sont des femmes « qui ont refusé le travail des hommes » (extrait d'entretien). Je défini moi même le travail domestique et sexuel comme toutes les activités qui sont pensées par les femmes comme des activités leurs permettant de ramener de quoi vivre chez elles et qui se déroulent dans des espaces domestiques et des sexualités qui ne leur appartiennent pas et qui ne sont pas les leurs ; dans ma recherche, les espaces domestiques et les sexualités des expatrié.e.s français.e.s. On verra que ma définition a des limites et est remise en cause par les résistances de certains collectifs de travail et par les analyses des femmes libres. Je souhaite comprendre ce que signifient le travail domestique et sexuel dans les projets, les ambitions et les stratégies des femmes libres centrafricaines. A travers leurs point de vue je souhaite comprendre de quelles politiques de contrôle elles font l'objet et comment les politiques françaises du travail en Centrafrique en tirent profit. Enfin, tout cela m'amène à questionner contre quelle colonialité elles résistent quotidiennement dans leurs collectifs de travail et leurs quartier, seules, à plusieurs, avec leurs familles, et avec leurs sœurs et leurs frères. Je discuterai ces perspectives de recherche à travers deux lieux dont l'histoire est racontée par l'expérience de quelques femmes. Un quartier habité par des femmes chefs de famille qui vivent de leur travail sexuel et domestique. Un bar où les serveuses servent des expatriés français et des gens du gouvernement. Ces pistes de travail sont indissociables d'une réflexion sur les méthodes de production des connaissances.

Femmes et Zones Franches en Haïti : de la recolonisation machiste-raciste-capitaliste d'Haïti dans la contemporanéité
DESROSIERS Michaëlle, Université d'Etat de Campinas, Brésil.

A travers cette communication, nous voulons analyser les caractéristiques néocoloniales-machistes-impérialistes du projet de reconstruction d'Haïti. Nous soutenons l'hypothèse que les femmes appauvries des classes travailleuses et populaires haïtiennes constituent les piliers de cette recolonisation. Car, les usines de sous-traitance présentes tant dans les zones franches que dans les maquiladoras locales emploient ces dernières à plus de 50%. Conformément à la nouvelle division technique, sexuelle, sociale internationale du travail, Haïti, localisée dans l'ainsi nommée arrière-cour de l'empire étasunien, est considérée, tout comme le reste de l'Amérique centrale, comme une vaste réserve de "main d'œuvre" bon marché pour les usines de sous-traitance. Espaces où la majeure partie des travailleurs sont des femmes et le « salaire par pièce », le mode de rémunération. Le salaire par pièce, par la pression exercée sur la travailleuse à travers les quotas, l'expose à user sa santé et à entretenir des relations extra-professionnelles avec les superviseurs et ou gérants d'usines, en vue de gagner le maximum et aussi de garder son emploi. Toutefois, suite au tremblement de terre du 12 janvier 2012, les documents officiels produits sous supervision de la dite communauté internationale imposent ces zones franches comme instruments, par excellence, de la "reconstruction" du pays. Ainsi, l'appui inconditionnel de l'ONU, pourtant présentée et vue comme l'alliée des femmes, au projet de reconstruction, de création massive de zones franches, témoigne du projet impérialiste, capitaliste machiste et raciste d'exploiter la force de travail à prédominance féminine et Noire d'un pays comme Haïti. Donc, notre propos c'est de démontrer le coût élevé de la reconstruction pour les femmes travailleuses noires haïtiennes et la fonctionnalité des zones franches, fer de lance de celle-là, pour le projet de recolonisation machiste, capitaliste et machiste d'Haïti dans la contemporanéité.

De quoi parle la « crise de nerfs » des ouvrières dans les années 1968 ?

GALLOT Fanny, Université Lyon 2, France.

Il est souvent question de nerfs, de fatigue nerveuse, ou de dépression nerveuse dans les années 68. La plupart du temps, ce type de comportement est considéré comme spécifiquement « féminin » et, par conséquent, toujours selon ces conventions, cet événement n'a rien d'extraordinaire sur les chaînes où elles travaillent puisqu'il peut être expliqué par leur prétendue « nature ». En même temps, la « crise de nerfs » d'une ouvrière est la manifestation individuelle d'une souffrance vécue au travail. Par là, elle est utilisée par les autres ouvrières pour nommer les conséquences des conditions de travail voire les conditions de travail directement. La « crise de nerfs » d'une des ouvrières est alors appropriée collectivement : les ouvrières retournent alors le stigmate initial pour en faire un symptôme collectif de la violence du travail, rendant ainsi visible leur souffrance au travail. Puis, de symptôme, la « crise de nerfs » peut devenir un déclencheur si ce n'est de grève directement, du moins d'arrêt de chaînes ponctuels. A l'intersection des normes de genre et des normes de classe, les ouvrières se trouvant en proie à des « crises de nerfs » font jouer les premières ce qui fait bouger les secondes. En étudiant les discours et les pratiques des ouvrières dans les ateliers autour de la « crise de nerfs », nous souhaitons montrer comment s'opère ce processus, en quoi elle constitue une performance pour finalement nous demander, de quoi parle la « crise de nerfs » des ouvrières dans les années 1968. Pour mener cette étude, nous avons recours à des entretiens d'ouvrières de chez Chantelle (Pays de la Loire) et Moulinex (Basse-Normandie) que nous confrontons à des archives syndicales. Enfin, nous utilisons le film Coup pour Coup réalisé par Marin Karmitz en 1971.

Les mobilisations en Côte d'Ivoire depuis 2000 : enjeux-leurres-perspectives

KOUYATÉ Oumou, Centre d'études africaines, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, France.

Dans cette contribution, je partirais des faits historiques liés aux luttes respectives des femmes ivoiriennes depuis la "Marche des femmes sur Bassam" au cours de laquelle elles ont su s'imposer par leurs revendications en libérant les hommes des geôles coloniales. Et depuis cet exploit historique comment au fil du temps elles sont tombées dans l'oubli jusqu'à l'émergence de la société civile puis des partis politiques ivoiriens ou elles se feront "damer le pion" jusqu'aujourd'hui ou transformées en bras séculier de leurs mentors politiques vont combattre leurs adversaires politiques en usant de toutes les méthodes tant par les pratiques sacrées, ou des rituels, tant par la violence...

Atelier 13

Stratégies féministes dans l'enseignement, la recherche et l'édition

Responsables de l'atelier :

DESCARRIES Francine, Université du Québec à Montréal, Canada. **DEVREUX Anne-Marie**, Cultures et Sociétés Urbaines, Centre de Recherches Sociologiques et Politiques, Centre national de la recherche scientifique, France. **LEBEL Estelle**, Université Laval, Canada.

Session 1 : Jeudi 30.08, 16h30-18h00 – Salle 2055

Stratégies de diffusion et d'édition des savoirs féministes

Présidence : LEBEL Estelle

Diffusion des écrits féministes et réticences : la déconstruction féministe comme contestation des cadres majoritaires de diffusion médiatiques et scientifiques.

BENDJAMA Rebecca, Université de Neuchâtel, Suisse.

Dans cette contribution, je me propose d'examiner l'argument qui voudrait que les difficultés de diffusion des discours féministes soient causées par leur caractère militant. Bien que la dimension contestataire qui imprègne ces écrits puisse expliquer une certaine réticence quant à leur diffusion, il apparaît que l'argument proposé ne résiste pas aux nombreux contre-exemples de publications à teneur militante. C'est pourquoi je me propose de réfléchir à l'hypothèse selon laquelle les productions féministes seraient plutôt l'objet d'une forme de rejet dont les raisons seraient à situer, entre autres, sur le plan des argumentations mobilisées par les féministes dans le cadre de leurs activités de contestation. En effet, l'étude d'articles issus de la presse féministe non académique, à l'aide des outils offerts par la logique naturelle, montre que les discours de contestation comportent un mécanisme de déconstruction, au sens d'une activité discursive par laquelle un paradigme représentationnel dominant est rejeté. Cette activité de déconstruction est ainsi connectée à un univers représentationnel partagé par les membres d'une formation sociale, autrement dit à ce que l'on peut appeler le sens commun. En ce sens, déconstruire consiste à rejeter un paradigme auquel le sens commun accorde une place dominante. Or, l'étude des spécificités de la déconstruction dans le contexte féministe fait apparaître que le rejet de paradigme est associé à la contestation d'un sens commun médiatique et scientifique. Ainsi, cette approche permet d'aborder les difficultés de la diffusion des écrits féministes en lien avec leur contestation des cadres de diffusion majoritaires.

Revues féministes et économie de l'édition scientifique, quels enjeux ?

BLIDON Marianne, Université Paris 1, France.

Les revues scientifiques sont un moyen essentiel de diffusion du savoir scientifique dans et hors de l'espace académique. Elles obéissent à des logiques économiques qu'il convient de bien connaître afin d'en saisir les enjeux présents et à venir, de pouvoir se positionner et éventuellement de proposer des modèles alternatifs. Dans ce cadre, l'opposition structurant n'est pas tant entre revue papier et revue numérique - dans la mesure où de nombreuses revues papier, anglophones et de plus en plus francophones, sont aussi diffusées numériquement - qu'entre modèles économiques de diffusion du savoir. Trois points seront explorés afin de mettre à jour des enjeux essentiels que les revues féministes ne peuvent ignorer et au regard desquels elles doivent se positionner individuellement, et pourquoi pas collectivement : - Le fonctionnement de l'économie de l'édition scientifique Sachant que le contenu des revues est le fruit d'un travail non-rémunéré ou financé partiellement par des fonds publics (auteur, évaluateurs, coordinateur...) et que les lecteurs sont eux-mêmes majoritairement des enseignants chercheurs statutaires ou non-statutaires, comment penser le rôle des éditeurs commerciaux quel que soit le type d'édition (papier ou numérique) ? - La diffusion de la production scientifique Il s'agira de poser la question de la diffusion dans et hors du monde académique à partir de données qualitatives et quantitatives. Parmi les points abordés, la question de l'accès - au sens large - des pays du Sud, celle de la pérennité et de l'archivage des contenus. - Les rapports de force dans le monde de l'édition scientifique Les rapports de force jouent à différentes échelles : entre sciences dures et sciences sociales, entre espace anglophone et espace francophone, entre disciplines, entre revues classées et non classées, entre revues subventionnées et revues non-subventionnées...

La contribution de la revue Questions féministes à la recherche féministe militante et scientifique sur la violence contre les femmes (1977-1980) : la question de l'intersection du genre, de la "race", de la classe et des sexualités

ROSENSTRAUCH Jean-Laurent, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, France.

Lors de cette communication, nous nous proposons d'interroger les dilemmes et les contraintes du combat féministe contre le viol au sein de l'« arène » judiciaire dans le contexte de politisation de cette oppression durant les années 1970, à partir de l'exemple de la revue Questions féministes, en privilégiant l'analyse intersectionnelle. Le poids de l'idéologie patriarcale accroît les difficultés de la lutte féministe — confrontée parallèlement au mouvement de libération sexuelle s'opposant à la répression pénale du viol — du fait que la justice sert à conforter les préjugés sexistes, racistes et renforce également les différences de classe (A. Davis, 1978,

1981 ; G. Halimi, 1978). La recherche féministe militante et scientifique doit rompre avec une définition essentialiste de la violence et vise à dévoiler les points aveugles des théories et des méthodes sociologiques (J. Hanmer, 1977 ; R. Gelles, 1972, R. et R. Dobasch, 1977). La revue *Questions féministes* met en lumière le rôle des femmes avocates au service de la parole des victimes, le sens de la répression des violeurs et la demande de justice des femmes ainsi que le sentiment de culpabilité de celles-ci vis-à-vis de ce crime dont le mouvement féministe cherche alors à obtenir la répression sur le plan légal (Procès d'Aix-en-Provence, 1978). De la même manière, *Questions féministes* contribue à développer une vision critique de la procédure sexiste et lesbophobe du traitement de la plainte sur le plan médical et judiciaire. Enfin, cette revue participe autant à la déconstruction des modes d'approche de la virilité qu'à celle du « développement » dans les pays du « tiers-monde ».

Les épreuves éditoriales. L'édition féministe critique face aux évolutions du monde académique

ROUX Sébastien, Centre Européen de Sociologie et de Science Politique, Centre national de la recherche scientifique, France.

À partir d'une analyse des pratiques mises en place au sein de la revue électronique *Genre, sexualité et société*, mais aussi de certains débats qui traversent cette publication depuis sa création, on proposera une réflexion sur certaines évolutions du monde académique, et notamment la consécration d'une vision compétitive de la recherche en contradiction avec les épistémologies féministes que révèle les politiques éditoriales de sélection. Il s'agit de défendre la possibilité d'une pratique féministe de la recherche qui, tout en intégrant la sélection comme une modalité possible de défense de la spécificité du discours scientifique, interroge (et critique) la croyance quant à l'universalité de la science. En effet, si la plupart des chercheuses et des chercheurs féministes tentent de concilier critique de la science et défense d'une scientificité, cet équilibre est aujourd'hui menacé par certaines évolutions particulièrement visibles au sein du monde éditorial : standardisation et bureaucratisation des procédures de sélection, multiplication des supports et dilution de la visibilité scientifique, intériorisation des logiques légitimistes, etc. Ainsi par exemple, la plupart des revues sont aujourd'hui hiérarchisées, labellisées voire classées en fonction de leur taux de sélection, au motif que le travail d'exclusion serait en soi une garantie de scientificité et « d'excellence ». Dès lors pour pouvoir exister (y compris dans la trivialité des financements), les revues féministes sont appelées à se conformer à des pratiques contradictoires avec les valeurs qui les fondent. Ainsi, après avoir témoigné des contraintes actuelles qui pèsent sur le travail éditorial, on tentera de participer à la réflexion collective quant aux initiatives à développer pour résister aux logiques bureaucratiques et entrepreneuriales qui menacent aujourd'hui l'édition féministe critique.

Session 2 : Vendredi 31.08, 11h30-13h00 – Salle 3148

Priorités, enjeux et stratégies de développement de la recherche et des études féministes (1)

Présidence : DEVREUX Anne-Marie

Interdisciplinarité et diffusion du genre au-delà des sciences humaines et sociales

DEVREUX Anne-Marie, Cultures et Sociétés Urbaines, Centre de Recherches Sociologiques et Politiques, Centre national de la recherche scientifique, France.

En guise d'introduction de l'atelier « Le genre est-il soluble dans les sciences dures ? », je ferai état de l'expérience du Réseau Thématique Pluridisciplinaire (RTP) « Etudes Genre » du CNRS mis en place depuis 2010. Ce RTP est à l'initiative des sciences humaines et sociales (SHS) et propose aux autres secteurs scientifiques, sciences biologiques, sciences de l'environnement, sciences chimiques, etc., d'examiner les conditions scientifiques et institutionnelles de la diffusion de la problématique du genre dans les sciences dites « dures » tout en s'appuyant, évidemment, sur la définition du genre élaborée par les SHS. Les expériences étrangères en la matière montrent que l'interdisciplinarité entre grands secteurs disciplinaires nécessite d'abord un accord sur un langage commun, et un apprentissage minimal des concepts des autres sciences, notamment ce qu'est le « sexe » pour les sciences biologiques, beaucoup plus complexe que se les représentent les SHS. La confrontation de témoignages divers, venus de différents secteurs, de différents types d'institutions productrices de savoir (pas seulement scientifique, mais aussi d'action sur le terrain, par exemple en écologie-environnement et développement), et de différents pays rappelle aussi que la difficulté majeure reste les résistances à la prise en compte du genre, voire même de l'existence des femmes et des animaux femelles, non seulement dans la construction des objets de recherche, mais aussi dans la définition des protocoles expérimentaux. Le point de vue androcentré en science où la neutralité scientifique est une domination masculine qui s'ignore, est le principal obstacle à la prise en compte du genre dans des questions qui pourtant, à l'évidence, doivent aborder la différence et les inégalités des positions des femmes et des hommes par rapport à l'objet à étudier, qu'il s'agisse de la santé, des traitements thérapeutiques, du risque environnemental ou de la gestion des ressources naturelles.

Vers l'intégration de la dimension « féministe » dans un cursus universitaire : le cas du département des langues étrangères à l'université de Guelma (Algérie)

HAMDI Houda, Université 08 mai 1945, Algérie.

Malgré une sensibilité à l'égard de la question de l'égalité dès l'adolescence, il ne m'a été possible d'apprendre l'existence des études féministes qu'à un niveau d'étude post-graduat. L'absence quasi totale d'une quelconque référence à cette approche en Algérie, tant au niveau des études universitaires qu'en d'hors, ne permettait pas une ouverture dans cette direction. Considéré par

certain(ne)s comme une invention de l'Occident contre laquelle il faut lutter, et par d'autres comme étant incompatible avec l'Islam –religion de l'Etat et du peuple algérien–, le féminisme sous toutes ses formes ne s'inscrivait, et ne s'inscrit toujours pas dans l'agenda universitaire, et reste loin des priorités des chercheurs. À cela, ou à cause de cela, s'ajoute un manque d'expertise dans le domaine. Dans un tel contexte, la création d'un parcours d'enseignement axé sur les questions « féministes » reste un objectif inatteignable. La seule possibilité d'assurer l'implémentation, même partielle, des questions liées à l'égalité, à la représentation, etc. reste d'essayer de les intégrer dans le cadre de formations existantes. À l'heure actuelle, cela reste étroitement liés à des initiatives personnelles et isolées. Tel est le cas du département des langues étrangères de l'université de Guelma. La volonté de la part de certaines enseignantes de littérature de prendre en compte cette dimension s'est principalement traduite par l'application de certaines « mesures », notamment : - Accroître le nombre d'auteurs féminins enseignés. - Intégrer l'enseignement des théories féministes dans le cursus. - Appliquer une approche féministe dans la lecture de certaines œuvres étudiées. - Proposer des thématiques liées aux questions de genre dans le cadre de mémoire de fin d'étude. Si la volonté existe, la nécessité d'acquérir plus d'expérience reste ressentie. Le « comment » sortir d'un isolement néfaste afin de pouvoir échanger les expériences avec d'autres collègues reste posée.

L'enseignement du féminisme matérialiste et des études genre à St Denis Université : appropriation des savoirs et résistances chez des étudiant-e-s de licence

MATHIEU Marie, Cultures et Sociétés Urbaines, Centre de Recherches Sociologiques et Politiques, Université Paris 8, France/Institut de recherches et d'études féministes, Université du Québec à Montréal, Canada.

Nous nous proposons dans cette communication de revenir sur une expérience d'enseignement du féminisme matérialiste et des études genre à un public mixte et diversifié au sein de l'Université Paris 8-Vincennes/St Denis. Cet enseignement s'est appuyé sur le travail et la collaboration d'enseignant-e-s précaires s'inscrivant différemment dans les rapports sociaux de sexe et de race, intervenants individuellement ou en binôme, ainsi que sur des matériaux variés (films, images, textes d'analyse qualitative et quantitative), et des modes d'évaluation diversifiés (examens écrits individuels et travaux oraux préparés à l'écrit en groupe en vue d'un colloque de fin d'année). À partir de l'observation menée dans ce cours durant un semestre, et de l'analyse de travaux écrits réalisés dans le cadre de cet enseignement (commentaires sur deux films projetés, copies d'examen individuelles, travaux écrits en groupe en vue d'une présentation orale), nous montrerons les difficultés rencontrées pour enseigner le féminisme à l'université, les stratégies « efficaces », mais surtout nous reviendrons sur la façon dont les étudiant-e-s s'approprient les savoirs dispensés et discutés selon leurs caractéristiques socio-démographiques, et les résistances mises en place, nous conduisant à soulever des questionnements concernant les enjeux de l'enseignement du féminisme, l'institutionnalisation du féminisme et les conséquences d'un tel projet.

Etudes féministes, Gender Studies et féminisme

PICQ Françoise, Institut de recherche interdisciplinaire en sciences sociales, Université Paris 9, France.

Les études féministes ont leur origine dans le mouvement féministe des années 1970 (F.Picq « Du mouvement des femmes aux études féministes, in 25 ans d'études féministes l'expérience Jussieu). Elles ont prolongé le militantisme féministe en approfondissant les questions soulevées par le mouvement (avortement, contraception, sexualité, travail domestique, viol, violences contre les femmes). Elles ont investi l'université et la recherche, prolongé la critique féministe par celle d'un savoir constitué sur l'exclusion des femmes, tout en fournissant une voie de professionnalisation du militantisme (F.Picq, « Enquête sur les féministes de la 2^e vague », in C.Bard, Les féministes de la 2^e vague, PUR, Archives du féminisme, 2012). Dans le processus d'institutionnalisation et pour donner des gages de scientificité, elles ont eu tendance (en tous cas en France) à se détacher de leur base militante. Cela a été déploré au 4^e congrès de la RFF à Toulouse en 2002, (voir résolution et résultat de cette tentative de recréer un lien). J'envisagerai les évolutions parallèles de la recherche et du féminisme militant depuis cette date. -Des études féministes aux Gender studies. Sens politique et problématique du changement terminologique. Déplacements conceptuels (du sexe au genre, du genre à la sexualité, puis de la sexualité à la pratique queer) ; « catégorie utile » pour dé-naturaliser les inégalités entre les sexes, le genre devient un rapport de pouvoir pris dans l'imbrication d'autres rapports de pouvoir. -Le féminisme comme mouvement social au début du XXI^e siècle : formes d'organisation, nouveaux enjeux, problématiques, controverses. La tension inévitable entre recherche et militantisme, prises dans des exigences contradictoires. Mais si on pense que les recherches féministes doivent être utiles à la « cause des femmes », il est indispensable de rétablir un échange avec « le terrain », les connaissances qu'il procure et les besoins qu'il exprime.

Session 3 : Samedi 01.09, 11h30-13h00 – Salle 3148

Priorités, enjeux et stratégies de développement de la recherche et des études féministes (2)

Présidence : DESCARRIES Francine

Forum ouvert sur les stratégies à développer pour accroître la portée théorique et sociale de la recherche et des études féministe et augmenter leur rayonnement.

Atelier 14

Féminisme, racisme et capitalisme

Responsables de l'atelier :

FABBIANO Giulia, Institut d'ethnologie méditerranéenne, européenne et comparative, Université Aix- Marseille, France. **POLI Alexandra**, Centre d'Analyse et d'Intervention Sociologiques, Centre national de la recherche scientifique, France. **ROUX Patricia**, Centre en Etudes Genre, Université de Lausanne, Suisse.

Session 1 : Mercredi 29.08, 16h30-18h00 – Salle 5157

Emprises politiques sur le genre et l'ethnicité

Présidence : POLI Alexandra

Les « étrangères indésirables » France 1938-1945. Enjeux de la variable genre dans les assignations catégorielles administratives

AUDEVAL Aurélie, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, France.

Dans cette communication je veux mettre en avant quelques points essentiels concernant le genre lors de mon travail de thèse sur « Les « étrangères indésirables » et l'administration française. 1938-1945 ». Cette période illustrée par un pouvoir étatique en proie à des logiques de tri, d'élimination puis d'extermination d'une partie de sa population, va voir la catégorisation devenir un enjeu fondamental. Dans cette période plus que dans beaucoup d'autres, les assignations identitaires mise en place par l'Etat peuvent devenir des questions de vie ou de mort. Il s'agit de soulever ici en quoi la dimension genrée vient ou non troubler les catégories mises en place par l'Etat, de voir en quoi les femmes sont sujettes à des catégories spécifiques afin de mieux appréhender ce qui s'est joué pour les concernées. Dans un premier moment, ce sont les enjeux de la dimension genrée dans la définition de la nationalité française qui seront au cœur de l'analyse. À travers deux exemples, le contrôle administratif strict de la naturalisation par le mariage en 1938 et les questionnements administratifs sur la dénaturalisation sous Vichy, nous verrons par quels détours la question d'une identité nationale en propre pour les femmes s'est heurtée aux logiques de « triage » des populations de l'Etat français. Ensuite, il sera toujours question de la variable genre, mais cette fois en regard d'autres assignations catégorielles que celle de la nationalité. L'observation cette dimension en regard à deux autres catégories « communiste » et « israélite », permettra de faire lien jusqu'à la catégorie spécifique de « prostituée ». Tout au long de cette analyse, je soulèverais les implications de ces politiques catégorielles sur les femmes concernées, en insistant sur les processus d'intégration ou de rejet de ces assignations.

Des Québécoises comme les autres ? Les femmes arabes à l'épreuve des rapports de genre et d'ethnie

BENDRISS Naïma, Chaire de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté, Université du Québec à Montréal, Canada.

Les représentations sociales fixent les catégories identitaires et organisent les rapports sociaux entre groupes majoritaires et minoritaires. Elles sont à envisager comme une variable qui non seulement définit l'identité des femmes arabes mais les situe par rapport à des catégories sociales spécifiques. Ainsi, en plaçant les femmes arabes dans une catégorie minoritaire de par le sexe et l'ethnie, ces représentations installent une frontière tant par rapport aux hommes arabes que par rapport aux Québécoises majoritaires et renforcent une dichotomie entre les différentes unités identitaires. Ces couples d'opposés se fondent sur un dualisme qui structure une hiérarchie entre ces entités : d'une part, le couple « femmes arabes victimes impuissantes »/« hommes arabes violents » par essence et d'autre part, le couple « femmes arabes soumises »/« Québécoises majoritaires émancipées » par culture. La distinction Québécoises arabes/Québécoises majoritaires s'inscrit dans une autre, plus large, qui oppose sociétés arabes/sociétés occidentales. La communication propose d'examiner le type de rapports de frontières interethniques qui structurent les relations entre les Arabo-Québécoises et le groupe majoritaire dans la société québécoise. L'identité étant abordée ici comme un processus de construction sociale et historique dont les contours sont déterminés par la frontière ethnique, il s'agit d'analyser le processus de négociation de celle-ci entre un groupe minoritaire et un groupe majoritaire au croisement des représentations sociales par lesquelles sont caractérisées les Arabo-Québécoises et les stratégies identitaires qu'elles mettent au point dans la déconstruction d'une identité attribuée et la construction d'une identité revendiquée en se constituant en sujets.

La redéfinition de l'espace public face aux problématiques du port du voile

KHEMILAT Fatima, Unité de formation et de recherche de Science politique, Université de Paris 1, France/Sciences Sociales des religions, Ecole pratique des hautes études, France.

Il s'agit de passer au crible les moyens juridiques par lesquels les autorités étatiques ont opéré une redéfinition de l'espace public tout en procédant à une extension sémiologique d'un des fondements constitutionnels de nos sociétés qu'est l'ordre public et ce en dégagant une nouvelle acception tout à fait inédite de l'ordre public immatériel. Ce "bidouillage juridique" comme l'on appelé certains juristes témoigne de l'instrumentalisation politique des ambiguïtés juridiques à des fins bien souvent électoralistes. Ce qui

est peut-être plus intéressant encore c'est l'inversion des principes de dignité et d'égalité homme-femme afin de les imposer à des femmes considérées comme trop soumises par leur état pour se rendre compte de la domination totale voire totalitaire subie. Ce n'est donc plus seulement un principe opposable à ceux qui attentent à la dignité d'autrui mais objectable à celles qui se refuseraient, d'après certains, ce droit. En ce sens, le parallèle, toute chose égale par ailleurs, avec les femmes qui se prostituent m'a semblé judicieux. En effet, dans les deux cas, le droit de citer de ces femmes est évacué au nom d'une soumission masculine, qu'elle soit sexuelle, corporelle ou religieuse (le voile) telle, qu'il faille les libérer d'elles-mêmes. Il semble que certaines associations féministes qui se sont mobilisées alors ont participé à cette négation du droit à la parole, préférant s'exprimer en lieu et place de celles-ci. Les femmes voilées comme prostituées se retrouvent dans la position de marginaux séquents, doublement dominées à la fois par les hommes et par les autres femmes. La question sous-jacente est donc celle de l'intersectionnalité mais aussi "qui défendent les associations féministes", la Femme ? Ou certaines femmes contre d'autres ? J'espère que vous me donnerez l'occasion de m'exprimer plus en détail sur ces questions liées à la fois au droit, à la sociologie, mais aussi à la nécessaire réflexivité des mouvements féministes.

Civiliser les Kanaks. Colonisation et imposition de modèles de genre (Nouvelle-Calédonie, 1842-1946)

NICOLAS Hélène, Centre de Recherche et de Documentation sur l'Océanie, Université de Provence, France.

À partir de ma recherche de doctorat (2006-2012), cette communication propose d'examiner la manière dont les pouvoirs coloniaux et les missionnaires chrétiens ont mis en place des politiques de réformes des « mœurs » des Kanaks, portant notamment sur les rapports de genre. À Lifou, cadre de cette étude, dès 1842, les missionnaires protestants puis catholiques ont réformé le mariage, la relation conjugale et la vie quotidienne, tentant de remplacer le modèle local de la nécessaire séparation des sexes, par celui du couple chrétien, vivant dans un « foyer », où « l'homme est la tête et la femme le corps ». L'association entre les grands chefs et les missionnaires, l'édiction de codes de lois, la mise en place d'une police religieuse, d'internats non-mixtes et la réorganisation de l'habitat ont rendu cette réforme redoutablement efficace. En 1853, la Nouvelle-Calédonie devient une possession française. Mais ce n'est qu'à la fin du XIX^e siècle que le régime de l'indigénat est réellement mis en place. Des lois natalistes en direction des femmes « indigènes » (kanakes) viennent alors renforcer la vision chrétienne des femmes comme mères et épouses, sous direction maritale. Ces deux politiques, missionnaires et coloniales, en direction des Kanaks, ont tendu à supprimer les marges de manœuvre (séparations, maîtrise de leur fécondité...) qu'avaient les femmes kanakes, sans en créer d'autres, intensifiant ainsi le pouvoir marital. Cette recherche montre que le système de genre des Kanaks de Lifou, considéré aujourd'hui encore comme « traditionnel », ancestral, est notamment le fruit du processus colonial. Nous voyons ici en action la manière dont le régime de l'indigénat, produisant les catégories de « race » locales, a en même temps produit des catégories de genre, concordant avec celles prônées par la christianisation.

Session 2 : Jeudi 30.08, 11h30-13h00 – Salle 5157

Décoloniser les droits des femmes

Présidence : ROUX Patricia

Le féminisme et sa couleur : une étude comparative des mobilisations et des politiques migratoires au nom des femmes musulmanes. L'exemple de la polygamie en France et au Québec

BOUMENDIL Nathan, Université Paris 10, France/Université du Québec à Montréal, Canada.

Depuis 2001, la problématique de l'intégration des minorités en France occupe le devant de la scène politique et a pris son essor avec l'ethnisation de la question sociale, touchant aussi les débats sur les droits des femmes et les violences leurs étant faites, avec une focalisation croissante sur les femmes racisées, devenues les victimes suprêmes du patriarcat. Les droits des femmes ne semblent ainsi plus se visibiliser qu'au travers de l'oppression par la religion musulmane ou les pratiques rattachées aux groupes culturels maghrébins et africains, comme la polygamie (ici la polygynie). La polygamie est par excellence la thématique où la question de l'égalité des sexes est mobilisée afin d'opposer des limites à la liberté religieuse et aux pratiques culturelles minoritaires. Une étude réalisée des mobilisations institutionnelles et associatives (rapports officiels, communiqués, arrêts...) autour de la polygamie (criminalisation/ légalisation) nous permettra de mettre en lumière pour cette présentation comment son traitement politique est révélateur de la prise en compte des rapports de genre par les pouvoirs publics dans l'établissement des politiques vis à vis des minorités culturelles. Nous pourrions voir ainsi que le concept d'intégration des minorités est mobilisé différemment au Québec et en France, parallèlement au modèle politique national choisi (multiculturalisme/ national républicain), entraînant des rapports différents entre minorités culturelles concernées, autorités et mouvements féministes « officiels » de chaque pays dans l'élaboration des décisions. Quels liens établir avec les autres politiques limitant la liberté religieuse des musulmans en France ? Que révèlent les décisions prises en termes de rapports sociaux de race entre les gouvernants, leurs associé-e-s (groupes et lobbys de femmes) et les groupes concernés ? Que change le fait que la polygamie soit plus visible au Canada par les communautés mormones que musulmanes comme en France ?

Pierre, Djemila, Dominique...et Mohamed

BOUTELDJIA Houria, Parti des Indigènes de la République, France.

Je me propose en tout premier lieu de faire une analyse de l'imbrication de genre et de race du point de vue d'une militante appartenant à une organisation politique décoloniale. Mon point de vue ne sera pas théorique mais situé. Je m'exprimerai à partir de la condition de femme indigène mais également à partir d'une pratique militante, c'est à dire confrontée au réel. Cette intervention sera centrée non pas sur l'articulation race et genre en tant que telle mais sur les difficultés rencontrées par les militantes indigènes lorsqu'elles sont confrontées à la pratique politique de cette articulation. Le MIR puis le PIR existent aujourd'hui depuis 7 ans et mon point de vue sur la libération des femmes indigènes a beaucoup évolué. En témoignent, ces 3 textes : 1/ L'appel des féministes indigènes : <http://rebellyon.info/L-Appel-des-Feministes-Indigenes.html>. 2/ Les femmes blanches et le privilège de la solidarité : http://www.indigenes-republique.fr/article.php3?id_article=1140. 3/ Pierre, Djemila, Dominique et...Mohamed : http://www.indigenes-republique.fr/article.php3?id_article=1612. Ce que je souhaite faire c'est une analyse de ce parcours qui à mon sens part d'une matrice féministe blanche (exclusion des hommes et lutte contre le patriarcat, le racisme en plus) et qui évolue en prenant en compte à la fois les effets du racisme sur le genre masculin mais aussi ceux contenus dans le féminisme blanc dominant. La combinaison des deux, enracinés dans l'histoire coloniale et dans celle de l'immigration post-coloniale, produit des effets inattendus et pervers qui empêchent les jeunes femmes indigènes de mener là où elles se situent des combats strictement féministes. Le combat "féministe" doit dès lors intégrer des paramètres comme le respect de la famille et de la communauté, les résistances masculines, l'acceptation, voire la confortation du genre et du partage des rôles. C'est ici que se pose la question de l'articulation, de ses modes opératoires, de ses expressions politiques et de ses limites. Il ne s'agira pas ici de proposer une vision capitulaire mais au contraire de mettre en évidence les dynamiques en cours, loin de tout manichéisme, et surtout de montrer que les femmes prises en étau entre le patriarcat blanc et le patriarcat indigène ne sont pas passives mais résistent en élaborant des stratégies, qui, si elles ne prennent pas les allures d'un féminisme revendiqué mettent en avant les priorités des femmes racisées, souvent de manière efficace.

Pourquoi interdire ? Le niqab dans la presse française

BURNIER Marcia, Université Paris 8, France.

En France, comme de plus en plus en Europe, la femme musulmane et plus particulièrement la question du voile sont devenues le symbole d'une oppression souvent fantasmée par l'Occident, qui voit en elle un moyen d'affirmer sa volonté « de libérer les femmes » tout en se positionnant comme civilisation supérieure car dévoilée. Ce regard colonialiste posé sur le voile s'exprime d'autant plus fortement quand celui-ci est intégral. Néanmoins, rares sont les études autour du niqab en France. Dans cet article, j'étudie donc le regard que les journalistes posent sur les femmes qui portent le niqab, et sur la femme musulmane en général, à travers les articles publiés lors du passage de la loi interdisant le port du niqab dans l'espace public. Cette analyse de contenu de trois titres de presse (l'Humanité, Libération et Le Figaro) permet de mettre en lumière un discours autour de l'interdiction du voile assez ambivalent et majoritairement contre le port du niqab. Néanmoins, la parole des femmes voilées reste invisible. Que l'on défende les femmes qui portent le niqab ou que l'on veuille les « sauver », pas une seule fois la parole n'est donnée aux concernées, qui sont alors reléguées au rang de sujets d'études muets, incapables de réflexion sur leur condition. Rares sont les intervenants ou les journalistes qui se posent concrètement la question de l'application de cette loi, oubliant que ce texte législatif, avant d'être un débat idéologique, exclut des femmes de l'espace public, les empêchant d'aller à l'hôpital, à l'école, les empêchant de travailler, de circuler. En niant la parole de celles qui portent volontairement le voile intégral, les journalistes et les intellectuels qui interviennent dans la presse pratiquent une forme de colonisation de l'expérience des femmes voilées en se l'appropriant.

Nassawiya et la question du genre dans le monde arabe

KAOUES Fatiha, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, France/Ecole Pratique des Hautes Etudes, France.

Dans le monde arabe, la question féministe a longtemps été limitée à la lutte contre les violences faites aux femmes dans le domaine privé, ainsi que les discriminations dont elles font l'objet. Le débat a rarement porté sur la question du genre et la remise en cause des représentations sociales spécifiques parfois aliénantes héritées d'une société patriarcale et de la nécessité de les déconstruire dans une perspective féministe. Ainsi, la thématique du genre a fort peu pénétré l'espace des études et mobilisations féministes dans le monde arabe. Pourtant, l'association féministe libanaise Nassawiya innove dans ce domaine. Cette organisation est particulièrement active, d'autant plus qu'elle est consciente de l'enjeu de la question des femmes dans les révolutions arabes. Nous nous proposons d'analyser les actions militantes mises en œuvre par cette organisation féministe arabe d'avant-garde, leurs limites et enjeux.

Session 3 : Jeudi 30.08, 16h30-18h00 – Salle 5157**Subjectivations et constructions identitaires au prisme de l'islam****Présidence : FABBIANO Giulia***Parcours de subjectivation des femmes musulmanes de Bosnie-Herzégovine : genre, islam, nation***BRETONNIÈRE Sandrine**, Centre d'analyse et d'intervention sociologique, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, France.

La fin du conflit en Bosnie-Herzégovine durant l'hiver 1995 souleva un espoir immense : les déplacés allaient pouvoir quitter les centres collectifs, les exilés revenir au pays, chacun-e pourrait rentrer chez lui/elle et reprendre le cours de sa vie. Cependant, le conflit avait bouleversé les paramètres identitaires de nationalité, instrumentalisé les repères confessionnels ; il avait participé à la destruction du système social et économique yougoslave. Dans cette perspective, je me suis intéressée aux parcours des femmes bosniennes dans ce pays meurtri par la guerre, mais aussi marqué par un modèle patriarcal. Dans cette communication, je m'appuierai sur mes travaux de thèse pour montrer comment les femmes musulmanes de Bosnie renversent des processus de désobjectivation en se constituant des parcours biographiques indépendants, puisant dans différentes ressources qu'elles jugent appropriées (religion, travail, militantisme, famille). Pour certaines, l'islam se révèle être un marqueur indispensable et central de la reconstruction de soi ; élément intime par excellence, il se manifeste toujours par le colloque singulier avec Dieu. L'ancrage identitaire de genre est également prépondérant pour ces femmes. Identifié par mes interlocutrices comme garant de la visibilité de la femme en tant qu'actrice sociale, il est articulé aux revendications d'agency et d'indépendance. Les femmes sont ainsi engagées dans une réflexivité permanente, qui exige un réagencement des cadres de leur subjectivation dans un contexte d'après-guerre fluctuant.

*D'une génération l'autre : des étudiantes pratiquantes musulmanes de Bordeaux et d'ailleurs...***HANAFI Rania**, Département des Sciences de l'éducation, Université de Bordeaux 2, France.

Travaillée par les tensions et les contradictions d'un enfermement identitaire, entre des déterminismes à l'origine familiale immigrée d'une part, et ceux de genre d'autre part, l'expression religieuse des filles interviewées brouille les lectures habituelles de l'émancipation. Le modèle féminin de la « francisée libérée » à la suite des « maghrébines » et des « beurettes » (N. Guénif Souilamas, 2000), selon l'expression des interviewées, comme seule échappatoire à la famille et à l'emprise supposée « aliénante » du religieux, rencontre une ligne de fracture. Les étudiantes interviewées de notre enquête de terrain de thèse, par des entretiens semi-directifs auprès de trente-et-une jeunes filles âgées de 18 à 31 ans, de Bordeaux et d'ailleurs, ne se reconnaissent ni dans cette assignation à l'origine, ni dans ce modèle féminin. Prises en étau, l'accès des filles pratiquantes à l'espace public met ainsi à nu des mécanismes d'assignation et d'oppression d'une violence à la mesure des représentations sociales à leurs égards (C. Delphy, 2008). Comment les nouvelles générations de jeunes femmes descendantes de parents migrants, socialisées et éduquées en France, mobilisent-elles le religieux dans leurs trajectoires ? On avancera l'idée que si les filles musulmanes, voilées ou pas, déchaînent autant les passions, ce n'est pas tant pour leur refus à se conformer à un modèle féminin normatif (quoique ce dernier ne soit pas figé ni dans l'espace ni dans le temps), mais bien plutôt d'en proposer une refonte formulée à partir du référent religieux. La difficulté ne consiste pas tant à légitimer ou à récuser le voile dans l'espace public, qu'à tenter de comprendre comment les étudiantes interviewées se saisissent des signes religieux comme d'une ressource féconde, mais d'une lisibilité problématique, à leur affirmation de soi dans la société.

*Constitution d'un nouveau modèle féminin : ethnographie des pratiques religieuses musulmanes en Bosnie-Herzégovine***ZELJKOVIC Ljiljana**, Université Aix-Marseille, France.

Les représentations de la féminité et la constitution des modèles féminins idéaux sont au centre des débats politiques dans les moments charniers d'histoires nationales. S'y manifestent symboliquement des choix sociaux et des projets politiques. L'histoire récente ainsi que l'actualité de la Bosnie-Herzégovine nous le montre bien. La catégorie de « femmes musulmanes » apparaît dans une période de guerre, de montée des nationalismes et de ce que certains ont appelé « le retour du religieux ». Après l'imaginaire construit autour de la « femme socialiste » héroïque, autosacrificielle travailleuse, modeste, mère et activiste politique, apparaissent sur la scène publique des femmes ethnicisées souvent représentées, dans les discours locaux, aussi bien que dans l'imagerie occidentale, comme victimes, d'abord de la guerre, ensuite de la « transition » économique et politique auquel le pays est confronté. Je propose d'interroger cette catégorisation de « femmes musulmanes » car elle nous aveugle sur les enjeux réels qui sont à l'intersection des conflits multiples dont il s'agira dans un premier temps de rendre compte en m'appuyant sur une enquête ethnographique de plusieurs mois à Sarajevo et Brcko. La question des femmes musulmanes de Bosnie aujourd'hui se pose dans le cadre d'un changement politique et idéologique radical. Elles ont de plus à subir le contexte d'une forte essentialisation de la représentation binaire des « femmes occidentales » et des « femmes musulmanes ». Il s'agira aussi de voir comment se constituent des nouvelles subjectivités féminines au travers les pratiques religieuses quotidiennes, en l'occurrence musulmanes ? Comment ces pratiques se reflètent-elles à travers leurs carrières professionnelles, stratégies matrimoniales, vie associative ? Cependant, beaucoup de questions relatives au sujet du féminisme islamiques sont transnationales. Je propose, pour finir, de les mettre en parallèle celles qui sont propres au contexte de la Bosnie.

Session 4 : Vendredi 31.08, 11h30-13h00 – Salle 5157**Mobilisations contre les discriminations****Présidence : FABBIANO Giulia et ROUX Patricia**

Je me sens bien parmi mes pairs discriminés ! La comparaison intragroupe descendante et l'hypothèse de discounting comme explications des effets protecteurs de la discrimination groupale

BRY Clémentine, Laboratoire InterUniversitaire de Psychologie, Université de Savoie, France. **BOURGUIGNON David**, Laboratoire INTERPSY-ETIC, Université de Lorraine, France. **ESTRADA GOIC Claudia**, Université de Magallanes, Chili.

Cette communication présente l'état des recherches sur la perception de la discrimination par les populations stigmatisées, les effets de la perception de discrimination sur l'estime de soi et rapporte une étude sur les stratégies de faire-face utiles pour protéger l'estime de soi. Nous percevons davantage la discrimination dirigée à l'encontre de notre groupe social (discrimination groupale) qu'à notre égard propre (discrimination personnelle). Cette divergence de perception s'accompagne de relations opposées avec l'estime de soi personnelle. La perception de discrimination personnelle a un lien négatif avec l'estime de soi, ce qui est relativement bien expliqué dans la littérature. En revanche, la perception de discrimination groupale entretient un lien positif avec l'estime de soi. En d'autres termes, plus la perception de discrimination groupale augmente, plus l'estime de soi augmente. Dans une étude auprès de 126 femmes chiliennes, nous nous attachons à tester deux stratégies de faire-face (coping) pour expliquer ce paradoxe. Le premier mécanisme, la comparaison intragroupe descendante, consiste à évaluer sa situation comme plutôt meilleure que celles de membres de son groupe social. Le second mécanisme, appelé « discounting » consiste à faire des attributions externes pour se dédouaner de sa responsabilité vis-à-vis de situations difficiles. Le questionnaire mesurait ces diverses variables (discrimination personnelle et groupale, estime de soi personnelle, comparaison sociale, discounting) et les analyses reproduisent les liens classiques entre discrimination et estime de soi. De plus, il apparaît que, à la différence du discounting, la comparaison sociale intra-groupe descendante explique le lien positif entre discrimination groupale et estime de soi. Nous discuterons de des implications théoriques et appliquées de ces résultats.

Islam d'Europe au féminin : de la réappropriation féminine du religieux aux stratégies d'émancipation fidèles aux valeurs universelles

HAMIDI Malika, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, France.

Entre le modèle d'émancipation Occidentale et le modèle traditionnel de la femme musulmane, se profile en Europe un sujet féminin musulman d'un nouveau "genre". Ainsi, de nombreuses jeunes musulmanes tentent de vivre aujourd'hui selon les principes d'un Islam européen qu'elles associent pourtant à la modernité. C'est à partir du religieux qu'elles s'appuient pour défendre leur droit à l'instruction, au travail, à plus d'équité face au monde des hommes, estimant que des coutumes archaïques sont venues, au cours des siècles, léser les femmes musulmanes des privilèges que l'islam leur avait accordé. En empruntant des voies qui souvent étonnent, elles redéfinissent leur identité féminine en développant une double stratégie d'émancipation : elles vont d'une part, promouvoir une interprétation autonome des Textes dans une perspective féministe et d'autre part, elles développent un discours citoyen pour lutter contre toutes les formes de discriminations afin de retrouver les termes d'une véritable émancipation digne et fidèle aux valeurs universelles. Ainsi, la perspective d'un "féminisme musulman en Europe" en terme de respect des revendications des droits à développer pleinement une personnalité et une identité musulmane harmonieuse alliée à un engagement citoyen actif semble être une posture pouvant « contrecarrer » cette double discrimination. Mais, en se réappropriant les valeurs du féminisme pour défendre la légitimité de leur positionnement à partir du religieux, « les féministes musulmanes » remettent en cause sa prétention à l'universalisme en montrant les limites.

Les féministes québécoises à la croisée des chemins : les mémoires féministes sur les accommodements raisonnables de la Commission Bouchard-Taylor

PAGÉ Geneviève, Université du Maryland, Etats-Unis.

En février 2007, le gouvernement du Québec lança un débat de société à travers une commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, désormais appelées « accommodements raisonnables. » Cette appellation, venant du jargon juridique du droit du travail, fait référence à certaines pratiques d'assouplissement des règles afin de contrer la discrimination indirecte. Dans un cadre plus général, les accommodements raisonnables sont utilisés par les gestionnaires d'organismes publiques et privés afin de permettre l'intégration de personnes traditionnellement marginalisées à travers un accommodement des règles existantes. Devant un tollé public de quelques cas médiatisés, le gouvernement québécois donna la tâche à la commission « de formuler des recommandations au gouvernement pour que ces pratiques d'accommodement soient conformes aux valeurs de la société québécoise en tant que société pluraliste, démocratique et égalitaire » (Bouchard et Taylor, 2008: 7). La consultation publique ouverte par la commission Bouchard-Taylor, du nom de ses deux présidents (Gérard Bouchard

et Charles Taylor), permet à des groupes de femmes de déposer des mémoires contenant des recommandations quant au chemin à emprunter pour l'égalité et le respect des droits des femmes dans un contexte d'intégration des minorités ethniques au Québec. En s'appuyant sur une analyse de discours des mémoires déposés à la commission Bouchard-Taylor par les groupes de femmes, cette communication évalue l'articulation de l'intégration de la différence dans le discours féministe. Une analyse comparative des mémoires des groupes de femmes anglophones et francophones du Québec démontre l'ampleur de la différence des cadres théoriques dans lesquels s'inscrivent les groupes de femmes, menant ainsi à des recommandations divergentes sur les moyens à prendre pour favoriser l'intégration des minorités ethnoculturelles tout en conservant les droits des femmes.

.

Atelier 15

Mobilisation des femmes dans les contextes d'oppression, de révolution ou de guerre

Responsables de l'atelier :

DUNEZAT Xavier, Genre Travail Mobilités, Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris, France. **GALERAND Elsa**, Université du Québec à Montréal, Canada. **MAHFOUDH DRAOUI Saida Dorra**, Département de Sociologie, Université de Tunis, Tunisie. **SIMONETTI Ilaria**, Laboratoire d'Anthropologie Sociale, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, France.

Session 1 : Mercredi 29.08, 16h30-18h00 – Salle 4088

Femmes dans la révolution ou révolution des femmes en Tunisie

Présidence : MAHFOUDH DRAOUI Saida Dorra

Tunisie : les droits des femmes, l'autre révolution nécessaire

CHERIF CHAMMARI Alya, Association : Collectif 95 Maghreb Egalité, Tunisie.

État de lieu des droits des femmes en Tunisie après la révolution de janvier 2011. Les menaces et les défis en vue de l'instauration de l'égalité pleine et entière dans tous les domaines entre les femmes et les hommes dans cette période de transition démocratique et en relation avec la rédaction de la constitution par une assemblée constituante dominée par le parti islamiste Ennahdha.

Les femmes dans le processus de transition démocratique

CHEKIR Hafidha, Faculté de droit et des sciences politiques, Université de Tunis El Manar, Tunisie.

Les femmes ont participé au processus de transition démocratique en Tunisie, elles étaient très actives au moment du déclenchement de la révolution, mais aussi après le départ du dictateur pour appeler à la consolidation de leurs droits acquis et de leur statut dans le pays. Elles ont été aussi présentes dans les institutions qui ont été créées pour assurer la transition démocratique. Elles ont pu imposer l'adoption de la parité dans les listes électorales mais après les élections et l'arrivée du parti Ennahdha au pouvoir, les femmes craignent beaucoup pour leurs droits et s'activent pour leur constitutionnalisation, ce sera l'objet de cette communication.

Les femmes cyber activistes et le processus de transition démocratique en Tunisie

NAJAR Sihem, Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain, Tunisie.

Il s'agit de montrer comment des femmes cyber activistes ayant joué un rôle crucial dans la révolution tunisienne trouvent dans la toile numérique un espace public alternatif en rapport dialectique avec l'espace public matériel leur permettant de s'exprimer librement, d'exercer pleinement leur citoyenneté et de contribuer à la socialisation démocratique et à la diffusion d'une culture civique.

Les femmes Tunisiennes : entre le désarroi et la détermination

KAMMOUN Roudha, Faculté des lettres, arts et sciences humaines, Université de la Manouba, Tunisie.

Un an après l'insurrection, le désarroi des femmes Tunisiennes ne cesse de s'amplifier. Les promesses tant proférées par les islamistes pour rassurer les tunisiennes quant à leur liberté et leur acquis n'ont pas été tenues. Les Tunisiennes qui, lors des manifestations, s'étaient investies psychologiquement, physiquement et intellectuellement se sentent trahies et désorientées. Leurs concitoyens hommes pris eux aussi dans la tourmente des libertés et les valeurs démocratiques tentent tant bien que mal de leur apporter leur soutien, qui reste insuffisant. Entre sauver les acquis fragiles d'une société fraîchement démocratique et juste et les droits de la femme considérés irrévocables, les femmes Tunisiennes ne lâchent pas prise et faute d'exiger d'améliorer et de consolider leurs acquis, elles tentent de toutes leurs forces de préserver ce qu'elles avaient durement arraché par le passé et ne semblent pas prêtes à céder la moindre petite parcelle de leurs libertés fondamentales et droits constitutionnels. Quelles stratégies sont offertes aux Tunisiennes aujourd'hui, alors que la constituante est formée d'une majorité islamiste ? Les manifestations publiques présentent des dangers de violence verbale et physique surtout à l'encontre des femmes ? Les réseaux sociaux de communication qui ont joué un rôle capital dans l'enclenchement de cette « révolution » est aujourd'hui un espace où vilipender et diffamer les femmes pour les intimider et les empêcher d'agir est de plus en plus répandu. Les femmes Tunisiennes semblent sortir de leur stupeur progressivement. Elles débordent de motivation et d'enthousiasme mais les associations aussi bien féminines que politiques demeurent toujours quelque peu élitistes, utilisent un discours pédant et ne semblent pas vouloir changer de stratégies et de méthodes de communication. D'autre part, les partis politiques continuent de se complaire dans les modèles classiques de représentation politique à domination masculine utilisant aujourd'hui.

*Femmes et prévention du sexisme en Tunisie***KOCHBATI Hela**, Université Centrale, Tunisie.

Par-delà les différences de traitement et la disparité des législations, d'un pays à l'autre, les droits de la femme arabe sont-ils consacrés ou au contraire, marginalisés ? Il y a sans doute le vécu de la femme des prétextes quotidiens suscitant la réflexion, l'inquiétude, voire les incertitudes quant à l'application d'une législation avancée en Tunisie au niveau des textes législatifs. Deux axes à considérer : le premier englobe l'image de la femme dans les sociétés arabes, et le second les indices de la violence symbolique contre les femmes. La femme comme sujet autant dire qu'il s'agit de deux facettes d'un même phénomène : c'est la violation des droits de la femme au sein des entreprises relève d'un paradoxe ahurissant. Alors qu'on lui confère un statut d'acteur social évoluant dans le progrès et l'implication dans le processus de développement global, l'image est toute autre. Souvent c'est un sujet effacé, passif, marginal, un sujet-objet que l'on retrouve. Même quand elles disposent de références universitaires plus fournies que leurs collègues hommes, elles sont rarement promues à des postes de décision. Plus stables dans le secteur public en comparaison avec leurs collègues hommes qui ont tendance à profiter d'autres perspectives, elles sont contraintes à des spécialités ne répondant pas forcément à leur vocation (société, culture, politique), les autres créneaux, plus ardues, sont réservés aux hommes. La législation étant claire, il s'agit d'impliquer le réseau institutionnel : l'école, la famille, les ONG, pour donner un sens aux droits de la femme dans les pays arabes. Un projet visant les mentalités et l'état d'esprit des hommes et parfois même ceux des femmes. D'où de la réconciliation au sein de la société, entre deux moitiés, dans la perspective de la promotion du genre.

Session 2 : Jeudi 30.08, 11h30-13h00 – Salle 4088**Reformulations identitaires et stratégies féministes en zone de guerre****Présidence : SIMONETTI Ilaria***S'affirmer comme musulmane en Bosnie-Herzégovine après la guerre de 1992-95***BRETONNIÈRE Sandrine**, Centre d'analyse et d'intervention sociologique, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, France.

En Bosnie-Herzégovine depuis la guerre de 1992-95, des femmes font état de leur musulmanité dans la sphère publique, en portant un voile le plus souvent, en se couvrant complètement à de rares occasions. Dans un espace bosnien multi-confessionnel où, en outre, les appartenances nationales et surnationales ont été reformulées suite à l'effondrement de la Yougoslavie, je me suis intéressée aux architectures identitaires que les femmes élaborent : quelles places accordent-elles à l'identité de genre, aux identités religieuses, mais aussi à l'identité citoyenne ? En outre, comment articulent-elles ces configurations identitaires entre espace public et espace privé, notamment lorsqu'elles font le choix de porter leur identité musulmane dans la sphère publique ? M'appuyant sur des entretiens menés en Bosnie-Herzégovine entre 2001 et 2011, j'analyserai les parcours de femmes musulmanes que j'ai rencontrées année après année. Affirmant leur identité de femme indépendante investie dans une société bosnienne en reconstruction, elles affrontent un modèle qui reste patriarcal dans la définition des tâches entre femmes et hommes. En outre, celles qui font le choix de porter un voile sont aux prises avec un regard extérieur qui leur dénie toute subjectivité. Les réactions face à un environnement qui a accepté l'identité musulmane de manière institutionnelle (les musulmans de Bosnie constituent une nationalité – les Bosniaques) mais qui reste ambivalent face à son caractère ostentatoire, sont diverses : certaines femmes se mobilisent dans la société civile, d'autres se concentrent sur la construction de leur trajectoire professionnelle, d'autres encore décident de retirer leur voile après l'avoir porté plus de dix ans pour vivre leur foi de manière privée. Ce sont ces cheminements individuels, dynamiques et réfléchis, qui sont notamment influencés par l'âge et la maturité professionnelle de femmes, que je propose d'exposer lors de l'atelier.

*La pratique d'un rituel féminin nommé Sofreh dans les périodes de guerre***FIORENTINI Alessandra**, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, France/Institut national des langues et civilisations orientales, France.

Dans le monde persan, les rituels féminins appelés Sofreh (nappe en persan) sont pratiqués par les femmes pour résoudre un problème, pour obtenir une guérison, ou pour qu'un souhait soit exaucé. Dans les périodes critiques comme les guerres ou les déplacements des réfugiés, les Sofreh jouent un rôle social important dans l'échange d'informations et de soutien à la fois moral, psychologique et matériel. Ainsi, à Téhéran, tandis que dans les périodes de stabilité, les rituels du Sofreh connaissent plutôt une baisse d'intérêt, notamment parmi les classes supérieures et moyennes, dans les années 1980 pendant la guerre Iran-Iraq on a assisté à un fort réinvestissement par les femmes de ces rituels. Dans un autre contexte historique et socio-culturel, celui du retour des femmes réfugiées en Afghanistan, la pratique des rituels de vœux s'est avérée capitale. Les réunions, les solidarités, les réseaux entre femmes créés à l'occasion des rituels, avant, pendant et après le retour à Kaboul de Peshawar, leur ont donné la possibilité de garder les liens nécessaires dans une situation de grande vulnérabilité et détresse due à la guerre, et aux déplacements. A partir d'un travail de terrain à Téhéran et à Kaboul, je me propose ici d'analyser comment ces rituels féminins peuvent fortifier les liens sociaux et religieux parmi les femmes, mais aussi entre les communautés religieuses et ethniques plus en général. Je m'attacherai à mettre en lumière l'importance et la place des Sofreh dans l'adaptation à un nouvel environnement pendant et après les périodes de guerre. Je voudrais aussi souligner comment le renouveau d'intérêt des femmes envers ces pratiques religieuses doit être considéré comme un gain de leur capacité d'agir (agency). En même temps, la participation des femmes aux Sofreh peut être envisagée comme faisant partie d'une véritable appartenance à une communauté où le sentiment religieux et de la fois demeure un des éléments principaux de la vie et l'existence de ces femmes.

*Genre et ethnicité dans le militantisme israélien anticolonial: vers un féminisme mizrahi***DOR Tal**, Université Paris 13, France/Université de Montréal, Canada.

Résumé manquant

Session 3 : Jeudi 30.08, 16h30-18h00 – Salle 4088**Genre et militaire : femmes combattantes ou combats des femmes ?****Présidence : SIMONETTI Ilaria***Femmes miliciennes au Liban (1975-1990) : l'engagement militaire comme opportunité d'une transgression des normes de genre ?***RABANES Chloé**, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, France.

À la veille du conflit en 1975, la société libanaise est segmentée, marquée par une répartition sexuée des rôles sociaux très forte. L'homme dirigeant seul les affaires de la cité, l'univers guerrier y sera exclusivement masculin. Bien que leur place au sein du foyer ait connu certaines évolutions durant les quinze années de conflit, les femmes ont vu se perpétuer une féminité assez traditionnelle centrée sur la figure de la mère protectrice de l'enfant et garante de l'intimité de la communauté. Certaines trajectoires féminines de guerre sont pourtant allées à l'encontre des normes de genre établies dans la société libanaise. Nous proposons d'étudier dans cette communication le cas des femmes combattantes engagées volontairement dans les diverses milices libanaises. Cet engagement marquait pour ces femmes une profonde rupture avec les modes de vie traditionnels et permettait de dépasser les statuts de mère-sœur-fille auxquels elles étaient cantonnées. Cette émancipation par le combat a été jusqu'à représenter une véritable transgression des rapports de genre au Liban, non seulement dans la perspective d'un bouleversement des rapports sociaux (puisqu'elles intégraient des postes stratégiques), mais également dans la perspective d'une modification des représentations et des rapports au corps. Ces femmes commettaient une série d'effractions symboliques à la féminité puisqu'elles sortaient du gynécée pour évoluer dans un univers d'homme tout en s'appropriant une physicalité masculine par l'entraînement militaire et le port des armes, pantalons, bérets... Les combattantes en transgressant la répartition sexuée des rôles sociaux s'attiraient souvent la méfiance des autres femmes, sans pour autant s'assurer le respect des hommes. Il s'agira donc d'interroger les moteurs de l'engagement et la précarité de ces bouleversements du genre au Liban à la lumière des évolutions post-conflit, notamment à travers l'analyse des campagnes de dénigrement de ces femmes combattantes.

*Les combattantes du FLN : identités, subjectivités, et capacité d'agir***DUFOUR Suzanne**, Université Paris 8, France.

Les études féministes et postcoloniales sur la guerre ont analysé comment les discours et les pratiques de guerre s'appuient sur et construisent réciproquement des conceptions normatives de genre, de race et de nationalité (notamment) à partir de notions rigides, apolitiques et ahistoriques d'identité, de subjectivité et de capacité d'agir. Dans mon intervention, en suivant l'inspiration de ces études critiques, et en m'appuyant sur les récits et témoignages de combattantes (moudjahidate) de la guerre d'Algérie, je voudrais travailler sur ces trois notions, identité, subjectivité, capacité d'agir, et leurs relations possibles. Dans l'action, les moudjahidate troublent régulièrement les frontières de race ou de genre : certaines se font passer pour européennes dans la guérilla urbaine, d'autres passent parfois pour des hommes au maquis... Mais elles se confrontent aussi d'une part au pouvoir colonial qui cherche à les « européaniser », ou à identifier en elles les dangereuses terroristes, et d'autre part, parfois, aux efforts de leur propre famille ou de leurs frères de lutte pour leur réassigner une identité de genre fixe, avec les pratiques et les possibilités d'agir limitées qui y sont associées dans le FLN/ALN. Enfin, une fois en prison, toujours en lien avec les autres militants du FLN, et cependant entre femmes, à travers des pratiques de résistance parfois violentes et des pratiques de soin mutuelles, les « soeurs », majoritairement algériennes, mais parmi lesquelles se trouvent quelques militantes françaises, forment des groupes soudés qui prennent des décisions politiques autonomes. J'étudierai ces différentes situations d'un point de vue phénoménologique, en faisant donc une large place à la constitution du sujet dans l'expérience vécue, tout en prenant au sérieux la critique poststructuraliste des concepts d'expérience et de subjectivité, afin de renouveler la conception de l'émergence d'une capacité d'agir.

*La masculinité hégémonique militaire : de héros à bourreau***BEAUCHESNE Émilie**, Science politique et études féministes, Université du Québec à Montréal, Canada.

Au Canada, en 2010, le colonel des Forces aériennes Russell Williams, vétéran de la guerre en Afghanistan et commandant de la base militaire de Trenton en Ontario, fut arrêté et inculpé pour avoir commis hors de la base plus de 80 entrées par infraction, des vols et pour avoir agressé sexuellement des femmes, dont deux qu'il a assassiné à leur domicile respectif. Jusqu'au moment de son arrestation, Williams était un officier supérieur respecté à la fois par la hiérarchie militaire et les autorités politiques, honoré de plusieurs distinctions. Son procès a été très médiatisé au Canada et a permis de révéler une série de faits troublants : en sa qualité de commandant de la base, Williams avait lui-même écrit des lettres de condoléance aux familles de ses victimes, Williams se filmait déguisé avec les vêtements de ses victimes, Williams a admis avoir consommé de la pornographie juvénile. Lors de notre communication, nous proposons de démontrer en quoi Williams était un représentant de la masculinité hégémonique [Connell,

Brittan, Ferrand] et non un cas d'exception. Selon une perspective féministe matérialiste [Guillaumin, Delphy], l'État et son institution de répression première, l'armée nationale, posent plusieurs problèmes, notamment en ce qui a trait à la construction et à la reproduction de la masculinité hégémonique militaire. L'État reproduit le système patriarcal et l'idéologie masculine. Au sein des Forces canadiennes, la masculinité, socialement construite, servirait à maintenir le pouvoir masculin et les conceptions dominantes inégalitaires entre les femmes et les hommes. L'armée est le lieu de l'apprentissage de la domination des hommes sur les femmes. Elle est l'école par excellence de la masculinité hégémonique, voire de l'hypermasculinité [Rosen et al.]. En procédant à une analyse du discours des médias au sujet de l'affaire Williams», nous tenterons de comprendre le rapport qu'entretient la société canadienne face aux violences à l'égard des femmes.

Reconstruction des rôles genrés dans une société militarisée, en Afrique subsaharienne

ROLLINDE Marguerite, Genre Travail Mobilités, Centre de Recherches Sociologiques et Politiques, Université Paris 8, France.

Aujourd'hui, alors que les guerres dépassent les champs de bataille et prennent de plus en plus en otages les sociétés civiles, des femmes résistent contre l'injonction qui fait d'elles des garantes de l'identité nationale menacée et les cantonne à un rôle de protectrices de la famille et de sa survie. Certaines cherchent alors, dans la participation au conflit, une voie vers l'égalité et l'émancipation, ce qui reste largement à démontrer. D'autres, au contraire, prennent conscience de la capacité destructrice de la violence quelle qu'elle soit sur les femmes (viols et violences sexuelles) mais aussi sur la société dont elles ont la charge (paupérisation, priorité aux dépenses militaires, destruction du tissu socio-économique). Ce contexte les incite à développer des stratégies de sortie de conflit pour créer les conditions d'un mieux vivre. A partir de là elles décident d'agir sur leur propre destin en agissant sur leur société et sur leurs dirigeants et, en luttant pour la paix, elles luttent pour leur propre droit à exister pleinement en tant que sujets. Ainsi, il ne s'agit pas de dire que les femmes sont pacifiques et les hommes violents mais que c'est la culture patriarcale et masculine qui est responsable de la guerre. La dénonciation des violences faites aux femmes pendant les conflits cesse alors d'institutionnaliser leur statut de victimes et d'inciter les hommes à plus de violences sous prétexte de vengeance ou de protection. Elle a pour objectif de mettre en avant la façon dont les faiseurs de guerre relaient des idées particulières sur la masculinité. Ainsi par leurs stratégies en faveur de la paix, les femmes tracent, parfois sans le savoir, des voies pour une nouvelle culture qui définit les droits de chacun et de chacune ; dépasse les frontières qui séparent les hommes et les femmes, les communautés, les nations ; inscrit les luttes féministes dans le cadre du rejet d'un monde fondé sur les rapports de domination.

Session 4 : Vendredi 31.08, 11h30-13h00 – Salle 4088

Les rapports de domination dans les mobilisations

Présidence : DUNEZAT Xavier et GALERAND Elsa

Quelles (dé)mobilisations des Auxiliaires de Vie Scolaire ? Rapports sociaux et actions collectives dans un « métier » de service

BOSSARD Suzy, Centre Lillois d'Etudes et de Recherches Sociologiques et Economiques, Université Lille 1, France.

En 2003, en France, dans le cadre d'une politique d'intégration des personnes handicapées, les pouvoirs publics ont créé la fonction d'Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS). La scolarisation des enfants en situation de handicap passe alors par un accompagnement individuel ou collectif dans les écoles. Les postes d'AVS, qui sont des emplois précaires, à temps partiels, sans formation (ou presque) et peu reconnus socialement, sont occupés à plus de 90% par des femmes. Ces salariées de l'Education Nationale semblent, pour la plupart, installées dans un précarité, qui se trouve favorisée –entre autres – par les politiques publiques, de l'emploi notamment. Quelles résistances ces salariées mettent-elles en place face à cette situation d'emploi ? Quelles sont celles qui se mobilisent ? Sous quelles formes et avec quelles revendications ? Avec quels appuis ? En quoi ces (dé)mobilisations sont révélatrices de rapports sociaux ? L'enjeu de cette communication sera, d'une part, de réfléchir à la construction d'actions individuelles et collectives dans le cadre d'un « métier » de service à l'aune des rapports sociaux. La division sociale du travail implique, in situ, une organisation des résistances spécifiques, des mobilisations « improbables » (des associations de mobilisation dites nationales, des forums de discussions en ligne, des collectifs locaux ou encore des saisines collectives des prud'hommes à l'aide des syndicats, ...). D'autre part, il s'agira de questionner la « démobilitation », a priori, de ces salariées. Cette recherche s'appuie, en partie, sur des observations directes des diverses formes de mobilisations susnommées ainsi que sur des entretiens avec des AVS prenant part ou non à ces mobilisations.

Les pratiques "ordinaires" "transpédégouine" : support direct des luttes de classe, de sexe, de race et de sexualité
NICAISE Sarah, Laboratoire Sport, Organisation, Identité, Université de Toulouse 3, France.

A Toulouse, une poignée de groupes et d'associations dessinent l'espace féministe local. Si ces derniers centrent leurs dynamiques de réflexion et d'action sur les rapports sociaux de sexe et prolonge l'expérience du séparatisme de sexe, peu d'entre eux incluent les problématiques de classe et de race au sein de leurs revendications et de leurs pratiques militantes. Le travail d'enquête ethnographique mené depuis deux ans auprès des actrices « gouines » d'un groupe militant informel se définissant en tant que « collectif transpédégouine (TPG) féministe » montre et réaffirme l'importance de la solidarité et de l'articulation des luttes de sexe, de classe et de race dans le cadre des mobilisations collectives. Attachées aux idéologies féministes, queer, libertaires et, plus récemment et diversement, anti-racistes et s'organisant « en dehors » des structures institutionnelles, les actrices du groupe « TPG féministe » inscrivent leurs pratiques militantes dans l'ensemble des traits de leur vie quotidienne en revendiquant une « non-conformité » - en termes d'appartenance à des groupes minoritaires et minorisés - sociale, sexuée, sexuelle et, pour certaines, raciale. Cette communication a ainsi pour ambition de présenter ce mode de participation militant relativement éloigné des pratiques militantes « traditionnelles » et la manière dont il structure des styles de vie atypiques, « hors-normes » dans lesquels se déploient des formes de résistances « pratiques » et quotidiennes. Autrement dit, en quoi diverses pratiques « ordinaires » - telles que le type d'habitation choisi, l'apprentissage et la transmission de divers savoirs et savoir-faire dits « masculins », les pratiques corporelles ; aussi, et plus spécifiquement, l'organisation collective d'« ateliers » et d'événements politiques et festifs amenant à diversifier et à préciser les séparatismes établis selon les variables de sexe, de race et de sexualité - constituent le support direct de ces luttes imbriquées.

Une approche pragmatique des rapports sociaux de domination à partir de l'étude des mobilisations collectives
PEREIRA Irène, Groupe de sociologie politique et morale, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, France.

L'objet de cette communication est de présenter un travail en cours qui tente de théoriser l'articulation de différents rapports sociaux de domination : sexe, race, classe, mais également technocratique et étatique en partant d'une approche pragmatique qui s'appuie, non pas sur l'étude des structures sociales, mais sur les pratiques de lutte des acteurs. En effet, ce n'est pas ici le chercheur armé d'une science objective qui dévoile les rapports sociaux de domination. En effet, les affirmations d'« exploitation », « domination », « oppression » ne peuvent être que des catégories politiques de dénonciation appartenant aux acteurs eux-mêmes et non des catégories scientifiques dont le savant aurait la maîtrise. Néanmoins, il ne s'agit pas non plus de céder au subjectivisme. C'est pourquoi ce qui est à la base de l'analyse, ce sont les pratiques de lutte qui sont la manifestation concrète de la réaction à un rapport social de domination. Les études empiriques menées s'attachent à essayer de dégager comment dans les pratiques militantes, face à l'éclatement des revendications à se constituer en sujet de la transformation politique, se construisent des sujets collectifs tentant d'échapper à la parcellisation des luttes et de les fédérer. Il s'agit à partir de cela d'en induire la grammaire implicite qui pourrait en constituer la théorisation cohérente. Cette approche pragmatique des rapports de domination à partir des luttes sociales se situe dans la lignée des travaux qui furent menés par les philosophes marxistes de la Nouvelle école (tels que Georges Sorel) sur le syndicalisme. Ce travail s'appuie sur des études empiriques menées depuis 2005 dans des syndicats ou sur des réseaux militants.

Points de vue situés et analyse de l'imbrication des rapports sociaux de pouvoir : de Gramsci aux mouvements féministes

FALQUET Jules, Centre d'Enseignement, de Documentation et de Recherches pour les Etudes Féministes, Université Paris 7, France.

Cette communication porte sur l'épistémologie du point de vue et la co-formation des rapports sociaux de pouvoir. Elle s'appuie en particulier sur plus de vingt ans de travail aux côtés des mouvements féministes et lesbiens d'Amérique latine et des Caraïbes, dans une double perspective activiste et académique. Dans une première partie, j'expliquerai différentes conceptions de l'imbrication des rapports sociaux de pouvoir de sexe, classe et « race » soulignée de manière pionnière par le Combahee River Collective. Je montrerai d'abord les différences entre la perspective de l'intersectionnalité (Crenshaw), celle de la co-formation (Bacchetta), et celle de la consubstantialité (Kergoat). J'expliquerai ensuite pourquoi la sexualité ne doit pas être séparée des rapports sociaux de sexe : selon Wittig, bien au-delà de la « norme hétérosexuelle », la Pensée straight (ou l'idéologie de la différence des sexes) constitue la clé de voûte idéologique des rapports sociaux de sexe. Je reviendrai ensuite sur l'épistémologie du point de vue, pour proposer deux distinctions importantes à propos des personnes qui se proposent de « faire science ». D'abord, entre qui elles sont sociologiquement et comment elles se situent politiquement. Ensuite, entre une production individuelle de connaissance, notamment dans le monde académique, et une production collective, liée à la praxis, dans le cadre de groupes et plus largement, de mouvements sociaux (particulièrement le conscientness raising, les ateliers du mouvement féministe et les nouveaux groupes féministes transnationaux latino-américains qui construisent un féminisme contre-hégémonique et décolonial). Je m'appuierai ici sur Gramsci, afin de discuter et renouveler ses conceptions sur l'intellectuel organique et sur le parti comme l'intellectuel collectif par excellence.

Session 5 : Samedi 01.09, 11h30-13h00 – Salle 4088**Genre et mouvements sociaux****Présidence : GALERAND Elsa et DUNEZAT Xavier***Genre et mouvements sociaux : étude sur le rôle des femmes dans les révolutions arabes***BENZENINE Belkacem**, Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle, Oran, Algérie.

Notre contribution tente de montrer le rôle des femmes dans les mouvements qui secouent le monde arabe depuis plus d'une année. En nous interrogeons sur leur rôle, nous souhaitons montrer le côté genré dans la participation des femmes à la révolution dans ces moments cruciaux. Par genré nous entendons, la façon par laquelle s'expriment les rapports de pouvoir entre les sexes. Le président yéménite Ali Saleh, en dénonçant la mixité entre hommes et femmes dans les rassemblements de protestation contre son régime, n'a-t-il eu conscience que la société (qui est pourtant une des sociétés les plus conservatrices du monde arabe et musulman) a franchi une étape décisive dans les rapports de genre ? L'arrestation des onze femmes qui marchaient pacifiquement à Damas contre le régime d'al-Assad, n'est-elle pas le signe d'une modification des rapports de genre sinon dans la vie politique au moins dans ces moments de révolution ? Du Maroc et jusqu'au Bahreïn, la présence des femmes dans ces mouvements est plus importante qu'il n'y paraît au premier abord. Dans cette contribution, nous souhaitons nous interroger sur le rôle des femmes, de toutes les tendances politiques (gauche, libérale, islamique,...) et religieuses (musulmane et chrétienne) dans la dynamique révolutionnaire qui a renversé plus d'un régime arabe. Comment la participation des femmes à ces révolutions amène-elle les femmes arabes à exprimer leurs aspirations à l'égalité et le partage du pouvoir entre les sexes ? La loi sur la parité en Tunisie adoptée en avril 2011 n'est-elle pas le fruit de la forte participation des femmes dans la révolution tunisienne ? Nous nous interrogeons également si la participation de femmes dans ces révolutions a parvenue à surmonter les traditions et les préjugés qui caractérisent les sociétés arabes.

*La participation des femmes aux mobilisations environnementales : formes de communication, stratégies de participation et division des temps, des espaces et du travail***MARTINEZ PALACIOS Jone**, Université du Pays Basque, Espagne.

La problématique de cette communication porte sur le rôle des femmes dans les dynamiques internes des mobilisations socio-environnementales. Les conflits socio-environnementaux, en tant que matérialisations locales de la situation critique que nous vivons et dans laquelle convergent la crise écosociale, la crise du « care » et la crise de la représentation représentativité, mettent en évidence des rapports de pouvoir et des inerties de pouvoir. Nous présenterons l'analyse (quantitative et qualitative) des formes de participation et de communication des femmes à partir de huit mobilisations collectives ayant eu lieu au Pays basque en Catalogne (Espagne) entre 2000 et 2007. D'une part, l'analyse quantitative prendra en compte la quantité des femmes participant aux conflits et l'étude du langage auquel elles ont recours. D'autre part, la dimension qualitative s'intéressera à la division générique du travail de mobilisation, à la distribution générique des espaces et des temps, et aux spécificités de la participation des femmes au sein de ces mobilisations. Cette approche mettra en évidence les spécificités des discours des femmes dans l'action collective en matière environnementale, ainsi que le processus de formation des réseaux dont se nourrissent les femmes pour l'élaboration de leurs actions. Ce diagnostic nous permettra de comprendre la procédure de construction du système sexe-genre négligé dans les études portant sur les mobilisations collectives. Cette contribution a recours aux outils de recherche à la fois qualitatifs et participatifs. Parmi les outils qualitatifs, on peut mentionner les entretiens de reconnaissance, les entretiens descriptifs, les entretiens spécifiques avec des femmes, l'analyse de l'information secondaire et de périodiques. Enfin, les outils participatifs tels que les sociogrammes sociocentraux thématiques et les réunions finales avec les agents rencontrés lors des entretiens permettront de contraster les différents cas d'étude.

*Lorsque les femmes organisent la lutte contre le racisme***BENICHO Sarah**, Collectif : Mamans Toutes Egales, France.

Le collectif Mamans Toutes Egales est né en mars 2011, en France, suite à la publication d'une circulaire ministérielle encourageant l'exclusion des mères musulmanes portant un foulard de l'accompagnement des sorties scolaires, au nom du respect de la "neutralité laïque". Dès sa naissance, des femmes déjà exclues des sorties scolaires de leurs enfants et déjà en lutte (par le biais de pétition ou de recours administratifs) se sont emparées du collectif, lui donnant corps et ancrant celui-ci dans la construction réelle du rapport de force politique, militant et idéologique. Il rassemble aujourd'hui des femmes musulmanes et non-musulmanes, militantes associatives et politiques de longues date ou non (les mères musulmanes sont ici considérées comme de "nouvelles militantes politiques"), les hommes sont minoritaires et souvent là au titre d'une association. Ce collectif a fait des petits dans toute la France car l'offensive islamophobe est générale et que le problème de l'exclusion des femmes musulmanes de l'école de leurs enfants s'étend sur l'ensemble du territoire français. L'expérience de la construction de ce collectif qui se retrouve en première ligne pour organiser la bataille contre la nouvelle loi islamophobe interdisant aux assistantes maternelles de porter un foulard (chez elles comme dans la rue) est unique et permet d'aborder les problématiques d'intersectionnalité entre la race, le genre, la classe et l'âge à partir d'une expérience en construction et en mouvement. Analyser cette expérience vivante constitue

un enjeu majeur pour les féministes qui refusent tant la mise en concurrence des luttes des opprimées que l'invisibilisation des enjeux spécifiques à chacun des groupes socio-politiques qui convergent dans des batailles communes.

Le statut juridique de la femme musulmane : entre logique misogyne et régulation institutionnelle

TOUALBI Issam, Faculté de droit, Université d'Alger 1, Algérie.

La représentation du genre féminin dans la culture juridique musulmane est souvent confondue avec un système misogyne dont la fonction principale serait de minorer le statut de la femme. Est-il nécessaire à cet égard de rappeler comment la loi saoudienne par exemple, qui prétend s'inspirer exclusivement des préceptes du droit religieux musulman, se complait depuis toujours à donner de la femme l'image d'un citoyen de seconde zone dont la seule fonction se limiterait, à proprement parler, à la procréation et aux tâches domestiques ? Celle-ci n'y est-elle pas en effet réduite au statut de mineure à vie assujettie à un tuteur qui doit être obligatoirement de sexe masculin sans lequel elle ne peut ni contracter un prêt, ni voyager ni même conduire un véhicule sous peine de poursuites pénales ? Il n'en va d'ailleurs pas autrement pour le code pénal iranien qui prévoit jusqu'à soixante quatorze coups de fouet pour la femme déambulant dans un lieu public non voilée, en sus du sort douloureux réservé aux féministes le plus souvent qualifiées par le clergé des ulémas « d'apostats » ou « renégates ». N'est-ce pas alors ce genre de dispositions discriminatoires envers les femmes qui justifie aujourd'hui l'argument principal alimentant une vision plutôt rétrograde de l'Islam ? Mais doit-on pour autant considérer que cette image délétère de la femme dans nombre de pays musulmans résulte de la stricte application des injonctions des textes sacrés de l'Islam ? Ou ne peut-on pas plutôt supposer que ces discriminations puissent trouver leur origine dans la contingence, aux premiers siècles de l'Islam (VIe – IXe), d'un ensemble de facteurs socioculturels ayant conduit à la dévalorisation intellectuelle et sociale du statut féminin dans la société musulmane ? Il convient donc de rétablir l'ordre réel des choses en nous hasardant à une rapide incursion dans l'historique de l'évolution des rapports hommes-femmes en Islam.

Atelier 16

Féminisme et professionnalisation du militantisme

Responsables de l'atelier :

AVANZA Martina, Centre de Recherche sur l'Action Politique, Institut d'études politiques et internationales, Université de Lausanne, Suisse. **FILLIEULE Olivier**, Centre de Recherche sur l'Action Politique, Institut d'études politiques et internationales, Université de Lausanne, Suisse. **MONNEY Vanessa**, Université de Lausanne, Suisse. **RAYNER Hervé**, Centre de Recherche sur l'Action Politique, Institut d'études politiques et internationales, Université de Lausanne, Suisse.

Session 1 : Mercredi 29.08, 16h30-18h00 – Salle 3148

Division sexuée du travail militant

Présidence : MONNEY Vanessa

Oser la parité syndicale

OLMI Janine, Institut de recherche sur l'évolution de la nation et de l'Etat, Université de Nancy 2, France.

Le 14 avril 1971, je deviens permanente chargée de la syndicalisation du salariat féminin, à l'UD 54, lors d'un congrès présidé par Georges Séguy. A l'époque, la CGT cherche à accentuer une politique d'ouverture visant la diversité salariale. L'option féminisation date de la libération, portée par les résistantes dont Marie Couette, qui accède au cercle dirigeant. En octobre 1948, lors du 27^{ème} congrès, elle fait voter la création de sections syndicales animées par un conseil national féminin. Un mois après, le CCN « appelle les syndicats à prendre directement en main l'organisation et la défense des femmes dans le mouvement syndical ». Marie Couette démissionne, le rêve féministe des pionnières a vécu. « Depuis 1946, la CGT a perdu 1,5 millions de syndiqués. Or, les secteurs féminisés, connaissent une faible implantation cégétiste » En juin 1955, Madeleine Colin accède au cénacle au cours du 30^{ème} congrès. En novembre 1955, le magazine « Antoinette » est créé. La nouvelle venue engage une méthode inédite : conversation mensuelle avec le magazine, systématisation de promotions de permanentes dans les UD. A son départ en 1975, elle peut se prévaloir d'un relais dans chaque département. L'employée de bureau que je suis en fait partie. La « professionnalisation » fut ardue. Le problème survient au stade du partage des responsabilités. Là, j'ai appris que, pour avancer, la femme doit s'investir davantage que l'homme. J'avais pressenti les discriminations dans une position subalterne au pool dactylos, je découvris alors le féminisme à partir des écueils obstruant un accès paisible aux cercles dirigeants. Ni les uns ni les autres n'étions préparés à subir le choc de l'ancestrale infériorisation. C'est pourquoi mon féminisme n'est pas anti masculin. En revanche, j'ai pu surmonter les mécomptes en m'investissant dans un cursus universitaire qui aboutit à un doctorat en sciences politiques.

Quand les femmes rejoignent les sommets de l'organigramme dans un cercle de dirigeant-E-s dominé par les hommes : analyse des reconfigurations de genre, de race et de classe

MESGARZADEH Samina, Institut d'Etudes Politiques et Internationale, Université de Lausanne, Suisse/Centre Maurice Halbwachs, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, France.

Ma communication interroge les rapports de pouvoir au sein d'une association regroupant des membres des classes dominantes issues de plusieurs minorités « ethno-raciales » en France (grand-E-s patrons, haut-E-s fonctionnaires, cadres dirigeant-E-s et membres des professions libérales). Comme la plupart des organisations patronales (Offerlé, 2011) et des cercles de sociabilité bourgeoise (Pinçon et Pinçon Charlot, 2000), cette organisation est majoritairement composée (et dominée) par des hommes. Cependant, certaines femmes occupent des positions élevées dans l'organigramme et assument des tâches d'encadrement. Deux entrées sont proposées pour réfléchir à la manière dont les rapports sociaux de genre, de classe et de « race » se reconfigurent durant l'engagement associatif. Premièrement, du point de vue des hiérarchies au sein de l'organisation, comment des femmes parviennent-elles à occuper des positions élevées dans l'organigramme (bureau, CA et chargées de projet) ? A partir d'entretiens sur leurs carrières au sein de l'association, j'analyserai la manière dont des ressources de classe et de race sont mobilisées pour participer à la direction de l'organisation. Deuxièmement, concernant la division du travail militant, l'occupation de postes d'encadrement par des femmes soulève la question de la reproduction et de la transgression d'un ordre social de genre, de classe et de race. Il s'agira de comprendre dans quelles configurations singulières de genre, de classe et de race une activité d'encadrement attribuée à une femme est acceptée ou contestée par les membres. D'une part, à l'oeil nu, les acteurs en conflit appartiennent-ils à la même fraction de classe, de « race » et de genre ? D'autre part, les motifs de dénonciation et les registres justificatifs mobilisés par les acteurs renvoient-ils à des conflits de genre, de « race » et/ou de classe ?

Entre faucille, marteau et enclume : mobilisations pour la « parité économique » et rapports sociaux de sexe et de classe

RABIER Marion, Centre Maurice Halbwachs, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, France. **BLANCHARD Soline**, Centre d'Etude et de Recherche Travail Organisation Pouvoir, Université de Toulouse 2, France. **BONI Isabel**, Centre Maurice Halbwachs, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, France.

Parallèlement à la lente mais incontestable féminisation des professions supérieures, se sont rapidement développés, depuis les années 2000, des collectifs féminins qui regroupent diplômées de grandes écoles, cadres supérieures et/ou dirigeantes d'entreprise. Mobilisés en faveur de la promotion d'une représentation sexuée équitable aux postes de pouvoir dans le monde économique, ces collectifs aux formes variées se posent désormais en interlocuteurs des pouvoirs publics et du patronat (Blanchard, 2010 ; Boni, 2010 ; Rabier, 2011). Mobilisations en faveur des quotas d'administratrices et échanges entre prétendantes et dirigeants économiques et politiques apparaissent dès lors comme l'expression privilégiée d'un rapport social de sexe se nouant autour de l'enjeu de la division sexuelle du travail (Kergoat, 2004). Dans cette interaction au plus haut niveau, rarement interrogée sous l'angle de l'articulation entre classe (supérieure) et sexe, comment ces groupes sociaux ayant des intérêts convergents (de classe) et contradictoires (de sexe) organisent-ils leur action ? Partant des enjeux et stratégies empruntées par ces collectifs (et leurs alliés), l'analyse permet de dégager différents processus : une interpellation respectueuse visant à la co-construction d'une arène (Heilgartner & Book, 1988) au sein de l'espace politico-économique ; une théorisation consensuelle des enjeux via un déplacement sémantique et un ancrage dans le Logos gestionnaire (Boussard, 2008) ; le développement de dispositifs gestionnaires souvent couplée à une offre de services émanant de certaines instigatrices des mobilisations collectives. Ces processus participent d'une récupération de la critique (Boltanski & Chiapello, 1999) vidée de son potentiel transformateur en matière de rapports sociaux de classe (renforcement du statu quo) et de sexe (promotion des femmes conditionnée à leur contribution spécifique au « réenchantement » du capitalisme et à l'absence de solidarité interclasses).

Lutte des classes et lutte des sexes dans l'action syndicale quotidienne. Le cas d'une Union Départementale Cgt-Force Ouvrière

CATALAN-MARCOS Hélène, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, France.

Afin de « défendre les intérêts matériels et moraux des travailleurs », les organisations syndicales groupent les salarié-e-s autour de revendications communes, qu'il s'agit d'imposer au patronat et à l'Etat. Cette lutte entre classes sociales antagonistes construit et unifie la classe des travailleur-se-s. Dès lors, la participation des femmes aux syndicats ne va pas toujours de soi, et leur sous-représentation a été montrée par des études nombreuses. Mais observer la sous-représentation statistique des femmes dit peu de choses sur leur implication concrète dans les syndicats. Cette analyse tend même à gommer le fait que les organisations syndicales sont aussi un lieu de luttes de sexes. Pour comprendre l'organisation sexuée du travail syndical quotidien, on s'appuiera ici sur une observation participante réalisée au sein de l'Union Départementale Force Ouvrière du Finistère. Comme sa confédération, l'UD du Finistère a toujours refusé de définir des revendications « spécifiques » aux femmes, ou de se donner des objectifs paritaires. Pourtant, bien qu'un « sujet social femmes » n'ait jamais émergé, les femmes y ont acquis une place de plus en plus centrale au cours des 20 dernières années : elles représentent 7 des 8 permanent-e-s et un tiers des élu-e-s, alors qu'elles étaient presque invisibles jusqu'en 1990. Dans le même temps, les ouvrier-e-s issu-e-s du secteur privé sont devenu-e-s majoritaires, au détriment des fonctionnaires moyens. Il s'agira alors de comprendre comment la modification rapide des rapports sociaux de sexes et de classes a généré une nouvelle division du travail où les dominé-e-s – par la classe et/ou le sexe – ont une place, malgré la permanence des logiques patriarcales et classistes. On observera notamment comment certaines militantes ouvrières, qui travaillent dans des secteurs "durs" comme l'agroalimentaire, obtiennent des rôles de représentation grâce à leur légitimité d'exploitées.

Session 2 : Jeudi 30.08, 11h30-13h00 – Salle 3148

Féminisme et professionnalisation (1)

Présidence : AVANZA Martina

A l'école du Planning. Deux trajectoires militantes au sein du Planning Familial de la région Lyonnaise

SANSEIGNE Francis, Institut d'Etudes Politiques, Université Lyon 2, France.

Cette communication propose d'étudier la trajectoire de deux femmes qui ont été investies au sein du Planning Familial de la région lyonnaise à deux moments partiellement différents. La première est entrée dans l'association au début des années 60 à la faveur de sa création locale. La carrière militante qu'elle y effectue facilite, au début des années 70, une reconversion professionnelle comme travailleuse sociale auprès de femmes sorties de la prostitution puis auprès d'un foyer de jeunes travailleuses. Quant à la seconde, elle s'y investit pleinement à partir de 1967, quelque mois avant le vote de la loi qui autorise l'utilisation et la vente de contraceptifs. Cette modification aura plusieurs effets sur les activités du Planning : entre autres choses, elle va rendre possible la professionnalisation de certain-e-s militant-e-s qui ne vivront plus seulement pour une cause mais qui vivront aussi de la cause en étant salarié-e-s de l'association, comme dans cette seconde trajectoire. Dans ces deux exemples, on peut faire l'hypothèse que les possibles professionnels observés sont, pour une part, une conséquence du façonnage organisationnel auquel étaient soumis-e-s les militant-e-s du Planning. L'association a en effet été un lieu d'inculcation explicite de compétences spécialisées qui empruntait certains de ses traits à la forme scolaire. Auprès de certaines femmes militantes, cela a alors pu fonctionner comme une « école » de substitution certifiant des savoirs et des savoir-faire spécifiques convertibles à l'intérieur ou à l'extérieur de l'association. La communication entend alors se concentrer sur les modalités de la rencontre « heureuse » entre cette organisation et ces deux trajectoires. Elle propose une sociologie à l'échelle individuelle pour rendre compte de leurs investissements respectifs dans le Planning, le type de « conscience féministe », de dispositions et de savoirs que cela façonne, et leur manière d'être au sein d'une association mixte.

Devenir une professionnelle du féminisme ? Formes et conditions des reconversions des militantes de la seconde vague
MASCLET Camille, Centre de Recherche sur l'Action Politique, Université de Lausanne, Suisse/Cultures et Sociétés Urbaines,
 Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris, Université Paris 8, France.

Si de nombreux travaux se sont intéressés à la manière dont les expériences militantes affectent les parcours professionnels (Tissot, Gaubert, Lechien, 2005 ; Pagis, Leclercq 2011), rares sont ceux qui ont porté sur les processus de reconversion professionnelle de l'engagement féministe en particulier. Cette communication se propose de réfléchir à ces processus à partir d'une enquête sur les militantes de la seconde vague en France. En se basant sur des trajectoires individuelles analysées au moyen d'une approche en termes de carrières, trois types de professionnalisation de l'engagement féministe seront présentés : d'une part, le cas de militantes du Planning familial, qui rejoignent cette association en tant que bénévoles et en deviennent salariées au milieu des années 1970, des femmes pour lesquelles le salariat au MFPF constitue souvent le premier emploi ; d'autre part, celui de personnes qui investissent le milieu académique et développent le « champ des recherches sur les femmes » (Lagrange, 1990) ; enfin, les trajectoires de certaines militantes qui, suite à l'institutionnalisation du féminisme (Bereni, 2007), font carrière dans des instances publiques et deviennent des « fémocrates ». Par la comparaison entre ces différents types de professionnalisation, il s'agit de montrer comment l'importation de dispositions produites par le militantisme féministe dans la sphère professionnelle varie en fonction de différents facteurs – l'origine sociale des militantes, l'intensité et le type d'engagement dans l'espace féministe de la seconde vague, et les générations militantes qui composent cet espace – tout en essayant de comprendre comment ces facteurs s'articulent entre eux. En déplaçant la focale au niveau méso et macro, l'analyse de ces différents cas permettra également de réfléchir à la manière dont ces processus de reconversion ont été rendus possibles par des transformations touchant les différents univers dans lesquelles ces militantes se professionnalisent.

Engagement féministe et compétences 'masculines' - au prisme d'un parcours atypique
HEINEN Jacqueline, Laboratoire Printemps, Université de Versailles St-Quentin-en-Yvelines, France.

Membre, au début des années 1970 à Genève, de la direction locale et nationale du syndicat des services publics (VPOD), j'ai un parcours de vie (professionnel et politique) atypique et sinueux, marqué par divers postes de responsabilité, souvent en lien direct avec ce que l'on désigna longtemps comme la 'question femmes'. Dramaturge dans les pays d'Europe de l'Est dans les années 1960 ; membre du Bureau politique de la Ligue marxiste révolutionnaire (LMR) dans les années 1970 ; première candidate à un exécutif politique en Suisse, en 1973, (Conseil d'Etat genevois) ; dirigeante de la IV^{ème} Internationale trotskyste en France durant dix ans ; l'une des rares journalistes de sexe féminin à suivre le syndicat Solidarnosc sur le terrain en 1980-81 ; directrice d'un laboratoire de recherche du CNRS dans les années 1990 ; présidente de la section de sociologie du Conseil national des universités (CNU) en France, et de la Conférence permanente du CNU dans les années 2000 : la liste n'est pas exhaustive et ressortit d'un poème à la Prévert... Or à l'occasion de ces épisodes distincts où j'occupai des fonctions de coordination et de direction variées, la difficulté persistante et renouvelée à faire entendre la parole des femmes et surtout des féministes – la mienne et celles de mes camarades ou collègues – m'est apparue comme un fil conducteur du combat pour les droits des femmes auquel j'ai activement participé durant ces quatre décennies. Dans un retour d'ego-histoire et en lien avec les travaux sur la place des femmes dans les milieux politiques, syndicaux ou académiques, j'aborderai les thèmes suivants : obstacles rencontrés et objections réitérées face aux revendications des femmes ; difficultés à sortir de positions cantonnées aux 'commissions femmes' sans se voir renvoyée à des figures et à des compétences 'masculines' (et sans occulter le poids des inégalités sociales et familiales) ; et déplacements observés dans les interactions femmes/hommes.

Session 3 : Jeudi 30.08, 16h30-18h00 – Salle 3021

Féminisme et professionnalisation (2)

Présidence : FILLIEULE Olivier

Etre syndicaliste et donc féministe en Angleterre : une condition à interroger

POCHIC Sophie, Centre Maurice Halbwachs, Centre national de la recherche scientifique, France. **GUILLAUME Cécile**, Centre Lillois d'Etudes et de Recherches Sociologiques et Economiques, Université Lille 1, France.

Dans la littérature anglo-saxonne, l'identité féministe est présentée comme un facteur renforçant les dispositions à la carrière syndicale. Un des enjeux du syndicalisme serait de créer des espaces propres à la conscientisation féministe via des dispositifs spécifiques. Dans le cadre d'une étude sur le plafond de verre dans les syndicats, nous avons réalisé 50 récits de carrière avec des permanent-e-s dans deux syndicats anglais (UNISON et GMB). Pour penser les liens entre féminisme et syndicalisme, nous insisterons sur 1/ les variations du rapport au féminisme suivant les générations et les contextes organisationnels ; 2/ les conditions d'accès aux responsabilités syndicales et la place qu'occupent les questions d'égalité dans l'activité syndicale selon le type de mandat occupé. En Angleterre, la rencontre entre syndicalisme et féminisme a particulièrement concerné une génération de femmes, jeunes militantes dans les années 1970, qui ont su reconvertir leurs ressources acquises dans le militantisme (féministe et politique) pour accéder à des responsabilités syndicales et ont accompagné le tournant féministe de leur organisation (UNISON). Au GMB, les liens entre syndicalisme et féminisme sont plus distendus, les militantes d'origine populaire et de milieux industriels ayant moins participé au mouvement féministe. Elles ont eu plus de difficultés à s'imposer dans les appareils

syndicaux sans le soutien de mesures de mixité interne et ont davantage cherché à "neutraliser" leur genre. Dans les années 2000, certaines jeunes responsables syndicales ont été sensibilisées aux inégalités de genre et ethniques par leur participation à des groupes locaux (associatifs ou syndicaux) et ont été sélectionnées pour leur appartenance à des groupes "sous-représentés". D'autres incarnent davantage une 3ème génération de féministes, issues de l'université, recrutées sur des positions expertes (type women' officers) mais qui ne font souvent qu'un passage dans les appareils syndicaux.

L'impossible professionnalisation de l'assistance féministe aux victimes de viols

DEBAUCHE Alice, Observatoire Sociologique du Changement, Sciences Po Paris, France/Institut national d'études démographiques, France.

Depuis le milieu des années 1980, l'Etat français a délégué l'aide et l'assistance aux victimes de violences sexuelles à une association féministe, le Collectif Féministe Contre le Viol. Cette délégation se traduit notamment par la gestion par l'association de la ligne d'écoute anonyme et gratuite SOS Viols Informations, financée intégralement par l'Etat. Depuis la fin des années 1990, l'association fait face aux mutations communes à l'ensemble du secteur associatif, qui se traduit en particulier par la transformation d'une partie de l'activité bénévole en activité salariée. L'arrivée du salariat dans l'association a renforcé la dépendance vis-à-vis de l'Etat, puisque les salaires sont aussi financés sur fonds publics. Elle s'oppose de plus dans une certaine mesure aux principes fondateurs et directeurs de l'association, tels que la primauté de l'expérience collective sur les compétences individuelles ou l'égalité et la sororité, et s'est accompagné de tensions internes entre militantes. Ces tensions ne peuvent être envisagées exclusivement dans le cadre d'un conflit intergénérationnel. En effet, les salariées de l'association sont recrutées avec de hauts niveaux de diplômes alors que les salaires sont maintenus par l'Etat à un niveau relativement bas et surtout en inadéquation avec les diplômes des salariées. L'engagement féministe préalable à l'embauche ne suffit pas à faire supporter durablement aux salariées ce gap entre leurs diplômes et les salaires qu'elles reçoivent. De plus, l'impossibilité d'envisager une carrière au sein de l'association induit un turn-over important des salariées qui nuit en retour à la réelle professionnalisation de l'activité. Cette communication repose sur l'analyse de l'organisation de l'association et de ses mutations récentes, sur l'analyse des publications de l'association ainsi que sur des entretiens menés avec les militantes, bénévoles et salariées.

Pratique des féminismes : à l'intersection des carrières militante et professionnelle

ROMERIO Alice, Université Paris 8, France.

Cette communication interroge la question de la professionnalisation de l'engagement féministe à partir de l'étude des trajectoires de professionnelles d'un dispositif unique de la Protection Judiciaire de la Jeunesse en banlieue parisienne. Cet espace non-mixte dédié aux adolescentes est né de l'engagement féministe d'éducatrices de l'Éducation surveillée en 1983. Outre les deux éducatrices PJJ et une psychologue, l'action éducative de « LIA » impliquait l'intervention du Mouvement Français pour le Planning Familial (MFPF) et du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF). Ce dispositif permet d'interroger de manière caractéristique l'articulation entre carrière militante et carrière professionnelle. En effet, LIA offre la possibilité d'étudier les interactions, au sein d'une même structure, de travailleuses sociales institutionnelles et de militantes féministes bénévoles et salariées. Ma communication, qui ne pourra pas traiter de l'ensemble des questions soulevées dans ma recherche portera plus spécifiquement sur les enjeux liés à la fermeture du dispositif au printemps 2010. D'une part, cette fermeture permet d'analyser les incidences du passage à LIA sur les carrières des professionnelles du dispositif. D'autre part la mobilisation contre la fermeture et les discussions autour de la réouverture du dispositif permettent d'observer le degré et le type de participation de chacune des professionnelles dans ces processus. L'analyse des récits de soi de mes enquêtées en relation avec les positions qu'elles ont occupées dans différentes sphères (de l'engagement, du travail, de la vie privée) permettra de dégager différents facteurs explicatifs des conséquences du passage à LIA sur leurs carrières militantes et professionnelles. Ma recherche s'appuie sur une observation ethnographique et sur des entretiens biographiques réalisés auprès des professionnelles de LIA.

Session 4 : Vendredi 31.08, 11h30-13h00 – Salle 3128

Mobilisations féministes

Présidence : RAYNER Hervé

Engagement politique et/ou professionnalisation : quand la légitimité des cadres d'engagements redéfinit la posture féministe

CHABASSIER Joane, Université de Limoges, France.

Cette communication s'appuie sur un travail de thèse en cours qui porte sur l'étude des conflits et concurrences au sein des organisations engagées dans la cause des femmes en France examinant l'existence ou non d'une 3ème vague féministe. Cette communication se centrera sur l'interrogation des nouvelles formes d'engagements féministes au regard d'un redéploiement des potentiels arènes d'expressions des multiples postures. Le travail empirique utilisé est double, d'une part, un recensement des autodéfinitions des organisations suivi d'une analyse lexicale avec le logiciel Alceste. D'autre part, le recueil et traitement de plus d'une centaine de questionnaires interrogent l'engagement personnel, les trajectoires militantes, l'autodéfinition des postures d'engagement féministe et/ou politique ou non. Ce travail a permis de questionner les formes de « justifications » à l'engagement pour la cause des femmes et par cela l'alternance et la tension entre engagement politique et engagement professionnel. En cela,

l'enjeu d'interroger les trajectoires militantes fait apparaître des tensions classiques telles que des oppositions politiques et la vigilance de l'appartenance de classe mais aussi de nouveaux éléments déterminants la définition de l'engagement comme : l'âge ou la professionnalisation militante. Ainsi, la question de l'engagement personnel se révèle une source de constitution des multi positionnements collectifs. L'enjeu est donc d'envisager les multiples arènes personnelles comme autant d'espaces conflictuels où s'effectuent des choix d'engagements. Enfin, l'enjeu d'un redéploiement des cadres légitimes de l'engagement avec la redéfinition de la figure stylisée du militant ou encore celle de l'engagement « universel apolitique » ou enfin, celle du cadre institutionnel laisse entrevoir l'importance de nouveaux déterminants légitimes à l'engagement comme l'enjeu de professionnalisation qui se révèle symptomatique des cadres constitutifs du champ féministe.

Syndicats et féminisme : le cas de l'assurance chômage en Belgique 1950-1980

COENEN Marie-Thérèse, Faculté ouverte de politique économique et sociale, Université catholique de Louvain, Belgique/Institut CARDIJN, Haute Ecole de Louvain en Hainaut, Belgique/Association : Université des femmes, Belgique.

En Belgique, en septembre 1944, Syndicats et patronats signent le "Pacte social" ce qui va fonder la sécurité sociale et la concertation sociale. La mise en œuvre de l'assurance chômage obligatoire, « cogérée » par les partenaires sociaux, est intéressante à étudier sous l'angle du genre. Elle connaît dès le départ, un différentiel Homme/femme très important : au niveau du montant de l'allocation, de l'accès au droit, de la définition du travail convenable, des contrôles et des exclusions. Cette discrimination sera dénoncée par des mouvements féministes et par des militantes féministes au sein du mouvement syndical. Des actions seront menées, à différents niveaux, sans beaucoup de résultats. Fin des années soixante, elles obtiennent néanmoins un premier résultat : la révision de l'évaluation du montant de l'allocation de chômage sans distinction de sexe. Mais le choc pétrolier de 1973 et la crise économique vont très rapidement amener les gouvernements respectifs à développer de manière indirecte, cette fois, les discriminations de genre en assurance chômage créant contre lui un front féministe qui allie féministes de la « nouvelle vague » et militantes syndicales. A travers ce parcours qui retrace l'histoire du droit et de l'accès des travailleuses, à l'assurance chômage, entre 1950 et 1980, il nous semble intéressant de montrer les stratégies déployées par les féministes, dans et hors du syndicalisme, pour amener les organisations syndicales à se positionner pour la défense des droits des chômeuses et reconnaître le bien-fondé de cette lutte. Cet article se base sur une recherche plus générale de l'auteure sur l'histoire du syndicalisme au féminin, Volume II 1945-2000 (en préparation).

Féminismes latino-américains en Europe

GONÇALVES DE ABREU Maira Luisa, Université d'Etat de Campinas, Brésil.

Dans le contexte de l'effervescence féministe des années 1970 on assiste à l'émergence de plusieurs collectifs féministes formés par des femmes étrangères, immigrées, exilées, etc., dont les groupe latino-américains. Parmi ces derniers, un certain nombre s'organisait sur la base nationale, comme le Cercle de femmes brésiliennes à Paris et d'autres groupes latino-américains qui regroupaient des femmes de différentes nationalités, comme le Groupe Latino-Américain de Femmes (1972-1976). ». Des actions communes ont été organisées réunissant ces groupes et les mouvements féministes français. Le Groupe Latino-Américain s'est constitué en 1972 et était formé surtout par des étudiantes et des exilées de différents pays d'Amérique Latine. Elles ont organisé des réunions de groupe de conscience, débats, projections de films et entre 1974 et 1976 ont publié le bulletin bilingue (portugais et espagnol) *Nosotras*. Ma communication vise à retracer dans un premier temps le parcours des mobilisations féministes latino-américaines. Dans un second temps, j'analyserai comment le Groupe Latino-Américain de femmes à Paris (1972-1976) a thématiqué et abordé les questions d'identité, de différence et comment ont été articulés les rapports de genre, de classe et de « race ».

Atelier 17

Le pluralisme dans les mouvements féministes contemporains

Responsables de l'atelier :

CÎRSTOCEA Ioana, Groupe de Sociologie Politique Européenne, Université de Strasbourg, France. **GIRAUD Isabelle**, Institut des Etudes Genre, Université de Genève, Suisse. **MAHFOUDH Amel**, Université de Montréal, Canada/Centre en études genre, Université de Lausanne, Suisse.

Session 1 : Mercredi 29.08, 16h30-18h00 – Salle 4030

Penser le pluralisme dans les mouvements féministes

Présidence : GIRAUD Isabelle

Angela Davis et le Parti communiste français face aux enjeux féministes (1970-1976). L'ouverture vers un féminisme singulier

BARBIER Marie-Catherine, Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité, Préfecture de la région Picardie, France.

Placée au coeur des rapports de pouvoir, l'oppression des femmes devient, dans les années 1970, l'objet d'enjeux théoriques et politiques qui visent à déterminer les stratégies pour la combattre et les buts à atteindre. Dans cette optique, l'analyse marxiste de l'oppression des femmes élaborée par Angela Davis détermine une stratégie qui reflète l'aboutissement d'une fusion entre conscience féministe, engagement politique et combat intellectuel. Dans ce cadre, le concept d'intersectionnalité, dont les origines remontent à l'étude des mouvements de femmes et pour les droits civiques du XIXe siècle, me permet non seulement d'établir une comparaison entre l'analyse théorique du mouvement de libération des femmes, celle du Parti communiste français et l'analyse marxiste de l'oppression des femmes formulée par Angela Davis, mais aussi de mettre en évidence leurs enjeux, c'est-à-dire les stratégies choisies pour lutter contre la domination masculine. La nécessité d'analyser l'oppression des femmes en tenant compte de l'imbrication entre les catégories de la différence a été un des apports essentiels du féminisme noir américain, dont les premières organisations officiellement reconnues datent du début des années 1970. Selon Angela Davis, les rapports de domination entre les hommes et les femmes ne doivent pas être analysés uniquement en fonction de leur existence au sein de la civilisation patriarcale, mais nécessitent d'être articulés relativement à leur place dans une société dont les structures complexes reflètent l'intersectionnalité des oppressions de race, de genre et de classe.

« Droits des femmes et droits de l'Homme, les limites de l'universalité » : la Ligue des Droits de l'Homme du Québec de 1963 à 1985.

BEAUMIER Marie-Laurence, Université Laval, Canada.

Depuis le début du XXe siècle, les Droits de l'Homme ont été définis par un ensemble de chartes, de conventions et de déclarations. Ces normes ont créé un cadre de référence sur lequel des individus s'appuient encore aujourd'hui pour revendiquer des droits. L'universalité de ces droits a cependant été remise en question par des groupes féministes qui ont pointé du doigt leur structure androcentrique. Ces critiques ont mené à l'adoption de conventions traitant des droits humains des femmes. Néanmoins, cette transposition des discriminations subies par les femmes dans le « langage des droits de la personne » reste problématique car elle pose le problème de leur représentativité. Il demeure ainsi difficile d'énoncer des droits tenant compte de l'ensemble et de la diversité des besoins des femmes. Dans cette perspective, cette communication analysera la catégorie « femmes » défendue par la Ligue des Droits de l'Homme du Québec dans ses prises de position de 1963 à 1985. Il s'agira, d'une part, de voir si la Ligue québécoise considère les femmes comme un groupe homogène ou si elle tient compte des différents rapports sociaux (d'âge, de classe, d'ethnie, etc.) qui structurent les discriminations qu'elles subissent. D'autre part, en comparant cette catégorisation avec celle établie par les organismes internationaux, nous nous intéresserons à la circulation transnationale des revendications et des normes en matière de droits humains des femmes.

Justice et reconnaissance : repenser la place de l'universel dans les revendications féministes

TISSOT Damien, Centre d'Etudes féminines et d'Etudes de genre, Université Paris 8, France/Cornell University, Department of Romance Studies, Etats-Unis.

Depuis le Deuxième sexe notamment, un certain nombre de travaux féministes ont théorisé la notion de reconnaissance. Récemment, les chercheur.e.s ont proposé d'articuler la reconnaissance de genre aux mécanismes de reconnaissance d'autres aspects identitaires, ceux liés notamment à la sexualité, à la classe ou à la « race ». Des théoriciennes comme Nancy Fraser, par exemple, ont proposé d'associer redistribution et reconnaissance pour penser une forme plus achevée de justice. Rares cependant sont les contributions qui analysent précisément l'articulation entre les mécanismes de reconnaissance et les revendications féministes de justice. Dans quelle mesure la revendication de reconnaissance appartient-elle réellement à une revendication de justice ? Dans quelle mesure les formes de reconnaissance intersubjectives, institutionnelles, législatives, etc., peuvent-elles rendre justice, ou satisfaire à une exigence de justice, tout en échappant à des mécanismes de pouvoir et de normalisation ? Notre

intuition est que c'est sur la base d'un concept repensé d'universel que cette articulation entre justice et reconnaissance peut être construite. Tout en tenant compte de la critique du concept d'universel depuis les années 1970 (Black feminism, féminisme lesbien, etc.) et plus récemment à travers la philosophie postmoderne et les postcolonial studies, nous montrerons d'un point de vue philosophique comment l'on peut repenser une forme d'universalité dynamique à partir de laquelle il est possible de lier les concepts de reconnaissance et de justice. En partant d'une analyse de la pluralité des universels, et en nous appuyant entre autres sur les travaux de Paul Ricoeur, nous montrerons comment, loin de seulement servir à arbitrer les luttes pour la reconnaissance et les revendications d'une meilleure distribution des biens et des droits, l'universel peut aussi servir à les articuler.

Points de vues (toujours) situés et activisme : un outil documentaire

RAMBACH Myriam, Groupe : Perspectives Plurielles, France/Collectif : Documentaire et déployé, France.

BORGHINO Béatrice, Groupe : Perspectives Plurielles, France.

Le groupe d'action-recherche Perspectives Plurielles de Marseille s'est doté - pour aborder la problématique « genre classe 'race' » - d'une installation intitulée « Du pluriel dans le féminisme », une exposition qui se déploie comme un documentaire vivant que chaque personne contribue à construire. Elle présente des courants de pensée du féminisme, des figures et des repères historiques, géographiques et lexicaux. Elle interpelle le public autour de la question : dans quel(s) féminisme(s) est-ce que je me reconnais ? Le pluriel adopté a pour but de réfléchir et d'échanger autour de l'idée de fond que le féminisme emprunte des voies différentes selon les contextes et qu'il n'y a pas qu'un seul chemin en matière d'émancipation des femmes et du genre. Sur ce fil directeur s'est développée une scénographie qui découle du champ sémantique de l'expression « courant de pensée » : fluide, dynamique, facteur de transformations concrètes. Les panneaux documentaires en tissu léger, portés par des ballons à l'hélium, sont mobiles. Recto verso, ils incitent à circuler autour, lire à plusieurs, se rencontrer. La scénographie flottante et modulable des panneaux soutient la notion de point de vue situé et invite à des pratiques créatives dans les paysages du féminisme. Cette proposition d'espace modulable permet le développement d'ateliers et de collaborations dans des lieux qui sont des contextes (centres sociaux, milieux scolaires, espaces publics divers), afin de (re)construire du regard et des compréhensions et de parvenir à déconstruire, au moins en partie, « les logiques de pouvoir dont découlent les privilèges des unes et les discriminations des autres ». Collectif de réalisation : Catherine Body, Béatrice Borghino, Pascale Debona-Soler, Véronique Marzo, Myriam Rambach. Nous proposons d'intervenir à deux avec, à la tribune, quelques éléments de l'expo (le courant Black Feminism) et un power point illustré.

Session 2 : Jeudi 30.08, 11h30-13h00 – Salle 3028

Gérer le pluralisme féministe dans le monde arabe

Présidence : OUALI Nouria

La recomposition des féminismes en pays d'islam

BEN ACHOUR Sana, Faculté des sciences juridiques politiques et sociales de Tunis, Tunisie/Association Tunisienne des Femmes Démocrates, Tunisie.

Dans le monde dit "arabo-musulman" - espace géopolitique souvent vu comme une entité figée et sans histoire, il n'existe pas un féminisme mais des féminismes. Ancrés à des histoires nationales propres, ces féminismes ont connu des trajectoires diverses qu'il importe de connaître et d'en analyser les positions et la démarche. Les féminismes des indépendances dans leur version "sécularisante" et "étatisante" ne sont pas les mêmes où le combat pour les droits et l'égalité s'est accompagné diversement de l'engagement pour l'indépendance du pays et son relèvement économique et social. Face à ces féminismes de plus en plus liés à des régimes autoritaires, des mouvements autonomes de femmes se sont dressés dont on peut marquer l'émergence fin des années 70. Portés par des femmes instruites et "politiques" ayant évolué dans les nouvelles écoles publiques de la république en même temps que fait l'expérience de l'opposition de gauche, les revendications d'autonomie et d'égalité croisent alors celles de laïcité et d'universalisme. Elles ont heurté des pouvoirs en place en perte de légitimité qui, non sans impunité, ont réactivé les ressorts identitaires tout en réprimant les expressions de l'islam politique et d'opposition. Les révolutions arabes ont mis à bas ces régimes et ont permis aux islamismes l'accès au pouvoir et à l'État. Dans bien de pays musulmans, le moment est fondateur d'une nouvelle raison démocratique où le référentiel religieux tient une part importante. Quels rôles joueront les féministes durant cette phase transitoire. Quelles recompositions des féminismes historiques les révolutions "arabes" ont-elles induit ?

Le féminisme en ballotage au gré des changements politiques

ALAMI MCHICHI Houria, Faculté de droit, Université Hassan 2, Maro

En partant de l'hypothèse d'une confrontation entre féminisme et anti féminisme au Maroc dans le contexte des mouvements sociaux de l'année 2011, des réformes mises en place et de la victoire électorale des islamistes qui s'en est suivie, cette communication souhaite interroger les perspectives d'évolution des mouvements féminins. Le féminisme marocain a connu un dynamisme particulier couronné dans une première phase par de nombreuses réussites comme la très (trop ?) médiatisée révision du code de la famille qui avait provoqué une forte opposition de la part des islamistes, et aujourd'hui par la référence à la parité dans une nouvelle Constitution traversée par les références à l'égalité et par son corollaire la lutte contre toutes les inégalités. Or

les islamistes sont désormais au pouvoir. Fort d'une légitimité nouvellement acquise grâce à des élections démocratiques, l'islamisme politique s'affiche clairement en mettant à mal (à son tour ?) le mouvement social des femmes. Les islamistes affirment ne pas vouloir remettre en cause les acquis. Pourtant, leur accès au pouvoir semble avoir redynamisé les résistances au féminisme portées par leurs mouvements et redonné légitimité à l'idée de complémentarité des rôles, qui est un fondement des convictions de tous les partis conservateurs, et à ses conséquences en termes d'essentialisation et d'exacerbation des différences entre le masculin et le féminin. C'est en ce sens que peut être comprise la quasi absence des femmes au gouvernement et le fait que la représentativité des femmes reste cantonnée au niveau d'une liste nationale en marge de la représentation normale. L'ensemble de ces facteurs reflète bien les multiples ambiguïtés de la parité telle qu'elle est énoncée dans les textes, le niveau de résistances politiques et les difficultés du féminisme à influencer les décisions concernant les inégalités de genre.

Le mouvement féministe de l'Irak post-Saddam : entre militance laïque et islamiste

ALI Zahra, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, France/Institut français du Proche-Orient, Irak.

Notre communication repose sur une enquête ethnographique du mouvement féministe irakien menée à Bagdad et dans les villes d'Erbil et de Sulaymaniyah au Kurdistan d'Irak, et débutée au printemps 2010. La décennie d'occupation étrangère dont sort actuellement le pays a été caractérisée par l'interventionnisme des acteurs internationaux (Etats-Unis, Onu, ONG) qui ont largement appuyé et financé les campagnes axées sur la visibilité des femmes et leur intégration à la dynamique de 'reconstruction'. La mobilisation autour de questions de genre a été centrale pour les différents acteurs de la scène politique irakienne, leurs divergences de vue ayant été le plus souvent mises en scène dans l'opposition entre laïques et islamistes. Que ce soit autour de l'article 41 de la nouvelle Constitution qui propose une abrogation partielle de la Loi du Statut Personnel, qu'autour de l'adoption d'un quota de femmes dans les assemblées représentatives, ou encore en ce qui concerne les mesures visant les 'crimes d'honneurs' et l'excision au Kurdistan d'Irak, le mouvement des femmes qui s'est constitué depuis 2003 a été divisé. Ses divergences ont été à l'image des divisions ethnico-confessionnelles que connaît l'Irak actuel. Les différents ont notamment porté sur la place de l'islam, sa reconnaissance comme source de législation, ainsi que sur sa visibilité dans l'espace public. Nous souhaitons ici mettre au jour les relations conflictuelles, mais aussi de partenariats, tissées entre les militantes laïques et islamistes, en montrant la complexité de l'appréhension de l'islam dans le domaine de la défense des droits des femmes, dans un contexte de tensions politico-confessionnelles caractérisées par la violence et l'instabilité.

Les Femmes d'Ennahda entre la norme islamique et son changement

LARGUECHE Dalenda, Centre de Recherches, d'Etudes de Documentation et d'Information sur la Femme, Tunisie.

Depuis la révolution surtout, la Tunisie a connu une éclosion du mouvement islamiste; autant que les hommes les femmes renforcent les rangs de ce mouvement. De plus en plus visibles et actives dans l'espace public, ces activistes islamistes prônent un discours en concordance avec les acquis des femmes tunisiennes. Dans cette communication nous tenterons de réfléchir sur la question de leur capacité d'action de changement de la norme islamique qui reste la référence du parti Ennahdha.

Session 3 : Jeudi 30.08, 16h30-18h00 – Salle 4030

Vivre le rapport générationnel dans les mouvements féministes contemporains

Présidence : CÎRSTOCEA Ioana

Lectures polyphoniques du « personnel est politique » chez des jeunes féministes

DUBÉ Marcelle, Université du Québec à Chicoutimi, Canada.

« Le personnel est politique », célèbre slogan connu et promu par le mouvement des femmes, dès l'aube de la deuxième vague du féminisme, a façonné plusieurs des revendications et des actions des féministes de cette période. Qu'il s'agisse de la lutte pour le droit à l'avortement, la critique du pouvoir médical, la réflexion sur le viol et toutes les autres formes de violence vécues par les femmes, la publicité sexiste, l'industrie de la beauté et la pornographie, ces quelques exemples font signe de l'articulation et de la mise en scène de ce slogan (Dubé, 2003). Bien que le féminisme se soit défini à la fois comme mouvement politique et postpolitique (Melucci 1983), sous ce slogan, le féminisme commande et devient une politique puisqu'il va au-delà de la demande de participation égalitaire des femmes réclamant la refonte des structures de la société où se mettra en œuvre cette égalité (Collin 1975 dans Lamoureux 2010). Comment la vie des jeunes femmes et des jeunes hommes est-elle réinterprétée aujourd'hui sous ce slogan et ces réinterprétations, si elles existent, conduisent-elles à des actions et à une adhésion à la cause féministe d'office. En somme sous quels registres ce slogan est-il repris et réinterprété par les jeunes féministes et jusqu'où leurs lectures entrent en écho avec celles faites par leurs prédécesseuses (Scott, 2009) ? Bref si cette expression politique du féminisme contemporain s'articule « toujours » autour de ce slogan, à quoi correspond le personnel que vivent ces jeunes femmes au XXI^e siècle et pour lequel elles s'expriment et réclament des transformations ? Et quels projets politiques les féminismes contemporains portent-ils et en quoi ces projets s'inspirent « encore » de ce slogan d'antan ?

Intégrer la diversité des oppressions dans la Marche mondiale des femmes : enjeux identitaires et processus

GIRAUD Isabelle, Institut des Etudes Genre, Université de Genève, Suisse.

La Marche mondiale des femmes, créée en 1998, constituée de plus de 5000 groupes, articule les rapports sociaux de classe et de sexe à travers une lutte contre la pauvreté et les violences. La figure du « native informant » (G. C. Spivak, *A critique of Postcolonial Reason*, 1999 : 6) se trouve au cœur de la construction identitaire du mouvement : c'est avec la femme la plus pauvre que les militantes marchent, c'est en se mettant à son écoute qu'elles élaborent leurs demandes, c'est en créant un vaste rassemblement des subalternes qu'elles portent leurs revendications aux autorités et aux autres mouvements sociaux. Mais ce mouvement transnational hérite des relations Nord-Sud antérieures, ainsi que des rapports de pouvoir internes à chaque mouvement féministe. Basée sur le suivi de la Marche depuis 2000 et des terrains d'enquête lors des rencontres internationales de 2008 et 2011, cette contribution montre que la reconnaissance de la diversité des oppressions représente un processus d'apprentissage politique qui prend des formes particulières variant selon les sous-groupes concernés. La comparaison des processus de dé-marginalisation des jeunes femmes et des femmes autochtones, qui interpellent le mouvement sur le rapport générationnel, le rapport colonial et le rapport villes-campagnes permet d'en dégager certains déterminants. En effet, au préalable, ce processus repose sur les conditions de participation aux rencontres internationales des subalternes et leur organisation au sein du mouvement. Dans sa dimension discursive, il est tributaire des orientations thématiques et des textes fondateurs du mouvement. Dans sa dimension identitaire, ce processus repose sur la géographie des rassemblements internationaux qui conduit à certaines prises de conscience collective, permettant non pas une simple adaptation des subalternes aux enjeux préalablement définis, mais une véritable compréhension par empathie de la transformation que leur parole nécessite.

Y a-t-il une troisième vague féministe en Tunisie ?

MAHFOUDH Amel, Université de Montréal, Canada/Centre en études genre, Université de Lausanne, Suisse.

Quel est l'engagement féministe des jeunes femmes en Tunisie actuellement ? Quelle appropriation ont-elles fait de l'héritage de luttes féministes de leurs aînées ? Un ensemble de questions à laquelle nous essaierons de répondre à partir de l'analyse d'entrevues réalisées avec de jeunes femmes en Tunisie.

Session 4 : Vendredi 31.08, 11h30-13h00 – Salle 3028

Déconstruire le rapport (néo)colonial dans les mouvements féministes contemporains

Présidence : MAHFOUDH Amel

Emergence d'un féminisme islamique dans les lieux de la réislamisation Etude des discours d'actrices religieuses « locales » à Bruxelles

EL BACHIRI Leïla, Université de Genève, Suisse.

Les discours islamiques contemporains relatifs à la « femme musulmane », véhiculés par l'ensemble des acteurs de la réislamisation, sont sous-tendus des rapports sociaux de sexe dans la mesure où un contrôle de la conduite des femmes est prôné à travers leur voilement et la biologisation de leurs rôles. Les acteurs religieux préconisent un rapport hiérarchique et/ou complémentaire entre les sexes en mobilisant l'argument d'autorité religieuse. Pourtant dans ces lieux de la réislamisation, il existe une émergence d'actrices religieuses, se réclamant progressivement du féminisme islamique, qui revendiquent une égalité des sexes « de et par l'islam » en se référant aux sources islamiques en tant qu'instance de légitimité. Comment se définit le féminisme islamique prôné par ces actrices religieuses qui revendiquent une égalité des sexes à partir du cadre islamique ? Quelle place accorde-t-il à la femme au sein de la société et au sein du couple ? Comment se positionnent ces actrices religieuses face au postulat, défendu par les acteurs religieux, de l'obligation religieuse du port du voile islamique ? A partir d'une dissertation doctorale sur les discours islamiques relatifs à « la femme » véhiculés par des acteurs et actrices religieux à Bruxelles (de septembre 2006 à mars 2011), nous répondons à ces différentes questions. Plus de 33 discours d'actrices religieuses ont été analysés à l'aune d'une approche genrée (Joan Wallach Scott 1988). Cette dernière s'applique également à l'étude des discours des actrices religieuses, qui se réapproprient des discours islamiques initialement masculins et patriarcaux, dans la mesure où l'outil genre permet d'en analyser les rapports sociaux de sexes (les remises en question, les tensions, les ruptures, les reconduites, etc.).

Femmes musulmanes et mobilisations féministes en France

KAQUES Fatima, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, France/Ecole Pratique des Hautes Etudes, France.

Après la loi d'interdiction du port de signes religieux distinctifs à l'école votée en mars 2004, l'interdiction du port du niqab par la loi du 12 octobre 2010 réprochant « la dissimulation du visage dans l'espace public », le Sénat a voté le 18 janvier dernier, une loi qui étend l'obligation de neutralité aux structures privées en charge de la petite enfance. Ainsi, le champ d'application de la laïcité se voit continuellement étendu et sa définition réduite concomitamment. En second lieu, le débat sur la laïcité est bien souvent réduit au rapport de l'islam à la laïcité, et singulièrement à la place de la femme musulmane dans la société française. Enfin, même lorsqu'il

n'y a pas de loi prohibitive, ces débats ont des conséquences concrètes; ainsi, si le gouvernement a renoncé à interdire aux mères voilées d'accompagner leurs enfants lors de sorties scolaires, la validation, par le tribunal administratif de Montreuil de cette même interdiction par une école élémentaire, fait jurisprudence. Si le voile à l'école a fait l'objet d'une intense mobilisation médiatique, ses derniers prolongements n'ont guère passionné les médias. Nous nous proposons d'analyser la focalisation sur la question laïque et son articulation avec celle du féminisme, lui-même réduit de plus en plus à la critique de l'intégration sociale des femmes musulmanes. Quelles réalités sous-tendent ces évolutions politiques et sociales ? Comment le combat féminisme a-t-il pu connaître une telle transformation ? Surtout, nous nous intéresserons aux mobilisations actuelles, elles aussi peu visibles de femmes musulmanes voilées, leur mode d'action et l'analyse qu'elles portent sur la société française. Nous porterons intérêt en particulier aux actions entreprises par le Collectif Mamans Toutes Égales qui collabore avec le Collectif une Ecole Pour Tou.te.s et le Collectif Féministe Pour l'Égalité. Il s'agira d'analyser les actions menées par ces militant-e-s, leurs succès, limites et enjeux.

Race et classe dans le mouvement féministe francophone en Belgique : mobilisations et résistances des femmes minoritaires

OUALI Nouria, Université libre de Bruxelles, Belgique.

La Belgique est un pays d'ancienne immigration qui, après la seconde guerre mondiale, a fait massivement appel à une main d'œuvre ouvrière masculine non qualifiée d'abord européenne (Italie, Grèce, Espagne) puis extra-européenne (Maghreb, Turquie, Yougoslavie). La politique de regroupement familial instituée dès les années 1950 a permis une féminisation précoce de cette migration qui, en s'installant définitivement dans les années 1980, transforme profondément le profil sociologique de la population en Belgique, en particulier dans les zones urbaines. C'est au cours de cette période de crise économique et sociale que les femmes musulmanes ou perçues comme telle, jusque là invisibles, émergent dans l'espace public et deviennent le principal vecteur de la racialisation des questions sociales à travers le prisme culturel et religieux. Ma communication propose d'illustrer comment ces migrantes et leurs descendantes ont contribué aux luttes féministes et sociales (peu connues et reconnues) et comment elles ont intégré le mouvement féministe belge francophone (surtout bruxellois) depuis les années 1970. Il s'agit plus précisément de retracer les enjeux, les tensions et les conflits qui ont émaillé la rencontre entre ces femmes et un mouvement féministe, blanc et majoritairement bourgeois, structuré notamment sur base de clivages idéologiques, culturels et philosophiques. Sous l'angle des rapports sociaux de classe et de race, je montrerai comment elles sont passées d'un rapport « paternaliste » et d'une position subalterne dans la structure des associations féministes à la constitution d'associations autonomes résultant d'une critique fondamentale du féminisme dominant. Pour conclure, ma communication suggérera des pistes de réflexion sur les conditions d'élaboration d'un projet féministe et les stratégies de lutte collectives contre les inégalités et les discriminations reposant sur un rapport d'égalité et incluant la diversité des femmes et de leur point de vue.

Exemple de mobilisation féministe : la 11RIFS (Rencontre Internationale Femmes et Santé)

IN 'T ZANDT Katinka, Association : Free Clinic, Belgique. **MARKSTEIN Catherine**, Association : Femmes et Santé, Belgique.

MAQUESTIAU Pascale, ONG : Le Monde selon les Femmes, Belgique.

La Rencontre Internationale Femmes et Santé « RIFS » est, depuis plus de trente ans, un forum international de femmes des mondes associatif et académique qui défend la santé des femmes et de leurs droits sexuels et reproductifs. Ces rencontres ont pour principaux objectifs : De rassembler les femmes du monde entier qui militent pour la santé des femmes et leur permettre de partager leurs expériences et leurs savoirs. De dresser une carte du monde de la santé des femmes, les risques, les abus et les violences qu'elles subissent ; de dresser le bilan des succès obtenus pour changer ces données et d'identifier les actions futures à entreprendre. D'analyser comment les décisions politiques et des pratiques médicales similaires se déclinent différemment selon le pays et la culture où elles sont appliquées ou comment des décisions différentes produisent des résultats identiques ou indésirables. D'élargir et d'approfondir les débats sur les déterminants de santé comme la paix, la justice sociale, le travail, l'environnement, le renforcement des capacités décisionnelles des femmes, la liberté, l'égalité. Ces rencontres, d'abord européennes, se sont ensuite ouvertes au reste du monde : 1975-Rome, 1978-Hanovre, 1981-Genève, 1984-Amsterdam et puis, 1987-Costa-Rica, 1990-Philippines, 1993-Ouganda, 1997-Rio de Janeiro, 2000-Toronto, 2005-New Delhi. La 11^{ème} Rifs a eu lieu à Bruxelles du 13 au 17 septembre 2011 et était intitulée : « Santé des femmes et droits humains. Construisons l'avenir ». Le mode d'organisation non institutionnalisé retenu par les militantes féministes ayant organisé les RIFS leur a conféré beaucoup de souplesse et de latitude face aux changements politiques survenus au fil du temps. Cette souplesse d'organisation a permis de faire reconnaître et accepter une large gamme d'identités (nationale, régionale, sexuelle, biologique) lors des différentes rencontres.

Atelier 18

Penser la pluralité des résistances

Responsables de l'atelier :

ISHWAR HARITAS Kaveri, Institut de Hautes Etudes Internationales et du Développement, Suisse/Université de Lausanne, Suisse/Fond National Suisse de la Recherche Scientifique. **VERSCHUUR Christine**, Institut de Hautes Etudes Internationales et du Développement, Suisse.

Session 1 : Jeudi 30.08, 11h30-13h00 – Salle 3120

Implication des femmes analphabètes dans les actions de développement

AKOUTSE Koffi, ONG : Ecole et Vie, Togo.

Bien que l'éducation pour tous est d'actualité depuis plusieurs années, la plupart des femmes sont analphabètes, en particulier en Afrique. C'est la raison pour laquelle elles sont moins considérées et peu impliquées dans les actions concourent au développement. Les femmes analphabètes contribuent énormément au développement de nos pays et du monde entier donc nous ne devons pas les exclure des projets de développement. Plutôt, nous devons multiplier des actions éducatives des femmes analphabètes dans les langues locales et dans les langues officielles pour leur complète implication dans les actions qui concourent au développement. La multiplication des actions éducatives des femmes analphabètes pour leur pleine implication dans les actions de développement est capitale.

Femme et société : cas du Congo Brazzaville

EMPILO-NGAMPIO Génèse, Jeunesse Congolaise pour les Nations Unies, République démocratique du Congo.

La situation de la Femme congolaise Les inégalités Les stratégies de lutte contre les inégalités Conclusion. La femme d'aujourd'hui s'inspire du leadership et de la bonne gouvernance. Elle se sait responsable et prend grâce au travail et N TIC une place de plus en plus importante. Son rôle social lui fait conquérir des droits. Née d'une longue lutte, elle devra encore lutter pour s'intégrer parfaitement avec justice dans une société au changement de laquelle elle participe largement Toute femme a besoin de participer socialement à son entourage, d'améliorer sa situation, de reconnaître et faire respecter ses caractéristiques identitaires, d'avoir un contrôle politique sur la société pour influencer à long terme des changements globaux La situation de la femme congolaise La tradition astreint les femmes à de lourdes charges productives et faiblement rémunératrices tout en minimisant le prix des efforts investi. Malgré les dispositions juridiques et politiques favorables, les femmes assurent 80 % de la production vivrière et presque 100 % de la transformation traditionnelle des produits. elles travaillent 60 heures par semaine contre 38 pour les hommes, des contraintes d'ordre économiques, politiques, social et culturels constituent les défis à relever et limitent les capacités des femmes Les inégalités elles sont présentes en terme de : Participation adhésion, prise de décision Salaire, harcèlement sexuel, condition de travail Les stratégies de lutte contre les inégalités Mettre fin aux conditions, besoins et structures injustes Repartir équitablement les ressources et possibilités Plus d'égalité égale moins de violence. Cela contribue à l'avancement social par le biais de la lutte contre la pauvreté et l'élévation du niveau de vie.

Femmes et lutte contre la corruption : la condition féminine entre risques et pesanteurs sociales

EYEBIYI Elieth, Université d'Abomey-Calavi, Bénin.

Le début des années 1990 a été marqué en Afrique et au Bénin par la démocratisation. Or, l'accès à la liberté d'expression et à l'économie de marché après dix sept ans de régime révolutionnaire militaro-marxiste a permis le dévoilement d'une corruption ambiante qui a gangrené l'Etat et compromis les indicateurs de développement. La société civile s'est alors constituée, sous la pression néolibérale et les effets de l'import-export symbolique, pour lutter contre la corruption. Malgré la recrudescence du discours sur la participation des femmes à l'animation de l'espace public national; on constate la faible présence des femmes au sein des mouvements de lutte contre la corruption, et plus encore, leur faible présence aux postes de décision au sein des mouvements. Cette communication se propose d'analyser le rôle et les contraintes de l'action des femmes au sein des mouvements sociaux, en partant du cas des mouvements anticorruption au Bénin. Elle se basera sur l'analyse de données empiriques et comparatives entre plusieurs profils et trajectoires de femmes béninoises "professionnelles" engagées dans la lutte contre la corruption, en interrogeant leurs motivations, leurs difficultés, mais aussi leurs succès et échecs. Cette communication s'inscrit dans le cadre d'une thèse de doctorat en cours, qui interroge dans une perspective qualitative, les mobilisations sociales et civiles de la lutte contre la corruption et la question de l'Etat en Afrique.

Genre et situation d'activité au Cameroun

FOPA DIESSE Théophile Armand, Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Cameroun.

Le bilan de trois décennies de recherches consacrées aux rapports population et développement en Afrique, laisse apparaître une occultation de taille : celle de la contribution féminine au développement et aux économies locales (Frank et Locoh, 1993). Le Cameroun, Afrique en miniature, n'est pas en marge de ce phénomène et ce, malgré d'importants efforts entrepris par le gouvernement en faveur de l'égalité des genres et de la promotion de la femme afin d'atteindre les objectifs 1 et 3 du millénaire pour le développement. En effet, la troisième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM3, 2007) révèle que les taux d'activité au sens du BIT sont plus élevés chez les hommes que chez les femmes. Cet écart varie de 10 à 30 points selon les régions et le milieu de résidence. Fort de ce constat, la présente étude se propose de répondre à la question suivante : quels sont les facteurs explicatifs de la disparité en matière d'emploi selon le genre au Cameroun ? L'objectif de cet article est de rechercher les facteurs qui déterminent l'exercice d'une activité économique au Cameroun afin de contribuer à l'amélioration des connaissances sur les facteurs qui sont à l'origine des inégalités observées entre les hommes et les femmes sur le marché de l'emploi. Pour ce faire, les données de la troisième enquête camerounaise auprès des ménages réalisée en 2007 par l'Institut National de la Statistique seront utilisées. Par ailleurs, une analyse multiniveau est recourue pour déterminer simultanément les caractéristiques propres aux individus et les facteurs contextuels susceptibles d'expliquer les disparités observées en matière d'emploi selon le genre.

Session 2 : Jeudi 30.08, 16h30-18h00 – Salle 4021

La facture juridico-sexuelle et sociale du gouvernement humanitaire dans le contexte d'un état fragile; Le cas d'Haïti

JEAN-GILLES Sandra, Centre Haïtien d'Etudes et de Recherches Féministes, Haïti. **PHANOR Kenyze**, Centre Haïtien d'Etudes et de Recherches Féministes, Haïti.

Le tremblement de terre du 12 janvier 2010 en Haïti a causé des dégâts sans précédent depuis deux siècles. Cette catastrophe avec son lot de victimes humaines et une destruction massive des infrastructures scolaires, institutionnelles, sanitaire s'est installée dans un climat politique relativement instable, une économie de subsistance happée par des mécanismes d'importation conditionnés par le maximum de profits, une gestion gouvernementale archaïque et surfaite, une accessibilité aux services sociaux de base quasiment inexistante au plus grand nombre de membres de la population. L'aide d'urgence s'est donc organisée avec des prérequis insuffisants et bon nombre de préjugés qui ont eu comme résultat un niveau très faible de succès et une quantité importante de difficultés juridiques, politiques et sociales pour réussir la transition vers un processus à plus long terme de relèvement. Les plus grands défis ont donc consisté à placer les personnes sans logement dans un premier temps et à les replacer soit dans leur contexte de vie initial, soit dans un nouveau schéma de vie avec un niveau de participation élevé qui représente une garantie formelle de stabilité au niveau des nouveaux espaces de vie. Le gouvernement haïtien face à ces enjeux, a donc constitué le dispositif juridique nécessaire afin de créer de nouveaux espaces d'habitat permanents et volontaires. Cette expérience s'est donc soldée par la « fabrication » un camp de déplacés à Corail, une zone située au nord de Port-au-Prince. Ce site a été dès le départ conçu, habilité par les ONG humanitaires d'où une sustanciabilisation de la notion de gouvernement humanitaire selon la perspective de Fassin. Ce nouveau gouvernement fait face actuellement à des vides et aussi des déficits d'ordre épistémologiques, théoriques et pratiques. Les plus gros obstacles résident dans une mise en cohérence efficace de tous les paramètres de mise en pratique de cette notion à l'intérieur du pays les plus pauvres de l'hémisphère.

Ces Sujettes invisibles : luttent des femmes migrantes haïtiennes pour le changement de leur vie professionnelle

JOSEPH Kerline, Association : Voix Sans Frontières, Canada. **DONGMO KAHOU Flore**, Université de Montréal, Canada.

Par une articulation des rapports sociaux de sexe, de classe, de race et Nord/Sud, nombre de femmes migrantes haïtiennes deviennent travailleuses domestiques en France. Insatisfaites de ce statut, elles aimeraient changer leur condition. Mais à cause de la division du travail proprement dite et de la division du travail militant, elles n'ont qu'un faible degré de participation aux actions collectives. Comment ces femmes, invisibles dans les actions féministes ou les actions communautaires haïtiennes, luttent-elles pour changer leur existence ? Elles mobilisent plusieurs stratégies. Elles critiquent les discriminations professionnelles vécues à cause des rapports sociaux, mais agissent plutôt sur les relations sociales de travail. Et pour tenter de sortir de leur « insatisfaction » professionnelle, elles se construisent des rêves et projets. Cherchent-elles à retourner en Haïti ? A changer de travail ? A devenir excellences dans le service domestique ? Ou essaient-elles de construire leur satisfaction ailleurs que dans leur vie professionnelle ? Les démarches individuelles ne changent pas les rapports sociaux mais elles permettent à ces travailleuses de se définir en tant que Sujettes. Les récits de vie de ces femmes aident à comprendre comment elles arrivent ainsi à faire quelque chose de ce que les rapports sociaux ont fait d'elles.

Du féminisme religieux à l'engagement politique : le cas des épouses de pasteurs de l'église protestante mâ'ohi en Polynésie française

MALOGNE-FER Gwendoline, Groupe Sociétés, Religions, Laïcités, Ecole pratique des hautes études, Centre national de la recherche scientifique, France.

En 2001 dans un contexte de dégradation de la vie politique locale, la direction de l'église demande officiellement aux pasteurs, diacres et évangélistes de ne plus exercer de mandat politique. C'est à la même période que l'engagement politique des épouses de pasteurs impliquées dans le « grand comité des femmes » de l'église gagne en visibilité. Si le point de vue de l'institution est de focaliser l'attention sur l'utilisation abusive par les partis politiques des réseaux et compétences des membres d'église, l'étude de trajectoires individuelles souligne davantage les paradoxes d'une institution ecclésiale qui n'a pas été en mesure de répondre aux attentes qu'elle avait pourtant suscitées. C'est en particulier le cas des épouses de pasteurs engagées dans le mouvement œcuménique qui ont été à l'origine de revendications féministes au sein de l'église mais n'ont pu pleinement en bénéficier - l'église acceptant l'accès des femmes au pastorat mais refusant que les épouses puissent devenir pasteures. Cette communication se propose d'analyser les modalités de passage entre engagement religieux et politique à partir de l'étude de trajectoires individuelles d'épouses de pasteur. L'engagement politique se décompose schématiquement en trois étapes : la première est celle d'une sensibilisation aux questions sociales et revendications féministes acquise au sein de l'église protestante mâ'ohi ; la seconde étape correspond à une « frustration relative » liée à un désengagement de l'église de certains secteurs de la vie sociale et à une reconnaissance insuffisante du travail des épouses de pasteurs au sein de l'église. Enfin, la troisième étape qui favorise la « conversion » politique est la rencontre entre des motivations personnelles et des exigences organisationnelles (interdiction du cumul et loi sur la parité).

Un voile de sentimentalité. Une recherche sur l'épargne chez des féministes

LOOTVOET Valérie, Association : Université des Femmes, Belgique.

Les relations entre le couple et l'argent font récemment, en sociologie, l'objet d'intérêt dans une optique de rapports sociaux de sexe. Nous avons investigué ce sujet sous l'angle de la capacité d'épargne de femmes, comme matrimoine ou capital sexué, en observant leurs pratiques pour conserver de l'argent dans le cadre du couple hétérosexuel. Trois constats seront posés lors de cette communication : - Les principes de préservation financière de soi les plus affirmés sont liés au parcours d'une autre femme (une mère, une amie ayant été « roulées »), prenant valeur de contre-exemple permettant aux femmes des prises de conscience fortes sans « perdre le temps » de vivre les étapes y menant. - L'épargne est un point aveugle : l'égalité dans le couple est opérationnalisée sur le partage des dépenses et non sur la capacité d'épargne. Cependant, les femmes ayant hérité voient en cet argent une épargne échappant à la captation du conjoint, et un élément important dans un contexte de secteurs féminins mal rémunérés. Est à investiguer dès lors le transfert intergénérationnel d'argent comme accès des femmes à des ressources propres, dès lors qu'il concerne des catégories sociales dont sont a priori exclus les femmes au croisement des discriminations. - L'engagement féministe des enquêtées permet la réflexion, en tant que femmes conscientes de l'imbrication des rapports de pouvoir, sur la contradiction entre socialisation et ethos féministe. Elles questionnent leur condition privilégiée mais asymétrique à celle aux hommes de leur classe - dans les connaissances sur l'argent -, en rapport aux femmes moins nanties. Le féminisme intervient dans les pratiques : l'argent ne peut être considéré comme une fin mais doit être épargné, car la rupture du couple est possible. Apparaissent alors pour elles des conflits entre position individuelle - ne pas rester à la traîne - et politique - dénoncer le système capitaliste, incompatible avec les valeurs de l'égalité.

Femme burkinabé et femme blanche au Burkina, nombre de privilèges pour la seconde !

ROUAMBA Lydia, Institut des Sciences des Sociétés, Centre National de Recherche Scientifique et Technologique, Burkina Faso.

S'il ya un préjugé qui est tenace et universel, c'est le préjugé du Blanc. Et celui-ci est aussi prégnant dans les pays du Nord qu'en terre africaine. Les pays du Nord tentent d'appliquer l'idéal démocratique consacrant l'égalité pour tous et pour toutes. Ainsi, les pratiques racistes sont officiellement combattues, et des programmes sont développés dans plusieurs pays pour rendre les minorités ethniques, religieuses ou sexuelles plus visibles. Comme le souligne le comité d'organisation du congrès, les femmes migrantes et racisées ont en général des conditions de travail moins bonnes que les femmes blanches des pays d'accueil, mais cette situation est aussi une réalité en Afrique, et particulièrement au Burkina Faso. A qualifications égales, et même quand elles sont recrutées sur le même marché du travail (international ou national), la blancheur procure des privilèges aux femmes blanches que l'on ne concède pas aux Africaines, et singulièrement aux Burkinabé. Au Burkina, les personnes de race de blanche, hommes comme femmes, n'ont point besoin, ainsi que le préconise l'ONU, d'une représentativité de 30%, pour peser dans des décisions. Même à 1%, elles comptent, et cette situation de privilèges est souvent sans lien avec les qualités personnelles des individu-e-s, soit une bonne position économique et d'excellentes compétences professionnelles. L'objectif de cette communication est de mettre en relief, à partir d'exemples, quelques mécanismes psychosociaux et structurels qui expliquent que la femme burkinabé est discriminée dans son propre pays par rapport à la migrante blanche. Le profilage racial y joue en faveur des personnes de race blanche. Le préjugé du Blanc doit aussi être déconstruit et détruit en terre africaine.

Session 3 : Vendredi 31.08, 11h30-13h00 – Salle 3120*Des femmes d'organisations populaires urbaines en Amérique latine et Afrique de l'Ouest : raccommodage de la pauvreté ou résistances ?***VERSCHUUR Christine**, Institut de Hautes Etudes Internationales et du Développement, Suisse.

La communication présentera les résultats d'une recherche sur les engagements des femmes dans des organisations populaires urbaines, dans des quartiers de deux pays d'Amérique latine (Argentine, Brésil) et d'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Sénégal). Selon leurs appartenances de classe, de race et leurs trajectoires de migration, les femmes urbaines, confrontées à des conditions concrètes de vie et de travail précaires, s'engagent dans des mouvements de quartiers pour résister, organiser des services et entreprendre des activités. Ce faisant, en revendiquant l'ouverture de nouveaux espaces de négociation, tant au niveau domestique qu'au niveau des quartiers, elles bousculent les rapports de pouvoir. Nous nous interrogerons de quelle manière les rapports de pouvoir entre hommes et femmes, selon les appartenances de classe et de race, sont questionnés dans ces contextes différents. Nous nous demanderons dans quelle mesure ces femmes sont instrumentalisées et/ou dans quelle mesure leurs engagements s'inscrivent dans des pratiques féministes transformatrices. Les analyses prédominantes des pratiques des femmes des organisations populaires urbaines ne sont-elles pas traversées par un certain regard colonial qui ne permet pas de reconnaître la capacité de ces femmes de se constituer en sujet de leur propre histoire ?

*Quand les mouvements sociaux autochtones s'approchent du genre : décolonisation des rapports sociaux de sexe ? Cas de la Bolivie***NAGELS Nora**, Institut de Hautes Etudes Internationales et du Développement, Suisse.

L'histoire des mouvements sociaux de femmes en Bolivie se caractérise par leur division entre, d'un côté, les mouvements féministes et, de l'autre, les organisations de femmes à caractère social, syndical, ou ethnique. Le premier rassemble des femmes des classes moyennes urbaines, éduquées et 'métisses'. Elles appartiennent à la minorité dominante en Bolivie. Elles sont impliquées dans le mouvement international féministe et constituent les chevilles ouvrières de l'institutionnalisation de la perspective de genre au sein de l'Etat bolivien à partir des années 90. Le deuxième concerne tant des organisations féminines autonomes que des organisations liées à leurs homologues masculins. Pensons à la Fédération nationale de travailleuses domestiques pour la première catégorie et à la Fédération de femmes indigènes, originaires et paysannes, Bartolina Sisa, pour la deuxième, qui se veut complémentaire à la Confédération syndicale unifiée des travailleurs paysans de Bolivie. Jusqu'à l'élection d'Evo Morales en 2005, les premières participent à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques d'égalité des chances dans les domaines politiques, légaux et sociaux dont le public cible se compose principalement des femmes 'pauvres autochtones'. L'élection du premier président 'indigène' change la donne. Les premières sont marginalisées du pouvoir et les deuxièmes y accèdent. Des plateformes de dialogues sont cependant mises en place afin de coordonner les revendications de toutes les organisations féminines dans la construction de l'Etat plurinational. En émergent la notion de décolonisation des rapports sociaux de sexe. Elle se traduit par une tentative de rapprochement entre la notion de genre et les principes davantage holistiques de complémentarité et de réciprocité, chers aux cosmovisions autochtones. Cette communication pose la question de la politisation ou de la dépolitisation des rapports sociaux de sexe dans ce processus inédit de leur décolonisation.

*Femmes du Sud et des classes populaires : des outils de résistance singuliers ? Réflexion à partir du cas de femmes d'un quartier populaire de Marrakech***RODARY Meriem**, Université Paris 8, France.

Lors de mes recherches sur le travail des femmes dans les pays du Sud, j'ai constaté la pauvreté des données sur les outils que les femmes des classes populaires en particulier peuvent utiliser dans leurs stratégies de résistance aux diverses oppressions qu'elles subissent. Les études sur le thème « genre et développement », par exemple, considèrent souvent que les outils d'empowerment des femmes – et particulièrement des femmes populaires, principaux objets de cette littérature – ne leur viennent que de l'extérieur : par exemple, à travers leur participation politique ou leur implication dans une ONG. Pourtant, il est évident, et généralement admis, que ces femmes sont confrontées à des modes de socialisation et de sociabilité particuliers, notamment déterminés par leur condition matérielle : elles dépendent fortement, par exemple, de leurs réseaux féminins de proximité (voisinage, parenté,...), et vont donc s'investir particulièrement dans leur création, entretien ou renforcement. Largement exclues d'outils d'empowerment plus visibles et « officiels » tels que l'éducation, le travail formel, la propriété, etc., elles vont, globalement, miser sur des pratiques minorisées et invisibilisées, notamment les pratiques de sociabilité et de solidarité féminines qui prennent place, par exemple, autour des pratiques rituelles. Je souhaite poser ici la question de la résistance des femmes des classes populaires, en partant de mes recherches sur des femmes qui exercent les activités de *neggâfa* (« ordonnatrice des cérémonies ») et de *neqqâsha* (« poseuses de henné ») dans un quartier populaire de Marrakech. À partir du rôle et des pratiques de ces deux figures centrales aux cérémonies de mariage, je souhaite me pencher sur les espaces (géographiques et temporels) à l'intérieur desquels les femmes populaires marocaines peuvent développer des outils d'empowerment.

L'engagement locale des femmes dans les bidonvilles en Inde : stratégies de survie, de lutte et de résistance

ISHWAR HARITAS Kaveri, Institut de Hautes Etudes Internationales et du Développement, Suisse/Université de Lausanne, Suisse/Fond National Suisse de la Recherche Scientifique.

En se penchant sur les premiers résultats tirés de mon terrain dans un groupe des bidonvilles à l'ouest de Bangalore, une des grande villes Indiennes, j'aimerais présenter quelques réflexions sur les stratégies adoptés par différents groupes des femmes vivant dans des bidonvilles : des stratégies qui sont adoptés en contexte de leur appartenance de caste et de classe ainsi qu'à des contextes spécifiques en réponse de leurs besoins immédiats. J'aimerais focaliser ma communication sur la manière dont ces femmes jouent sur leurs identités de genre, caste et de classe en les pour pouvoir accéder à des bien publics et de l'aide de l'état. Ainsi ces identités sont à la fois appropriées et à la fois rejetés en fonction de ce qu'elles peuvent en tirer.

Session 4 : Samedi 01.09, 11h30-13h00 – Salle 3120

Ce que doit être le militantisme lesbien aujourd'hui : les rapports de pouvoir générationnels comme obstacle au renouvellement des militantes

MONAY Stéphanie, Institut d'études politiques et internationales, Université de Lausanne, Suisse.

Cette proposition découle d'un travail plus large s'interrogeant sur une association lesbienne à Genève et basé sur une enquête de terrain mobilisant des observations ainsi qu'une dizaine d'entretiens. Si cette association veut rassembler une seule et même identité commune, celle de la femme homosexuelle, la penser de façon homogène en faisant l'économie de ce qu'il se passe à l'interne serait un choix analytique malheureux omettant complètement « l'hétérogénéité sociale des gens qui se rejoignent pour former une action collective » (DUNEZAT 2009), et les rapports de pouvoir et formes d'oppression qui peuvent en découler. Si l'association dont il est question ici est récente (2002), elle se revendique de la continuité des mouvements féministes et lesbiens des années 70 ; d'ailleurs, il s'y côtoie de jeunes lesbiennes de moins de trente ans comme des membres plus âgées aux capitaux militants inégaux. Cette communication se proposera donc d'interroger le poids de l'âge, conceptualisé en terme de « générations militantes », dans les représentations des enquêtées quant à ce que doit être l'engagement lesbien aujourd'hui, à l'image de l'analyse de Liane Henneron quant aux mouvements féministes contemporains en France . C'est d'ailleurs à travers la question de la (non-)mixité que des discours divergents vont se cristalliser, l'âge devenant une variable déterminante quant au positionnement des enquêtées face à cette modalité d'organisation. Nous verrons alors en quoi ces questionnements font état d'un changement de stratégie opéré récemment par les nouvelles militantes en réponse à une tradition féministe de non-mixité. Ces divergences nous amèneront à nous interroger plus largement sur comment se réalise la transmission du capital militant féministe et lesbien, intégrant alors des systèmes de domination autres – comme la classe et la race –, mettant alors en lumière les difficultés de l'association lesbienne quant à l'enjeu du renouvellement de ses membres.

Mobilisation homosexuelle au Maroc ou création d'une élite homosexuelle : la lutte doit-elle produire un ordre social inégalitaire à la marge ?

GOUYON Marien, Laboratoire d'anthropologie sociale, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, France.

« Devenir homosexuel » nécessite la création d'un rapport social particulier avec son entourage et la constitution d'un espace social dédié à une socialisation nouvelle. Les innovations sociales qu'ils ou elles doivent construire les confrontent à leur socialisation primaire ce qui les conduit à faire des choix. Certains hommes se sont organisés sous forme associative par le biais d'une structure virtuelle hébergée par L'Espagne. Leurs arguments proposent une action et annoncent une prise en charge la question gay au Maroc. Mais les actions restent discrètes, voir invisibles et réservées à un certain nombre d'individus qui parfois sont instrumentalisés. L'ensemble des garçons que j'ai rencontré sur mon terrain agissent quotidiennement face à cette question mais ne sont pas en relation directe avec cette association. La visibilité de l'homosexualité devient l'objet de la résistance mais peut aussi devenir un enjeu de pouvoir. Cela nécessite alors de redéfinir la notion d'activisme. Doit-on considérer que l'activisme est uniquement l'objet des militants organisés en association ou peut-on élargir cela à la pratique quotidienne des individus ? Nous proposons dans cette communication de confronter les moyens d'actions des individus définis comme activistes avec ceux qui militent dans leur quotidien. A travers la façon dont les regroupements se font, nous interrogerons la re-production d'inégalités sociales. Ainsi nous nous demanderons dans quelles mesures la lutte pour les droits homosexuels crée une élite homosexuelle qui se constitue par une appropriation des moyens d'expressions occidentaux de l'homosexualité d'une part et un regroupement sélectif d'autre part. Ce jeu expose alors la société civile qui incorpore, aussi, des modèles identificatoires qu'elle bricole et ne cherche pas à publiciser. De fait l'action des uns empêche l'action des autres.

*Et le capacitisme ? Identités, actions et enjeux des femmes handicapées***MASSON Dominique**, Institut d'études des femmes, Université d'Ottawa, Canada.

Le capacitisme, entendu comme structure de rapports de pouvoir fondés sur la normalisation de certaines formes corporelles et l'exclusion des autres formes et des personnes qui les habitent, demeure encore largement absent des préoccupations féministes sur l'imbrication des rapports de pouvoir. Ensemble divers de limitations réelles, mais surtout indissociables d'une stigmatisation sous-tendue par des notions de normalité, les handicaps constituent pourtant la marque d'une domination et d'une oppression qui se conjugue au genre, produisant à fois la marginalisation et l'invisibilité politique et sociale des femmes handicapées et des enjeux qui les touchent. Dans cette perspective, cette communication se propose de contribuer à l'analyse de l'imbrication des rapports de genre et du capacitisme dans le militantisme féministe en examinant les identités, actions et enjeux portés par l'organisation Action des femmes handicapées de Montréal (AFHM). S'identifiant au féminisme, cette organisation interpelle non seulement l'État par ses luttes sur le terrain des droits et de la justice sociale pour les femmes handicapées, mais aussi le milieu associatif et les groupes de femmes à qui elle adresse des demandes de reconnaissance et d'inclusion. Les propos des représentantes de l'organisation font apparaître les difficultés de ces efforts et les résistances rencontrées ou perçues, en même temps qu'ils font ressortir l'importance paradoxale de la visibilité dans le discours de l'association. L'agentivité des femmes handicapées et les réalités diverses de celles-ci, qui sont loin de former un groupe homogène, interrogent le féminisme comme mouvement qui se veut inclusif et constituent un apport certain pour ré-imaginer les luttes féministes dans une perspective plurielle.

Atelier 19

Groupes professionnels

Responsables de l'atelier :

JARTY Julie, Centre en Etudes Genre, Université de Lausanne, Suisse. **LAPEYRE Nathalie**, Université de Toulouse 2, France. **LE FEUVRE Nicky**, Université de Lausanne, Suisse. **ZINN Isabelle**, Université de Lausanne, Suisse.

Session 1 : Mercredi 29.08, 16h30-18h00 – Salle 2064

Métiers de service

Présidence : BATAILLE Pierre

L'imbrication des rapports de pouvoir au sein des métiers de l'animation en accueils de loisirs

BACOU Magalie, Centre d'Etude et de Recherche Travail Organisation Pouvoir, Université de Toulouse 2, France.

Dans le prolongement de ma recherche doctorale en sociologie intitulée « Parcours sexués et processus de professionnalisation dans les métiers de l'animation en accueils de loisirs » en France, la question de l'imbrication des rapports de pouvoir représente une nouvelle perspective de recherche tout à fait stimulante. En effet, l'analyse du cadre organisationnel des accueils de loisirs, des parcours sexués et des conditions d'emploi et de travail au sein de ce segment professionnel le révèle comme un terrain particulièrement fertile pour l'analyse de l'imbrication des rapports de domination. Si les rapports sociaux de sexe constituent le fil rouge de cette recherche, la mobilisation d'un dispositif méthodologique relativement conséquent permet de constater l'imbrication des autres rapports sociaux. En définitive, le dispositif méthodologique composé de plus de 70 entretiens semi-directifs, d'une étude quantitative (N=296) auprès d'animateurs et d'animatrices et de personnels de direction d'accueils de loisirs, d'une série d'observations participantes, ainsi que l'étude de cas de six communes du département de la Haute-Garonne, a précédé les questionnements suivants : Comment se manifeste cette imbrication des rapports de pouvoir et quels sont ses effets ? Comment un groupe professionnel issu du courant de l'éducation populaire peut-il être le théâtre privilégié de tels rapports sociaux de pouvoir ? Afin de proposer des éléments de réponse, nous verrons d'une part, comment les appartenances sexuées, de classe, de race et les catégories d'âge pèsent sur les parcours professionnels des personnels d'animation et de direction des accueils de loisirs ; et d'autre part, nous proposerons et développerons l'hypothèse selon laquelle le caractère inachevé du processus de professionnalisation en cours dans ces métiers favorise les rapports de pouvoir en leur sein et inversement.

L'imbrication du sexe, du genre et de l'orientation sexuelle dans l'étude des « masculinités » au travail : le cas des fleuristes et des bouchers/ères

ZINN Isabelle, Université de Lausanne, Suisse.

Centrée sur la dimension genrée des activités professionnelles des bouchers/ères et des fleuristes, ma contribution vise à aborder diverses questions liées à l'imbrication de différents types de rapports de pouvoir au sein de ces deux professions ségréguées selon le sexe. En me basant sur le concept des « masculinités multiples » (Kimmel & Messner, 2010), je pars du principe que le fait d'« être homme ou femme » n'a pas nécessairement de signification transcendante et que l'identité genrée d'un individu s'articule toujours avec d'autres « appartenances sériales » (Young, 2007), telles que la classe, la race ou la sexualité. Ainsi, je fais l'hypothèse que la pertinence des appartenances et leurs dimensions significatives pour l'individu sont variables et dépendent largement du contexte. Il apparaît donc important de ne pas supposer une identité sociale commune à tous les hommes, mais de toujours contextualiser les « masculinités », afin de saisir toute la complexité de l'imbrication de différentes normes genrées, rendues dominantes ou marginales par les individus. L'idée d'une pertinence situationnelle des appartenances sériales sera illustrée à l'aide d'une réflexion théorique et d'exemples concrets issus de mon enquête de terrain. Abordant en particulier des questions relatives à l'imbrication du sexe, du genre et de la sexualité, je discuterai de la manière dont des identités généralement considérées comme subordonnées et marginales peuvent, sous certaines conditions, être déployées comme « normales ». Ainsi, l'identité hétérosexuelle et une « masculinité hégémonique » ne jouissent pas d'un statut de « pratique dominante » au sein de chaque situation professionnelle, mais peuvent au contraire relever des pratiques marginales et subordonnées.

A l'intersection des rapports de genre, de classe et de race : les rapports de pouvoir au sein des prestations de services d'hôtesse d'accueil

SCHÜTZ Gabrielle, Université Laval, Canada.

Cette communication entend explorer les multiples facettes des rapports de pouvoir qui se jouent au sein des prestations de services d'hôtesse d'accueil, plus particulièrement entre les hôtesse et leurs supérieures hiérarchiques. Il s'agit d'étudier les rapports de domination entre femmes au travail, trop souvent délaissés. Les supérieures hiérarchiques des hôtesse d'accueil les encadrent à distance, depuis le siège des sociétés prestataires, au sein desquelles elles forment un encadrement intermédiaire singulièrement dévalué. Les hôtesse travaillent pour leur part au quotidien dans les sociétés clientes, ce qui ne manque pas de créer une certaine confusion quant au partage des responsabilités entre employeur et société cliente et une certaine dilution de l'autorité hiérarchique de leurs supérieures. Afin d'affronter les contraintes structurelles qui pèsent sur l'encadrement de ces services d'accueil externalisés, les supérieures des hôtesse mettent en place un mode relationnel particulier avec celles-ci, qui allie « complicité féminine » et maternalisme dénigrant. Ces rapports de domination au travail se traduisent plus particulièrement par des rapports de concurrence quant à la définition de la « bonne féminité », dans un secteur professionnel dont l'enjeu est précisément de fournir une prestation d'accueil elle-même fortement marquée par une définition de la féminité de type « hégémonique ». Je montrerai ainsi comment la concurrence des féminités est pour les enquêtées une façon de dire les concurrences statutaires, c'est-à-dire de réaffirmer autrement des hiérarchies professionnelles qui apparaissent menacées par l'organisation du travail. Je montrerai également comment cette concurrence des féminités correspond à des stratégies de distinction sociale mais aussi, dans une moindre mesure, raciale. La manière dont s'imbriquent et s'articulent ces différentes hiérarchisations sera reliée au contexte organisationnel particulier de l'externalisation.

Session 2 : Jeudi 30.08, 11h30-13h00 – Salle 2064

Secteur public

Présidence : ZINN Isabelle

Comment l'institution scolaire au travers du genre établit des pratiques professionnelles sexuées ?

DELCROIX Céline, Education nationale, France.

S'il est prégnant de voir comment l'institution et ses acteurs/actrices imposent à l'enseignant-e du primaire de développer des stratégies pour faire face à l'obligation du care en milieu scolaire. Il est plus difficile d'accepter que le care soit une des dimensions du métier d'enseignant-e, car c'est alors reconnaître le fait de "prendre soin" comme un travail en dénaturant les qualités qui y sont habituellement attachées. C'est pourquoi, le care est au cœur d'actions où se pose la question du genre et des identités enseignantes. Le travail des enseignant-e-s est structuré par ce que l'on nomme "la forme scolaire" qui se définit par un lieu, un savoir, et un rapport pédagogique, de sorte que l'activité de base de l'enseignant-e est une relation humaine. On ne peut éviter une dimension émotionnelle en plus de la dimension intellectuelle si l'on veut rendre la situation d'apprentissage possible pour tous et toutes. Mais souvent les enseignant-e-s ressentent des tirailllements entre les attentes officielles et les réalités du terrain qui leur font percevoir la prégnance de la dimension affective de l'enseignement. Mais ce sentiment les amène à alimenter une impression de déprofessionnalisation. De plus, l'école en tant que espace public connaît des effets du genre et une asymétrie de pouvoirs entre les enfants et les adultes, les femmes et les hommes, les maîtresses souvent catégorisées comme blanches et bourgeoises et les ATSEM métissées. D'autre part, le travail social en socialisant la fonction maternelle a fait de la femme l'archétype de l'interlocutrice attendue; c'est ainsi que les enseignant-e-s rejettent souvent la dimension affective de leur métier, mais elles/ils trouvent transgressifs les enseignantes qui ne sont pas douces et suspects les enseignants qui ne collent pas au stéréotype de l'homme autoritaire, soulignant ainsi que le genre est un ordre normatif qui sanctionne les déviances.

Inscription dans l'emploi, trajectoire professionnelle et perception des discriminations dans la fonction publique territoriale : apports d'une enquête sur site pour l'analyse de l'imbrication des rapports sociaux de sexe et de « race »

EBERHARD Mireille, Unité de recherche Migrations et Société, Université Paris 7, France.

Mon intervention s'appuie sur l'exploitation de l'enquête « trajectoires professionnelle à la ville de Paris et perception des discriminations » (Ined, 2010). Réalisée dans le cadre d'un post-doctorat effectué à l'Ined, cette enquête par questionnaire a été effectuée auprès de salarié.e.s de la ville de Paris (N=4419). Ma présentation vise à discuter de l'influence conjointe du sexe et de la « race » sur les trajectoires professionnelles des salarié.e.s de la ville et sur la perception qu'ils ont de la discrimination dans l'emploi. Dans cette enquête, les rapports de « race » sont appréhendés par le biais de l'artefact statistique que sont les « groupes d'origine ». Opérés à partir du lieu et de la nationalité à la naissance d'Ego et de ses parents, ces regroupements tendent à mettre en évidence des groupes minoritaires (les immigrés d'origine africaine, les originaire d'Outre-mer et leurs descendants) dont ont fait l'hypothèse qu'ils sont susceptibles d'être discriminés. Dans ma présentation, je reviendrai sur l'inscription différenciée des groupes de sexe et d'origine dans la structure d'emploi de la ville (catégorie hiérarchique des emplois occupés, mesure du déclassement dans ses dimensions normatives et subjectives). J'aborderai ensuite leurs trajectoires professionnelles (évolutions de carrière, accès et réussite aux concours). Dans un troisième temps, j'analyserai l'influence du sexe et de la « race » sur fait de déclarer une expérience personnelle de discrimination à la ville. En tenant compte de manière conjointe du sexe et de l'origine

migratoire des enquêtés.e.s, il ne s'agit pas d'introduire une correspondance mécanique entre propriété de position et propriété endogène des individus. Cette démarche analytique vise à rendre compte de la pluralité des dimensions constitutives d'une position sociale privilégiée ou défavorisée. Elle souligne la diversité interne aux groupes minoritaires, c'est-à-dire aux groupes sociaux dominés.

Construction des rapports de pouvoir dans l'enseignement secondaire en France et en Espagne

JARTY Julie, Université de Lausanne, Suisse.

Si l'enseignement du second degré est souvent perçu comme une profession « havre d'égalité », cette proposition de communication voudrait apporter une vision plus nuancée de la réalité quotidienne du travail des enseignant.e.s. Elle s'appuie sur les résultats d'une thèse de sociologie comparative France/Espagne ainsi que d'une enquête en cours de réalisation sur les rapports de genre dans les établissements du second degré français.

La féminisation massive de l'administration culturelle

PROUST Serge, Centre Max Weber, Université Jean Monnet-Saint-Etienne, France.

Une enquête en cours porte sur un dispositif de professionnalisation de plusieurs compagnies indépendantes qui sont installées dans les locaux d'une administration culturelle parapublique. Or, à l'exception de deux cadres de cette administration et des directeurs artistiques (metteurs en scène) de ces compagnies qui sont exclusivement des hommes, l'ensemble des autres salarié-es présent-es (relevant des compagnies comme de l'administration considérée) sont des femmes assumant les différentes tâches administratives. Alors que les différentes recherches portant sur les effets de genre dans les professions artistiques privilégient différents groupes d'artistes, cette communication se propose, à ce stade initial de la recherche, d'émettre une série d'hypothèses relatives à l'assignation des femmes sur ces postes administratifs. 1) Elle résulte en partie des processus antérieurs de formation dans l'espace scolaire et universitaire par lesquels les formations à l'administration culturelle sont massivement occupées par les étudiantes. 2) Elle est surtout inséparable des principes structurant les champs artistiques et principalement de la légitimité du principe esthétique qui organise les catégories de jugements et les luttes pour l'occupation des postes. 3) Elle s'accompagne d'une série d'inégalités économiques et sociales en terme de revenus mais surtout d'inscription dans la précarité et de processus qui, dans d'autres espaces, seraient dénoncés comme de l'exploitation la plus brutale. Cette dernière dimension est particulièrement forte pour les jeunes femmes dont les postes reposent sur les emplois aidés et qui sont conduites à travailler au-delà des volumes horaires officiels. 4) La domination masculine des artistes n'implique aucune homologation dans la distribution des capitaux scolaires. A maints égards, les femmes apparaissent plus diplômées que les hommes mais sur la base d'un capital scolaire qui a une faible valeur sociale dans les champs artistiques.

Session 3 : Jeudi 30.08, 16h30-18h00 – Salle 2064

Temporalités

Présidence : JARTY Julie

Influences entre activités hors travail et activités de travail : le cas des psychologues

COCANDEAU-BELLANGER Laurence, Institut de Psychologie et de Sociologie, Université Catholique de l'Ouest à Angers, France.

Aujourd'hui en France, le travail occupe encore une place importante pour les adultes, car il répond à des besoins d'utilité économique, psychologique et sociale (Méda, 2010, Morin, 2008). Depuis quelques générations, d'autres activités en dehors du travail sont investies : d'une part, la société de loisirs s'est démocratisée et de plus en plus de personnes y ont eu accès (Chenu et Herpin, 2002 ; Dumontier et Pan Ké Shon, 1999) ; d'autre part, les activités éducatives et domestiques ne sont plus la seule responsabilité des femmes ou des travailleurs domestiques, même si des progrès sont encore fortement attendus du côté des hommes ; enfin, la vie personnelle occupe de plus en plus de place et les activités pour soi se développent sans relâche (Bosse et Guénard, 2004). Activités sociales, familiales et personnelles viennent ainsi s'entrecroiser avec les activités professionnelles. Dans la continuité des recherches consacrées à l'analyse de la relation entre vie de travail et vie hors travail (Heinen, J., Hirata, H. et Pfefferkorn, R., 2009), il nous a semblé pertinent d'aborder les activités hors travail en les différenciant entre elles (sociales, familiales et personnelles) afin d'affiner l'analyse de la relation. Par ailleurs, dans le prolongement de certains (Fusulier, 2011), nous avons choisi d'étudier la relation travail / hors travail à travers le prisme d'une profession : celle des psychologues. Au-delà de l'unicité de cette profession, les psychologues exercent dans la diversité : champs, publics, statuts... autant de variétés qui peuvent influencer leur vécu de la relation travail / hors travail. Nous avons voulu saisir quelles peuvent être les influences entre les activités de travail des psychologues et leurs activités hors travail. Pour répondre à cet objectif, nous avons conduit une enquête de terrain auprès de 128 psychologues. Nous exposerons dans cette communication une partie des résultats illustrant les influences réciproques entre ces activités.

Reconfiguration des temporalités sociales, réarticulation des rapports de genre ? Analyse des tensions temporelles vécues par des travailleur(-euse)s du secteur des TIC

DAMHUIS Lotte, Université Catholique de Louvain, Belgique.

Les cadres temporels sociaux ont toujours été liés à des enjeux de pouvoir et de stratification sociale. La spatialisation des temps sociaux autour du travail productif et reproductif, la marchandisation du temps et la contrainte d'accélération des rythmes sociaux, la définition d'un temps abstrait et quantifiable (déconnecté de contenu), ont ainsi participé à la valorisation de la rapidité ou de l'activité productive, au détriment d'autres formes d'activité ou de rythmes sociaux. Ces héritages modernes sont encore d'influence aujourd'hui (au travers notamment de temporalités institutionnalisées autour de rôles sociaux de sexe). Néanmoins, de nouveaux repères temporels s'observent notamment sous les effets des transformations du travail et de la famille. L'activité humaine semble ainsi se redessiner autour d'une différenciation des sphères de vie et d'une transformation des rythmes au-delà d'une 'discipline du temps' propre à la Modernité. Urgence, flexibilité, transformations rapides paraissent complexifier les relations que nous avons 'au temps'. La communication propose de prendre la mesure de ces transformations et d'en comprendre les effets potentiellement inégalitaires. A partir de l'analyse des expériences et des tensions vécues par des hommes et des femmes travaillant dans le secteur des TIC, nous proposons de réfléchir sur la manière dont les relations de pouvoir se redessinent par les injonctions temporelles subies. Partant du concept de timescape (Adam, 1997) et d'une lecture féministe de l'articulation des temporalités sociales aux rôles sociaux de sexe (Adkins, 2009 ; Bessin, 2009 ; Le Feuvre, 2006), la communication tentera d'analyser la manière dont les cadres temporels contemporains s'imposent de manière discrétionnaire sur les individus. En filigrane, nous proposerons une réflexion sur la façon dont les transformations des cadres temporels demandent de repenser nos catégories théoriques en sociologie.

Trajectoires de vie professionnelle et personnelle, entre les différences et l'égalité de genre - études de cas

HURUBEAN Alina, Université "Alexandru Ioan Cuza" Iași, Roumanie.

Les recherches sur la problématique de genre, des dix dernières années, montre que la société roumaine est encore traditionnelle (de type patriarcal) en ce qui concerne le régime du genre (des représentations, des attitudes et des pratiques sociales dominantes). Dans ce contexte (background) culturel l'idée de l'égalité entre hommes et femmes est importé par un transfère de politiques publiques de l'Union Européenne, en fonction de laquelle on conçoit une stratégie nationale de modernisation sociale, centrée sur la modernisation des relations de genre. La mentalité collective prépondérante conservatoire en ce qui concerne les rôles et les relations de genre, la précarité de la conscientisation et de l'information sur la problématique de genre et le manque d'une systématisation d'une méthodologie spécifiques, ainsi que l'insuffisance des analyses et des diagnostics qui puissent identifier les intérêts réels du groupe-cible font difficile la compréhension adéquate et l'appropriation de la philosophie de l'égalité et du partenariat de genre dans les différents milieux sociaux et organisationnels roumains. Dans ce contexte social et épistémique, l'intégration de la perspective du genre dans les analyses théoriques et dans les stratégies d'intervention sociale est nécessaire pour la compréhension nuancée des réalités sociales spécifiques et pour mettre les fondements des projets et des politiques publiques. Le projet propose une recherche qualitative basée sur l'histoire de vie et des entretiens semi-structurés afin de comprendre la réconciliation entre la vie professionnelle et la vie personnelle/la vie familiale des femmes et des hommes, appartenant au même groupe professionnel, dans la perspective des différences et l'égalité de genre.

Session 4 : Vendredi 31.08, 11h30-13h00 – Salle 2064

Professions médicales

Présidence : JARTY Julie

La configuration des rapports de pouvoir au sein des professions libérales en France

LAPEYRE Nathalie, Université de Toulouse 2, France.

Cette communication vise à mettre en évidence la configuration et l'intersectionnalité des rapports de pouvoir perceptible au sein des professions libérales en France (médecins, avocat-e-s et architectes). Si pour les unes, les plus « favorisées » dans l'échiquier des rapports de classe et de « race », il existe une possibilité historique inédite de dépassement potentiel des rapports de genre et de leurs contraintes ; pour les autres femmes, celles qui font le plus les frais des puissants processus de ségrégation sexuée horizontale interne du marché du travail, leurs marges de manœuvre s'en trouvent d'autant plus réduites. Ces rapports de pouvoir s'analysent, d'une part, entre hommes et femmes, en montrant notamment que les femmes, au sein de ces groupes professionnels, se trouvent systématiquement reléguées aux sphères et pratiques matériellement et symboliquement « infériorisées » (spécialisations, temps de travail, poids de l'articulation des temps de vie, etc.). Et d'autre part, pour les femmes exerçant au sein des professions supérieures, les stratégies d'« ascension » professionnelle, voire même de maintien de l'activité professionnelle dans la durée, reposent pour beaucoup sur le recours à toute une série d'emplois de service (ménage, garde des enfants, courses, etc.) occupés par d'autres catégories sociales de femmes, au carrefour des multiples logiques de ségrégation qui localisent ces dernières dans les abysses de l'échelle de la reconnaissance sociale. Une des pistes intéressantes de réflexion suggérée par nos résultats de recherche nous semble résider dans le fait que les configurations de couples (hétérosexuels) les plus « égalitaires » au niveau de l'articulation travail/famille sont aussi celles qui ont le moins recours aux services domestiques extérieurs, le relatif investissement des hommes permettant d'amoindrir les rapports de pouvoir entre femmes et de polarisation

de l'emploi au sein de catégories quasi exclusivement féminines (et inversement). des rapports de pouvoir au sein des groupes professionnels.

L'identité professionnelle au prisme des rapports de domination croisés : l'exemple de la gynécologie médicale en France

RUAAULT Lucile, Centre d'Etudes et de Recherches Administratives, Politiques et Sociales, Université Lille 2, France.

La contribution s'appuie sur une enquête conduite dans le cadre d'un mémoire de M2 (À la santé de ces dames ! Penser politiquement un suivi médical : gynécologie et contrôle des corps de femmes), combinant observation ethnographique dans un service hospitalier de gynécologie, et entretiens semi-directifs auprès de gynécologues médicaux, généralistes, patientes et conseillères de planification familiale. L'objet sera ici de montrer que la constitution de la profession de gynécologie médicale est au croisement de plusieurs rapports de pouvoir. En premier lieu, une ligne de fracture sexuée traverse la gynécologie française : les hommes (obstétriciens) assument les actes chirurgicaux et techniques, c'est-à-dire le pan noble de la pratique gynécologique, tandis que le contrôle des naissances (contraception et avortement) est réservé aux gynécologues médicaLES. Les rapports sociaux de sexe définissent donc des lignes de partage qui équivalent à des hiérarchies de pouvoir. L'analyse de ces parcours professionnels de femmes permet d'abord de montrer qu'ils résultent de « choix » culturellement contraints, se conformant à des représentations très traditionnelles de la féminité. Elle dévoile ensuite une proximité culturelle, qui se traduit par le partage d'un certain nombre de valeurs, mais aussi d'expériences (hétérosexualité, mariage, maternité,...). Celle-ci se repère d'autant mieux qu'elle se confronte quotidiennement à des logiques profanes, diversifiées : patientes de catégories sociales inférieures, femmes racisées et lesbiennes apparaissent désajustées par rapport aux cadres idéologiques de ce groupe professionnel. La domination de l'experte se double alors d'une domination de classe, dans un contexte médical où triomphent les cadres idéologiques des catégories aisées, blanches et hétérosexuelles. La faible mixité sociale qui caractérise les spécialités médicales renforce dès lors la reconduction par les gynécologues-femmes de réflexes médicaux androcentrés.

Rapports de pouvoir dans la communication backstage en médecine : le poids du langage

SULSTAROVA Brikela, Service de psychiatrie de liaison, Centre Hospitalier Universitaire Vaudois, Suisse. **SINGY Pascal**, Service de psychiatrie de liaison, Centre Hospitalier Universitaire Vaudois, Suisse.

Le monde de la médecine connaît une féminisation croissante en Suisse alors que les femmes demeurent peu représentées dans la hiérarchie hospitalière et dans certaines spécialités médicales. Plusieurs facteurs peuvent expliquer pareille situation mais il reste encore des zones d'ombre. Tout en sachant l'importance du langage dans les interactions soignant-e/patient-e, la présente recherche s'intéresse au poids du langage dans l'imbrication des rapports de pouvoir dans le champ de la santé. Au croisement de l'approche sociolinguistique interactionniste et de la perspective de genre, cette recherche se centre sur les échanges formels backstage entre divers professionnels de la santé dans un service psychiatrique. Concrètement, elle tend à montrer comment la prise de parole dans des colloques de discussion de cas entretient les rapports de pouvoir en termes de genre, de profession (médecins, infirmier-e-s, psychologues et assistantes sociales), de position hiérarchique, etc. D'autre part, cette recherche permet de comprendre comment les particularités langagières d'une communauté de pratiques (féminisation des groupes professionnels, formes d'organisation de la discussion, stratégies langagières de la présentation des opinions, etc.) influencent les inégalités de genre dans la communication backstage. Les soignant-e-s qui fréquentent ces colloques sont souvent amenés à adopter un style communicationnel coopératif – plutôt associé au féminin – nécessaire à la collaboration des équipes multidisciplinaires.

Orientation atypique des femmes chirurgiens

ZOLELIO Emmanuelle, Centre Max Weber, Ecole Normale Supérieure de Lyon, France.

Cette communication s'inscrit dans le cadre de l'atelier « 3.1. Orientation scolaire et professionnelle : effets du genre, de la classe et de l'origine nationale ». La chirurgie est une profession encore éminemment masculine où les femmes sont encore rares à y exercer (10% en chirurgie digestive, 5% en orthopédie) et où elles sont sélectionnées socialement. Un des premiers enjeux de notre communication sera de voir comment la formation professionnelle évince nombre de filles du métier (notamment par le biais de l'humour grivois). Une autre question qui sera abordée sera de voir comment les femmes qui intègrent malgré tout le métier parviennent à se faire reconnaître et à s'imposer. Nous verrons que leur acceptation passe bien souvent par une masculinisation accrue en début de carrière (surenchère physique, surenchère grivoise,...). Ce n'est que dans un second temps de leur carrière professionnelle qu'elles se « démasculinisent » ou « reféminisent » un peu, sous le double effet de la maternité et de l'autonomisation par rapport à la hiérarchie masculine.

Session 5 : Vendredi 31.08, 11h30-13h00 – Salle 4027

Perspectives historiques**Présidence : BATAILLE Pierre***Réflexion historiographique et théorique sur la couture domestique dans les milieux populaires québécois de la première moitié du XXe siècle***BRISEBOIS Marilyne**, Université Laval, Canada.

L'essor actuel des études sur la consommation de masse est indéniable. D'un autre côté, depuis la publication d'ouvrages fondateurs au cours des années 1970-80, la question du travail domestique féminin a quelque peu été délaissée. À la croisée de ces deux courants, peu de chercheurs-res s'aventurent. Pourtant, des liens ténus existent entre consommation de masse et production domestique, les deux étant nettement modulés par des appartenances de sexe ou de classe, par exemple. L'objet de mes recherches doctorales, l'histoire de la production domestique de vêtements dans les milieux populaires québécois, s'inscrit parfaitement dans ce carrefour historiographique. La consommation de masse se développe au Canada d'abord dans la seconde moitié du XIXe siècle, et prend pleinement son essor après la Seconde Guerre mondiale. À cette consommation, est généralement associé le déclin de la production domestique, et les formes de production domestique (textile en l'occurrence) qui perdurent sont très peu connues. Ainsi, si certaines chercheuses féministes ont remis en question le potentiel émancipateur de la consommation, peu d'études abordent directement ses impacts sur le travail domestique féminin, forme spécifique que prend pour les femmes la division sexuelle du travail. À cette assignation collective des femmes au travail ménager, se superposent d'autres rapports de pouvoir qui hiérarchisent les femmes entre elles, selon leur appartenance de classe notamment. Tout récemment, l'historienne féministe canadienne Joan Sangster en appelait à un renouvellement des études articulant le genre et la classe sociale, une perspective qui a été quelque peu négligée, selon elle, au profit des études portant sur la race. À partir de l'exemple de la couture, une dimension du travail domestique au demeurant encore peu étudiée, c'est un survol historiographique du sujet et une réflexion théorique sur les liens entre genre et classe ouvrière qui sont proposés.

*Entre le "coup de main" et la mise en service : apprentissage du service domestique en milieu populaire au Québec, 1935-1975***CHARRON Catherine**, Université Laval, Canada.

La nébuleuse des emplois domestiques –résultat de l'éclatement du modèle emblématique de la « bonne à tout faire » - apparaît dans la deuxième moitié du XXe siècle comme un sous-marché du travail où sont confinées des femmes pauvres et/ou racisées. En effet, si la division sociale du travail domestique apparaît prioritairement structurée par le genre, les hiérarchies de classe et de race organisent la distribution du travail entre les femmes, à l'échelle locale et globale. Le développement d'un «secteur domestique» et de ses configurations récentes interpelle les féministes en tant qu'expression criante de la division sexuelle du travail, mais pose aussi la question délicate des clivages entre femmes, et de la reproduction quotidienne et intime de rapports de pouvoir souvent déniés comme tels. Dans un contexte de généralisation du travail salarié féminin, les mécanismes de refoulement de certaines femmes vers les emplois de ménage, de gardiennage ou de soins non professionnalisés à domicile s'observent à l'échelle biographique et sociétale. Dans les milieux populaires, la socialisation des filles est fortement axée sur l'acquisition de compétences domestiques, savoir-faire utilisés prioritairement sous forme gratuite dans la famille mais potentiellement transférables sur le marché. Cette communication présente les résultats d'une enquête réalisée auprès d'une trentaine de femmes ayant expérimenté différentes formes de travail domestique rémunéré au cours de leur vie. Nous verrons comment l'initiation au travail rémunéré pour les filles de milieu populaire passe par une mise au service sur un mode domestique, dans la famille et dans la communauté. Nous discuterons de la porosité de la frontière entre l'entraide et l'emploi, dans un système informel de services domestiques organisés par les femmes. Les liens entre le milieu social d'origine, le rapport au travail domestique et l'horizon professionnel des femmes seront au cœur de cette présentation.

*Horlogerie suisse : des nounous pour les « petites mains » du Sud***LACHAT Stéphanie**, Université de Genève, Suisse/Université de Saint-Gall, Suisse/Fond national suisse de la recherche scientifique.

L'industrie horlogère suisse, concentrée dans l'Arc jurassien, a de tout temps employé de nombreuses femmes. Dans les années 1950, les bassins traditionnels de recrutement en Suisse (cantons horlogers et cantons faiblement industrialisés) s'épuisent et les employeurs se tournent vers l'étranger, en particulier vers l'Italie. Or, la politique de l'emploi de l'horlogerie – le Statut légal de l'horlogerie - exclut explicitement les femmes de toute profession qualifiée et les condamne à des travaux « auxiliaires ». Cela a notamment pour conséquence de leur limiter l'accès au travail horloger à domicile – qui est souvent le fait d'ouvrières qualifiées et qui constitue progressivement la norme sociale des jeunes mères suisses actives dans l'horlogerie durant les Trente Glorieuses. De plus, cette politique de l'emploi horloger se combine avec la politique migratoire suisse pour maintenir les ouvrières étrangères dans les fabriques, puisque leur permis de séjour dépend souvent de leur permis de travail. Cette recherche montre comment une nouvelle frontière se dresse parmi les ouvrières de l'horlogerie : il y a celles qui ont accès à une formation, au travail à domicile et qui s'occupent elles-mêmes de leurs enfants, et les autres : les étrangères, non-qualifiées, qui travaillent en fabrique et délèguent la

garde de leurs enfants. Les ouvrières étrangères vont alors clairement participer à porter sur la place publique suisse la question de la garde des enfants, problème que les ouvrières indigènes gèrent-elles – à l'intérieur de leur foyer par le recours au travail à domicile. Plus largement, cette problématique de l'articulation famille-emploi permet de questionner le rapport à l'emploi des femmes ouvrières.

Professionalisation du pastorat, autochtonie et rapports de genre en Polynésie française

MALOGNE-FER Gwendoline, Groupe Sociétés, Religions, Laïcités, Ecole pratique des hautes études, Centre national de la recherche scientifique, France.

En Polynésie française l'accès des femmes au pastorat est autorisé depuis 1995 au sein de l'église protestante m'ā'ohi. Mes recherches doctorales, à partir de l'analyse des premières femmes pasteures, ont montré comment cette féminisation se traduisait par une professionnalisation des ministères pastoraux (importance de la formation théologique, création des ministères spécialisés, interdiction d'exercer des mandats politiques, revendication d'une vie privée). Il est désormais possible d'analyser, sur la durée, l'intégration ou la marginalisation de ces femmes pasteures. Alors que les premières femmes pasteures occupaient des ministères spécialisés, la proportion importante de femmes parmi les dernières promotions à l'école pastorale – elles représentent désormais plus de la moitié des élèves pasteurs – oblige l'église à envoyer des femmes pasteures dans les paroisses polynésiennes. Cette forte féminisation du pastorat permet donc d'étudier l'articulation entre logiques de professionnalisation, mobilisations identitaires et rapports de genre. En 2000-2002, tous les hommes pasteurs se déclaraient favorables à l'accès des femmes au pastorat, mettant ainsi en avant leur statut d'intellectuels. Aujourd'hui les propos du président de la commission d'animation théologique remettant officiellement en cause la consécration des femmes et la revendication de la parité en faveur des hommes à l'école pastorale (destinée à leur réserver la moitié des places disponibles) soulignent le réinvestissement de normes culturelles et politiques au service de stratégies de résistance des hommes pasteurs. Cette communication mettra en évidence, à travers la trajectoire des femmes pasteures, les contradictions d'une église qui revendique l'égalité des sexes et qui dans le même temps développe une « théologie de la terre » et un militantisme autochtone valorisant des pratiques culturelles inégalitaires issues de la période prémissionnaire.

Session 6 : Samedi 01.09, 11h30-13h00 – Salle 2064

Cadres

Présidence : LAPEYRE Nathalie

La plaisanterie a assez duré : les effets de l'humour sexiste sur les performances des femmes dépendent de l'idéologie sexiste

BRY Clémentine, Laboratoire InterUniversitaire de Psychologie, Université de Savoie, France. **HALL Natalie R.**, Université de Reading, Grande-Bretagne. **SPEARS Russel**, Faculty of Behavioural and Social Sciences, Université de Groningen, Pays-Bas.

De nos jours, l'expression de sexisme flagrant est généralement désapprouvée socialement, voire légalement. Il prend donc des formes plus subtiles, comme le sexisme moderne, ou le sexisme bienveillant. Une forme d'expression du sexisme qui est encore relativement peu étudiée est l'humour sexiste. Or, communiquer des attitudes sexistes sous la forme d'une blague est ambigu et pourrait potentiellement être plus problématique que le sexisme flagrant, puisque plus difficile à identifier et à confronter. Dans deux études, nous avons comparé les effets de l'humour sexiste avec le sexisme flagrant sur une performance typiquement masculine (la conduite automobile) et les choix de carrière de femmes. Nous avons aussi tenu compte de l'idéologie sexiste (i.e., le niveau de sexisme hostile) de ces femmes. Il apparaît que l'humour sexiste peut avoir des effets positifs sur les performances et les choix de carrière, lorsque les femmes sont non-sexistes (faible niveau de sexisme hostile). La deuxième étude indique que ces effets bénéfiques sont le produit d'un état d'esprit critique et que les femmes non-sexistes tentent de résister au stéréotype véhiculé par les blagues. Les femmes ayant une idéologie plutôt sexiste ne sont, elles, pas protégées des effets néfastes de l'humour sexiste ou du sexisme flagrant, n'ayant pas les « armes » cognitives pour s'en débarrasser. Nous discutons des implications de ces résultats en termes d'éducation et de prévention.

Les empreintes du genre dans l'espace du travail sportif en Tunisie

LACHHEB Monia, Institut supérieur du sport et de l'éducation physique de Tunis, Tunisie/Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, Tunisie.

L'intérêt porte, dans le cadre de cette contribution, sur les organisations sportives fédérales tunisiennes appréhendées comme un espace professionnel spécifique à la gestion du sport national. Ces organisations se caractérisent par la coprésence des sexes, les dirigeantes et les dirigeants sportifs, qui composent les bureaux directeurs spécifiques à chaque fédération. En tant que membres fédéraux, ils siègent pour la prise des décisions relatives à la gestion de la pratique sportive gérée par leur fédération d'appartenance. Le projet tente de mettre en évidence les indicateurs du genre dans le milieu du travail sportif fédéral (Claringbould, 2007 ; Skirstad, 2009). D'une part, l'étude vise à rendre compte de la répartition sexuée des postes de responsabilité et à identifier les manœuvres de hiérarchisation et de séparation (Kergoat, 2005) pratiquées dans les différentes fédérations sportives. D'autre part, la répartition sexuée est inévitablement sous-tendue par des figures stéréotypées liées à

l'activité des femmes dirigeantes. Dans ce cadre, il est question de discerner les champs de compétences des femmes et les représentations associées à leurs fonctions dirigeantes. L'étude repose sur l'articulation de deux types d'enquêtes complémentaires : - Une enquête de type quantitatif vise à établir un état des lieux qui permet une lecture de la division sexuelle du travail dans les fédérations sportives olympiques (23 fédérations). - Une enquête de type qualitatif par entretiens semi-directifs menés avec une population de 40 dirigeants sportifs, 17 femmes et 23 hommes, vise à rendre compte des représentations stéréotypées associées aux dispositions des femmes dans le travail sportif. L'analyse dépasse ce qui relève du spécifiquement féminin (Mesner et Sabo 1990) pour s'étendre à l'identification des processus sociaux qui appuient la discrimination à l'égard des femmes dans l'espace du travail, celui de la gestion du sport fédéral en l'occurrence.

Les secrets du succès d'hommes et de femmes qui accèdent au sommet de l'organisation permettent de mettre en lumière, des systèmes de privilège subtils et efficaces

LEE-GOSSELIN Hélène, Université Laval, Canada. **ANN Hawo**, Université Laval, Canada.

Des données témoignent d'une stagnation autour de 15% de la présence des femmes dans la haute direction des organisations nord américaines, depuis près d'une décennie. Au Québec, en 2010, seulement 8% des plus hauts dirigeants des 100 plus grandes entreprises québécoises cotées en bourse, sont des femmes. Pourtant, les femmes composent la majorité des diplômées du baccalauréat en administration des universités au Québec depuis plus de 2 décennies. Une recherche qualitative menée auprès de 56 personnes travaillant dans trois grandes organisations (11 femmes et 16 hommes vice-présidents et 24 cadres intermédiaires) avait pour but de mieux comprendre la situation des hommes et des femmes dans les instances de direction, de trouver des explications à la sous-représentation des femmes dans les postes de haute responsabilité et de découvrir de nouvelles pistes de solution. Les résultats de l'étude fournissent des informations très riches qui remettent en question plusieurs idées reçues et offrent des pistes de réflexion et d'intervention pour améliorer la situation. Les résultats montrent que pour les femmes qui souhaitent accéder à des postes de haute direction, la compétence et la performance, voire la volonté et l'ambition, ne suffisent pas pour être reconnues et promues. Divers éléments du contexte organisationnel, personnel et social interagissent, s'entrecroisent et ont pour effet de limiter les opportunités des femmes, de définir un corridor très étroit de comportements « appropriés » pour elles, ce qui a pour effet d'en inciter plusieurs à s'autoexclure. Ces mêmes facteurs ont des effets différenciés selon le sexe. Le poids des stéréotypes sexuels a aussi été constaté. De plus, des facteurs organisationnels façonnent et renforcent une culture d'inclusion ou d'exclusion des femmes, notamment la sensibilité de l'organisation à la réalité des femmes, l'existence d'un lien entre l'employée et un membre du réseau des hommes influents de l'organisation, l'encouragement et le soutien offerts tout au long du cheminement professionnel par des hommes influents. Des facteurs liés au hasard jouent aussi un rôle important, à la condition que la femme les reconnaisse comme opportunité et s'en serve stratégiquement. Ces facteurs individuels, organisationnels et sociaux s'imbriquent, se renforcent mutuellement et engendrent des systèmes de privilèges efficaces pour certains, et inaccessibles pour d'autres.

Etudier les femmes entrepreneures à travers l'intersectionnalité. La mise au jour du cadre masculin invisible de l'entrepreneuriat

POROLI Corinne, SKEMA Business School, France. **CHASSERIO Stéphanie**, SKEMA Business School, France. **CONSTANTINIDIS Christina**, Public Research Centre Henri Tudor, Service Science & Innovation, Luxembourg.

Un nombre croissant de recherches en entrepreneuriat soulignent le marquage par le masculin des théories explicatives traditionnelles dans ce champ de recherche (Ahl, 2006; Brush et al., 2009; Calas et al., 2009). Ainsi dans cette littérature, l'entrepreneur « idéal » est généralement un homme blanc, occidental, détaché des contingences sociales et familiales et déconnecté des autres rôles sociaux. Il est également appréhendé dans une perspective statique, sans historicité ni évolution. De tels cadres théoriques limitent la capacité de saisir la réalité des femmes entrepreneures. Plusieurs auteurs appellent au renouvellement des cadres d'analyse afin de rendre compte de la réalité complexe de la vie des femmes entrepreneures. On peut envisager les entrecroisements de leurs multiples identités et rôles comme des paramètres essentiels de leur activité entrepreneuriale (Bruni et al., 2005; Edwards et Rothbard, 2000; Powell et Greenhaus, 2010 et 2006). Notre communication explore les multiples facettes de l'identité des femmes entrepreneures en mobilisant le cadre théorique de l'intersectionnalité (Crenshaw, 1997). L'intersectionnalité est désormais mobilisée au-delà du champ des études féministes. Nous pensons que son utilisation est extrêmement éclairante pour notre sujet, pour bien saisir à la fois les différentes interactions entre les multiples identités des femmes entrepreneures et les interdépendances, parfois positives et d'autres fois négatives, des différentes dimensions de leur vie quotidienne. Mais son utilisation permet également de mettre au jour l'invisible cadre masculin de l'entrepreneuriat et comment les entrepreneures vivent avec ce cadre qui n'est pas conçu pour elles. Nous nous appuyons sur les résultats de 3 recherches qualitatives menées en Belgique, en France et au Québec auprès de 151 entrepreneures, pour expérimenter le cadre de l'intersectionnalité et saisir la multidimensionalité de la vie de ces femmes. Nous verrons également comment le cadre masculin de l'entrepreneuriat parfois s'impose à elles et comment elles l'acceptent, le contournent ou le modifient.

Session 7 : Samedi 01.09, 16h30-18h00 – Salle 2064**Formations et professions supérieures****Présidence : ZINN Isabelle**

Charge, stigmata, atout ou rente ? Genre, capital culturel et usages sociaux des titres de noblesse scolaire sur le marché du travail. Le cas des anciens élèves des ENS de Fontenay, Saint-Cloud et Lyon (1981-1987)

BATAILLE Pierre, Université de Lausanne, Suisse.

Les politiques publiques visant à réduire les inégalités de d'orientation et de carrières entre hommes et femmes et les études sociologiques à ce sujet sont basées sur l'hypothèse que la ségrégation scolaire informe la future ségrégation professionnelle. Or, les recherches récentes montrent que ce présupposé mérite d'être largement nuancé (Coupié et Epiphane, 2004). Dans cette perspective, l'analyse comparée du devenir professionnel de diplômés d'une même filière constitue une perspective originale pour questionner le caractère protéiforme du genre et des discriminations qui y sont liés, en fonction du domaine professionnel ainsi que de son articulation avec d'autres rapports de pouvoir. Nous proposons dans ce cadre d'étudier quantitativement et qualitativement le devenir professionnel d'un panel de diplômés d'un groupe prestigieux de grandes écoles (les Écoles Normales Supérieures de Saint-Cloud, Fontenay-aux-Roses et Lyon des promotions de 1981 à 1987). L'analyse révèle que différents types d'usages sociaux de ces titres de noblesse scolaire peuvent être esquissés en croisant non seulement de l'adéquation entre les qualités garanties par le titre et le milieu professionnel, mais aussi l'adéquation entre l'intériorisation du statut social idéalement garanti par le titre et l'efficacité concrète de ce titre à l'échelle de la trajectoire professionnelle. À côté de la « charge » (pensée comme une charge nobiliaire scolairement acquise (Bourdieu, 1989)), qui conjugue efficacité du titre et consolidation d'une identité particulière, se distinguent d'autres types d'usages sociaux comme le stigmata, l'atout ou la rente. Il apparaît très nettement que ces usages sont dépendants du contexte professionnel bien sûr – ici celui des professions académiques ou de la haute administration publique ou privée principalement – mais aussi du genre et de la structure du capital culturel intériorisé. C'est donc à l'articulation de ces trois dimensions que se situera notre analyse.

Les femmes dans la science, technologie et innovation : un enjeu de pouvoir

DE BRITO RIBEIRO Ludmila Maria, Université Mackenzie, Brésil/Cultures et Sociétés Urbaines, Centre de Recherches Sociologiques et Politiques, Centre national de la recherche scientifique, France.

Malgré la présence croissante des femmes dans les universités et les cours de troisième cycle - brésiliennes et françaises - et le mode d'entrée dans la carrière – par concours public – il y a des doutes quant à une plus grande égalité de l'ascension de carrière, entre les hommes et les femmes dans le marché du travail de la production et développement de la science, technologie et innovation des instituts publics de recherches. Alors que, au Brésil, les femmes occupent 9% des fonctions de pouvoir dans ces institutions, en France, elles occupent déjà 19% du collège de direction. Bien que cette différence de pourcentage puisse résulter d'une politique de parité mise en œuvre au CNRS depuis 2002, elle ne semble pas être le signe de l'absence de discrimination dans le monde scientifique. Cette représentation disproportionnée des femmes dans le monde scientifique devient un facteur important dans la structure sociale de l'environnement de la recherche. Configurée en tant que minorités, les femmes scientifiques démontrent l'occurrence de phénomènes tels que le « plafond de verre » ou le « ciel de plomb ». Ce coup d'œil à la composition démographique de ces instituts de recherche, au Brésil et en France, sous la perspective de la Théorie de Rapports Sociaux de Sexe, se constitue, d'une part, en une approche théorique et méthodologique pour l'analyse de ces rapports dans le champ des systèmes de science et technologie des deux pays et, d'autre part, peu être un élément important de subvention à la formulation des politiques de parité dans le monde scientifique.

Comment les femmes noires diplômées vivent-elles les discriminations et privilèges de genre, de race, de classe et d'âge au travail en France ?

DIOP Carmen, Université Paris 5, France.

Les femmes noires diplômées sont particulièrement exposées à l'effet du genre, de l'origine et de l'âge. Elles sont femmes et elles sont noires, trop jeunes ou trop âgées, parfois handicapées, dotées d'un physique jugé « ingrat » ou hypersexualisé, issues de la classe moyenne, de la classe ouvrière ou des oligarchies locales des (ex) colonies françaises. Comment vivent-elles les discriminations au cours de leur parcours professionnel et leur rapport au travail ? Le parti pris est de considérer le sexe, la classe, la race, l'âge et le handicap comme des stigmates qui marquent une différence socialement construite établissant des hiérarchies (Goffman), qui justifie le traitement inégal et hiérarchique (Delphy 2001). La communication présente la perception que ces sujets ont de ces stigmates dans leur parcours professionnel. Le(s)quel(s) de ces caractères influence(nt) leur parcours et de quelle façon ? Ces stigmates s'interpénètrent-ils de leur point de vue ? Se sentent-elles plus ou moins discriminées en tant que femmes, plus ou moins âgées, issues d'une classe sociale donnée ? Des entretiens semi-directifs centrés sur les valeurs subjectives, les parcours professionnels et les représentations du travail ont été réalisés en 2008/09 avec 10 sujets, âgées de 28 à 56 ans, d'origine antillaise et/ou africaine. En analysant les témoignages à partir de son propre vécu, l'auteur s'est aussi inspirée des théories du point de vue situé (Poiret; Harding; Harstock, Hirschmann) qui affirment que l'expérience et le point de vue des opprimé(e)s constitue un « privilège épistémique » pour rendre compte des expériences et des réactions des « minoritaires ». Ces dix « études de cas » ont été réalisées dans le champ de la psychodynamique du travail. Elles permettent de démontrer comment les femmes noires diplômées évaluent et déterminent subjectivement les causes des discriminations et les privilèges dans leur parcours professionnel.

*L'insertion professionnelle des femmes diplômées de l'EPF-Ecole d'ingénieurs***STEVANOVIC Biljana**, Université de Caen, France.

Cette communication a pour objectif d'étudier l'insertion professionnelle des femmes et des hommes diplômé-e-s de l'ex-Ecole Polytechnique Féminine aujourd'hui « EPF-Ecole d'ingénieurs ». Il s'agit de comprendre le contexte de leur insertion professionnelle et éventuelles difficultés rencontrées. Nous faisons l'hypothèse que les femmes diplômées de cette grande école d'ingénieurs de deuxième rang ont des conditions d'insertion dans le métier semblables à leurs homologues masculins mais que, par contre, elles n'échappent pas aux stéréotypes liés à l'articulation travail-famille, aux postes de responsabilité et au salaire. Nos données sont issues de l'analyse secondaire des enquêtes « Premier Emploi » réalisées par l'EPF-Ecole d'ingénieurs six mois après la sortie de l'école auprès des promotions 2000-2007 (160 réponses en moyenne pour chaque promotion) et des entretiens semi-directifs (11 femmes et 9 hommes). L'analyse des résultats permet de conclure que les femmes diplômées de l'EPF ont une insertion professionnelle globalement plus favorable que les hommes diplômés de la même école en termes de rapidité d'insertion, de chômage, d'accès au statut de cadre et de part en CDI. Ces résultats sont contradictoires car au niveau national, pour l'ensemble des indicateurs d'insertion, les résultats montrent que les jeunes femmes sont en retrait par rapport à leurs homologues masculins. Nous proposerons d'examiner pourquoi les jeunes femmes diplômées de cette école d'ingénieurs parviennent à avoir une meilleure insertion professionnelle que les jeunes hommes et pourquoi leur insertion sur le marché du travail est meilleure sur certains indicateurs que la moyenne nationale. Nous formulons l'hypothèse que l'origine féminine de l'école aurait un impact sur leur insertion professionnelle, et les aiderait à mieux planifier et à mieux gérer leur carrière.

Atelier 20

Différentiation, hiérarchisation et exclusion dans le monde agricole

Responsable d'atelier :

REYSOO Fenneke, Institut de Hautes Etudes Internationales et du Développement, Suisse/Université de Lausanne, Suisse/Fond National Suisse de la Recherche Scientifique.

Session 1 : Jeudi 30.08, 16h30-18h00 – Salle 3139

Présidence : REYSOO Fenneke

Les femmes paysannes : intersectionnalité dans le monde agricole des pays industrialisés

CANGA MAHAMUD Juana, ONG : Fundación Mundubat, Espagne.

Les femmes paysannes : intersectionnalité dans le monde agricole des pays industrialisés. D'une part, la communication traitera les multiples discriminations que souffrent les femmes paysannes. En raison de genre, mais aussi en tant que citoyennes qui habitent dans le monde rural. Effectivement, dans le monde rural des pays industrialisés les services sociaux sont limités. Cela, dans la logique patriarcale qui prédomine actuellement, provoque une surcharge de travail pour les femmes. La division domaine public-privé et ses conséquences, sont doublement graves pour les femmes du monde rural. De plus, la société actuelle dans ces pays, rend invisible le travail gratuit que développent historiquement les femmes, ne lui donne pas de valeur, et ne reconnaît pas les apports des femmes. Même s'il y a eu effectivement des pas en avant dans le domaine législatif, des progrès restent à faire. Pour faire face à cette situation de discrimination, les femmes ont développé plusieurs stratégies. Une d'entre elles est l'associationnisme. Cependant, n'étant pas les organisations de femmes nombreuses dans le monde rural, il s'agit d'analyser leur présence et leurs relations à l'intérieur des organisations paysannes. Un phénomène qui se développe de plus en plus sont les réseaux de femmes paysannes appartenant à des organisations paysannes mixtes. Finalement, cela rend évidente l'incompatibilité des politiques agricoles néolibérales avec le soutien de l'agriculture et le soutien de la vie. Les politiques actuelles vont orientées à finir avec le modèle de petit paysan, avec des conséquences catastrophiques. Face à cela, les femmes ont traditionnellement résisté et ont développé des nouvelles manières, des nouvelles relations dans le monde de la production agricole : la souveraineté alimentaire.

Mondialisation et dynamiques de transformation du monde rural sénégalais : la professionnalisation des femmes ouvrières dans les Grands Domaines du Sénégal (GDS)

DIOP Fatou, Groupe d'études et de recherches genre et sociétés, Université Gaston Berger, Sénégal.

Au Sénégal, la Stratégie de Croissance Accélérée adoptée dans le cadre des Documents Stratégiques de Réduction de la Pauvreté (DSRP), a retenu parmi les grappes de convergence l'agriculture comme levier de développement durable. Dans ce secteur économique, les femmes rurales sénégalaises ne bénéficient de rémunération ni permanente ou conséquente du fait que les exploitations familiales sont gérées par les hommes. Cependant l'apparition en milieu rural des Groupements de Promotion féminine participe à rendre les femmes de plus en plus autonomes en inscrivant leurs activités hors du cadre familial par leur accès à la terre à travers leurs organisations. Le contexte de la mondialisation et l'expansion du marché international ont entraîné une nouvelle dynamique dans le secteur agricole faisant passer celui-ci dans certaines localités à l'agro-business avec l'implication de la finance internationale. En effet, cette présence croissante de l'agro-industrie et l'accaparement des terres par de nouveaux acteurs ont facilité, en milieu rural, l'installation de plusieurs unités de productions agricoles dont les femmes sont les principales employées. Un changement dans les activités et une adaptation des exploitant(e)s agricoles au contexte global et local se dessinent avec des spécialisations dans les filières agricoles émergentes et une professionnalisation des femmes rurales qui passent du statut d'exploitantes au rôle d'ouvrières agricoles. Notre proposition de communication analyse les rapports de pouvoir, entre discriminations et privilèges, dans le cadre de cette professionnalisation des femmes rurales sénégalaises. Elle s'appuie sur les résultats d'une étude de cas sur les femmes ouvrières dans les Grands Domaines du Sénégal (GDS) dans la vallée du Fleuve.

Les femmes dans l'économie informelle en Afrique Noire

DIALLO Halima, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal.

En tant que féministe du sud, j'aimerais m'exprimer sur le travail des femmes dans l'économie informel. L'intérêt que je porte à ce thème vient du fait que ces femmes ayant de maigres ressources et vivant dans la précarité, trouvent le moyen de participer aux charges de la famille. Elles se mobilisent au quotidien pour inventer et innover avec des stratégies de survie, qui constituent pour elles une priorité. Elles investissent à petite échelle et vendent le plus souvent des produits périssables comme la fabrication et la distribution des aliments, la vente de jus de fruit rafraîchissant, du lait caillé, des arachides grillées, les beignets, etc. Le travail féminin s'est révélée être indispensable à la survie des ménages dans cette période de crise « ardente » en Afrique Noire. Les femmes ont la volonté de réussir des choses nouvelles. Aussi, l'insuffisance ou l'absence de revenu du mari ont accru leur rôle

dans les stratégies de survie des ménages. Force est de constater que les représentations traditionnelles des femmes comme être inférieurs, n'ayant accès aux ressources qu'à travers les hommes ne sont plus d'actualité. Pendant longtemps, l'apport de la force de travail féminin a été considéré comme insignifiant par rapport à celui de l'homme. Avec la monétarisation, la femme prend conscience, en tout cas, en ville de son apport dans la communauté familiale. La participation de chacun devient mesurable. En outre, l'apport de la femme devient indispensable à la survie du ménage quand celle-ci n'en est pas le pilier. Et par là, j'ajouterai que les sociétés doivent relire leurs mémoires ou réinventer leurs traditions qui limitent le domaine des femmes à l'espace privé et celui des hommes à l'espace public car de nouveaux rapports sociaux sont en train d'émerger. Je pense qu'il est grand temps d'agir et d'apporter une aide à ces femmes.

Conséquences des politiques agricoles sur l'organisation du travail sur les exploitations familiales agricoles en Suisse (1999-2011)

REYSOO Fenneke, Institut de Hautes Etudes Internationales et du Développement, Suisse/Université de Lausanne, Suisse/Fond National Suisse de la Recherche Scientifique.

Le monde agricole suisse se caractérise par une forte présence d'exploitations familiales agricoles et une persistance du partage traditionnel des tâches productives et reproductives. Depuis une quinzaine d'années, cependant, avec les nouvelles politiques agricoles visant à la fois une compétitivité internationale et une durabilité écologique et sociale, le modèle agricole familial de répartition sexuelle des tâches est en forte redéfinition et laisse apparaître une multitude configurations nouvelles. Les redéfinitions des configurations familiales sont une réponse au développement du contexte des nouvelles politiques agricoles. En effet, les nouvelles exigences néolibérales, à savoir l'augmentation de la compétitivité, de la rationalisation et de la productivité, sont en contradiction avec la logique de production traditionnelle sur les exploitations familiales, caractérisée par une complémentarité entre les sexes et les générations. Les familles agricoles doivent donc s'adapter à plusieurs contraintes extérieures. D'une part, les nouveaux cadres légaux et politiques imposent aux familles agricoles de s'ajuster aux marchés, et, d'autre part, de produire selon un mode de développement durable, respectueux de l'environnement et des animaux, très stricte. Par ailleurs, les agriculteurs suisses sont devenus le garant de l'entretien du paysage, de l'occupation décentralisée du territoire et de la protection de la biodiversité. Ils reçoivent des paiements directs pour ces prestations écologiques, qui ne sont plus des subventions à la production ni aux prix des produits agricoles. Une des conséquences de ces changements des conditions cadres est une stagnation du revenu agricole depuis deux décennies pour la majorité des exploitations. Cette situation nouvelle enjoint les membres de la famille à chercher de nouvelles solutions pour compléter le revenu agricole, qui se traduit par des stratégies économiques qui concernent aussi bien les hommes et les femmes, que les jeunes et les plus âgés, et, de ce fait, égratignent le modèle traditionnel patriarcal de la famille agricole suisse. La volonté ou la nécessité des uns et des autres de s'intégrer professionnellement dans le secteur non-agricole entraîne des redéfinitions de la famille paysanne traditionnelle. Tous ces développements, bien actuels, soulèvent également la question de l'éthos paysan. Bon gré mal gré, des mutations dans les conceptions de la masculinité et de la féminité entraînent de nouvelles conceptions de soi. Etre « un bon paysan » ou « une bonne paysanne » de nos jours présente des ruptures avec des conceptions passées du métier.

L'engagement professionnel des agricultrices en Bretagne : pluralité de registres et diversité de parcours

COMER Clémentine, Centre de Recherches sur l'Action Politique en Europe, Université de Rennes 1, France.

Incongrues par leur forme, puisque les groupes non-mixtes ont quasiment disparu de tous les syndicats, les structures séparées connaissent paradoxalement une vitalité nouvelle dans les organisations agricoles bretonnes. Improbables, le sont également les revendications de ces groupes « féminins » quand on sait la ténacité du paradigme de l'agriculture « métier de couple » et ses conséquences sur la définition d'une lutte pour l'égalité ne pouvant être portée de manière conflictuelle car elle mettrait en péril le relatif équilibre existant dans la complémentarité des rôles et des fonctions. Notre travail cherche donc à étudier la façon dont les normes de genre façonnent les activités des syndicats et des organisations professionnelles agricoles et notamment les collectifs non-mixtes de femmes existant à l'intérieur de ces organisations. Tout en pensant la circulation des capitaux militants et les modes différenciés de leur actualisation sociale selon les trajectoires sociales et professionnelles des agricultrices, cette étude des propriétés biographiques de militantes sera rapportée à une analyse configurationnelle du militantisme dans laquelle chacune des positions prend sens selon celles des autres. Une telle analyse s'attache donc à révéler l'irréductible hétérogénéité des collectifs, les rapports sociaux de domination qui les traversent et, partant, les structurent, qu'il s'agisse de rapports de classe, et d'âge. L'objet de cette recherche est de comprendre la manière dont joue la sélectivité des carrières militantes dans le cadre d'un élargissement des structures d'opportunité politique pour les agricultrices. En ce sens, cette question revient à se demander si l'espace de la cause des agricultrices a gagné en hétérogénéité sous le double coup de la recomposition du champ politique agricole et de l'émergence d'un réseau institutionnel promouvant l'égalité professionnelle, et ce, malgré un nombre d'agricultrices ne cessant de diminuer en Bretagne.

Atelier 21

Travail social : Imbrication des rapports de sexe, race, classe

Responsables de l'atelier :

DAIGLE Johanne, Université Laval, Canada. **DES RIVIÈRES-PIGEON Catherine**, Institut de recherches et d'études féministes, Université du Québec à Montréal, Canada. **MODAK Marianne**, Haute école de travail social et de la santé Vaud, Suisse.

Session 1 : Mercredi 29.08, 16h30-18h00 – Salle 3032

Le sexe du travail : les caractéristiques associées au service social

Fragmentation productive et confinement de certaines catégories sociales de femmes à l'emploi précarisé dans les réseaux de services d'aide à domicile au Québec

BOIVIN Louise, Université du Québec en Outaouais, Canada.

Notre communication portera sur les manifestations de l'imbrication des rapports de pouvoir – en particulier ceux de classe, genre, «race» et âge – dans le contexte des nouvelles formes d'organisation basées sur la fragmentation de la production et du travail que sont les «réseaux de production». Nos données proviennent d'une étude de cas réalisée en 2011 et portant sur la situation du personnel (majoritairement des femmes) employé dans des structures privées (agences d'interim, Chèque emploi-service) intégrées aux réseaux locaux de services publics d'aide à domicile au Québec. Nos résultats montrent que le schème sous-jacent à la mobilisation du travail de ces femmes, après son passage de la «vocation» à la professionnalisation avec l'étatisation des services et la syndicalisation des travailleuses dans les années 1970, est maintenant celui de la «corvéabilité» (Appay 2005). Il s'agit d'un nouveau mode de flexibilisation du travail salarié basé sur l'exigence d'une disponibilité permanente et sur l'invisibilisation du travail, selon le modèle de l'organisation des tâches dans la sphère domestique. Notre étude de cas indique que cette mise à disposition permanente des travailleuses est structurée autour d'horaires de travail fragmentés et à temps partiel avec de faibles salaires et un accès peu effectif aux droits du travail découlant de la fragmentation productive. Certaines catégories sociales de travailleuses sont particulièrement confinées dans ces situations d'emploi précarisé, soit les femmes d'âge mûr et les femmes migrantes et/ou racisées. Cela s'explique par la combinaison de deux types de processus sociaux, d'une part ceux qui engendrent des obstacles à de meilleures situations d'emploi et de revenu, dont la discrimination; et d'autre part, la naturalisation des qualifications requises pour réaliser ce travail de «care» (Cresson & Gadrey 2004) et leur attribution implicite à ces catégories sociales de femmes.

Maternité intensive/ intervention intensive : le travail invisible de mères d'enfant autiste et de leur intervenante au Québec

COURCY Isabelle, Institut de recherches et d'études féministes, Université du Québec à Montréal, Canada. **DES RIVIERES-PIGEON Catherine**, Institut de recherches et d'études féministes, Université du Québec à Montréal, Canada.

Les besoins spéciaux d'un enfant vivant avec un handicap ont des répercussions importantes sur la vie des mères, ces dernières étant encore très souvent les premières responsables du soin des enfants au sein des familles. Les mères d'enfant autiste, auparavant considérées comme responsables de l'autisme de leur enfant, sont plus que jamais appelées à intervenir auprès de ce dernier (Sénéchal & des Rivières-Pigeon, 2009). En quête de toutes les stimulations possibles dont il pourrait bénéficier, elles endossent des rôles qui débordent largement de ceux des autres parents (ex. intervenantes, enseignantes, soignantes). En lien avec cette implication accrue auprès de l'enfant, une réorganisation du travail (salarié et domestique) au sein du couple est opérée et correspond bien souvent à un modèle familial plus traditionnel. Plusieurs mères quitteront donc l'emploi salarié, au risque de se retrouver dans une situation financière précaire. Sur la base d'entretiens effectués auprès de mères de jeunes enfants autistes, nous exposerons, dans le cadre de cette communication, le travail «invisible» effectué quotidiennement par ces mères, mais également celui qui est assumé par l'intervenante de l'enfant auprès de ces dernières. En effet, l'intervenante nous apparaît au cœur de l'expérience des mères, surtout dans le contexte québécois d'intervention intensive où elle est présente au domicile de l'enfant à raison de plusieurs heures par semaine. Nous avons constaté que l'intervenante joue plusieurs rôles auprès des mères, faisant en sorte que son travail réel va bien au-delà de sa description de tâche officielle qui est essentiellement centrée sur l'enfant. L'intervenante apparaît entre autres comme une source importante de soutien émotionnel pour les mères. Les enjeux de l'invisibilité du travail de ces femmes (mères et intervenantes) sur leur santé et leur rapport à l'emploi seront discutés à la lumière du concept de maternité intensive (Hays, 1996).

*Comment la prise en charge de la perte d'autonomie est sexuée***PIECHOWICZ Emmanuelle**, Conseil Général de la Loire, France.

L'aide aux personnes en perte d'autonomie s'appuie en France sur une articulation de l'aide professionnelle – financée par les politiques d'aide sociale – avec une aide familiale au travers d'un travail de care attendu de la parenté (conjoint, enfants). La reconnaissance de la fonction de ces aidants naturels ou familiaux apparaît dans la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances des personnes en situation de handicap, ou encore dans le plan Alzheimer 2008-2012, où la prévention de leur épuisement est une mesure phare. Nous souhaitons poser les bases d'une interrogation sur les attentes qui pèsent sur les aidants dits naturels. Si le terme d'aidant naturel désigne une fonction plus qu'une place particulière en ne précisant pas concrètement leur identité sociale ou familiale, il y a tout de même naturalisation de leur rôle. Nous souhaitons développer l'hypothèse d'une sexuation des attentes des professionnels à leur égard et des limites attendues de leur investissement. Ainsi le soutien professionnel sera différencié en fonction du sexe de l'aidant naturel : les hommes seront davantage secondés, alors qu'un plus grand investissement sera attendu des femmes de la famille. L'articulation professionnel/aidant naturel se trouve alors sexuée. En deuxième lieu, les limites attendues de l'implication dans le travail de care seront également sexuées. Ainsi une fille peut prodiguer une toilette à sa mère dépendante alors qu'en prodiguant une toilette à son père, elle outrepassa sa fonction d'aidante en ne respectant pas les limites de l'intimité de celui-ci. L'aide à la toilette se trouve fortement sexualisée dans l'espace familial alors qu'en étant considérée comme un acte infirmier, elle ne pose pas de problème dans les pratiques professionnelles.

*Genre, ethnicité, classe dans le champ de l'intervention sociale. Place et postures des intervenantes sociales issues de l'immigration***MANIER Marion**, Unité de recherche Migrations et Société, Université de Nice, France.

Cette communication propose d'interroger les enjeux relatifs à l'imbrication des rapports interethniques, de genre et de classe à travers une analyse des places et des postures des intervenantes sociales issues de l'immigration travaillant dans le champ de l'intégration. "Femmes relais", médiatrices culturelles, animatrices socioculturelles ou formatrices, les intervenantes issues de l'immigration, chargées de se faire les relais d'intégration auprès de publics issus de l'immigration, se trouvent dans des positions intermédiaires complexes au cœur des assignations et des tensions entre statut, genre et ethnicité. Prises entre les attentes que les institutions et les intervenant.e.s projettent sur leurs fonctions – notamment en termes de compétences supposées de genre, d'appartenance culturelle, de proximité sociale au public – et leurs propres conceptions du métier ; prises dans les tensions entre droits des étrangers et droits des femmes du fait notamment de l'introduction des thématiques relatives à la lutte contre le sexisme et à « l'émancipation féminine » dans les structures d'intégration, les intervenantes issues de l'immigration sont souvent placées au cœur de « dilemmes ». Dans ce cadre, sur la base d'une enquête ethnographique menée dans des structures associatives d'intégration ou d'insertion destinées à des publics de femmes, il s'agira d'interroger d'une part la place et les missions qui sont assignées aux intervenantes issues de l'immigration. Il s'agira d'autre part de questionner les manières dont ces intervenantes se positionnent vis-à-vis de la mission qui leur est conférée et vis-à-vis des représentations dominantes concernant les publics. Il s'agira enfin d'explorer les stratégies de négociation, de contournement ou de résistance qu'elles mettent en œuvre dans certaines situations. Cette position « d'intermédiaire » en effet provoque parfois des clivages au sein des équipes, et notamment quand sont mis en tensions antiracisme et antisexisme.

*Les temporalités pour observer la sexuation de l'intervention sociale***BESSIN Marc**, Institut de recherches interdisciplinaires sur les enjeux sociaux, Centre national de la recherche scientifique, France/Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, France.

Cette communication restituera des enquêtes menées en région parisienne sur la sexuation de dispositifs d'intervention sociale qui ont été analysés au prisme des temporalités. Il s'agira de rendre compte de l'analyse des présences sociales qui ont été observées dans un service d'action sociale d'une part, dans des centres d'hébergement pour sans abris d'autre part. La présence sociale permet de saisir les enjeux de sexuation et de temporalisation qui émergent des prises en charge effectuées dans le cadre de ces dispositifs. Dans un contexte où le secteur social est soumis à l'invasion de l'esprit gestionnaire et de nouvelles manières d'aborder les usagers qui doivent se mobiliser et « s'activer » pour prétendre bénéficier d'un accompagnement par les travailleurs sociaux, retrouver pour les professionnel-le-s le sens du travail social revient à élaborer des résistances à des pressions temporelles. Incrire dans le temps, s'approprier le passé pour agir au présent afin d'envisager un avenir qui ne se réduit pas à l'urgence ou à l'immédiateté d'une action humanitaire, tel semble être l'enjeu professionnel. On tentera de montrer que ce prisme des temporalités de l'activité professionnelle et des actions sociales menées avec les usagers permet de soulever des enjeux de sexuation qui ne se limitent pas à observer la féminisation du secteur social. Non seulement, l'analyse temporelle permet de mieux saisir ce processus de féminisation, mais il incite à analyser les manières différenciées d'être présent auprès des usagers et des usagères, et d'ainsi participer à la reproduction des stéréotypes sexuels.

Session 2 : Jeudi 30.08, 11h30-13h00 – Salle 3139**Catégorisation et normalisation : des modes de lecture sexués dans l'univers du social***Comprendre et agir à 6 niveaux : genre dans le travail social***DRION Claudine**, ONG : Le Monde selon les femmes, Belgique.

Le travail social est de plus en plus confronté aux nouvelles questions que pose l'égalité entre les femmes et les hommes. La paupérisation des femmes, les questions posées par le croisement de cultures différentes où les statuts des femmes ne répondent pas aux normes de la société dite d'accueil, les rôles parentaux et les modèles familiaux qui évoluent, la féminisation des migrations, l'accueil des victimes de violences conjugales... sont autant de thèmes à réfléchir. Dénaturaliser le caractère sexué de la distinction entre « rôles productif et reproductif » permettrait de reconnaître à sa juste valeur la contribution des femmes à la société. Cela permettrait aussi, par la mise en évidence de l'importance d'entretenir le lien social, de rompre avec le contexte hyper individualisé et matérialiste dans lequel nous plongeons les standards de consommation. À titre professionnel les intervenant·es ont à se situer et à analyser des situations. Un positionnement « neutre » n'est pas possible. Être un homme ou une femme produit des effets différents dans l'activité du travail social, parce qu'au-delà de la question des individus, il y a question de rapports sociaux, de représentations et de symboles touchant l'ensemble des hommes et l'ensemble des femmes. Accepter d'y réfléchir est un préalable. C'est ce que proposera la première partie de cette brochure. La grille des 6 niveaux d'intelligibilité du social qui sera proposée et appliquée au concept de genre peut-être utile pour discerner à quel(s) niveau(x) on agit.

*L'âge et le sexe : des éléments d'organisation du placement en protection de l'enfance***BOUJUT Stéphanie**, Laboratoire Dynamiques Sociales et Langagières, Université de Rouen, France.

L'étude menée en protection de l'enfance en France entre 2006 et 2009 (Frechon, 2009) a permis de mettre au jour des données démographiques concernant la population des mineurs placés en établissements. Une analyse qualitative, menée auprès des personnels chargés de décider du placement des enfants et de leur condition d'accueil, a mis en évidence des formes d'organisations sociales mettant au premier plan les dimensions de sexe et d'âge des enfants. En effet, ces deux dimensions se combinent pour organiser la vie quotidienne des enfants placés qu'ils vivent ensemble, ou qu'ils soient séparés au moment de l'adolescence. Si les enfants sont réunis durant l'enfance et placés dans des groupes distincts relativement à leur âge, ils sont en revanche séparés les uns des autres au moment de l'adolescence. Une ségrégation sexuée apparaît vers l'âge de 13 ans sans que cette séparation, inexistante jusque-là, ne soit explicitement argumentée par les personnels ; la non mixité des établissements est renvoyée comme justification de cette organisation. Or, au cours d'entretiens approfondis menés sur cette question, il apparaît que les raisons invoquées pour établir cette ségrégation font référence à l'horizon de la sexualité des adolescents. Une proximité quotidienne entre les filles et les garçons serait susceptible d'engager des relations amoureuses que les éducateurs de foyer ne souhaitent pas. Aussi, la séparation des garçons et des filles est-elle effective à cet âge. Cette organisation introduit pourtant plusieurs questions. Tout d'abord les relations entre les deux sexes sont pensées en dehors de toute sexualité durant l'enfance et la préadolescence ; seul l'âge, délié de la sexualité, organise la cohabitation des enfants. Or, cette assertion trouve de fondements. Ensuite, les relations amoureuses à l'adolescence sont perçues, par les professionnels de l'enfance, en termes univoquement hétérosexuels.

*Le « métier de parent » : un objet normatif mouvant, révélateur des rapports sociaux de sexe et de classe***ODIER DA CRUZ Lorraine**, Laboratoire de sociologie, Université de Lausanne, Suisse.

Divers travaux en sociologie ont montré que les normes relatives au « métier de parent », telles qu'elles sont relayées par des professionnel·le·s de l'enfance (enseignant·e, infirmier·ère et médecin scolaire, assistant·e social·e, notamment), constituent des objets de tension autour desquels se définissent les rapports sociaux de sexe (Cardi 2010) et de classe (Schultheis, et al. 2007). Cette contribution interrogera le processus de construction de ces normes en s'intéressant plus précisément aux pratiques des professionnel·le·s du « soutien à la parentalité » et à leurs transformations de 1950 à aujourd'hui. Pour ce faire, je présenterai quelques résultats d'analyses qui portent sur les archives de l'association Ecole des Parents de Genève (EP). Cette association, qui propose depuis 1950 des cours et des activités aux parents en vue de les soutenir dans leurs tâches éducatives, a contribué à modeler les politiques d'encadrement des familles du canton. Ses programmes d'activités permettent d'accéder aux pratiques des professionnel·le·s du « soutien aux parents ». Elles livrent ainsi une sorte de récit des transformations de la définition légitime du « métier de parent » et de ce qui fait sens pour des professionnel·le·s investi·e·s dans le conseil aux parents. Par l'analyse des programmes d'activités de l'EP, je présenterai, tout d'abord, quelles dimensions de la vie familiale sont investies par les professionnel·le·s et deviennent dès lors l'objet d'apprentissage, d'exercices, de réflexion ou de contrôle. Ensuite, je rendrai compte des transformations de la sexualité du « métier de parent » au regard des pratiques des professionnel·le·s. Cette contribution aura pour ambition d'éclairer les processus de transformation d'un dispositif de légitimation de la division sexuelle du travail : la définition légitime du « métier de parent », par la mise en évidence de ses dimensions sexuées et socialement situées.

Pratiques de catégorisations ordinaires, savoirs « psy » et imbrication des rapports sociaux de pouvoir dans l'évaluation des « vulnérabilités » maternelles. Enquête auprès des professionnelles de PMI

VOZARI Anne-Sophie, Institut de recherches interdisciplinaires sur les enjeux sociaux, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, France.

Si la Protection Maternelle et Infantile est historiquement d'abord le lieu d'une prise en charge médico-sanitaire et médico-sociale des femmes enceintes et des enfants de 0 à 6 ans résidants en France, elle est aussi -voire surtout aujourd'hui- un dispositif de prise en charge psycho-éducatif visant tout autant à accompagner, encadrer et surveiller les parents -et particulièrement les mères- dans leur travail parental. Ayant à la fois pour mission de soutenir les parents et de protéger les enfants en danger (ou en risque de l'être), les intervenantes de PMI (psychologue, pédiatre, infirmière-puéricultrice, sage-femme, etc) sont particulièrement attentives aux facteurs de risque susceptibles de contrarier le développement psychique et affectif du jeune enfant. En effet, appliquée à ce qu'il est convenu d'appeler les « troubles relationnels précoces », l'observation de la mère et de sa manière d'entrer en interaction avec son enfant constitue un acte de prévention primaire qui s'adresse en dernière instance à ce dernier. Si la grossesse et les premiers temps de la relation mère-enfant sont encadrés de la sorte c'est que, pour les intervenantes, « autour de la naissance, c'est tout le monde qui peut décompenser ». Pourtant, toutes les mères ne suscitent pas l'inquiétude des équipes ou du moins pas de la même manière. A partir des résultats d'une enquête ethnographique menée dans plusieurs centres de PMI de région parisienne, cette communication entend montrer en quoi la mobilisation d'une grille de lecture intersectionnelle permet de saisir les ressorts de l'identification des risques et les modes de catégorisations que mobilisent les professionnelles pour orienter leur suivi. L'évaluation en actes des vulnérabilités maternelles apparaît alors reposer bien plus sur la race, la classe et l'âge des mères que sur des savoirs « psy » pourtant largement mobilisés dans les discours.

Session 3 : Jeudi 30.08, 16h30-18h00 – Salle 3032

Voix et trajectoires de femmes marginalisées

Présidence : KEBABZA Horia

Révéler les voix de l'itinérance chez les femmes immigrantes à Montréal

BEN SOLTANE Sonia, Ecole du service social, Université McGill, Canada. **HORDYK Shawn-Renee**, Ecole du service social, Université McGill, Canada.

Cette communication porte sur présentation des résultats d'une recherche réalisée en 2011 par une équipe de l'Université McGill à Montréal. Son objet est de documenter la situation des femmes nouvellement immigrées à travers le prisme du mal-logement et de l'itinérance, et d'en repérer les facteurs générateurs. Il s'agit aussi de repérer dans les parcours de ces femmes, l'intersection des facteurs : genre, race, classe sociale (pauvreté), immigration, accès au logement et aux services sociaux. Nous présenterons les résultats de la recherche à travers une méthode inédite : la « poésie trouvée » (found poetry) laquelle nous a permis de visibiliser les voix des femmes immigrantes. Face à la richesse et à la "sensibilité" des interviews, l'équipe a opté pour cette méthode d'analyse inspirée de la tradition de recherche qualitative féministe et artistique, et dont le souci était de donner la parole aux femmes et de valoriser leurs expériences et leurs discours. Il s'agit concrètement d'extraire des phrases, des mots, depuis les entretiens et de les juxtaposer dans une logique poétique respectant le plus possible les propos des interviewées. Cette juxtaposition nous a permis de reconstituer des poèmes souvent très parlants quant à la condition réelle de ces femmes. Nous avons ainsi trouvé un vecteur de communication entre la recherche sociale et le monde réel en dotant les femmes immigrantes participant à la recherche d'un retour d'information dans un langage facile et accessible, loin du langage et du jargon académique. Nous présenterons successivement trois études de cas/poèmes représentant les thèmes majeurs issus de l'enquête. Ils nous serviront à illustrer notre méthode d'écriture poétique en recherche sociale, ainsi que les résultats concrets relativement au mal-logement et à l'itinérance.

Les femmes autochtones en milieu urbain québécois et la violence conjugale : une analyse intersectionnelle de l'expérience et des besoins en matière d'aide

FLYNN Catherine, École de service social, Université de Montréal, Canada.

La violence conjugale affecte d'une façon particulière les femmes autochtones du Canada. Les démarches de demande d'aide réalisées en milieux autochtones sont complexifiées par de nombreuses difficultés (ASPC, 2008). La fuite vers les régions urbaines apparaît une solution à considérer pour échapper à la violence, mais les différents réseaux d'aide y sont considérés comme racistes et discriminatoires (FAQ, 2008). Cette présentation montre les résultats d'un mémoire de maîtrise en service social réalisé à l'Université Laval, ayant pour objectif d'explorer l'expérience des femmes autochtones victimes de violence des régions urbaines du Québec, ainsi que leurs principaux besoins en matière d'aide psychosociale. Le corpus est composé de trois groupes de discussion regroupant les propos de 24 hommes et femmes autochtones de Québec et de Montréal, concernés par la

problématique de la violence conjugale. Le cadre d'analyse choisi est l'intersectionnalité, une théorie critique permettant l'étude des différentes manifestations des rapports de pouvoir impliqués dans la construction de la problématique de la violence conjugale chez les Autochtones. L'intersectionnalité favorise la mise en contexte de l'expérience des femmes à l'étude et des besoins identifiés. Des modes d'intervention prometteurs, permettant de répondre à ces besoins, ont également été ciblés. Ceux-ci s'inscrivent dans une perspective de conscientisation et misent sur l'empowerment et l'autodétermination des femmes autochtones, de leur famille et de leur collectivité. Nous ferons un résumé de l'état des connaissances sur la problématique et des éléments socio-historiques impliqués dans la construction de la violence conjugale envers les femmes autochtones. Puis, les principaux obstacles et éléments facilitant les démarches de demande d'aide seront présentés. Finalement, les principaux besoins identifiés seront analysés à la lumière de l'intersectionnalité.

Partir lorsqu'on est victime de violences conjugales, une décision qui engage les professionnel•le•s

WÜTHRICH Angélique, Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale Valais, Suisse.

Cette communication se base sur mon travail de Bachelor, où par des entretiens semi-directifs avec des femmes victimes de violences conjugales, suivies dans les structures spécialisées (centres de consultation LAVI loi sur l'aide aux victimes d'infraction), j'ai cherché à comprendre le cheminement réalisé par ces femmes pour prendre la décision de quitter leur partenaire. Mes résultats montrent que partir est un acte difficile à poser. Il est l'aboutissement de toute une série de prises de conscience, d'expériences et même de circonstances qui font que, non seulement la personne a pu se familiariser avec l'idée qu'elle peut partir, mais aussi qu'elle doit partir. Le départ exige aussi la mobilisation d'un nombre important de ressources de tous ordres, notamment professionnelles. Par la mise en perspective du discours des femmes interviewées, cette présentation vise à interroger le sens de l'intervention professionnelle, sa concordance avec les besoins des femmes et les logiques de genre qui la traversent. Elle s'attachera aux questions suivantes : dans quelle mesure le recours aux professionnel•le•s constitue-t-il une aide à la décision ? Dans quelles circonstances, peut-il être cause de victimisation secondaire ? Quels sont les critères qui facilitent l'adéquation des mesures prises ? Et à l'inverse quels sont ceux qui pourraient la prêter ?

Discrimination à l'égard des femmes seules dans les processus d'adoption

RIVAS Ana María, Université Complutense de Madrid, Espagne. **JOCILES Maria Isabel**, Université Complutense de Madrid, Espagne. **POVEDA David**, Université Autonome de Madrid, Espagne.

En Espagne, au niveau national, il y a un cadre législatif qui prévoit l'adoption par des personnes seules. En fait, quand le Code Civil espagnol parle de ceux qui peuvent adopter des enfants, il pense à des sujets individuels mais pas à des couples mariés ou pas. En face de cela, se produit une réduction des droits reproductifs des mères célibataires par élection adoptantes à travers de quelques réglementations autonomes restrictives et des actes techniques - administratifs qu'ils ont lieu pendant le processus d'adoption, et que se reflètent dans la littérature espagnole spécialisée en sujets adoptifs et en argumentations que les professionnels manient sur ce type des candidates et ses projets familiaux. La monoparentalité comme facteur de risque pour le succès des adoptions, c'est une idée qui fait partie de l'imaginaire à travers duquel les professionnels (surtout des travailleurs sociaux et des psychologues) évaluent l'aptitude et l'éligibilité des adoptantes monoparentales. Cet imaginaire comprend des préconceptions au sujet des femmes pour être seules ainsi qu'au sujet des conséquences du monoparentalité pour le bien-être des enfants.

Session 4 : Samedi 01.09, 11h30-13h00 – Salle 3128

L'intervention professionnelle sur le terrain : entre savoirs et pouvoirs

L'imbrication des rapports sociaux de sexe et de classe : un exemple d'intervention dans le cadre de l'Aide sociale publique

KELLER Véréna, Haute école de travail social et de la santé Vaud, Suisse. **MODAK Marianne**, Haute école de travail social et de la santé Vaud, Suisse.

Nous présenterons quelques résultats d'une recherche qui s'intéresse aux référentiels normatifs sur lesquels s'appuient les assistantes et assistants sociaux (AS) de l'Aide sociale lors de leur intervention auprès des familles pauvres. Au plan légal, et en conformité avec les politiques d'activation actuelles, l'intervention de l'Aide sociale vise l'autonomie économique de la famille demandeuse d'aide et lie le versement d'une prestation financière à diverses activités exigées des bénéficiaires (emploi, stage, etc.). L'autonomie économique est une norme centrale des politiques d'activation qui porte en elle une certaine idée de l'individu : homme et femme, jeune et vieux, blanc et noir, tous disposent de la même capacité d'autonomie et sont donc formellement égaux. Ce présupposé d'égalité, s'il est en accord avec la loi sur l'égalité, ne garantit de loin pas, on le sait, l'égalité réelle, dont la réalisation est empêchée par la division sexuelle du travail qui répartit inégalement entre les sexes les activités rémunérées et non rémunérées. L'aide sociale publique s'adresse donc par principe à des individus et pas à des pères ou mères, époux ou épouses, selon des statuts hiérarchisés. Or les AS ont affaire à des familles réelles, pour lesquelles sortir de la pauvreté est conditionné à un salaire suffisant. Les AS doivent donc se positionner sur le fait de savoir qui, de l'homme ou de la femme, par exemple, devrait être

encouragé à produire un tel salaire et qui devrait assumer les tâches domestiques. Notre étude montre que les interventions des AS véhiculent et reflètent différentes conceptions normatives de l'égalité entre pères et mères, qui attestent d'autant de modalités de concevoir l'autonomie de la famille à l'Aide sociale. Cette communication présente une intervention au cours de laquelle les solutions envisagées par les AS témoignent de l'imbrication des rapports sociaux de sexe et de classe dont les effets discriminants tendant à se renforcer mutuellement.

Programmes d'activation de l'aide sociale : quelle possibilité de définition de soi pour les femmes bénéficiaires ?

CLERC Karine, Ville de Vevey, Suisse.

Nous proposons de questionner les logiques institutionnelles à l'œuvre dans les dispositifs d'aide sociale. Les personnes qui sont au bénéfice de l'aide sociale doivent participer à des mesures d'insertion (dans le canton de Vaud). Ces mesures, comprises dans un dispositif, proposent un soutien d'ordre professionnel et social, laissant aux professionnel-le-s une marge d'appréciation selon les situations et les mesures. Explicitement, ce dispositif vise à aider les personnes. Implicitement, il sert également une logique de contrôle, puisqu'il demande un investissement « prouvant » la « volonté d'insertion » des bénéficiaires de l'aide sociale. Ce discours homogénéisant masque une variété de situations, déterminées par des rapports de domination multiples. Nous nous posons la question de savoir dans quelle mesure ce dispositif d'insertion permet, ou au contraire empêche, de prendre en compte l'imbrication des dominations de sexe, de race et de classe déterminant les situations dans lesquelles se trouvent les femmes visées par le dispositif. Les personnes à l'aide sociale vivent dans un environnement au sein duquel elles ont des rôles, des responsabilités, des parcours scolaires et professionnels singuliers, eux-mêmes déterminés par les rapports sociaux de classe, de genre, de race, d'âge, etc. Il s'agit de voir, à l'aide d'exemples, dans quelle mesure les programmes d'insertion permettent une prise en compte des conditions de vie des bénéficiaires elles-mêmes, et en particulier de leur perception de ce qui facilite et entrave leur quotidien (le sexisme ? le racisme ? la position de classe ? l'âge ? etc.). Il s'agit donc du même coup de se demander si l'élaboration d'un « projet de vie » se comprend à partir d'une définition homogénéisante des femmes qui en sont la cible ou s'il permet de prendre en compte les rapports sociaux plus généraux qui déterminent leurs conditions de vie ainsi que leurs propres « projets », revendications et actions.

Professionnel-le-s du travail social et couples âgés : redéfinition ou consolidation des rapports de pouvoir ?

PALAZZO-CRETTOL Clothilde, Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale Valais, Suisse.

Cette communication est issue d'une recherche en cours (Palazzo, Clothilde ; Anchisi, Annick et Dallera, Corinne « Vieillir ensemble sous le regard des professionnel-le-s : l'intimité théâtralisée ? » Projet Dore Fonds National Suisse de la recherche scientifique, no 13DPD6_135097) qui vise à explorer la conjugalité des couples âgés en contact avec des professionnel-le-s de l'intervention sociale, soit des assistantes sociales et des animatrices d'un établissement médico-social(EMS). Dans une perspective de rapports sociaux de sexe, nous nous sommes intéressées à la manière dont le quotidien de l'âge transforme la conjugalité, d'une part à partir du regard que les professionnel-le-s portent sur les couples dont elles et ils s'occupent et d'autre part, à partir de la manière dont les couples âgés relatent ces transformations. Sur la base des entretiens effectués, la présentation rendra compte des premiers résultats et répondra à des questions telles que : comment le « brouillage » des frontières entre ce qui est traditionnellement perçu comme privé (le couple) et ce qui est perçu comme public (l'intervention d'un tiers extérieur) redessine les rapports de pouvoir (couples, professionnel-le-s) ? Comment les professionnel-le-s gèrent-ils les situations d'inégalités ou d'injustice à l'intérieur des couples ? Les représentations des professionnel-le-s concernant les couples sont-elles sexuées et/ou marquées par l'âgisme et sur quels axes ? Comment la conformité à la norme de sollicitude s'exprime-t-elle du côté des couples et des professionnel-le-s ?

Une critique féministe de la médiation familiale : du déni des inégalités à la gestion des violences conjugales

CASAS-VILA Glòria, Centre en Etudes Genre, Université de Lausanne, Suisse.

Dans la plupart des pays européens, de nouveaux dispositifs de médiation se développent comme mode de gestion alternative à la résolution des conflits. Dans le cadre des conflits familiaux, les services de médiation familiale, peu nombreux, qui existaient depuis les années 1980-90 sont en train de s'institutionnaliser. La médiation est en train de s'insérer dans le domaine du travail social. Cette communication présente les résultats de deux recherches différentes menées en France (2006) et en Espagne (2010) sur les enjeux sexués du développement de la médiation familiale dans ces pays. Comment les médiateurs-trices prennent en compte les inégalités hommes-femmes et les violences sexistes dans le couple dans leur travail ? Quelle vision hétéronormative de la famille est véhiculée ? Les médiateurs-trices expliquent-ils/elles les violences sexistes par « la culture » ? Les associations qui accompagnent des femmes victimes des violences sexistes dans le couple (Apiaf à Toulouse ; Tamaia à Barcelone) constatent que les services sociaux ou les instances judiciaires enjoignent les femmes victimes à passer par une médiation avec leurs ex-agresseurs dans le cas de séparation ou divorce avec enfants. En France, dix-sept entretiens semi-dirigés avec des médiateurs-trices et des étudiant.e.s du Diplôme d'État de Médiateur Familial ont été réalisés dans le but de comprendre leurs représentations sociales autour des violences sexistes dans le couple. En Espagne onze entretiens ont été menés avec des professionnels du secteur social, pour comprendre quel est leur travail d'intervention dans « conflits » familiaux et leur relation avec la médiation, interdite dans les cas de violences sexistes dans le couple. Nous en concluons que la médiation est basée sur le déni des inégalités et une minimisation des violences sexistes dans le couple. Les travailleurs sociaux et les médiateurs-trices ont aussi un rôle à jouer dans le dépistage des cas de violences.

Session 5 : Samedi 01.09, 16h30-18h00 – Salle 3032

Modèles d'intervention et prises en charge des personnes : des perspectives comparées

Pouvoirs et relations entre femmes dans les logiques du colonialisme et du nationalisme : le cas des services pour femmes en difficulté des Sœurs du Bon-Pasteur de Québec, 1850-1960

DAIGLE Johanne, Université Laval, Canada.

Dans la foulée du capitalisme industriel et de l'immigration massive au milieu du XIX^e siècle, des femmes prennent en charge l'assistance aux femmes en difficulté dans plusieurs pays. Dans la ville de Québec, typique de la province franco catholique canadienne et porte d'entrée du continent nord-américain, des religieuses, les Servantes du Cœur Immaculé de Marie dites Sœurs du Bon Pasteur de Québec (SBP), s'occuperont des femmes sortant de prison, des « filles mères » et bientôt de leurs enfants de naissance « illégitime » qu'elles doivent laisser pour adoption. Entre ces deux pôles, les religieuses en viennent à constituer une véritable chaîne de services jusqu'à leur démantèlement à la fin des années 1960 alors que l'État provincial s'approprie du champ des services sociaux. La persistance d'un tel réseau de services soulève des questions tant sur ce modèle féminin et ses variantes que sur les rapports, inégaux, qui s'établissent entre femmes. Nous verrons comment la condition d'appartenir au même genre sexuel est imbriquée dans des logiques issues du colonialisme et du nationalisme dans le contexte spécifique de la ville de Québec. L'approche postcoloniale nous situera dans ces lieux transitionnels de services où des femmes d'horizons divers, religieuses et mères célibataires en particulier, entrent en relation pour et par des services susceptibles de repousser les limites de leur condition mutuelle. En mettant à profit archives des SBP, études monographiques et enquêtes réalisées par des travailleuses sociales, nous discuterons du modèle québécois conjuguant des influences coloniales française et anglaise dans un contexte nord-américain catholique et francophone, pour nous attarder à l'organisation spécifique des rapports de genre et du positionnement des femmes à travers le réseau d'œuvres des SBP. Les réponses pragmatiques et innovatrices en fonction des possibilités locales pour la ville de Québec offriront des pistes pour des comparaisons transnationales.

Catégorisations et inégalités dans l'accompagnement des grossesses : des professionnelles entre universalisme et différentialisme

BALLIF Edmée, Laboratoire de sociologie, Université de Lausanne, Suisse.

La sexualité et la reproduction sont des domaines dans lesquels les catégorisations et représentations basées la naturalisation de différences sont particulièrement prégnantes. Cette contribution s'intéressera à un service suisse romand d'accompagnement des grossesses, qui offre des consultations gratuites aux futurs parents avec des sages-femmes et des assistantes sociales. Il s'agira de s'interroger sur la manière dont des catégorisations basées sur le sexe, la profession ou la nationalité influencent les pratiques des professionnelles. Dans quelle mesure les risques entourant le déroulement de la grossesse ou la parentalité sont-ils perçus différemment selon l'appartenance sexuelle, nationale ou professionnelle des « client-e-s » ? Nous pourrions ainsi explorer deux enjeux majeurs des pratiques professionnelles autour de la grossesse. D'une part, il s'agira de s'interroger sur l'intersectionnalité des catégorisations de genre, de culture et de classe (comment ces catégorisations se renforcent-elles ou dissimulent-elles d'autres enjeux ?). D'autre part, il s'agira de proposer des pistes de réflexion sur la tension centrale dans laquelle les professionnelles se sentent prises : entre un idéal d'égalité pour tou-te-s (dans un objectif de soins universels) et la prise en compte des inégalités sociales, donnant lieu à des pratiques différentialistes.

Le travail social québécois à l'intersection des rapports de classe, de genre et de sexualité, 1945-1960

CHARRON Hélène, Université Laval, Canada.

Souvent présentées soit comme des agentes d'imposition des normes de la bourgeoisie aux classes ouvrières, soit comme des pionnières de l'accès des femmes aux professions, les premières travailleuses sociales sont les deux à la fois. L'analyse intersectionnelle de la pratique et des connaissances développées par les travailleuses sociales québécoises dans la première phase de professionnalisation s'avère fructueuse, car celles-ci, qu'elles soient religieuses ou laïques, se situent véritablement à l'intersection des rapports de genre et de classe. Marginalisées dans les diverses institutions sociales (université, gouvernement, Église catholique), les travailleuses sociales développent des savoirs et des pratiques originales qui redéfinissent la pauvreté et la vulnérabilité sociale en tenant davantage compte de la capacité d'agir des individus et qui contribuent à limiter le stigmatisation associée à certaines transgressions des normes de genre. Elles sont néanmoins aussi des défenseuses de certaines normes, notamment sexuelles, de la bourgeoisie canadienne-française, tant du point de vue de la morale, que de l'hygiène et du travail et sont les principales actrices laïques de la prise en charge locale des personnes à « réhabiliter », voire à « relever », à mesure que l'Église se déleste de ces responsabilités. Cette communication propose une relecture des pratiques et des savoirs produits par les premières travailleuses sociales de la ville de Québec à la lumière de la prise en compte de leur position dans les rapports de classe, de genre et de sexualité, en ciblant particulièrement leurs interventions et leurs perspectives sur le travail productif et reproductif des femmes et en les comparant à celles des autorités masculines et religieuses dans le secteur comme Gonzalve Poulin et à celles des dames de la bourgeoisie catholique déjà impliquées dans la bienfaisance bénévole.

Nourrir, laver, habiller, faire dormir : la police de l'aide d'urgence

TABIN Jean-Pierre, Haute école de travail social et de la santé Vaud, Suisse/Université de Lausanne, Suisse. **ANSERMET Claire**, Haute école de travail social et de la santé Vaud, Suisse. **LOCATELLI Mirko**, Haute école de travail social et de la santé Vaud, Suisse. **MINACCI Joëlle**, Haute école de travail social et de la santé Vaud, Suisse.

Les institutions d'accueil à bas seuil (ABS) ont été développées à Lausanne au début des années 1990 dans le cadre de politiques de santé publique liées à la toxicomanie. Parties d'initiatives privées, souvent confessionnelles (Armée du Salut pour La Marmotte, Ordre souverain de Malte pour le Point d'Eau, Église orthodoxe et Église protestante pour la Soupe Populaire...) mais parfois aussi militantes (comme l'association Sleep-in qui vise le droit au logement), ces institutions sont subsidiées par les pouvoirs publics au nom d'un stéréotype sexué (les hommes « marginaux » doivent être contenus, les femmes protégées). Ces institutions sont aujourd'hui essentiellement utilisées par des populations différentes de celles pour lesquelles elles avaient été mises en place, notamment par des migrant·e·s sans autorisation de séjour en Suisse, souvent participant de la « délocalisation sur place » (Terray, 1999), ou par des mendiant·e·s amalgamé·e·s dans la catégorie « Rrom » (Fassin, 2011), la « nation en trop » de l'imaginaire européen (Balibar, 2011). Les professionnel·le·s, les bénévoles ou les militant·e·s travaillant dans ces institutions ABS sont donc amené·e·s à inventer au jour le jour de nouvelles polices par rapport à ces populations en fonction de leurs représentations de leurs comportements et de leurs besoins, mais également des injonctions politiques à s'occuper en priorité de la population locale et de moyens souvent très insuffisants en rapport à une demande en augmentation. Ce sont les pratiques de « choix tragique » (Cefaï, & Gardella, 2011) de ces institutions, travaillées par des logiques culturalistes, de classes et sexuées, que nous voulons notamment présenter et analyser. Les données empiriques sont tirées d'observations ethnographiques menées dans 3 lieux ABS dans le cadre d'une recherche sur la mendicité Rrom avec enfant(s) dans le canton de Vaud (co-direction Jean-Pierre Tabin et René Knüsel).

Atelier 22

Régulation politique des inégalités

Responsables de l'atelier :

BENELLI Natalie, Université de Milan-Bicocca, Italie/Université de Lausanne, Suisse. **CÔTÉ Denyse**, Observatoire sur le développement régional et l'analyse différenciée selon les sexes, Université du Québec en Outaouais, Canada. **FIBBI Rosita**, Institut des sciences sociales, Université de Lausanne, Suisse.

Session 1 : Mercredi 29.08, 16h30-18h00 – Salle 2097

Professions et travail

Présidence : BENELLI Natalie

Le maternage des professions et des métiers au Cameroun : de la division sexuelle du travail à la construction des inégalités sociales de genre

DARGAL BITOBO Jean Paul, Université de Yaoundé 1, Cameroun/Association : Horizons Femmes, Cameroun.

La société camerounaise à l'instar d'autres sociétés en Afrique est patriarcale et stratifiée. Elle est fondée sur une perception inégalitaire des rôles sociaux de genre qui débouche sur une distribution discriminatoire des droits. Cette imbrication inégalitaire des rapports sociaux de masculinité et de féminité est à la base nourrie par une socialisation différentielle. Il se produit un effet de conditionnement qui charrie la plupart du temps, le choix professionnel et les perceptions sexistes que les hommes et les femmes se font de certaines professions. Dès lors, ils existent des métiers dits de « masculinité » et de « féminité » au point que certaines professions en portent la trame. Le genre devient à ce moment donné, un outil discriminatoire qui renforce les inégalités sociales de sexe. Certains emplois (emploi domestique, secrétariat, petit commerce, sage femme, enseignement) sont entourés d'un ensemble de stéréotypes sexistes qui en ont fait dans la conscience collective, le champ d'expression exclusive de la féminité. La présente communication voudrait donc montrer que le fait d'entourer certaines professions de mesures spécifiques visant l'équité de genre, ne participe pas à instaurer l'équité de genre, mais cela procède plus d'un souci de domination masculine et donc, est l'expression de la division sexuelle des tâches. Par conséquent, le maternage des professions crée non seulement une division sexuelle du travail, mais contribue aussi à asseoir les inégalités de sexe en milieu professionnel. De ce qui précède, le genre aujourd'hui n'est plus un outil de construction des droits dans la société camerounaise, mais plutôt un outil de discrimination qui concourt plutôt à renforcer les inégalités sociales de sexes.

Egalité et réformes dans les organisations publiques

EMERY Yves, Institut de hautes études en administration publique, Suisse. **MARTIN Noémi**, Institut de hautes études en administration publique, Suisse. **KISS Aurore**, Institut de hautes études en administration publique, Suisse.

Les univers organisationnels doivent être appréhendés comme des construits sociaux et analysés selon une théorie des organisations genrée : ils représentent « des lieux de pouvoir, bureaucratique, certes, mais précisément pour cette raison des lieux où le genre se trouve neutralisé (ou les inégalités reproduites) à travers l'image d'un travailleur universel, en apparence neutre et asexué, dépourvu de sexualité, où les rôles et les hiérarchies apparaissent comme des abstractions qui masquent les rapports de genre et d'ethnicité... (...) (Angeloff et Laufer, 2007 : 21-22). La contribution vise à mettre en exergue les processus à l'œuvre dans le quotidien professionnel de femmes et d'hommes travaillant au sein d'administrations publiques, processus qui produisent ou reproduisent des discriminations et conduisent à des inégalités objectives, constatables par des enquêtes de nature avant tout quantitative. Ces processus agissent en amont de ces inégalités et sont de nature essentiellement qualitative, raison pour laquelle ils ne sont pas révélés par les enquêtes classiques sur les inégalités H/F. Nous les associerons à la dimension « soft » de l'inégalité H/F, et tenterons d'étayer le concept « d'égalité soft », qui représente le complément indispensable à notre sens aux investigations classiques, en particulier basées sur des indicateurs quantitatifs traités par les enquêtes et outils actuellement disponibles (« égalité hard »). Les principaux résultats, issus d'une douzaine de focus groups conduits au sein de quatre cantons romands auprès de non-cadres, seront présentés. Le but consiste, à partir des processus mis en exergue, à déterminer des pistes d'action concrètes pour améliorer la situation des femmes au sein des organisations publiques et initier un changement culturel durable au niveau de l'organisation qui fera de l'égalité et de la diversité un thème légitime, conduisant à mettre en avant des conditions de travail éthiques et responsables pour le personnel.

Formation et développement du leadership féminin en Belgique et en République démocratique du Congo : convergences et divergences des imbrications

KINGALA MBO PEMBA Sonia, Association : Cent Tambours Mille Trompettes, République démocratique du Congo/Université de Kinshasa, République démocratique du Congo. **KAPINGA WA DIAMBA Nelly**, Association : Cent Tambours Mille Trompettes, République démocratique du Congo/Université de Kinshasa, République démocratique du Congo.

L'égalité Femme-Homme est une réalité socio-politique en devenir à travers le monde. La résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, les Objectifs du Millénaire pour le Développement ainsi que la récente création de l'ONU-FEMME assurent la prise en compte systématique de l'égalité de genre et de l'autonomisation de la femme au sein du système des Nations Unies. La résolution 1325 vise notamment l'accroissement de la représentation des femmes à tous les niveaux de prise de décision. Généralement, les éléments et les activités de la vie au sein de la famille, du milieu scolaire, dans le mouvement associatif, dans la communauté religieuse ou spirituelle, dans les traditions culturelles et autres s'imbriquent pour forger ou contrer, selon le cas, le leadership de la femme. Cependant, la plus rude épreuve de l'égalité de sexes trouve son fondement dans le domaine de l'éducation et se traduit à son plus haut point dans les instances de décision d'une communauté ou d'un pays. A titre d'exemple, en Belgique, à l'Université catholique de Louvain, les étudiantes représentent 55% des effectifs des étudiants pour l'année académique 2009-2010 contre 27% des étudiantes à l'Université de Kinshasa. Mais, il se dégage, pour les deux universités, une nette déperdition scolaire de la première classe d'études au grade de professeur d'université. En matière de lutte pour la parité institutionnelle, 38% des femmes siègent au parlement fédéral belge découlant des élections de 2010 contre 8% seulement des femmes au parlement fédéral congolais issu des élections de 2006 et, actuellement, plus de 30% des femmes font partie du gouvernement fédéral belge contre 11% des femmes pour le gouvernement central congolais. En s'appuyant sur quelques extraits de notre documentaire intitulé « Leadership XX, Congo-Belgique », nous relèverons, au congrès, les facteurs justifiant ce constat et indiquerons des pistes pour la parité en éducation et en politique en RD Congo, en particulier.

Etre femme dans le contexte professionnel de la République Démocratique du Congo

MASANGA MAPONDA Anastasie, Université Joseph Kasa-Vubu, Congo.

La femme congolaise a du pain sur la planche dans son affirmation comme être ayant la même dignité et les mêmes droits que l'homme son partenaire. Elle porte encore les stigmates de l'éducation différentielle de la vieille société, véhiculés à travers les expressions culturelles encore en vigueur aujourd'hui. En effet, le fait d'établir l'intégration de la femme dans l'une ou l'autre structure ne pose pas encore question d'aborder son statut social par rapport à l'homme. Car au fond, une fonction importante peut être confiée à une femme sans modifier nécessairement le regard qu'on porte sur elle. Il faut donc repenser une autre manière d'être femme pour faire du genre une réalité vivante en RDC au lieu d'être un vain slogan pour le besoin de la mode.

La place des femmes dans le monde du travail. La SRG SSR : entre lois nationales et applications régionales (1950-2000)

NOBS Lise-Emanuelle, Université de Lausanne, Suisse.

Depuis novembre 2010, je participe au projet « Egalité des sexes : une « idée suisse » ? L'égalité des chances à la SRG SSR Idée suisse. Institution nationale, régions linguistiques, programmation (de 1980 à aujourd'hui) » coordonné par Nelly Valsangiacomo et Ruth Hungerbühler. Son but est d'analyser d'une part la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR) en tant qu'institution, d'autre part en tant que productrice de programmes. Par ailleurs, je vais reprendre dans une thèse de doctorat le volet institutionnel en particulier, tout en agrandissant la période de recherche (1950-2000). Celle-ci portera notamment sur la compréhension, la préparation et l'application d'une politique d'égalité au sein de la SSR. En tant qu'entreprise de droit privé avec un mandat de service public et de par sa répartition sur les trois champs culturels suisses, on peut supposer que la SSR devrait être un modèle (par exemple pour la mise en place d'une politique d'égalité) ; ceci offre un angle d'attaque très intéressant. De plus, la périodisation choisie me permettra de prendre en considération deux facteurs fondamentaux : d'un côté l'entrée massive des femmes dans le monde du travail et les conquêtes juridiques – suffrage féminin (1971), introduction du principe d'égalité dans la Constitution (1981), entrée en vigueur de la loi sur l'égalité (LEg, 1996) – ; de l'autre côté, la mutation du concept de service public, ainsi que la managérialisation de la SSR comme entreprise. Dans cet atelier, je me focaliserai sur la période récente (1980-2000) et analyserai l'évolution de la place des femmes au sein de la SSR, influencée par le contexte politico-juridique et par les changements internes à l'entreprise. Nous verrons ainsi comment les femmes restent cantonnées dans certaines fonctions et sont majoritaires dans les catégories des contrats précaires.

Session 2 : Jeudi 30.08, 11h30-13h00 – Salle 5146

Etat et politiques publiques (1)

Présidence : CÔTÉ Denyse

Les politiques familiales et l'égalité de genre : un travail comparatif Roumanie – Hongrie

DOHOTARIU Anca, Université Babes-Bolyai, Roumanie.

Après les années 1990, les politiques familiales en Europe centrale et orientale ont été redéfinies de fait, sans pourtant traduire l'existence d'une politique familiale « développée et explicitée en tant que telle ». Par exemple, même si en général l'accent est mis sur les aides financières accordées aux familles, les trois dispositifs d'une politique familiale (les allocations familiales, les congés parentaux et les services d'accueil des enfants en bas âge) demeurent très hétérogènes selon les pays. Cette présentation réalisée à partir d'un travail en chantier se propose ainsi de reprendre plusieurs questions préliminaires. Dans le contexte actuel des politiques familiales européennes, où peut-on placer les cas particuliers de la Hongrie et de la Roumanie, pays nouveaux

membres de l'UE depuis 2004 et 2007 ? Derrière toutes les normes postcommunistes concernant la famille, s'agit-il d'un retour des valeurs familiales traditionnelles, d'une modernisation de l'idée de la « cellule de base de la société » ou bien d'une prise en compte de l'égalité de sexe et des métamorphoses de la conjugalité contemporaine ? Et plus encore, dans le respect des directives européennes, est-ce qu'on adopte telle quelle l'idéologie qui est à la base de l'élaboration des directives européennes ou bien essaie-t-on d'adapter ces directives au contexte social postcommuniste ? L'ambition de ce travail est de replacer au cœur des débats épistémologiques et méthodologiques actuels la relation entre, d'une part, les mutations des actions publiques en matière de vie familiale qui privilégient de manière plus ou moins prononcée le principe d'égalité entre femmes et hommes et, d'autre part, les métamorphoses actuelles de l'institution familiale et des rapports sociaux de sexe dans les deux pays de l'Europe centrale et orientale.

Genre et égalité au travail : pour une prise en compte du sexe et du genre dans les Politiques Publiques

KOUIDRI Haoua Mouni, Université de Reims Champagne-Ardenne, France.

L'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes a été instituée légalement depuis bientôt trente ans (loi Roudy de 1983). Or, force est de constater que cette égalité de droit peine à se réaliser en égalité de fait, traduisant la relative inefficacité des politiques publiques à réduire les écarts salariaux et les phénomènes de ségrégation dans l'emploi. La persistance des écarts est imputée à l'effet d'un ensemble de variables dites « inobservables » (représentations, attitudes...), dont l'identification aux stéréotypes de genre comme variable prescriptive de rôles sociaux genrés. Notre étude montre par exemple la nécessité de prendre en compte à la fois le sexe, le genre et le statut pour interpréter les satisfactions déclarées par les salarié-e-s quant à la conciliation entre les sphères de vie privée et professionnelle. Ainsi, notre objectif a été de montrer que la variable du genre a des effets combinés avec les variables du sexe et du statut professionnel sur la perception des interférences travail-famille en termes de nature (conflit/enrichissement), d'intensité et de direction (famille/travail ou travail/famille). L'étude, réalisée auprès de 240 salarié-e-s de statut professionnel élevé ou bas, montre l'effet modérateur de la variable du genre sur les perceptions de conciliation de nature enrichissante ou conflictuelle. Ainsi, nous concluons que l'ajustement congruent (principe de domination masculine) des modalités de ces trois facteurs peut constituer un facteur de protection des travailleurs et travailleuses, alors qu'un ajustement incongruent peut constituer un facteur de risque, en particulier pour les femmes. Nous discutons en particulier la validité et la fiabilité des outils de mesure utilisés dans l'établissement d'un diagnostic pertinent des situations comparées des femmes et des hommes au travail, avec un regard à la fois sexué et genré.

La vie privée des détenues dans les prisons de femmes en Turquie

MERÇİL Ipek, Université de Galatasaray, Turquie.

Selon les données de l'Institution des Statistiques de Turquie, en janvier 2011, 4337 femmes (2804 condamnées, 1533 prévenues) sont accueillies dans les prisons en Turquie. Les femmes représentent 4 % de la population carcérale turque et ce pourcentage monte jusqu'à 10 % parmi les détenus politiques. À partir d'une enquête de terrain dans cinq établissements pénitentiaires créés pour les femmes et de la réalisation d'entretiens avec des femmes incarcérées, la communication va questionner l'impact de la prison sur la vie privée des femmes. Nous avons remarqué l'existence d'une vie amoureuse assez active parmi les détenues via correspondance avec les reclus des autres prisons. Cette correspondance assez régulière – certaines reçoivent une lettre chaque jour – les aide à tenir le coup, à parler des problèmes qu'elles évitent de partager avec les membres de leur famille par peur de les ennuyer une fois de plus et de partager une vie sentimentale. Même s'il est difficile de faire parler les femmes détenues d'amour et de sexualité, nous leur avons posé des questions afin de comprendre leurs relations affectives et familiales, la difficulté de la privation sexuelle, l'existence des relations homosexuelles formellement interdites. La communication va discuter la spécificité des expériences féminines en prison sur les questions de la vie privée.

L'Etat social producteur de catégories de sexe, de classe, de race et d'âge

TOGNI Carola, Université de Berne, Suisse.

Cette communication vise à questionner le rôle de l'Etat social dans la construction de catégories qui reflètent l'imbrication des rapports sociaux de sexe, de race, de classe et d'âge. A travers l'analyse de l'histoire de l'assurance chômage suisse, je montrerai que les critères d'accès aux indemnités de chômage contribuent à renforcer les inégalités entre femmes et hommes. Mais si les femmes ont toujours été discriminées dans l'accès à l'assurance, certaines l'ont été plus que d'autres. Premièrement, je m'intéresserai à la présence dans les successives législations sur l'assurance chômage de critères d'âge et de statut civil et familial. Je questionnerai les enjeux d'une politique qui prétend séparer les femmes en deux catégories : les jeunes célibataires et les femmes mariées. Deuxièmement, je montrerai que le développement inégal de l'assurance chômage dans les divers secteurs économiques et professionnels a également des conséquences au niveau des inégalités entre femmes. Ouvrières, employées de commerce, enseignantes, domestiques n'ont pas les mêmes droits en cas de chômage. Enfin, l'assurance chômage renforce également les inégalités entre Suissesses et étrangères, excluant ou pénalisant ces dernières dans l'accès aux prestations. La perspective historique permettra de discuter les constantes mais également les discontinuités de ces catégorisations, ce qui nous permettra d'en souligner les enjeux en lien avec les modifications du contexte politique et économique. En particulier, nous montrerons que ces critères reflètent d'une part une certaine vision des rôles sexués, notamment de la répartition du travail rémunéré et du travail domestique. D'autre part, ces critères participent à modeler la division sexuée du travail en définissant le mode de participation de la main-d'œuvre féminine au marché du travail.

Session 3 : Jeudi 30.08, 16h30-18h00 – Salle 2097**Etat et politiques publiques (2)****Présidence : CÔTÉ Denyse***Du programme d'action du Caire aux villages yucatèques. Le discours d'équité de genre contre l'autonomie féminine ?***GAUTIER Arlette**, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, Université de Brest, France Celtique, Université de Brest, France.

Problématique : Le Mexique a ratifié les programmes d'action des conférences du Caire et de Pékin et mis en œuvre leurs principes dans des lois, des politiques et des programmes, qui sont plus ou moins repris par les états fédérés. Cette communication suivra le chemin pris des vibrants appels à prendre en compte les nécessités et les besoins des femmes dans les politiques de santé reproductive jusqu'à leur traduction dans les textes yucatèques, puis les discours des professionnels de santé chargés de les mettre en œuvre. Méthodologie : Les textes des programmes d'action du Caire, des lois, politiques et programmes de santé reproductive du Mexique et de l'état du Yucatan seront comparés entre eux ainsi qu'aux entretiens menés en 2004-2005 auprès de 200 professionnels de santé et de 987 femmes. Premiers résultats : Les droits reproductifs n'apparaissent dans aucun indicateur choisi pour mesurer la réussite des programmes et seul le suivi de la ménopause apparaît comme indicateur de santé reproductive, outre les mesures néomalthusiennes classiques de réussite du programme de planning familiale. Le suivi sanitaire mis en place, les discours médicaux et leurs réceptions par les femmes interrogées conduisent à catégoriser le corps féminin comme porteur de menaces mortelles et de fragilités invalidantes plutôt qu'à traiter d'éventuels troubles. Quant à la participation des communautés locales, elle conduit à renforcer le pouvoir médical et à éradiquer les savoirs traditionnels des sages-femmes mayas. Les discours égalitaires sont ainsi transformés en nouvelle légitimation du pouvoir masculin par la faiblesse organique des femmes, mais aussi en instrument contre la cosmovision maya. On verra cependant que les femmes médecins et les assistantes rurales de santé utilisent aussi le potentiel féministe des politiques.

*Femmes âgées, vieillissement actif et politiques sociales***MARCHAND Isabelle**, Université de Montréal, Canada.

Dès le début du XXe siècle, les premières politiques d'assistance sociale en France et au Québec pour les personnes âgées marqueront considérablement les représentations d'une vieillesse démunie, dépendante, sans soutien familial et ressources économiques. À la fin du XXe siècle, l'apparition de nouvelles conceptualisations gérontologiques de la retraite dite « active » et de la vieillesse que l'on souhaite « réussie » contribuera à diversifier les représentations de la vieillesse. La résonance de ces théories dans les politiques sociales occidentales et dans les discours publics est notable ; certains évoquent même l'apparition d'un nouveau paradigme autour du « vieillissement actif » ou encore du « bien vieillir ». Dans le cadre de cette communication, nous nous intéresserons à ce paradigme du vieillissement et à son analyse en regard des politiques et des orientations gouvernementales québécoises sur la vieillesse et les personnes âgées ainsi que du Plan national français du « Bien vieillir ». Comment ces politiques mobilisent-elles ou valorisent-elles cette notion du vieillissement actif ? Quelles sont les conditions permettant de vieillir « bien » et « activement » ? Comment ce paradigme et son application dans le champ des politiques sociales tiennent-elles compte des effets structurels, sociaux, culturels, etc. des rapports de sexe et de classe ? Nous proposons ainsi une réflexion critique sur le discours du « vieillissement actif » en regard des enjeux pour les femmes, compte tenu entre autres des rôles qui leur sont toujours socialement assignés, et qui restent partiellement inscrits dans les politiques sociales.

*L'investissement social, nouveau mode de (re)production de la domination masculine***TABIN Jean-Pierre**, Haute école de travail social et de la santé Vaud, Suisse/Université de Lausanne, Suisse. **PERRIARD Anne**, Haute école de travail social et de la santé Vaud, Suisse.

Une tradition bien établie voit les politiques sociales comme génératrices de dépenses et productrices de déficits étatiques. La notion d'« investissement social », au fondement des programmes de welfare-to-work qui ont vu le jour en Grande-Bretagne à la fin du XXe siècle, renverse cette vision en présentant les dépenses dans ce domaine comme des investissements dont on devrait attendre un retour. Nous montrerons dans cette communication : a) que la logique d'action capitaliste sous-jacente à cette perspective ignore les inégalités de race et de sexe qui dévalorisent « les investissements de certains individus ou [donnent] du capital à d'autres individus » (Purtschert & Meyer, 2009, p. 144) ; b) que cette perspective permet d'opérer un tri dans les prestations à partir d'une logique purement économiciste, car elle préconise un « investment in human capital wherever possible, rather than direct provision of economic maintenance » (Giddens, 1998, p. 117) ; c) que l'accent particulier mis sur la maternité permet de renouveler le discours patriarcal, à l'instar de Gøsta Esping-Andersen, un des principaux promoteurs de cette notion, qui écrit que « l'une des tensions les plus importantes de la société moderne a trait à la conciliation entre carrière et maternité ». Selon lui, la famille, un des « piliers » de la société se trouverait affecté par la « révolution féminine ». Pour contrer cet état de fait, il faudrait selon lui que les politiques familiales s'adaptent à la « masculinisation des parcours de vie féminins » (Esping-Andersen & Palier, 2008, p. 22). Les données empiriques qui nourriront cette communication sont tirées d'une recherche en cours dans le cadre du Pôle national de recherche Lives et qui porte sur le chômage (IP 5, Surmonter la vulnérabilité face au chômage : possibilités et limites des politiques sociales dites « actives »).

*Les enjeux de la réalisation du mécanisme d'égalité de genre en Russie sous l'influence du contexte international : le décalage entre déclarations et pratique***ZHUKOVA Olga**, Centre Emile Durkheim, Sciences Po Bordeaux, France.

A partir des années 1980, l'intérêt et l'influence des organisations internationales, particulièrement l'Organisation des Nations Unies et le Conseil de l'Europe, pour les problèmes de genre au niveau des législations nationales augmentent. Le contexte globalisé a facilité le changement des législations nationales. La diffusion des normes d'égalité des sexes est dépendante de la ratification par les Etats des conventions internationales. Celles-ci ont un effet tout à la fois réel et illusoire car d'un côté, des droits sont octroyés, et de l'autre on constate un découplage entre ces engagements internationaux et les politiques mises en œuvre par les Etats. Dans ma recherche, j'analyse l'adaptation des actes internationaux et leur influence sur la législation nationale russe. Cette problématique est très actuelle pour la Russie qui se trouve dans une période de grandes transformations et de démocratisation, quand les relations de genre changent leur forme et leur contenu. La Russie a sa spécificité, définie par des traditions nationales, culturelles, politiques. Malgré plusieurs difficultés, la Russie s'intègre volontairement dans la communauté internationale. La Constitution de la Russie contient des normes de l'égalité des genres. Quels sont les avantages de ces normes pour les femmes ? Quelles sont les structures nationales facilitant l'égalité entre les genres ? Quels sont les changements ? En bilan, malgré l'adoption par la Russie d'une série de conventions internationales de l'ONU et du Conseil de l'Europe, des obligations sur la réalisation et le développement de la stratégie de la discrimination positive visant à la réalisation de l'égalité de genre n'étaient pas réalisées en pratique et n'avaient pas de caractère systémique. Cependant, on remarque des tentatives d'intégrer dans la politique d'Etat russe une approche complexe de la construction du mécanisme unique, national de la garantie de l'égalité de genre.

Session 4 : Vendredi 31.08, 11h30-13h00 – Salle 4068**Economie solidaire****Présidence : FIBBI Rosita***Difficiles convergences : mouvements des femmes et économie sociale, l'expérience québécoise***COTE Denyse**, Observatoire sur le développement régional et l'analyse différenciée selon les sexes, Université du Québec en Outaouais, Canada.

L'économie sociale et solidaire a depuis longtemps été au cœur des pratiques alternatives de solidarité et d'entraide du mouvement communautaire du Québec. En particulier, le mouvement des femmes québécois a développé des pratiques de solidarité qui prennent en compte la situation des femmes relative au travail domestique dont elles sont toujours responsables, à la structuration de réseaux informels et aux types d'échanges de service qu'elles effectuent (Vatz, 1998), autour de tâches « privées » et « collectives » relative à la santé, au bien-être des personnes dépendantes. Cette communication fera l'analyse d'un moment charnière de l'histoire politique du Québec : celle de la formalisation de l'économie sociale. Car la mise en place d'une politique et de mesures financières gouvernementales d'encouragement à l'économie sociale ont eu pour effet d'écarter ou d'ignorer certains types de pratiques liées à l'économie sociale et solidaire, en particulier celles associées du cadre de vie public et privé, là où les femmes sont majoritaires, et d'encourager des pratiques axées vers le marché, et la monétarisation des échanges. Ceci s'est fait dans le cadre de mécanismes et de processus complexes, décentralisés au niveau local et régional, l'arrimage (ou le non-arrimage) de projets d'action locaux ou communautaires aux priorités gouvernementales. Ce chapitre présente les résultats d'une recherche menée dans sept régions du Québec et s'arrêtera plus particulièrement aux jeux de pouvoir, au développement de stratégies novatrices permettant la survivance de modes de transgression ainsi que l'élaboration de nouveaux contrats sociaux prenant en compte les demandes des groupes de femmes et ce, à l'intérieur des processus de concertation créés par de nouvelles instances de gouvernance locale et régionale.

*Initiatives de femmes en migration dans l'économie sociale et solidaire***HERSENT Madeleine. RITA-SOUMBOU Pierrette**, Agence pour le Développement de l'Economie Locale, France.

Les créations d'activités solidaires initiées par des collectifs de femmes souvent d'origine migrante dans les quartiers populaires représentent des pistes intéressantes pour la cohésion sociale et territoriale. Ils permettent de créer de l'emploi mais aussi de répondre à des besoins non couverts. Les effets sont importants sur les personnes et l'environnement. Mais ils se heurtent à de nombreux freins et obstacles.

Session 5 : Samedi 01.09, 11h30-13h00 – Salle 3028**Droit****Présidence : FIBBI Rosita***La violence conjugale en Turquie : le droit peut-il être un remède ?***AKSOY RÉTORNAZ E.Eylem**, Faculté de droit, Université de Galatasaray, Turquie.

La Turquie fait figure de pays pionnier en matière de lutte contre les violences conjugales. Le pays s'est doté d'un arsenal complet, créant des centres d'accueil d'urgences pour les femmes victimes de violences et instituant des « ordonnances de protection » permettant, entre autre, d'expulser de leur domicile les personnes violentes à l'égard de leurs proches. L'ambition de ces

dispositions était d'attaquer le problème sur tous ses fronts. Elles devaient être l'un des traits saillants de la politique publique de lutte contre la violence domestique. Hélas, pas une semaine ne passe sans qu'une histoire tragique ne fasse les gros titres de la presse ; les femmes périssent toujours sous les coups de leur conjoint. Les bonnes intentions de la classe politique se seraient-elles heurtées aux dures réalités de la société turque ? L'objet de la présente communication sera de tenter d'apporter une réponse à cette interrogation. Après avoir présenté la législation turque en matière de violences domestiques, nous aborderons l'application de celle-ci au travers de la jurisprudence des juridictions nationales et internationales afin d'examiner dans quelle mesure les valeurs traditionnelles et les coutumes continuent d'avoir des répercussions sur la mise en œuvre des nouvelles lois et peuvent ainsi contrecarrer la bonne volonté unanimement affichée.

Genre et droit : pour une lecture critique des mécanismes de l'égalité

BENRADI Malika, Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales, Université Mohammed 5 Rabat Agdal, Maro

Depuis son avènement en sciences sociales et humaines, l'approche genre a fait l'objet de débats et continue à alimenter de nombreuses controverses. C'est sans doute une approche complexe et sensible. Elle interroge nos référentiels, interpelle nos valeurs et notre socialisation, interroge notre système éducatif, remet en cause les normes juridiques qui fondent les rôles sociaux des hommes et des femmes et qui consacrent des inégalités dans de nombreux espaces géographiques. C'est cette dernière question, relative au Droit, en tant qu'ensemble de règles qui réglemente les rapports dans la société à un moment donné, dans un espace déterminé, que je voudrais soumettre au débat. Deux questions principales se posent : Comment les normes juridiques rendent-elles compte des rapports sociaux de sexe ? Pourquoi le droit, malgré son évolution, n'a pas réalisé jusqu'à présent l'égalité hommes – femmes ? La réponse à ces deux questions nous permettra d'interroger le DROIT en tant que construction sociale, consacrant des rapports inégalitaires entre les hommes et les femmes dans les espaces géographiques. L'approche genre nous conduit à questionner la problématique de l'égalité juridique des femmes et des hommes en termes a. de signification : sur quelles valeurs substantielles repose le droit à l'égalité ? b. d'instrumentalisation : quels instruments d'analyse faut-il mobiliser pour expliquer les discriminations consacrées par les normes juridiques ? c. de construction de l'égalité : comment construire l'égalité entre les hommes et les femmes, inscrits dans des rapports sociaux inégalitaires, construits historiquement, culturellement et socialement et que certaines normes du droit positif consacrent expressément ? La démarche conceptuelle que je propose permet de clarifier les éléments essentiels sur lesquels s'est construit le droit.

Etre femme en contexte postcolonial africain francophone et être confrontée à la succession : vécu et gestion psychosociale

BOMDA Joseph, Université de Liège, Belgique/Université de Yaoundé 1, Cameroun.

L'Afrique postcoloniale vit une dualité de normes successorales (tradition vs modernité). Si l'expert du droit dit comment les conflits qui en résultent sont gérés, le vécu intrinsèque des victimes lui importe peu. Ce projet rend compte d'une investigation psychosociologique menée auprès des femmes camerounaises francophones victimes et témoins de l'opposition entre les normes du droit moderne et celles du droit traditionnel en rapport avec la jeune fille et la veuve. Traditionnellement, elles sont considérées comme des personnes-objets décomptées dans la masse successorale, inégales aux garçons et obligées de subir les rites de veuvage au décès du conjoint. De son côté, le droit moderne hérité du passé colonial s'appuie sur les principes constitutionnels d'égalité et pour leur accorder le statut des personnes-sujets bénéficiaires de la succession au même titre que le garçons. Dans cette logique, la mort annule les liens de mariage et rend la veuve libre de se remarier après un délai de viduité. La théorie festingerienne de la dissonance cognitive suggère de penser à l'existence de la dissonance cognitive chez celles qui seraient informées de ce contraste. Au-delà, nous posons que le degré d'ambivalence dans l'acceptation et l'argumentation de son choix pour l'une et l'autre des deux normes sont tout aussi potentiellement dissonantes. La gestion de la dissonance qui en émerge passe par la revalorisation des de l'une ou l'autre norme, la tentative de convaincre les autres de partager son point de vue ou l'évitement des situations aggravantes.

Atelier 23

Représentation politique

Responsable de l'atelier :

BALUTA Ionela, Faculté de Sciences Politiques, Université de Bucarest, Roumanie.

Session 1 : Jeudi 30.08, 11h30-13h00 – Salle Internef 252

Député/e/s et ministres au Québec : quelle identité et quelle trajectoire de carrière ?

TREMBLAY Manon, Ecole d'études politiques, Université d'Ottawa, Canada.

Les deux dernières décennies ont vu une prolifération des travaux sur les femmes et la politique, notamment dans les démocraties représentatives occidentales, les députées québécoises n'échappant pas à cet engouement de recherche. En revanche, leur participation au pouvoir exécutif, notamment au conseil des ministres, a généré beaucoup moins de travaux. A fortiori, la comparaison des députées et des femmes ministres, ou encore de celles-ci avec leurs vis-à-vis de l'autre sexe est une approche qui a complètement été négligée. L'objectif de cette communication est de comparer les député/e/s à l'Assemblée nationale du Québec et les femmes et hommes ministres en regard de deux thématiques : leur profil sociodémographique et leur trajectoire de carrière. De manière plus précise, elle explore les deux idées suivantes : d'une part, si les députées affichent un profil sociodémographique plus élitiste que les députés, en revanche, elles sont dépassées sur ce terrain par les femmes ministres qui, elles-mêmes, excèdent leurs collègues masculins au conseil exécutif; d'autre part, les femmes connaissent une trajectoire de carrière au cabinet à mout égard plus enviable que celle des hommes. Les conclusions invitent à nuancer certaines idées quant à la participation des femmes à la politique québécoise, notamment qu'elles seraient cantonnées aux responsabilités ministérielles de moindre importance et compatibles avec les rôles féminins traditionnels. Par ailleurs, les conclusions nourrissent l'idée—fort controversée—selon laquelle les femmes qui ont réussi en politique doivent peut-être leur exploit au fait qu'elles sont meilleures que les hommes. Finalement, bien que les femmes députées et ministres se démarquent par leurs privilèges au sein de la société québécoise, elles affichent aussi mout clivages et hiérarchies entre elles.

Usages politiques des masculinités dans le Sud-Ouest de la France. Une étude des publications de trois élus

ARAMBOUROU Clément, Centre Emile Durkheim, Sciences Po Bordeaux, France.

Cette communication se situe dans la continuité des travaux de Catherine Achin et Elsa Dorlin sur la "virilité/masculinité" comme ressource ou stigmat en politique. Elle se propose d'étudier les mises-en-scène discursives des « masculinités » (Raewyn Connell) de 3 élus aquitains du MoDem. C'est à partir de l'étude des écrits politiques - notamment autobiographiques - portant sur la famille, la force physique ou encore la sexualité, qu'il est possible d'isoler les logiques politiques permettant de rendre compte de l'usage des masculinités dans les présentations-de-soi de ces trois hommes. L'attention portée à ces « pratiques symboliques » (Maurice Godelier) du personnel politique permet de jeter un regard neuf sur la dialectique distance-proximité qui fonde et légitime la représentation politique (Bernard Manin). Les aspects les plus corporels des masculinités sont ainsi mobilisés par ceux qui occupent une position relativement dominée au sein du champ politique, alors que les ambitions politiques nationales poussent à une relative mise à distance de ce registre au profit d'une mise-en-scène du rôle de père de famille responsable.

Le débat égalitaire dans la Roumanie post-communiste : du néo-marxisme au néo-libéralisme

BALUTA Ionela, Faculté de Sciences Politiques, Université de Bucarest, Roumanie.

La représentation politique des femmes est un sujet qui suscite de nombreux débats relevant des idéologies, du fondement et de la tradition de (nos) démocraties, des droits de l'homme, du féminisme et/ou du genre (la littérature internationale est en ce sens très riche, et je citerai, à titre d'exemple les travaux de Joan W. Scott, Carol Pateman, Eleni Varikas, Frédérique Matonti, Bérengère Marques-Pereira, Catherine Achin, Christine Guionnet, Laure Bereni). Dans la Roumanie post-communiste, ce sujet est encore lourd de prises de positions idéologiques : entre l'adhésion au néo-libéralisme d'une importante partie de l'intelligentsia, la fantôme du « néo-marxisme » et une attitude majoritairement péjorative à l'égard du féminisme, réfléchir sur la faible présence des femmes dans les lieux de la « haute politique » est une entreprise difficile, cataloguée, dans les milieux académiques mêmes, de féministe, donc non objective et non scientifique. Je vais traiter ce sujet en deux temps : d'abord, je retracerai rapidement le cadre législatif réglemant l'égalité des chances et la représentation politique dans le postcommuniste roumain. Je présenterai ensuite l'évolution de la représentation politique des femmes, qui a chuté des quotas communistes de 30% à des pourcentages qui arrivent à peine autour de 10% dans les deux décennies de démocratie postcommuniste. Dans un deuxième moment, je propose une analyse des débats médiatiques autour du projet de loi d'introduction de quotas de genre dans la législation électorale, avancé en 2011 par Sulfina Barbu, la présidente de l'Organisation des femmes du Parti démocrate-libéral (parti au pouvoir). J'essayerai de voir, par cette analyse, quels sont les stéréotypes de genre véhiculé dans le débats politiques et en quelle mesure d'autres rapports de pouvoirs (partisans, idéologiques, générationnels) traversent les prises de position exprimées au sujet de ce projet de loi.

La formulation de politiques publiques à partir d'une perspective féministe : le cas de Pronaf Femme au Brésil
FERES BICUDO Juliana, Université de Genève, Suisse.

Pendant les années 2000, les politiques publiques visant à avancer les droits des femmes ont été davantage approuvées et mises en œuvre au Brésil. Cet étude s'intéresse au féminisme d'État au Brésil au cours des mandats présidentiels de Luís Inácio Lula da Silva. L'objet d'étude est un programme national appelé Pronaf, créé pour la concession de crédit aux travailleurs dans le domaine de l'agriculture familiale au Brésil dans le but d'améliorer leurs activités productives ; plus précisément, cette recherche étudie la formulation d'une ligne spécifique de ce programme, dont les bénéficiaires sont les travailleuses rurales, le Pronaf Femme. Nous étudions le processus qui a conduit à la conception du Pronaf Femme en début des années 2000, en posant la question suivante : dans quelle mesure les femmes ont été substantivement représentées lors de la formulation du Pronaf Femme ? Afin de définir cela, cette recherche analyse l'interaction des mouvements de femmes et de l'appareil d'Etat pendant la phase d'élaboration de la politique publique. Le rôle de la sphère internationale est également pris en compte, une fois que nous analysons l'implication des recommandations de la CEDAW sur le Pronaf Femme.

Simone ou l'autre GBAGBO au sommet de l'état : lecture psychosociale d'un leadership politique féminin
WASSOUO Emmanuel, Université de Grenoble 2, France. **DOUTRE Elisabeth**, Université de Grenoble 2, France.

Dans cette étude, nous nous sommes intéressés au leadership politique féminin de Simone Gbagbo au sommet de l'État Ivoirien. Ex première dame, sa place et son influence semblent peu contestés et l'ont placée au cœur des décisions politiques. Cette reconnaissance peut-elle avoir eu un effet sur les représentations de la femme politique chez les électeurs africains ? Nous appuyant sur la littérature du genre en politique, nous partons de l'idée selon laquelle, le champ politique africain, et Camerounais en particulier, travaille à exclure les femmes des positions de pouvoir (Sineau, 1988). Aussi, nous pensons que les structures idéologiques véhiculées par les normes culturelles africaines et les pratiques religieuses, peuvent être considérées comme d'importants obstacles à l'accession des femmes à des positions de pouvoir. Quinze entretiens réalisés auprès des populations de la ville d'Ebolowa (Sud-Cameroun) dont huit hommes et sept femmes de tous profils sociaux, culturels, intellectuels et politiques ont été menés. Une analyse de contenu montre la place centrale que les stéréotypes de genre occupent dans les représentations sociales : malgré ses atouts, Simone Gbagbo est d'abord perçue comme une épouse, une mère, dont la position politique n'est appréciée que par rapport à son époux. En s'affranchissant des caractéristiques de son groupe d'appartenance, elle suscite une coalition qui résiste à tout changement (Schein, 1973). L'analyse de la campagne de 2007 en France (violence développée vis-à-vis de Ségolène Royal, Dautre, 2008) et les résultats de cette étude nous ont amenés à tenter d'identifier comment désactiver les stéréotypes de genre et de discuter de l'éventuel conseil donné aux femmes politiques de mettre en avant des qualités dites masculines... Dautre, E. (2008). Les effets de la comparaison catégoriels du genre en politique : Pourquoi Ségolène Royal ne pouvait pas gagner les élections. Cahiers de Psychologie Politique, (13)2, 31-44.

Atelier 24

Violences

Responsables de l'atelier :

CASAS VILA Glòria, Centre en Etudes Genre, Université de Lausanne, Suisse. **CONDON Stéphanie**, Institut national d'études démographiques, France. **DEBAUCHE Alice**, Institut national d'études démographiques, France. **HAMEL Christelle**, Institut national d'études démographiques, France.

Session 1 : Mercredi 29.08, 16h30-18h00 – Salle 2106

Prévenir et lutter contre les violences

Présidence : HAMEL Christelle

Dire et montrer les violences faites aux femmes. Constructions de genre et conception de la communication médiatique à l'œuvre dans une Grande cause nationale

KUNERT Stéphanie, Institut Français de Presse, Université Paris 2, France/Institut Emilie du Châtelet, France.

En 2010, la lutte contre les violences faites aux femmes a été déclarée Grande cause nationale en France. Deux ans plus tôt, le 2 octobre 2008, le Secrétariat d'Etat à la Solidarité avait lancé une campagne triennale d'information et de sensibilisation sur le sujet. D'après son bilan officiel, cette campagne misait sur « une nouvelle façon de s'adresser à l'ensemble des acteurs du drame (victimes, témoins, auteurs) pour faire réagir, en s'inscrivant dans un registre combatif avec un mot d'ordre qui incite à l'action : Ne laissez pas la violence s'installer. Réagissez. » La mise en mots et en images de la violence faite aux femmes pour « informer », « sensibiliser » et « faire réagir » soulève des enjeux qui seront saisis à travers une approche menée en sciences de l'information et de la communication, centrée sur l'analyse des logiques d'acteurs et les constructions de genre à l'œuvre dans une certaine conception des usages et effets de la communication médiatique. La réflexion et l'analyse proposées partent de quatre questions initiales : Lorsque la lutte contre les violences faites aux femmes est déclarée Grande cause nationale, comment la violence est-elle représentée ? Quelles sont les constructions de genre mobilisées ? Quelle conception de la communication médiatique est à l'œuvre ? Comment les messages circulent-ils et se transforment-ils dans le processus de médiatisation ? Ces campagnes impliquent des interactions entre des acteurs divers (politiques, militants, publicitaires, associatifs), un concert de voix tissant un discours polyphonique et polymorphe, opérant dans un dispositif multidimensionnel de médiatisation (publicités à la télévision, en affichage, sur Internet, brochures à destination des professionnels de l'aide sociale et de la santé publique, etc.) On croisera donc l'analyse sémiologique des messages avec les entretiens semi-directifs des acteurs institutionnels, publicitaires et associatifs impliqués dans leur élaboration.

Evaluation d'un cours féministe sur la violence envers les femmes aux étudiant-e-s de médecine

ROMITO Patrizia, Université de Trieste, Italie. **BELTRAMINI Lucia**, Université de Trieste, Italie.

La violence patriarcale a des conséquences négatives sur la santé des femmes qui en sont victimes : il est impératif que les professionnel-le-s de la santé sachent les assister et les aider à sortir de la situation de violence. Des nombreuses recherches montrent cependant que ces professionnel-le-s manquent souvent des connaissances nécessaires pour le faire, ou se sentent peu concerné-e-s, ou encore sont influencé-e-s par des préjugés négatifs concernant les victimes de violence. La formation du personnel de la santé et des étudiant-e-s en médecine apparaît comme une priorité. D'après les indications de l'Organisation Mondiale de la Santé, ces formations doivent inclure une analyse des rapports de domination homme-femme; par ailleurs, l'Oms souligne la nécessité que toute intervention – éducative, sociale ou médicale- soit évaluée de manière rigoureuse. A Trieste (Italie), P.Romito tient un cours de 15 heures sur la violence envers les femmes à la Faculté de Médecine. Une des leçons est donné par les intervenantes du « Centro Anti-Violenza », une organisation d'aide aux femmes battues d'inspiration féministe. En 2009, nous avons décidé de mener une évaluation rigoureuse du cours avec une double approche, expérimentale et qualitative, pour vérifier si il y avait une amélioration des connaissances et une diminution des préjugés sexistes. Vu le contenu « sensible » du cours et son approche féministe, nous voulions aussi pouvoir exclure la possibilité que le cours provoque un rejet de la part d'une partie des étudiant-e-s. Les résultats quantitatifs montrent que le cours a eu un impact positif sur les connaissances et les attitudes des étudiantes et des étudiants. Les résultats qualitatifs indiquent que pour la majorité des étudiant-e-s le cours a représenté une formidable ouverture sur une question importante qu'ils/elles ignoraient totalement, bien que une minorité d'entre eux/elles disent avoir mal vécu un discours perçu comme.

Briser la transmission intergénérationnelle de la violence : un avenir promotionnel et préventif, systémique-écologique-politique

DUBÉ Myriam, Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes, Université de Montréal, Canada. **ROJAS-VIGER Célia**, Département d'anthropologie, Université de Montréal, Canada.

Autant au niveau international qu'au Canada et au Québec, l'acceptation discursive de mesures promotionnelles et préventives pour contrer le fléau de la Violence, incluant celui de la violence conjugale, est déjà acquise depuis le dernier quart du XXe siècle. Cependant, dans la pratique, nous sommes confrontés à des situations où la violence conjugale ne cesse d'émerger et nous amène à nous interroger sur la société dans ses dimensions systémique-écologique-politique (S-É-P). Des décisions politiques et des pratiques institutionnelles, élevant des barrières structurelles comme la déqualification, empêchent un secteur de la population immigrante, entre autres, de s'insérer au marché du travail. C'est une forme de violence bien réelle ayant des effets surnois hypothéquant leur avenir. Ce sont des conditions marginalisant et fragilisant les individus immigrants ou natifs et, dans un prolongement interactif, l'ensemble des personnes du microsystème familial. Cette violence structurelle nourrit ou accentue les actes d'agression et même de violence conjugale qui se déchaînent dans la maisonnée, pouvant conduire à des homicides intrafamiliaux. Ces actes mortifères font souvent la manchette des journaux sous l'appellation racoleuse de « drames familiaux ». Une telle qualification sensationnaliste utilisée pour bien démontrer la souffrance morale insoutenable derrière le dernier acte, nous ouvre un monde de représentations sociales tournées vers la couleur passionnelle et torturée des relations amoureuses. Cependant, la réalité dépasse largement cette détresse. Sans toutefois, la nier, les résultats des études nous montrent qu'elle ne peut expliquer tous les types d'homicides intrafamiliaux et ce, même si elle peut y être associée. Ce fait fatal montre que la violence est utilisée en tant que pouvoir exercé avec contrôle et domination. L'article se propose donc de démontrer les responsabilités systémiques, écologiques et politiques autant de l'État que des individus en rapport.

Session 2 : Jeudi 30.08, 11h30-13h00 – Salle 2106

Discours et accompagnements des victimes de violences conjugales

Présidence : CROMER Sylvie

« *Celui qui aime ne tue pas* » : paroles de femmes en situation de violence conjugale au Brésil, sur la conjugalité et le genre

BRAGAGNOLO Regina, Université Fédérale de Santa Catarina, Brésil.

À la fin des années 1970, avec les mouvements de mobilisation féministe contre les assassinats de femmes sous l'excuse de la défense de l'honneur masculin, la question de la violence contre des femmes est entrée dans les discussions brésiliennes. Les études féministes montrent que l'invisibilité et l'impunité, dans les cas de violence contre des femmes, sont marquées par les dynamiques des constructions de genre parsemées de discours amoureux. Dans cette étude, on cherche à analyser les jeux discursifs de femmes, qui ont été victimes de la violence conjugale, pendant le jugement du procès judiciaire encadré par la loi fédérale 11.340/2006, appelée Loi Maria da Penha. Il s'agit d'une étude ethnographique qui a comme principale source de recherche les notes sur le terrain et les entretiens avec des femmes suivies pendant le jugement. Des entretiens informels et le suivi du jugement ont été réalisés auprès de 17 femmes au cours d'audiences hebdomadaires, de mai à octobre 2010, dans une ville dans le sud du Brésil. On a analysé les récits des femmes en situation de violence conjugale, par rapport à leur mariage et sa durée, à travers leurs déclarations sur l'amour et ses implications, exprimées par la logique morale et religieuse. En outre, je problématise la recherche de la reconnaissance de ces femmes par la justice en tant que catégorie de femmes/innocentes dans une situation de violence, quand elles avaient l'intention de séparer et d'assurer la garde de leurs enfants. D'autre part, les femmes qui ne veulent pas de la punition de leur agresseur cherchent une légitimité de la part des opérateurs du droit, par l'annulation du procès en justice, à travers le discours portant sur la conjugalité, marqué par les dimensions affectives de l'amour et de la souffrance.

Des corps et des mots

BOUATTA Chérifa, Université d'Alger, Algérie/ Association pour l'Aide, la Recherche et le Perfectionnement en Psychologie, Algérie.

Il s'agit d'analyser le discours tenu par des femmes victimes de violences conjugales lors d'entretien et de production projective.

*Les centres d'hébergements et les municipalités en Turquie***EKAL Berna**, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, France.

En Turquie, la violence faite aux femmes a été mise en agenda grâce aux campagnes des féministes depuis les années 1980. Pourtant, la réticence des autorités publiques à financer les centres d'hébergement autonomes a donné lieu à l'insuffisance des services pour les femmes ayant subies des violences, voire à l'administration de plupart entre eux par les institutions des services sociaux de l'Etat central et les municipalités. Effectivement, parmi les 60 centres d'hébergement en Turquie aujourd'hui, 36 sont dirigés par les Service Sociaux de l'Etat, 19 par les municipalités, 5 par les ONG ; tandis que seulement 2 de ces derniers sont administrés par les féministes. Face à l'haute proportion des centres d'hébergement publiques, il convient d'interroger dans quelle mesure les services fournis par les centres d'hébergement des Services Sociaux et des municipalités retiennent les principes féministes à propos l'organisation des centres d'hébergement en tant que des espaces de la solidarité. Basée sur une étude ethnographique des centres dirigés par les municipalités en Turquie et à partir des interactions des travailleurs et des femmes hébergées, cette communication vise à questionner les pratiques organisationnelles de ces centres et les positions hiérarchiques entre les travailleuses et les femmes hébergées qui en résultent.

*L'aide aux victimes de violences conjugales dans le cadre pénal***STEINAUER Odile**, Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, France.

En France, les développements récents du cadre législatif des violences conjugales posent une nouvelle fois la question de l'écart entre la loi et son application. On peut chercher à expliquer cet écart en faisant l'analyse des représentations des agents du système pénal (et des profanes qui en sont justiciables...) ou en s'intéressant aux modalités pratiques de construction des trajectoires pénales. Ces deux entrées ne sont pas incompatibles, mais la distance en France entre les recherches féministes sur les violences interpersonnelles et les recherches sur le champ pénal se creuse. Cette proposition se veut une contribution à l'analyse de la pénalisation des violences conjugales à partir du travail d'une catégorie méconnue d'agents du système pénal que sont les associations d'aide aux victimes conventionnées par les parquets. Ces associations se sont établies dans le cadre d'une politique nationale incitative et peu contraignante, ce qui est un premier facteur d'explication de la grande hétérogénéité des « partenariats » définis selon les régions. Ma thèse en cours porte sur le développement de cette politique associative, sur fond d'intensification du travail judiciaire – processus dont les enquêtes menées dans le Nord puis en région parisienne au cours des années 2000 situent des étapes. J'exploiterai ici principalement un travail mené en 2008 dans une association bien implantée dans un gros tribunal de la région parisienne, qui croise observation directe, entretiens informels avec les salariés (juristes), et reconstitution des statistiques d'activité selon des critères mieux adaptés à l'analyse sociologique que les bilans non sexués qui en sont tirés. Dans une perspective de sociologie du travail, je propose de montrer comment l'accompagnement est modulé par le cadre judiciaire des poursuites. La question qui se pose tient aux effets de l'intensification du travail judiciaire sur les pratiques des acteurs et sur le contenu de l'accompagnement socio-judiciaire.

Session 3 : Jeudi 30.08, 16h30-18h00 – Salle 2106**Etat, système de genre et droit face aux violences****Présidence : FALQUET Jules***Les féminicides au Mexique et au Canada : l'État en question***LABRECQUE Marie France**, Université Laval, Canada.

Dans les années passées, j'ai été amenée à m'interroger sur les causes systémiques et structurelles des féminicides au Mexique et au Canada. La comparaison des meurtres de femmes appartenant à une classe sociale modeste au Mexique et de femmes autochtones, donc racialisées, au Canada, m'a incitée à adopter une perspective qui allie l'économie politique féministe et l'analyse intersectionnelle. Bien que cette perspective soit éclairante, il reste tout de même quelques interrogations en suspens et elles concernent directement l'État. On peut répertorier des féminicides dans tous les pays du monde mais, pour prendre des cas précis, comment se fait-il que des meurtres de femmes pour le simple fait qu'elles soient des femmes se produisent-ils dans des pays aussi différents l'un de l'autre que le Mexique et le Canada ? Y a-t-il quelque chose d'inhérent au capitalisme néolibéral et patriarcal qui sous-tend la propension à tuer des femmes ? Si oui, dans quelle mesure doit-on en tenir les États responsables ? Et qu'en est-il des instances internationales de droits humains, de droits des femmes ? Je ne pourrai certes pas répondre à ces questions dans le cadre de cette présentation mais j'aimerais pouvoir tester quelques pistes.

*Le néo-conservatisme et les meurtres des femmes***ULUSOY Deniz**, Groupe : Le Collectif Socialiste Féministe, Turquie.

D'après les statistiques du Ministère de la Justice de la Turquie, il s'agit d'une augmentation de 1400 % des cas des meurtres des femmes depuis l'année 2002. Comment on peut expliquer cette augmentation ? Certains pensent que cette augmentation est due au renforcement des femmes dans l'ère néolibérale, par l'augmentation de la participation féminine au marché du travail. L'antagonisme entre les exigences du néolibéralisme qui espère de profiter de la précarité du labeur féminin dans le marché du travail et le conservatisme qui favorise que la femme n'est limitée qu'aux rôles domestiques a été récemment dépassé par le néo-conservatisme. Le discours néo-conservateur continue de mettre l'accent sur la famille patriarcale de manière semblable au conservatisme classique, mais se distingue de ce dernier au point qu'il considère le travail rémunéré des femmes comme légitime. L'accent se glisse de l'égalité de sexe vers la « différence entre les sexes ». Depuis l'arrivée au pouvoir du parti politique néolibérale/neo-conservateur, l'AKP, les lois aux dépens des femmes, qui visaient à rendre compatible "la vie de famille" avec "la vie de travail". Mais si les conditions de participation des femmes à la vie de travail sont précaires et les tâches domiciles sont beaucoup plus lourdes en raison de la privatisation des services de "care", comment on peut dire que les femmes possèdent les conditions de l'émancipation individuelle ? Plusieurs cas nous montrent que les femmes sont assassinées par leurs maris, leurs fiancés ou leurs amoureux après qu'elles ont pris la décision de la rupture. Est-ce que cette décision de la rupture est la conséquence de renforcement ou de la perception du renforcement ou bien de ne plus supporter la violence masculine augmentée, une réaction de « j'en ai marre » ? Sachant que le climat d'économie-politique n'est pas en faveur d'une émancipation réelle des femmes en tant qu'individu, d'où vient cette perception de renforcement ?

*Controverses autour de la pénalisation de la violence domestique au Mozambique : entre arguments juridiques et pratiques sociales***MENDY Angèle Flora**, Université de Lausanne, Suisse.

Le 21 juillet 2009, le parlement du Mozambique a approuvé la loi sur la violence domestique contre les femmes. Toutefois, les controverses autour de l'approbation de cette loi par l'Assemblée nationale du Mozambique sont révélatrices d'une société certes en mutation mais encore profondément enracinée dans les pratiques sociales où la violence domestique est tolérée par la société et où les tentatives d'émancipation de la femme sont mal perçues. Les propos du journaliste Antonio Muchanga relatifs au projet de loi sur la violence domestique contre les femmes, disent long sur la construction sociale du statut de la femme au sein d'une société mozambicaine patriarcale. « On est en train d'approuver une loi qui va privilégier les voix des femmes. Nous aurons ainsi des hommes qui vont être réduits à laver les couches de bébés et à passer la serpillière alors que les femmes se mettront sur leur « trente et un » » (Jornal Domingo 05/06/09). L'objet de notre papier est précisément de revenir sur les éléments de cette controverse. D'une part, comprendre pourquoi les organisations de femmes se mobilisent-elles contre la violence domestique et quels sont les arguments qu'elles avancent pour mener campagne. D'autre part, pourquoi l'opinion publique mozambicaine dans sa majorité se montre-t-elle hostile à une telle loi et quels sont leurs arguments avancés ? Ce papier s'inscrit dans le projet de recherche conjoint (UNIL, Swisspeace, IPEA) : « Development Myths in Practice : The Feminisation of Anti-Poverty Policies and International Organisations. The case of Brazil, the Philippines and Mozambique », sous la supervision du Prof. Francois-Xavier Merrien, UNIL (Suisse) avec le financement du SNIS.

*Etre mère et en prison au Cameroun***WOGAING Jeannette**, Département d'anthropologie, Université de Douala, Cameroun.

Les institutions totalitaires telles que définies par Michel Foucault et Erving Goffman sont des espaces d'enfermement où l'individu se voit privé de liberté et est par conséquent, soumis à un règlement intérieur qui réorganise ou régit son quotidien. Dans un tel univers, la femme, mère ou future mère voit sa relation affective avec sa progéniture réduite à de simples visites hebdomadaires ou mensuelles qui font à peine trente minutes. Pour ces mères écrouées, la vie carcérale ne leur permet pas de s'assumer en tant que mère au quotidien du fait de leur emprisonnement. A la suite d'une enquête menée en décembre 2010 dans un établissement pénitentiaire féminin au Cameroun sur la base d'entretiens et de récits de vie avec une quinzaine de mères incarcérées et trois personnels pénitentiaires féminins, un fait a été constaté : les prisonnières dont les enfants sont mineur(e)s ou adolescent(e)s ont des rapports parentaux conflictuels avec leur progéniture. Les résultats de notre analyse montrent que les incarcérées vivent avec beaucoup d'amertume leur enfermement et que leur statut de « personne privée de liberté » ne favorise pas la relation affective qui lie un enfant à sa mère. Cette situation rend les mères écrouées vulnérables et montre qu'elles ont besoin d'une prise en charge psychologique. Mots clés : mère, prison, enfant, relation affective, rapports conflictuels, Cameroun.

Session 4 : Vendredi 31.08, 11h30-13h00 – Salle 2106**Intersectionnalité et discours sur les violences****Présidence : CASAS-VILA Gloria***Être mère en contexte de violence conjugale : regard sur les femmes racialisées du Canada***FLYNN Catherine**, École de service social, Université de Montréal, Canada.

Cette présentation montre les résultats obtenus dans le cadre d'une étude portant sur l'expérience des femmes racialisées du Canada en lien avec la maternité en contexte de violence conjugale. Cette étude se déroule selon une démarche de recherche qualitative afin de donner une voix aux femmes racialisées du Canada. Elle vise à mieux comprendre leur expérience à la fois de mère, et de victime de violence conjugale. Il s'agit de documenter, à partir de leur point de vue : 1) comment ces femmes font l'expérience de la maternité dans un contexte de violence conjugale ? 2) Cette expérience est-elle différente en fonction de l'ethnicité, de la religion et du statut d'immigration ? Si oui, en quoi est-elle différente ? 3) Comment ces femmes évaluent-elles l'aide qu'elles ont reçue de la part des services de santé et services sociaux qu'elles ont consultés ? 4) Comment les ressources répondent-elles aux enjeux relatifs à la maternité en contexte de violence conjugale ? 5) L'aide reçue diffère-t-elle en fonction de l'ethnicité, de la religion et du statut d'immigration ? Si oui comment ? La quarantaine de femmes ayant participé à l'étude ont toutes au moins un enfant âgé entre 1 et 18 ans et ont vécu de la violence conjugale. L'échantillon est composé d'une vingtaine de femmes autochtones en provenance de différentes nations des Prairies canadiennes, et d'une vingtaine de femmes immigrantes, de statuts variés, de la région de Montréal. La présentation jettera un regard sur leur expérience en lien avec la violence conjugale, sur la maternité dans ce contexte, ainsi que sur leur expérience, en tant que femmes racialisées, au sein des différentes ressources d'aide. Leur expérience sera analysée à partir du féminisme intersectionnel, plus spécifiquement, à l'aide de la matrice de la domination de Collins (2002).

*Femmes immigrées en situation de violence machiste : analyse des processus de subordination multiples et des dispositifs de silencement sociaux et institutionnels***SCHMAL Nicole**, Université de Gérone, Espagne. **CABRUJA I UBACH Teresa**, Université de Gérone, Espagne.

Cette contribution veut analyser les productions discursives des femmes immigrées ayant survécu à des situations de violence machiste, qui se sont dirigées aux services d'aide ou de protection de femmes maltraitées dans la province de Gérone (Espagne). Une analyse conduite à partir de quinze interviews individuelles met en relief les expériences hétérogènes d'invisibilité sociale, les «dispositifs de contraintes au silence» et les manières dont s'articulent les dimensions multiples de subordination proposant des déplacements vers le domaine du psychopathologique, du médical et du psychiatrique. On reconnaît les apports du concept d'intersectionnalité de Kimberlé Crenshaw dans le contexte du Black Feminism et du mouvement activiste académique du Critical Race Theory et les apports que réalise Maria Lugones sur la nécessité de passer de la logique de l'intersectionnalité à la logique de la fusion, proposant ainsi l'inséparabilité logique des différentes catégories d'oppression. Enfin, on souligne la nécessité d'amplifier le concept de violence pour y inclure des aspects épistémiques, structurels, étatiques, institutionnels, des procédures et des pratiques légales, des politiques publiques, etc. qui recueillent la multiplicité des expériences des femmes, en interpellant de cette façon la notion unitaire et homogène de « femme » construite et reproduite par le féminisme blanc occidental.

*L'affaire Nafissatou DIALLO/DSK : un cas par excellence de rapports sociaux de genre, de classe, de "race", de néo-colonialité.. ?***LY-TALL Aoua Bocar**, Institut d'études des femmes, Université d'Ottawa, Canada/Réseau : Femmes africaines, Horizon 2015.

Les réactions face à l'Affaire Nafissatou DIALLO et Dominique Strauss-Kahn (DSK) ont révélé un sexisme ambiant et une mentalité patriarcale persistante encore en ce XXI^e siècle. Une des figures de proie de la classe politique française, Jack LANG, a osé qualifier l'acte de son ami DSK, de simple "troussage domestique". Récemment, un auditeur m'a rétorqué à radio Canada (La Tribune) que cette affaire est un fait divers. Est là la révélation qu'après plus de quarante années (40) d'actions du Mouvement de Libération des femmes et d'adoption de la Convention des Nations Unies contre les discriminations à l'égard des femmes, les mentalités n'ont-elles pas réellement évoluée ? La députée française, Marie-George BUFFET s'était indignée à RFI le fait qu'on ne désigne Nafissatou DIALLO que par des stéréotypes tels que "femme de ménage", "femme d'origine". De même, l'abandon des charges contre DSK et le refus de tenir un procès a soulevé de l'indignation des féministes. Cette décision n'envoie t-elle pas un message négatif aux femmes et fillettes victimes de viol et d'agressions sexuelles ? Par peur d'être doublement victime, cela n'engendrerait-il pas l'emmurement des victimes dans le silence et dans leurs souffrances ? Opposant une Noire à un Blanc, une pauvre à un riche et puissant, une illettrée à un grand intellectuel, une Africaine à un Français, une réfugiée à un fonctionnaire international, l'affaire Nafi/DSK est-elle par excellence un cas d'imbrication des sociaux de sexe, de classe, d'ethnie, de statut d'immigration et de néocolonialisme ? La question mérite d'être approfondie par les féministes en vue d'en tirer les actions à mener contre la banalisation de l'exploitation sexuelle des femmes et pour la protection des victimes. C'est ce que se propose de faire cette communication.

Session 5 : Samedi 01.09, 11h30-13h00 – Salle 2106**Violences et sexualité****Présidence : DEBAUCHE Alice***Agressions sexuelles et homosexualité, violences des hommes et contrôle social***LHOMOND Brigitte**, Centre national de la recherche scientifique, France. **SAUREL CUBIZOLLES Marie-Josèphe**, Institut national de la santé et de la recherche médicale, France.

La quasi-totalité des enquêtes quantitatives sur les violences contre les femmes menées dans le monde ces dernières années ne se sont pas intéressées à la question de l'orientation sexuelle. Sur la base des données de l'Enquête sur les Violences Envers les Femmes en France (2000) et de Contexte de la Sexualité en France (2006), nous analysons les relations entre les agressions sexuelles (attouchements, tentatives de viol et viols) perpétrées par des hommes, subies par les femmes et plusieurs indicateurs d'orientation sexuelle (en particulier le sexe des partenaires et l'autodéfinition). L'âge auquel ces agressions ont eu lieu, le type d'agression subie, et le lien avec l'agresseur seront pris en compte. Nos travaux antérieurs (ENVEFF) ont montré un excès de risque d'agressions sexuelles pour les femmes ayant eu des partenaires de même sexe. L'analyse de l'enquête CSF permet de moduler ce constat en considérant des groupes plus diversifiés, basés par exemple sur la manière de se définir comme hétéro, bi ou homosexuelle.

*Violence sexuelle par un partenaire intime au Québec***BOUCHER Sophie**, Université du Québec à Montréal, Canada. **LEMELIN Jacinthe**, Université du Québec à Montréal, Canada.

Au cours des dernières décennies, l'ampleur et les conséquences de la violence envers les femmes dans les relations intimes et conjugales ont été mises en lumière. Jusqu'à présent, l'attention a davantage porté sur la violence physique et psychologique et, malgré des taux importants de violence sexuelle par un partenaire intime, cette forme de violence a reçu une attention limitée dans les recherches empiriques (Martin et al., 2007). Pourtant, la violence sexuelle dans les relations intimes peut prendre diverses formes et contribuer de manière unique à des dynamiques violentes comprenant également de la violence physique et de la violence psychologique. De plus, un nombre grandissant de chercheurs soulignent l'importance de distinguer les diverses formes de violence pour mieux saisir leurs conséquences sur la santé mentale des victimes (Campbell, 2008). Parmi ces conséquences, l'état de stress post-traumatique (ESPT) et la dépression sont parmi les plus souvent rapportés (Boucher, Lemelin & McNicoll, 2009). La présentation vise à rapporter des données de prévalence concernant la victimisation sexuelle dans une population clinique (femmes en maison d'hébergement) et chez des étudiantes universitaires québécoises. La cooccurrence des violences physiques et psychologiques seront également présentées et mises en lien avec des indices de détresse psychologique.

*Le viol conjugal : un crime invisible***GHIBAUDO Marion**, Université Lyon 2, France.

Les violences intra-familiales peuvent prendre différentes formes : les viols conjugaux et les violences sexuelles incestueuses. Les secondes font depuis plusieurs années, l'objet d'une forte reconnaissance qui s'accompagne d'une réponse pénale de plus en plus sévère. Au contraire des viols conjugaux qui demeurent invisible dans les statistiques et dans leurs traitements par les instances spécialisées. Je m'intéresserai à cette non reconnaissance de la réalité et de la gravité des viols conjugaux par les acteurs/actrices des systèmes sociaux, médicaux, policiers et judiciaires au travers d'une recherche empirique et théorique. Dans un premier temps je dresserai l'état des lieux historique, juridique, statistique et médiatique de la difficile reconnaissance des violences faites aux femmes et du viol, en comparaison aux violences envers les enfants. Afin de montrer que ces deux types de violences n'ont pas été et ne sont pas traitées de la même façon, ni au même moment. Dans un second temps, en appui sur différents écrits empiriques récents, appartenant à des associations d'aide aux victimes et au corps médical, ainsi que sur des entretiens qualitatifs portant sur la violence sexuelle dans un contexte conjugal, je décrirai les conséquences particulières de cette violence sur les victimes. Incluant notamment l'état de stress post-traumatique, les lésions anales et vaginales, les grossesses non désirées, les infections... Enfin dans un dernier temps j'analyserai à travers les différentes enquêtes de victimisations et des entretiens qualitatifs des acteurs/actrices des systèmes sociaux, médicaux, policiers et judiciaires l'invisibilité dans leur approche des violences conjugales, de la spécificité du viol comme un phénomène à part entière et non comme une « violence de plus » faites aux femmes. Le rôle des professionnels est primordial pour rendre visible cet acte au niveau sociétal, dans la pratique des institutions et dans la vision qu'en ont les victimes.

*La violence conjugale chez les couples d'hommes gais : apports et limites de l'approche féministe***LAVOIE Kevin**, Université du Québec en Outaouais, Canada. **THIBAUT Sylvie**, Université du Québec en Outaouais, Canada.

Les écrits scientifiques consacrés à la violence conjugale chez les hommes gais sont rares. Au Québec, la situation apparaît paradoxale. En effet, la province se démarque par ses mesures progressistes en matière de prévention de la violence conjugale et d'égalité pour les personnes de minorités sexuelles. Or, la violence conjugale chez les hommes gais semble recevoir peu d'attention sur les plans scientifique et social. Une seule étude a documenté le phénomène et aucun service n'existe au Québec pour répondre aux besoins spécifiques de cette clientèle. L'Enquête sociale générale de 2004 sur la victimisation au Canada a pourtant révélé que les taux d'incidents de violence conjugale rapportés chez les couples homosexuels étaient le double de ceux

rapportés chez les couples hétérosexuels, soit 15 % contre 7 %. Ce paradoxe peut être en partie lié à une conception hétérosexuelle de la violence conjugale, ainsi qu'à l'homophobie et à l'hétérosexisme vécus au sein des structures de santé et de services sociaux. L'approche féministe est au centre de la réflexion de nombreuses études sur la violence conjugale. La reconnaissance de la violence dans les couples de même sexe interpelle l'approche féministe qui attribue et catégorise la violence à un sexe prédéterminé. De plus, la théorie féministe soutient que la socialisation différenciée des filles et des garçons explique en partie l'attribution des rôles d'agresseurs et de victimes. Pour les hommes gais victimes de violence dans une relation amoureuse, cette même socialisation comporte aussi des effets pervers. L'homme gai a beaucoup de difficulté à s'identifier au stéréotype de victime. Cette communication a pour but d'apporter des éléments de réflexions quant aux apports et aux limites de l'approche féministe pour l'étude de la violence conjugale chez les couples d'hommes gais.

Session 6 : Samedi 01.09, 16h30-18h00 – Salle 2106

Intersectionnalité et (non-)reconnaissance institutionnelle des violences

Présidence : HAMEL Christelle

(Im)pensé(e)s de l'imbrication des rapports de pouvoir dans la lutte contre la violence conjugale en France et aux Etats-Unis

DELAGE Pauline, Institut de recherches interdisciplinaires sur les enjeux sociaux, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, France.

A l'aune des critiques académiques et militantes qui, sans remettre en cause le primat du genre dans l'analyse de la violence conjugale, ont souligné l'impensé de l'imbrication des rapports de pouvoir au sein du féminisme, cette communication propose de comprendre comment les associations féministes engagées dans la lutte contre la violence conjugale pensent, ou non, « les différences entre femmes » et les « tensions entre groupes », et mettent en œuvre des dispositifs spécifiques pour y répondre (Crenshaw, 1991 ; Incite, 2010). Dans deux contextes historiques et politiques, l'un qualifié d'universaliste, l'autre de multiculturaliste, l'analyse des associations féministes s'est fondée sur le fait que le genre produit la violence conjugale, tout en la révélant. En s'appuyant sur une enquête ethnographique menée en France et aux Etats-Unis, il s'agira alors de comparer la manière dont les associations prennent en compte, ou non, les « autres » rapports sociaux, ceux qui n'ont pas de liens causaux avec le problème social objet de leur lutte. Outre des pratiques explicitement mises en œuvre pour répondre aux besoins de femmes racisées et lesbiennes aux Etats-Unis, on interrogera celles qui prennent implicitement en compte les questions sociales et raciales en France, mais aussi les points aveugles dans les pratiques. L'analyse des pratiques permet alors de souligner les difficultés pour les actrices associatives à penser l'imbrication des rapports de pouvoir. D'où des résistances parfois, ou encore des ajustements au mode de compréhension principal qui prennent soit la forme d'un modèle additionnel, où les effets de la violence s'accumulent dans la trajectoire des femmes sans que soit pensée leur articulation, soit celui d'une remise en cause d'une lecture genrée.

Le traitement des violences envers les femmes par les professionnels de santé au Yucatan

GAUTIER Arlette, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, Université de Brest, France Celtique, Université de Brest, France.

Question de recherche. Les féministes mexicaines ont fait depuis longtemps de la lutte contre les violences de genre un axe fort de leurs revendications et le gouvernement mexicain semble les avoir entendues en ratifiant le Programme d'action de Pékin et en votant une loi contre celle-ci. Dans l'état du Yucatan, où la population maya est majoritaire, le système de santé public est chargé de mettre en œuvre en partie cette loi. Médecins, infirmières et assistantes rurales de santé doivent faire une fois par an une conférence sur ce sujet. Les premiers doivent de plus suivre un protocole précis pour le repérage et le suivi des femmes ayant subi des violences. Nous nous demanderons donc s'ils connaissent la loi, s'ils l'approuvent et s'ils la suivent. Nous chercherons aussi à comprendre les représentations de ces différentes catégories de personnel concernant les violences envers les femmes et dans quelle mesure elles sont informées par une stigmatisation des Mayas. Méthodologie. Nous nous appuierons sur une enquête menée en 2004-2005 par entretiens auprès de 200 professionnels de santé et par enquête auprès de 987 femmes ainsi que des observations de cours sur la violence. Une analyse thématique des premiers sera réalisée alors que la seconde permettra de mesurer le niveau de violences et de le comparer à ce qu'en perçoivent les professionnels. Premiers résultats. Les professionnels ont une vision assez binaire de la question puisqu'ils affirment, soit qu'il n'y a pas de violence envers les femmes, soit qu'elle est forte. Les raisons données par les médecins et les assistantes rurales de santé (recrutées dans les communautés) varient fortement puisque les premiers considèrent que les femmes mayas sont fortement dominées pour des raisons renvoyant à « leur culture », ce qui rend impossible toute action, alors que les secondes y voient l'effet de l'alcoolisme, voire pour quelques-unes du machisme.

Les difficultés d'accès à la justice des femmes ayant subi des violences sexistes dans le couple en Espagne

CASAS-VILA Gloria, Université Autonome de Barcelone, Espagne/Université de Lausanne. **BODELON Encarna**, Espagne.

Peu de femmes victimes de la violence exercée par leurs (ex-)partenaires masculins portent plainte. Lorsqu'elles le font, leurs démarches aboutissent trop rarement à une condamnation. Notre objectif est de révéler les entraves empêchant les femmes d'accéder à la justice et à la protection, ce qui amène à une large impunité de ce délit. Nous présentons les résultats principaux d'une étude effectuée en Espagne de 2009 à 2011, dans le cadre du projet européen « Wosafejus : why she doesn't press charges ? Understanding and improving women's safety and right to justice ». Le travail de terrain, constitué de quarante

entretiens semi-dirigés avec des femmes victimes de violences, a été réalisé à Madrid et à Barcelone. Nous apportons une attention spéciale aux difficultés des femmes migrantes interviewées, conditionnées par une triple discrimination de genre, de classe et de race. Nous présentons aussi les résultats de vingt entretiens avec des personnes appartenant au système judiciaire (juges, avocat.e.s, procureurs, police, services de santé, etc.), qui mettent en relief l'étendue de leurs explications « culturalistes » de la violence. Finalement, nous exposons l'analyse des observations directes dans des procès pénaux déroulés dans les Tribunaux spécifiques (Juzgados de Violencia contra la Mujer) ainsi que de 200 dossiers judiciaires. L'intérêt majeur de cette recherche est de comprendre les changements qui se sont produits dans le contexte espagnol, caractérisé par la mise en place de lois spécifiques sur les violences sexistes dans le couple répondant partiellement aux revendications des mouvements féministes espagnols. Nous concluons qu'il y a eu une amélioration et une spécialisation des professionnels et des ressources destinées à combattre ces violences. Cependant, les femmes victimes font encore face à beaucoup de difficultés dans leur accès à la justice, notamment dues à une mauvaise application de ces lois.

Atelier 25

Traite des femmes à des fins d'exploitation sexuelle : enjeux théoriques et pistes d'action**Responsables de l'atelier :**

RICCI Sandrine, Réseau québécois en études féministes, Université du Québec à Montréal, Canada/. **ROY Marie-Andrée**, Réseau québécois en études féministes, Université du Québec à Montréal, Canada.

Session 1 : Mercredi 29.08, 16h30-18h00 – Salle 3059

Présidence : ROY Marie-Andrée*La banalisation de la prostitution comme moteur de la traite et frein à la lutte féministe*

RICCI Sandrine, Réseau québécois en études féministes, Université du Québec à Montréal, Canada/.

L'objet de cette communication est de présenter certains des résultats d'une recherche menée à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), en partenariat avec des actrices du secteur communautaire, dans l'objectif de documenter la traite à des fins d'exploitation sexuelle. Ce phénomène en plein essor se déploie au Québec comme au Canada, à l'échelle nationale ou internationale et, tel une hydre aux multiples têtes, se reconfigure perpétuellement pour s'adapter au marché, à ses contraintes et surtout à ses lucratives possibilités. Outre les informations que nous avons recueillies auprès des acteurs institutionnels et communautaires, les témoignages de femmes et d'hommes ayant un vécu dans l'industrie du sexe révèlent particulièrement les conditions de traite de jeunes Québécoises pour le marché prostitutionnel local et les protagonistes de ce trafic. Après avoir défini ce que nous entendons par traite à des fins d'exploitation sexuelle, nous aborderons les différents obstacles que nous avons rencontrés au cours de notre recherche. Nous montrerons notamment comment la banalisation de la prostitution dans nos sociétés et parmi les jeunes a non seulement des conséquences directes sur l'ampleur de la traite qui alimente le marché du sexe, mais comment elle constitue un frein à la lutte contre ce phénomène dont le but premier est que les clients-prostituteurs et les proxénètes disposent d'une main d'œuvre - essentiellement féminine - variée et disponible. Plus cette main d'œuvre est pauvre, inscrite dans des rapports de domination du fait de son appartenance ethnique, issue d'une famille dysfonctionnelle ou d'une région aux prises avec un climat politique instable, plus elle est vulnérable à l'exploitation et moins elle détient les ressources requises pour s'en sortir. Ainsi, en matière de contrainte à l'acceptation du sexe tarifé, le poids du conformisme et de l'individualisme n'a jamais pesé aussi lourd sur les filles.

Les notions d'agentivité et de victime dans la prostitution et la traite à des fins d'exploitation sexuelle

JEAN Rhéa, Université du Luxembourg, Luxembourg.

La communication portera sur la question de l'agentivité lorsqu'on parle de prostitution et de traite des femmes à des fins d'exploitation sexuelle. Nous aborderons cette question dans un cadre théorique de philosophie morale et politique. Si nous défendons l'idée libérale d'agent libre, nous sommes toutefois critique face à une vision ultralibérale qui considère les choix individuels sans tenir compte de leur contexte social. Pour certains défenseurs de cette vision, l'agentivité est perçue comme la simple capacité, pour un individu, d'opter pour certains choix, y compris des choix de vie tels que la prostitution, sans égard au contexte qui mène à ce choix, ni même aux conséquences d'un tel choix. Pour eux, la question de la victime renverrait, quant à elle, à l'idée d'une personne ne pouvant pas être un agent libre. Dans cette optique, soutenue par des défenseurs du travail du sexe, s'abstenir de considérer la personne prostituée comme une victime irait de pair avec la reconnaissance de sa capacité d'être un agent libre. Or, dire qu'une personne est victime d'une injustice ou d'un crime ne représente aucunement un déni de la capacité d'agentivité de cette personne. Dire qu'une situation, telle que la marchandisation de la sexualité, porte atteinte à la possibilité d'agentivité des personnes n'est pas un déni de leur capacité d'agentivité. Comme Kathy Miriam l'affirmait, quelle est la « signification » de l'agentivité dans une situation donnée si celle-ci est considérée comme inévitable dans le contexte social dans lequel nous nous trouvons ? De plus, reconnaître la capacité d'agentivité de la personne prostituée n'est aucunement incompatible avec une remise en question du contexte social qui « construit » la prostitution en tant qu'institution compromettant cette agentivité. Ce contexte social est celui qui fait primer l'économie de marché avant l'éthique et qui perpétue les inégalités entre hommes et femmes.

Performatif et vulnérabilité chez Judith Butler

MONTANARO Mara, Université Paris 5, France/Université du Salento, Italie.

Le premier objectif de cet article est d'analyser de la notion de vulnérabilité, telle qu'elle se présente dans cinq textes écrits par Judith Butler après le 11 septembre 2011, rassemblés dans le recueil *Precarious Life*. La question de la vulnérabilité est ainsi liée à la légitimation de la violence dans la culture occidentale, elle-même associée à la décision arbitraire de considérer certaines vies comme dignes d'être vécues, des vies dont la perte suscite horreur et scandale, alors que ce n'est pas le cas pour d'autres. Quelle est la différence entre une vie vivable et une vie qui n'accède même pas au seuil de la survie ? Quels sont les cadres d'intelligibilité qui autorisent qu certaines vies soient célébrées et regrettées alors que d'autres n'ont pas accès à la visibilité ou à une forme publique de deuil ?

Recherche action Sud Nord: quelles mobilisations possibles, quels questionnements ?

MAQUESTIAU Pascale, ONG : Le Monde selon les femmes, Belgique. Prostitution, point de rencontre entre l'exploitation sexuelle et économique.

A partir de l'expérience de travail réalisé par le Monde selon les femmes et ses partenaires dans une recherche-action menée avec Cecym (Argentine): l'exposé portera sur les points de rencontres des mobilisations sur la prostitution; il ne s'agit pas d'un argumentaire autour de la prostitution; mais bien de faire apparaître au jour les mécanismes de mobilisations féministes au Sud et au Nord, de montrer les alliances et les réticences des mouvements de femmes en Belgique francophone (question de légitimité), et d'illustrer quelle remise en question cette mobilisation provoque. Le clivage est souvent dû à des positionnements de personnes occupant des places de pouvoir au sein des institutions de terrain qui n'interrogent pas certains concepts instaurés par la Santé publique comme les politiques de réduction des risques. Celles-ci sont majoritairement appliquées dans les politiques de coopération au développement dans les pays du Sud - notamment les financements pour des projets de lutte contre le VIH-Sida. Les discours pragmatiques de réduction des risques ont été parfaitement intégrés par les différents aides sociales et les financements ont été dirigés essentiellement vers les organisations tenant ce type de propos qui ne remet pas en question l'ordre patriarcal. La communication veut ouvrir le questionnement sur la manière de sortir de l'éternelle approche binaire de la mère et la putain : la remise en question du concept de travailleuse du sexe et de la banalisation de messages colonialistes, racistes et hypersexualisés. Tous ces éléments renforcent la marchandisation des corps de femmes. Deux pistes d'action seront présentées en illustration de la démarche: la première consistera à s'adresser aux nouveaux "consommateurs, clients proxiteurs": les jeunes hommes, et d'amener à la déconstruction de la masculinité =virilité. L'autre abordera des formes d'alliances pour le plaidoyer et la formation.

Session 2 : Jeudi 30.08, 16h30-18h00 – Salle 3059

Présidence : RICCI Sandrine

Les politiques de lutte contre la traite des femmes à des fins d'exploitation sexuelle: le cas des femmes hispaniques aux Etats-Unis

ABOUTAHER Myriem, Centre de Recherche et de Documentation sur les Amériques, Université Paris 3, France/Centre national de la recherche scientifique, France.

La problématique de la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle s'est indéniablement constituée, depuis le début des années 1990, en enjeu de la politique internationale et interaméricaine. Le développement de la traite des femmes à des fins d'exploitation sexuelle s'est accéléré ces quinze dernières années en Amérique latine. La première destination choisie par les réseaux de traite latino-américains demeure les Etats-Unis. En accord avec les organisations internationales et les pays latino-américains, les Etats-Unis ont mis en œuvre plusieurs mesures pour prévenir, réprimer et punir la traite des femmes hispaniques sur leur territoire. Dans ce contexte, le Département d'Etat et l'Organisation des Etats américains attirent notre attention quant à leur vocation à mettre en œuvre des politiques de lutte contre la traite des êtres humains, notamment des femmes et des enfants. Notre travail de recherche se focalise donc sur une analyse comparative des politiques publiques de ces deux institutions. Cette recherche sera employée à développer, analyser et évaluer la volonté et la capacité réelle de ces deux institutions à introduire des changements conséquents de politiques publiques visant à lutter contre la traite des femmes hispaniques aux Etats-Unis. Notre recherche vise à montrer comment la problématique de la traite des femmes hispaniques s'est constituée en enjeu de politique interaméricaine, et à analyser le degré d'influence des acteurs privés (mouvements féministes) sur les processus de prise de décisions, ainsi que sur les formulations des stratégies politiques adoptées par les deux institutions.

Faut-il décriminaliser la prostitution pour assurer la sécurité des femmes ?

GEADAH Yolande, Réseau québécois en études féministes, Université du Québec à Montréal, Canada.

Les lois sur la prostitution sont de plus en plus contestées devant les tribunaux, au Canada comme ailleurs. En septembre 2010, un jugement controversé de la cour ontarienne (Bedford c. Canada) a invalidé les articles clés du code criminel canadien, interdisant la tenue de bordels, le proxénétisme et le racolage. Dans ce jugement, la juge Himel a conclu que ces lois brimaient les droits des personnes prostituées à la liberté d'expression et à la sécurité reconnus par la Charte canadienne des droits et libertés. Ce jugement historique a été porté en appel (été 2011), devant une cour supérieure ontarienne et sera sans doute reconduit devant la cour suprême fédérale, qui devra valider ou invalider ce jugement. Le verdict final n'est pas encore connu. Si ce jugement est confirmé, cela signifie la décriminalisation totale de la prostitution au pays. Acclamé par les uns comme une victoire permettant d'assurer la sécurité des « travailleuses du sexe », le jugement ontarien est contesté par une coalition de sept groupes de femmes, craignant que cela n'ouvre davantage la porte à l'exploitation sexuelle des femmes les plus vulnérables, femmes pauvres, racisées et autochtones, qui sont surreprésentée dans les industries du sexe. La décriminalisation totale de la prostitution est-elle

souhaitable ? Une prostitution sécuritaire est-elle possible ? L'approche de réduction des méfaits, préconisée par les tenants de la libéralisation du « travail du sexe », est-elle suffisante en matière de prostitution ? Nous aborderons ces questions dans une perspective globale, tenant compte des conditions qui poussent les femmes vers la prostitution, des conséquences de cette activité sur leur vie et sur leur santé, ainsi que des impacts sociaux de ce commerce sur les rapports hommes femmes à long terme. Il s'agit à nos yeux d'un choix de société, qui mérite une réflexion approfondie sur les enjeux actuels de la prostitution.

Sexage et traite

ROY Marie-Andrée, Réseau québécois en études féministes, Université du Québec à Montréal, Canada.

Les lois sur la prostitution sont de plus en plus contestées devant les tribunaux, au Canada comme ailleurs. En septembre 2010, un jugement controversé de la cour ontarienne (*Bedford c. Canada*) a invalidé les articles clés du code criminel canadien, interdisant la tenue de bordels, le proxénétisme et le racolage. Dans ce jugement, la juge Himel a conclu que ces lois brimaient les droits des personnes prostituées à la liberté d'expression et à la sécurité reconnus par la Charte canadienne des droits et libertés. Ce jugement historique a été porté en appel (été 2011), devant une cour supérieure ontarienne et sera sans doute reconduit devant la cour suprême fédérale, qui devra valider ou invalider ce jugement. Le verdict final n'est pas encore connu. Si ce jugement est confirmé, cela signifie la décriminalisation totale de la prostitution au pays. Acclamé par les uns comme une victoire permettant d'assurer la sécurité des « travailleuses du sexe », le jugement ontarien est contesté par une coalition de sept groupes de femmes, craignant que cela n'ouvre davantage la porte à l'exploitation sexuelle des femmes les plus vulnérables, femmes pauvres, racisées et autochtones, qui sont surreprésentées dans les industries du sexe. La décriminalisation totale de la prostitution est-elle souhaitable ? Une prostitution sécuritaire est-elle possible ? L'approche de réduction des méfaits, préconisée par les tenants de la libéralisation du « travail du sexe », est-elle suffisante en matière de prostitution ? Nous aborderons ces questions dans une perspective globale, tenant compte des conditions qui poussent les femmes vers la prostitution, des conséquences de cette activité sur leur vie et sur leur santé, ainsi que des impacts sociaux de ce commerce sur les rapports hommes femmes à long terme. Il s'agit à nos yeux d'un choix de société, qui mérite une réflexion approfondie sur les enjeux actuels de la prostitution.

En quête de sortie : pour une recherche abolitionniste sur la sortie de la prostitution

VINET-BONIN Ariane, Université de Montréal, Canada. **FORTIN-PELLERIN Laurence**, Université d'Ottawa, Canada.

Alors que le premier besoin des femmes aux prises avec la prostitution serait d'en sortir, peu d'interventions sont mises à leur disposition pour les aider en ce sens. La recherche sur le processus de sortie de la prostitution comporte d'importantes lacunes, limitant son apport au développement de stratégies d'intervention. Dans le cadre de travaux de recherche en cours sur le sujet, l'examen des écrits scientifiques nous a permis d'en relever trois principales. Premièrement, les recherches sur la prostitution discutent peu du processus de sortie, et encore moins des interventions le facilitant ou y faisant obstacle. Deuxièmement, rares sont les recherches abordant la sortie de la prostitution qui en font leur objet de recherche spécifique. Il s'en suit un éparpillement d'information, un approfondissement limité des mécanismes de sortie et une faible prise en compte de cas de figure diversifiés. Cela ne s'avère guère propice au soutien d'interventions adaptées aux besoins des femmes. Troisièmement, les quelques recherches entièrement consacrées au processus de sortie de la prostitution adoptent rarement, de manière explicite et cohérente, une perspective abolitionniste. Par conséquent, les repères offerts à la pratique risquent de se traduire en une intervention limitée tenant peu compte des inégalités sociales qui mènent les femmes à la prostitution et les y maintiennent. Afin d'éviter ces écueils, nous prôtons une recherche abolitionniste explicite, cohérente et spécifique à la sortie de la prostitution, laquelle pourra alimenter le développement de pratiques sociales novatrices. Enfin, nous proposons des pistes de réflexion sur les modalités d'une telle recherche et ses apports potentiels à la mise sur pied d'interventions d'aide à la sortie de la prostitution.

Atelier 26

Penser les différences dans l'espace féministe francophone

Responsable de l'atelier :

MAILLÉ Chantal, Institut Simone de Beauvoir, Université Concordia, Canada.

Session 1 : Mercredi 29.08, 16h30-18h00 – Salle 3068

La pertinence des théories anglo-féministes pour les contextes européens et francophones contemporains

MAHROUSE Gada, Institut Simone de Beauvoir, Université Concordia, Canada.

En France, on a largement publicisé les débats politiques et idéologiques entre deux mouvements sociaux français contemporains, Ni Putes Ni Soumises (NPNS) et le Mouvement des Indigènes de la République (MIR). Alors que NPNS a émergé comme un mouvement de femmes immigrantes pour confronter la violence sexuelle des banlieues et de leurs communautés, le but premier du MIR est de décoloniser les populations immigrantes racialisées en résistant à l'intégration et en demandant simultanément l'accès plein et entier aux droits de citoyenneté. En d'autres mots, alors qu'une association met ses énergies à confronter le sexisme, l'autre vise directement à combattre le racisme. Paradoxalement, les deux groupes ont des points communs importants, comme par exemple le fait qu'ils sont formés de membres des anciennes colonies françaises musulmanes. Alors que ces débats ont été examinés par des théoriciens et théoriciennes francophones, surtout auprès de ceux et celles qui vivent en France (i.e. Tissot, Dorlin, Balibar, Delphy), ils ont reçu peu d'attention dans la littérature anglo-saxonne nord-américaine. Dans ma présentation, je propose d'amener ces débats dans le contexte nord-américain afin de mettre en perspective les implications transnationales de ces débats. En m'appuyant sur les écrits des luttes féministes et en faveur des droits civils et sur les textes qui relatent les combats pour la souveraineté indigène, j'explore la pertinence des théories anglo-féministes pour comprendre les contextes européens et francophones contemporains. En résumé, en plaçant les théoriciens et théoriciennes anglophones et francophones en dialogue l'un avec l'autre autour de ces débats, cette communication pose des questions plus larges et formule l'interrogation suivante : comment les contextes linguistiques et géographiques peuvent-ils limiter et/ou élargir les connaissances et la compréhension des questions abordées ?

Les féminismes de la francophonie : une analyse postcoloniale des questions de différence

MAILLÉ Chantal, Institut Simone de Beauvoir, Université Concordia, Canada.

Qu'est-ce qui caractérise les féminismes de la francophonie dans l'approche des questions de différence ? En quoi l'appartenance à la francophonie confère-t-elle une personnalité propre aux analyses féministes, ainsi qu'aux réseaux féministes et à leurs stratégies d'intervention ? Comment l'histoire coloniale qui a été à l'origine de la francophonie influence-t-elle les discours féministes ? Quelles sont les stratégies féministes élaborées autour des rapports de pouvoir légués par le passé colonial de la francophonie et comment cela influence-t-il la conceptualisation des questions de différence ? Quelles traces le processus colonisateur complexe qui a régné au sein de la francophonie a-t-il laissées sur les analyses féministes et sur la façon de définir les questions de différence entre les femmes ? Notre communication propose d'examiner ces questions à partir de différents points d'observation. Notre démarche s'appuiera principalement sur une généalogie des concepts-clé utilisés dans les textes théoriques qui abordent les questions de différence entre les femmes et couvrira la période 1990-2012. Nous ferons également l'analyse des manifestations transnationales au sein des féminismes de la francophonie.

Les jeunes Montréalaises d'origine maghrébine : culture, religion et corps à corps avec les discours corporels

TLILI Haifa, Groupe d'étude pour l'Europe de la culture et de la solidarité, Université Paris 5, France. **RAIL Geneviève**, Institut Simone-De Beauvoir, Université Concordia, Canada.

Au Québec, les résultats des études sur la santé et l'obésité ont été largement médiatisés. Malgré le fait qu'ils fassent l'objet de débats intenses dans la communauté universitaire et que les liens entre la santé et l'obésité soient remis en question, la population québécoise, elle, a été bombardée d'informations sur la santé et son lien avec l'obésité. Récupérées et imbriquées dans des messages populaires, le poids et l'apparence corporelle deviennent importants. Notre présentation porte sur les résultats d'une étude qui examine les constructions discursives de la santé, du corps et de l'obésité de 15 jeunes femmes ayant émigré du

Maghreb (dont la majorité se dit Musulmane). Nous nous intéressons aux façons dont ces jeunes femmes construisent et positionnent leur corps et leur subjectivité, dans ce contexte d'acculturation et de pression « biopédagogique ». Guidée par une approche féministe et poststructuraliste, l'analyse du discours montre que ces femmes construisent leur immigration comme « une bouffée d'air frais » qui leur permet de vivre de riches expériences corporelles. Elles s'approprient le discours dominant sur l'obésité et sur la responsabilité individuelle en matière de santé. Toutefois, la plupart retiennent des références à la culture maghrébine en ce qui a trait au corps, à la nourriture et aux pratiques religieuses. Elles négocient et apportent leurs propres innovations pour réconcilier certains discours sur la féminité et certains autres sur le corps et la religion. Quelques participantes manifestent une résistance face aux discours (québécois et maghrébins) sur les normes et les pratiques corporelles. En cela, elles se constituent en sujets hybrides, réflexifs et « poststructuralistes ». En conclusion, nous discutons des discours corporels, de leur rôle dans la vie des jeunes femmes et de l'hybridité culturelle, ce « tiers espace » crée comme site de subjectivité stratégique, d'énonciation et de signification pour des sujets marginalisés.